

The background is a stylized illustration of a town street. It features yellow buildings with windows and doors, green trees, and small figures of people walking. The scene is divided into vertical panels by light blue lines.

# Centre social Planète

## Champsaur

## Valgo

# Portrait social



Février 2023





**Avant-propos** \_\_\_\_\_ p.4

**Prise en main du document** \_\_\_\_\_ p.6

**Méthodologie** \_\_\_\_\_ p.7

**Présentation du territoire d'étude** \_\_\_\_\_ p.8

**Les chiffres clés du territoire d'étude** \_\_\_\_\_ p.9

## **CONTEXTE GÉNÉRAL**

Le peuplement \_\_\_\_\_ p.11

Le logement \_\_\_\_\_ p.31

Les niveaux de vie \_\_\_\_\_ p.41

Les ressources du territoire \_\_\_\_\_ p.47

## **LES FAMILLES**

Les familles avec enfant(s) \_\_\_\_\_ p.48

## **LES ENFANTS**

Les mineurs \_\_\_\_\_ p.59

La petite enfance \_\_\_\_\_ p.73

L'enfance \_\_\_\_\_ p.78

L'adolescence \_\_\_\_\_ p.80

## **LES JEUNES**

Les jeunes adultes \_\_\_\_\_ p.82

Les jeunes actifs \_\_\_\_\_ p.90



## LES MÉNAGES SANS ENFANT

Les ménages sans enfant \_\_\_\_\_ p.98

Les personnes vivant seules \_\_\_\_\_ p.104

## LES SENIORS

Les 60 ans et plus \_\_\_\_\_ p.106

Les 55-64 ans \_\_\_\_\_ p.122

Les aînés de 75 ans et plus \_\_\_\_\_ p.125

## LES POPULATIONS FRAGILES

Les populations selon les ressources financières p.133

Les populations selon l'accès à la santé \_\_\_\_\_ p.141

Les personnes en situation de handicap \_\_\_\_\_ p.145

## LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Les actifs résidents \_\_\_\_\_ p.147

Les personnes en emploi sur le territoire \_\_\_\_\_ p.169

Les établissements \_\_\_\_\_ p.176

**Bibliographie** \_\_\_\_\_ p.179

**Lexique** \_\_\_\_\_ p.181



**Le diagnostic qui suit a été construit sur une démarche de capitalisation de connaissances autour des enjeux sociaux de votre territoire. Il l'a été aussi en s'appuyant sur l'expertise que le Compas a construite depuis plus de 20 années de réalisation d'Analyses de Besoins Sociaux et 25 années d'expériences dans le développement d'observatoires sociaux locaux.**

L'analyse des besoins sociaux (ABS), au-delà d'une obligation légale pour les CCAS, est avant tout une opportunité pour l'ensemble des acteurs de la réponse sociale de votre commune. Le diagnostic a été construit dans cet esprit. Il vise avant tout à poser les enjeux sociaux de votre territoire (quartiers, communes, intercommunalité) dans leur diversité.

En effet, l'ABS ne doit pas être seulement un outil au service du CCAS, mais également permettre d'impliquer tous les acteurs qui interviennent auprès des ménages ayant besoin d'une forme de solidarité. Il peut tout autant s'agir de la recherche d'un mode de garde pour ses enfants que d'une intervention dans le cadre d'un besoin lié à un handicap ou à une difficulté financière.

Dès lors, le diagnostic doit permettre d'interroger les besoins sociaux dans toute leur diversité. Il doit pouvoir être diffusé à tous les acteurs concernés par la réponse sociale. Il est à la fois au service du CCAS ou CIAS pour la construction de sa réponse aux enjeux sociaux de son territoire et à la fois au service des partenaires locaux de l'action sociale communale (autres collectivités locales, institutions, associations, services de la ville et de l'EPCI). Il doit aussi pouvoir être utilisé tant par les élus, les membres du Conseil d'Administration du CCAS ou du CIAS que par les professionnels ou bénévoles associatifs (et donc habitants du territoire).

Ce diagnostic intègre une dimension prospective qui est nécessaire dans le cadre de l'élaboration d'une analyse des besoins sociaux permettant la construction d'une réponse sur plusieurs années.

Pour ce faire, au-delà d'une projection démographique, nous avons fait le choix d'intégrer une analyse sur les fragilités révélées par la crise sanitaire de la COVID et les risques sociaux pour les années à venir. Cette crise va amplifier pour certains publics les besoins de solidarités de proximité (face à l'accès aux droits, la fracture numérique, l'isolement des personnes âgées, la fragilité des familles et des enfants, l'accès à l'éducation, ...). Dans ces différents enjeux, le diagnostic pose les constats, les analyse pour votre territoire et interroge les politiques publiques à mettre en œuvre.

Le document est construit à partir d'une entrée «public». Celle-ci permet une démarche plus facilement opérationnelle pour les services d'un CCAS ou d'un CIAS. Les tableaux de bord proposés, les cartes, tableaux, graphiques, commentaires et analyses peuvent être réutilisés dans différents temps de réflexion en dehors même de l'ABS. Chacun des chapitres peut être isolé et diffusé comme un document indépendant. Mais l'atout de ce travail est de mettre en évidence la diversité des besoins sociaux de votre territoire et la nécessité d'une prise en charge globale de celle-ci.

Le décret de juin 2016 définit l'ABS ainsi : «L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire». Cependant, celui-ci n'est que la première étape permettant de faire évoluer les réponses apportées aux personnes fragilisées, notamment dans ces périodes de crises (économiques, sanitaires, sociales, ...). Pour cela le décret de juin 2016 prévoit la possibilité de mettre en œuvre des entrées thématiques à la suite du diagnostic. Le cœur de l'ABS se situe dans ces analyses thématiques où tous les acteurs concernés peuvent se retrouver pour construire ensemble les réponses sociales locales de demain.

Dès lors, si l'Analyse des Besoins Sociaux est une obligation pour les CCAS elle doit être avant tout une véritable opportunité.

Une opportunité tout d'abord pour la population de la commune et notamment celle qui peut «se faire oublier» ou être «invisible». Une part importante de la population ne fait que très peu de demandes, voire souvent ne recourt pas aux droits auxquels elle pourrait prétendre.

A cette réalité du non recours ou du sous usage des politiques publiques vient s'ajouter l'isolement. L'ABS doit permettre de rendre visible une réalité cachée. Cachée par les personnes concernées elles-mêmes, mais aussi «cachée» dans nos discours ou actions de communication. En effet, il est toujours plus difficile de communiquer sur les enjeux sociaux que sur d'autres sujets.

Une opportunité ensuite pour permettre de partager une connaissance des questions sociales avec des non spécialistes. Une ABS réussie est une ABS qui sort de la seule sphère du social pour interagir avec d'autres politiques publiques telles que l'urbanisme, la politique éducative de la commune, la mobilité, l'économie ou encore la politique de la ville si elle existe. Il faut donc qu'au sein des services de la ville ou de l'intercommunalité il y ait aussi une implication dans la démarche d'ABS.



Une opportunité enfin pour construire un partenariat renforcé dans l'analyse et par conséquent dans l'action. Une ABS passe obligatoirement par une implication des partenaires (associatifs, institutionnels, autres services ou acteurs du territoire, personnes qualifiées, ...). Celle-ci devra se faire à la fois dans l'analyse (partage des données et observations respectives) et à la fois dans la restitution (ce travail doit aussi être accessible à tous les acteurs impliqués).

En effet, le CCAS ne pourra pas porter seul les réponses aux enjeux qui ressortent de l'ABS. L'implication des partenaires est une nécessité pour construire des réponses ambitieuses. Ce partenariat doit se concevoir tant avec les partenaires externes qu'avec les services de la commune ou de l'EPCI.

Les habitants sont aussi les partenaires de la démarche. Ils peuvent l'être au travers de l'implication des associations, mais aussi à partir de la participation d'instances de démocratie participative aux temps de travail ou encore par des entretiens et enquêtes ciblées.

L'ABS est donc une démarche généreuse. Le diagnostic est le pilier de celle-ci mais ne peut pas être une finalité. Il est l'outil nécessaire afin de permettre une ABS construite sur des bases solides. Il est là à la fois pour faire apparaître les fragilités souvent peu visibles (ou peu regardées), faciliter le dialogue avec les non spécialistes et faciliter la construction d'un projet social de moyen et long terme (avec la définition de priorités) qu'il soit ambitieux.

*Ce diagnostic doit être le point de départ d'une action sociale partenariale basée sur un socle de connaissances fiable et solide.*



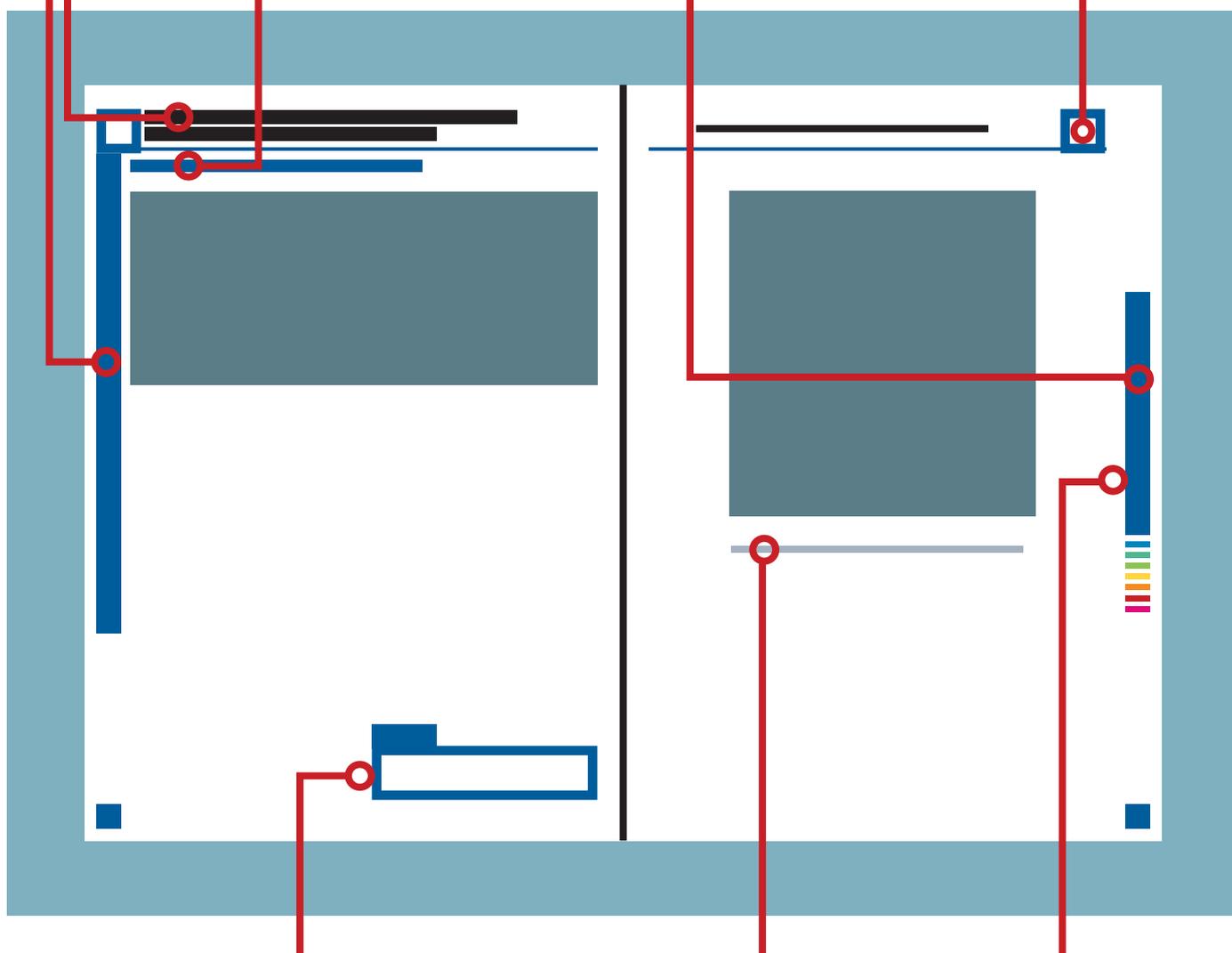
# Prise en main du document

Le document se compose en plusieurs chapitres. Chaque chapitre contient plusieurs publics et chaque public amène à plusieurs questionnements. Ces questionnements sont composés de plusieurs indicateurs.

La barre latérale gauche accompagnée de son icône rappelle le public présenté. La barre latérale droite montre le chapitre du document dans lequel vous êtes. Les titres en haut sont liés aux questionnements et aux indicateurs, ces derniers pouvant être accompagnés d'indicateurs détaillés comme des cartes ou des tableaux.

1. Chapitre
2. Public
3. Questionnement
4. Indicateur

Un icône pour illustrer le public.



Une définition est à retrouver en bas de certaines pages. Il est aussi possible de retrouver ces définitions dans le lexique en fin de document, ainsi que d'autres.

La barre latérale droite indique le chapitre où vous êtes. Les autres couleurs représentent les autres chapitres du document.

Une clé de lecture pour mieux appréhender les informations contenues dans les tableaux et graphiques.



## PRÉCAUTIONS DE LECTURE

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques.

## LE RECENSEMENT DE L'INSEE

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1er juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1).

Du fait de la situation sanitaire, la collecte de l'enquête annuelle de recensement (EAR) de 2021 a été reportée à 2022 (à l'exception du territoire de Mayotte et du recensement des bateliers). Jusqu'alors, le calcul d'évolution devait se faire au bout d'un cycle complet de 5 ans. Le report de l'EAR 2021 implique donc que les structures socio-démographiques des communes de moins de 10 000 habitants seront temporairement figées pendant 6 ans au lieu de 5 ans aujourd'hui.

Il est donc recommandé à partir de la diffusion des populations légales 2019 à la fin de l'année 2021 de faire des comparaisons de résultats du recensement entre deux millésimes distants d'au moins 6 ans, et ce jusqu'au recensement 2023 inclus.

Ce changement de recommandation permet de garder la rigueur statistique (si on reste sur une période de 5 ans, 20 % des communes de moins de 10 000 habitants n'auraient aucune variation de leurs structures socio-démographiques).

Les données infra-communales sont diffusées au début du 3ème trimestre. Elles sont millésimées également à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5 à N-1.

## AUTRES SOURCES DE DONNÉES

D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, plus anciennes ou plus récentes selon les cas. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales. Les décalages de mise à disposition des sources de données ne nuisent pas à la mise en place d'une bonne photographie du territoire.

## UNE PROJECTION DES POPULATIONS PAR PROLONGEMENT DES TENDANCES DE CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS

Les projections de population présentées ici sont réalisées à partir des données des derniers recensements (depuis 1999). Elles utilisent les tables de mortalité [une espérance de vie qui passe de 85,5 ans en 2021 à 86,8 ans en 2035 pour les femmes, et de 79,5 ans en 2021 à 82,1 ans en 2035 pour les hommes] et de natalité [1,80 enfant par femme en moyenne et un âge moyen à la maternité de 31,8 ans en 2035] par classe d'âge projetées au niveau national (tables Insee Omphale, scénario central) et la structure par âge des migrations résidentielles observées entre 2018 et 2019. Le calcul des naissances et décès réalisé à partir des quotients de natalité et de mortalité Omphale est ajusté via les observations issues des données état-civil.

L'évolution du parc de logement prise en compte reprend, par défaut, le nombre de nouveaux logements observé sur la période 2013-2019. Concernant l'évolution de la diminution de la taille moyenne des ménages, le taux observé entre 2013 et 2019 est prolongé.

Ainsi, les projections de population que nous vous proposons, au-delà de poursuivre le rythme des constructions passées, reposent sur quelques postulats de base :

- elles partent du principe que les logements correspondent et correspondront à un besoin réel et donc qu'ils ne resteront pas vacants

- elles considèrent aussi que le rythme de construction est tenable et qu'il existe donc suffisamment de foncier disponible sur le territoire.

Les méthodes de projections démographiques sont des outils d'aide à la décision et d'analyse. Elles n'indiquent pas une prévision exacte des populations attendues sur le territoire mais une analyse de l'impact sur l'évolution de la population des dynamiques étudiées. Elles sont basées sur un grand nombre d'hypothèses et doivent par conséquent être considérées avec précautions. Une variation sur l'une ou l'autre des hypothèses considérées ferait varier les populations projetées.

## LES DERNIÈRES DONNÉES EN VIGUEUR DE L'INSEE SONT :

**Au niveau communal :** le recensement de la population millésimé 2019, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2017, 2018, 2019, 2020 et l'enquête estimée de 2021 / Données Filosofi 2020/ Populations municipales 2020.

**Au niveau infra-communal :** le recensement de la population millésimé 2019, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 / Données Filosofi 2019.



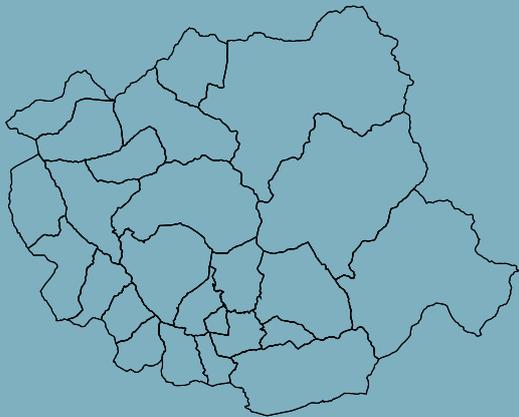
# Les communes du centre social de Champsaur Valgaudemar



Le centre social de Champsaur Valgaudemar rassemble 25 communes pour 11 355 habitants au RP 2020 (population municipale)

# LES CHIFFRES CLÉS

## DU CS CHAMPSAUR VALGO



**11 355**  
habitants au  
1er janvier 2020



**+0,5%**  
Évolution annuelle  
de la population



**5 203** ménages

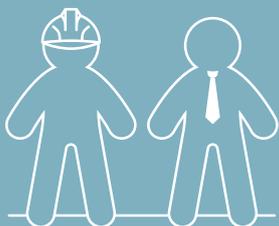
**2,1** personnes  
par ménage



**1 867**  
personnes seules  
**36%**  
des ménages



**1 762€**  
Le niveau de vie  
mensuel médian



**3 526**  
emplois occupés  
sur le territoire

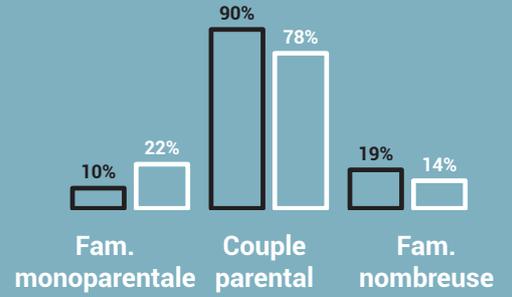


**1 085** DEFM  
de catégories ABC  
**22%** Indice de chômage  
estimé Cat. ABC



**1 461**  
-1%  
**28%**

familles avec  
enfant(s)  
entre 2013  
et 2019  
des ménages  
sont des familles



**Types de familles  
en 1990 et 2019**



**2 268**  
+1%  
**20%**

enfants de moins  
de 18 ans  
entre 2013  
et 2019  
de la population  
est mineure



**68%**

des moins de 3 ans  
ont un besoin impératif  
de mode de garde



**469**  
-10%  
**4%**

jeunes de 18-24 ans  
entre 2013  
et 2019  
de la population a  
entre 18 et 24 ans



**12%**

des jeunes sont ni en  
formation ni en emploi



**3 820**

seniors de 60  
ans et plus

22%



60-74  
ans

7%



75-84  
ans

5%



85 ans et  
plus

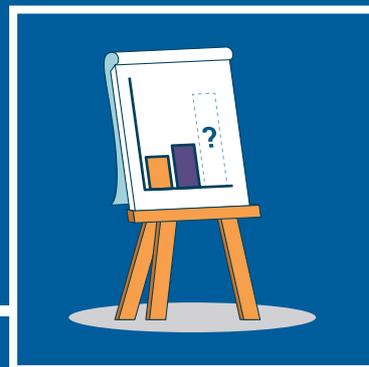
Part parmi la  
population totale



**+17%**

Projection des 60 ans  
et plus à l'horizon 2029

# CONTEXTE GÉNÉRAL



## LE PEUPEMENT

Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ? \_\_\_\_\_ p.14

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ? \_\_\_\_\_ p.17

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ? \_\_\_\_\_ p.22

Qui sont les étrangers et les immigrés ? \_\_\_\_\_ p.27

## LE LOGEMENT

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ? \_\_\_\_\_ p.31

## LES NIVEAUX DE VIE

Quelle est la distribution des niveaux de vie ? \_\_\_\_\_ p.41

Quelle est l'évolution des niveaux de vie et de la pauvreté ? \_\_\_\_\_ p.45

## LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Quelles sont les ressources financières du territoire ? \_\_\_\_\_ p.47

## CONTEXTE GÉNÉRAL

Ce premier chapitre de votre portrait social vise à apporter quelques données de contexte sur votre territoire en analysant la dynamique de peuplement de votre commune ou intercommunalité, la composition de votre parc de logement et son évolution, mais aussi les niveaux de vie des ménages habitant le territoire .

Au regard de l'évolution démographique, il s'agit ici de s'interroger sur le projet de peuplement du territoire. Quels leviers peuvent être mobilisés pour dynamiser ou consolider l'attractivité de la commune ?

Qu'il y ait de nombreux habitants qui arrivent ou partent de la commune (ou intercommunalité), analyser la dynamique de peuplement permet de se questionner sur l'adaptation de l'offre de services dans une logique de dimensionnement de l'offre de services publics et de maintien de sa qualité. Intégrer et diffuser l'information aux potentiels nouveaux arrivants sur le territoire constitue un enjeu clef, notamment pour maintenir l'accès aux droits et aux services pour tous les habitants et lutter contre la fracture numérique. Cette première partie permet aussi de mesurer l'importance ou non de l'isolement résidentiel sur le territoire et d'anticiper les éventuelles conséquences du vieillissement de la population.

Au regard de la dynamique et du projet de peuplement, il s'agit également de s'interroger sur l'offre de logement proposée sur le territoire en anticipant par exemple la mise en service de nouveaux logements et/ou l'impact de la dynamique constructive, mais aussi en questionnant l'adaptation des logements aux besoins de la population (seniors en situation d'isolement résidentiel, familles, jeunes actifs etc...), et en analysant le taux de vacance des logements sur la commune ou l'intercommunalité et le suivi du ratio demandes / attribution du logement aidé...

Ainsi, connaître l'évolution de la taille de la population, de la structure par âge, l'impact des mobilités résidentielles sur votre territoire, l'évolution du parc de logements, la taille des logements, le nombre de logements vacants, l'évolution des niveaux de vie et leur distribution, ... constituent un ensemble d'indicateurs clefs porteurs d'enjeux pour votre territoire et vous permettant de toujours adapter votre projet politique au plus près des attentes et besoins des habitants.



# CHIFFRES CLÉS

## CONTEXTE GÉNÉRAL



**11 355** habitants au 1er janvier 2020

2014-2020



**+0,5%**

Évolution annuelle de la population

=



**-0,3%**

Évolution annuelle due au solde naturel

+



**+0,8%**

Évolution annuelle due au solde migratoire

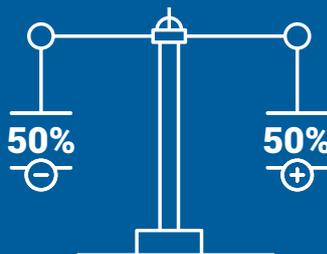


**5 203** ménages

**2,1** personnes par ménage

**73%** de propriétaires au sein des résidences principales

**1 762€**



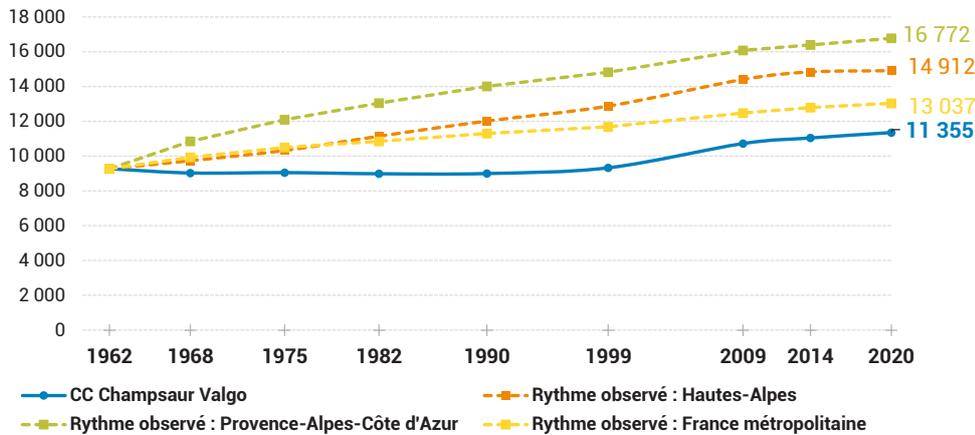
Niveau de vie mensuel médian



# Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ?

## Évolution de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2020 - Traitements © Compas



Indique l'évolution qu'aurait connu CC Champsaur Valgo si le territoire avait suivi le rythme observé dans les territoires de comparaison.

Lecture : La CC Champsaur Valgo compte 11 355 habitants en 2020. Si la CC Champsaur Valgo avait suivi le rythme d'évolution observé sur les Hautes-Alpes, sa population serait de 14 912 habitants en 2020.

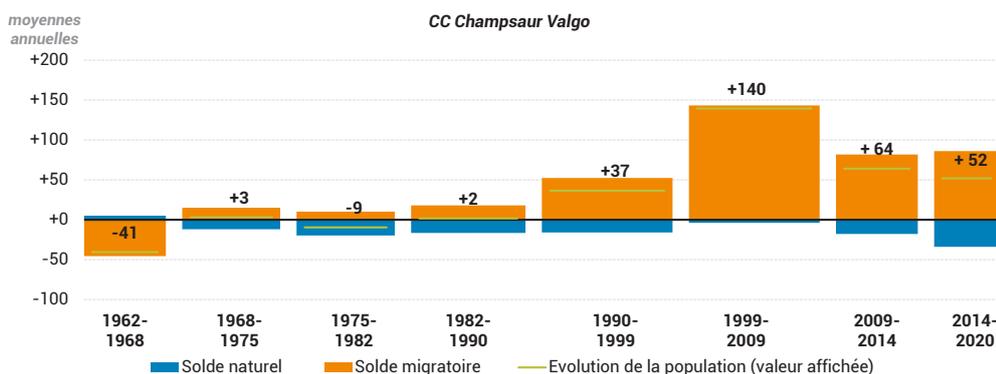
La CC Champsaur Valgo compte 11 355 habitants en 2020 contre 9 273 habitants cinquante ans plus tôt. Depuis 1962, la CC Champsaur Valgo a gagné 2 082 habitants, soit en moyenne une augmentation de 36 habitants par an (+0,3%).

Si la CC Champsaur Valgo avait suivi le rythme d'évolution de la population observé en France métropolitaine, sa population serait de 13 040 habitants en 2020, soit 1 680 habitants supplémentaires.

Entre 2014 et 2020, CC Champsaur Valgo a connu une augmentation de sa population de +0,5% par an : -0,3% par an dû au solde naturel et +0,8% par an dû au solde migratoire.

## Soldes migratoires et naturels, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2020 - Traitements © Compas



Lecture : L'évolution de la population observée sur la période 2014-2020 de +52 personnes en moyenne par an s'explique par un solde naturel négatif, soit -34 personnes par an et par un solde migratoire positif de +86 personnes par an.

Compte tenu des taux de mortalité (130 décès par an en moyenne, soit 12 décès pour 1 000 habitants) et de natalité (100 naissances par an en moyenne, soit 9 naissances pour 1 000 habitants) observés sur la CC Champsaur Valgo entre 2014 et 2020, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est négatif (-30 habitants par an) : les décès sont plus nombreux que les naissances.

Le solde migratoire est la deuxième composante de l'évolution de la population. Entre 2014 et 2020, il est positif puisque l'on observe un excédent de 90 arrivées (au regard des départs) chaque année.



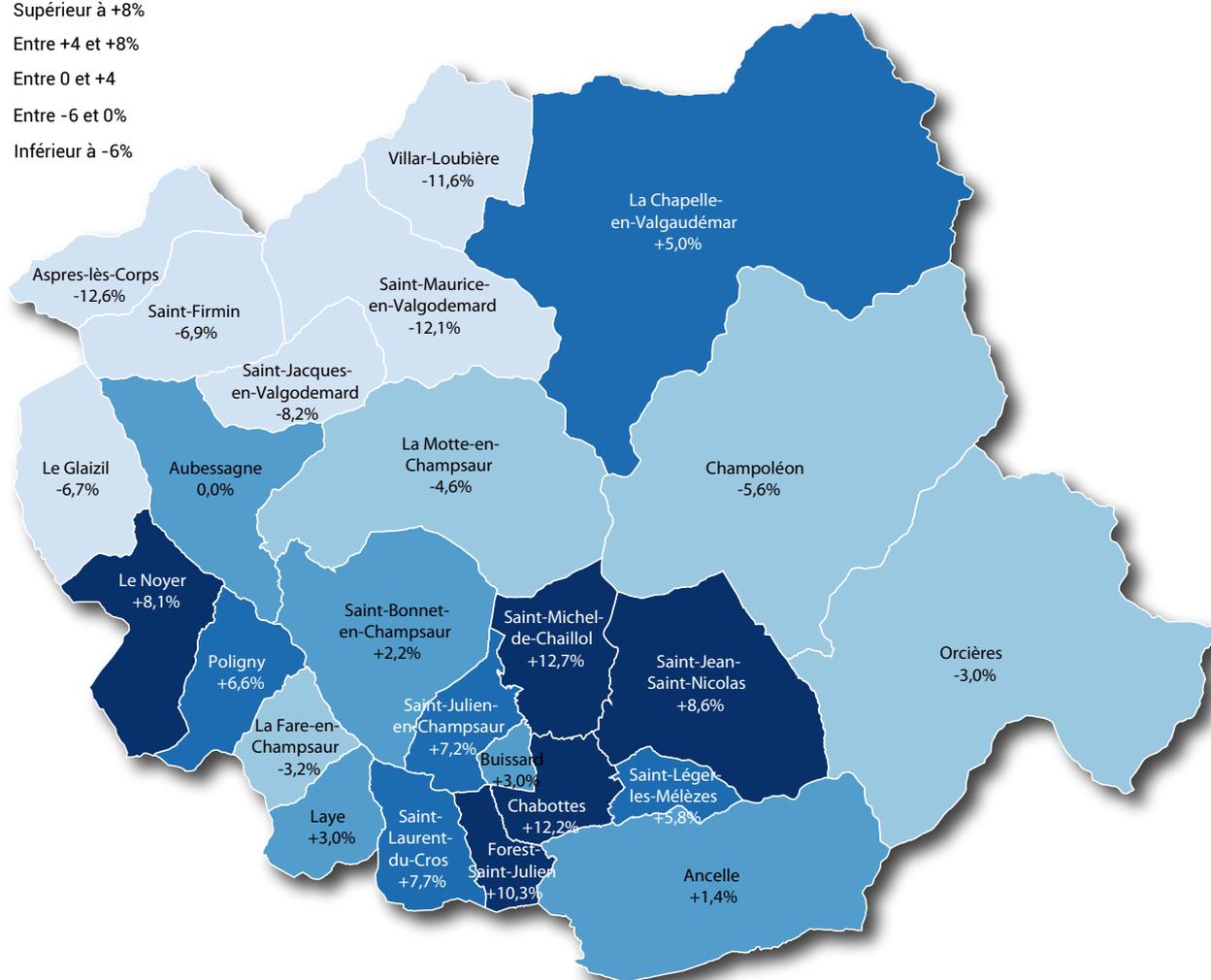
## Évolution de la population entre 2014 et 2020

Source : Insee, RP 2014-2020 - Traitements © Compas

### Taux de variation de la population entre 2014 et 2020

Moyenne de la CC Champsaur Valgo : +2,8%

- Supérieur à +8%
- Entre +4 et +8%
- Entre 0 et +4
- Entre -6 et 0%
- Inférieur à -6%



CONTEXTE GÉNÉRAL





## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Évolutions détaillées de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2019 - Traitements © Compas

	Population municipale											Taux d'évolution en %	
	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020	1962-2020	2014-2020		
Ancelle	552	589	641	649	600	619	854	903	916	+65,9	+1,4		
Aspres-lès-Corps	197	181	147	147	119	121	135	111	97	-50,8	-12,6		
Buissard	109	102	91	111	100	100	179	203	209	+91,7	+3,0		
Chabottes	469	430	461	453	518	610	753	818	918	+95,7	+12,2		
Champoléon	193	135	110	116	102	113	127	144	136	-29,5	-5,6		
Aubessagne	859	836	819	667	643	617	673	716	716	-16,6	0,0		
La Fare-en-Champsaur	361	354	397	409	422	413	434	463	448	+24,1	-3,2		
Forest-Saint-Julien	227	231	197	177	178	218	279	302	333	+46,7	+10,3		
Le Glaizil	195	155	168	175	169	179	175	178	166	-14,9	-6,7		
La Chapelle-en-Valgaudemar	204	204	181	184	135	129	121	100	105	-48,5	+5,0		
Laye	185	155	137	163	192	212	238	236	243	+31,4	+3,0		
La Motte-en-Champsaur	222	182	151	167	155	177	194	219	209	-5,9	-4,6		
Le Noyer	289	263	219	215	243	222	262	283	306	+5,9	+8,1		
Orcières	514	734	855	890	841	810	720	701	680	+32,3	-3,0		
Poligny	270	262	232	219	237	230	316	316	337	+24,8	+6,6		
Saint-Bonnet-en-Champsaur	1 495	1 478	1 493	1 520	1 621	1 750	1 993	2 034	2 078	+39,0	+2,2		
Saint-Firmin	554	515	535	465	408	438	480	479	446	-19,5	-6,9		
Saint-Jacques-en-Valgodemard	193	172	152	161	147	152	155	146	134	-30,6	-8,2		
Saint-Jean-Saint-Nicolas	718	695	746	823	865	781	980	990	1 075	+49,7	+8,6		
Saint-Julien-en-Champsaur	347	323	273	258	252	275	302	347	372	+7,2	+7,2		
Saint-Laurent-du-Cros	456	412	351	320	332	421	523	509	548	+20,2	+7,7		
Saint-Léger-les-Mélèzes	159	137	224	190	182	228	319	346	366	+130,2	+5,8		
Saint-Maurice-en-Valgodemard	184	158	141	117	143	150	133	140	123	-33,2	-12,1		
Saint-Michel-de-Chaillol	231	232	253	316	336	301	330	316	356	+54,1	+12,7		
Villar-Loubière	90	95	78	74	59	62	48	43	38	-57,8	-11,6		
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>9 273</b>	<b>9 030</b>	<b>9 052</b>	<b>8 986</b>	<b>8 999</b>	<b>9 328</b>	<b>10 723</b>	<b>11 043</b>	<b>11 355</b>	<b>+22,5</b>	<b>+2,8</b>		
CC du Trièves	7 810	6 153	5 734	6 121	6 992	7 707	9 426	9 946	10 178	+30,3	+2,3		
Hautes-Alpes	87 436	91 790	97 358	105 070	113 300	121 419	135 836	139 883	140 605	+60,8	+0,5		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 818 992	3 298 836	3 675 730	3 965 209	4 257 907	4 506 151	4 889 053	4 983 438	5 098 666	+80,9	+2,3		
France métropolitaine	46 425 393	49 711 853	52 591 584	54 334 871	56 615 155	58 518 395	62 465 709	64 027 784	65 269 154	+40,6	+1,9		

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : La CC Champsaur Valgo compte 11 355 habitants en 2020. Leur nombre a augmenté de 2,8% entre 2014 et 2020.

### Densités de population

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

	Densité de population (habitants au km <sup>2</sup> )	
	2013	2019
Ancelle	17,7	18,1
Aspres-lès-Corps	7,2	5,9
Buissard	65,1	73,6
Chabottes	80,4	89,1
Champoléon	1,4	1,4
Aubessagne	25,8	25,6
La Fare-en-Champsaur	46,1	42,2
Forest-Saint-Julien	42,9	48,1
Le Glaizil	8,3	7,3
La Chapelle-en-Valgaudemar	1,0	1,0
Laye	22,7	23,0
La Motte-en-Champsaur	4,2	4,0
Le Noyer	12,9	14,0
Orcières	7,4	6,9
Poligny	23,9	23,4
Saint-Bonnet-en-Champsaur	57,1	57,5
Saint-Firmin	21,3	19,8
Saint-Jacques-en-Valgodemard	9,3	9,2
Saint-Jean-Saint-Nicolas	26,4	28,9
Saint-Julien-en-Champsaur	34,4	36,4
Saint-Laurent-du-Cros	39,3	42,2
Saint-Léger-les-Mélèzes	50,1	53,6
Saint-Maurice-en-Valgodemard	4,1	3,5
Saint-Michel-de-Chaillol	19,0	21,0
Villar-Loubière	2,0	1,9
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>14,4</b>	<b>14,7</b>
CC du Trièves	15,6	16,0
Hautes-Alpes	25,1	25,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	157,8	161,8
France métropolitaine	117,1	119,7

Valeur inférieure à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeur proche de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeur supérieure à celle de la CC Champsaur Valgo

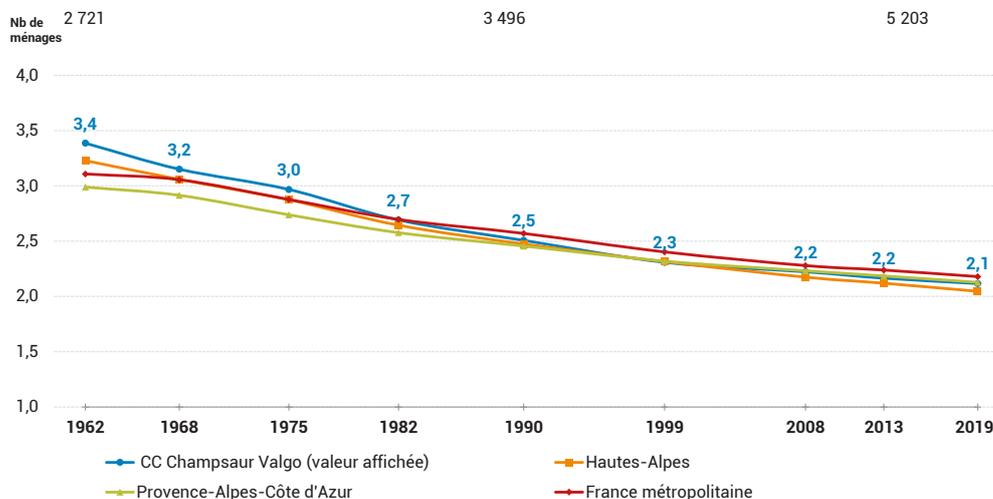
Lecture : La CC Champsaur Valgo compte 14,7 habitants par km<sup>2</sup> en 2019.

# La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?



## Évolution de la taille moyenne des ménages, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2019 - Traitements © Compas



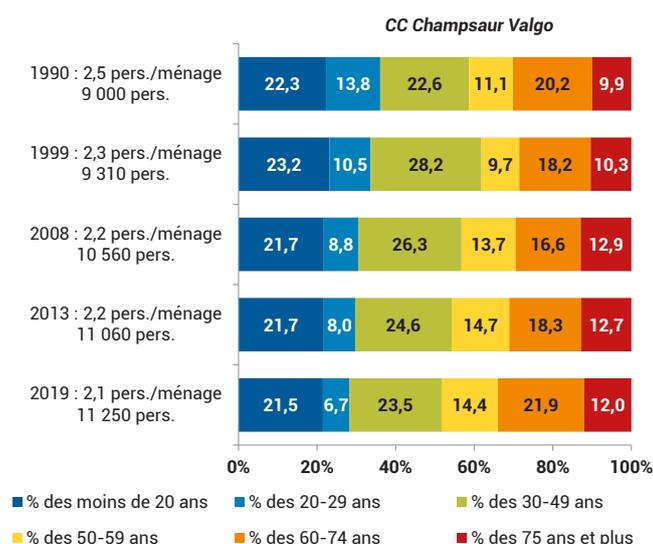
Lecture : En 2019, CC Champsaur Valgo compte en moyenne 2,1 personnes par ménage contre 3,4 en 1962.

L'observation de la baisse du nombre moyen de personnes par ménage est un constat récurrent sur les territoires. Le plus souvent, elle est en premier lieu à rapprocher des effets d'un vieillissement de la population locale principalement lié à un « glissement des âges » des populations déjà sur place.

Depuis le début des années 60, la taille moyenne des ménages ne cesse de diminuer sur CC Champsaur Valgo comme dans les territoires de comparaison. En 1962, la CC Champsaur Valgo comptait ainsi 3,4 personnes par ménage en moyenne contre 2,1 en 2019.

## Évolution de la structure par âge et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, les moins de 20 ans représentent 21,5% de la population CC Champsaur Valgo contre 22,3% en 1990.

La classe d'âge des 30-49 ans correspond à celle pour laquelle la probabilité d'avoir des enfants est la plus forte. Ainsi, au-delà de la proportion des moins de 20 ans, une taille moyenne des ménages élevée est souvent liée à une proportion importante des 30-49 ans dans la population.

Chez les 50-59 ans, souvent, tous les enfants ne vivent plus à domicile : cette classe d'âge correspond au passage à une vie à deux.

À partir de 60 ans, les enfants ont quitté le domicile, et l'isolement intervient le plus souvent chez les 75 ans et plus.

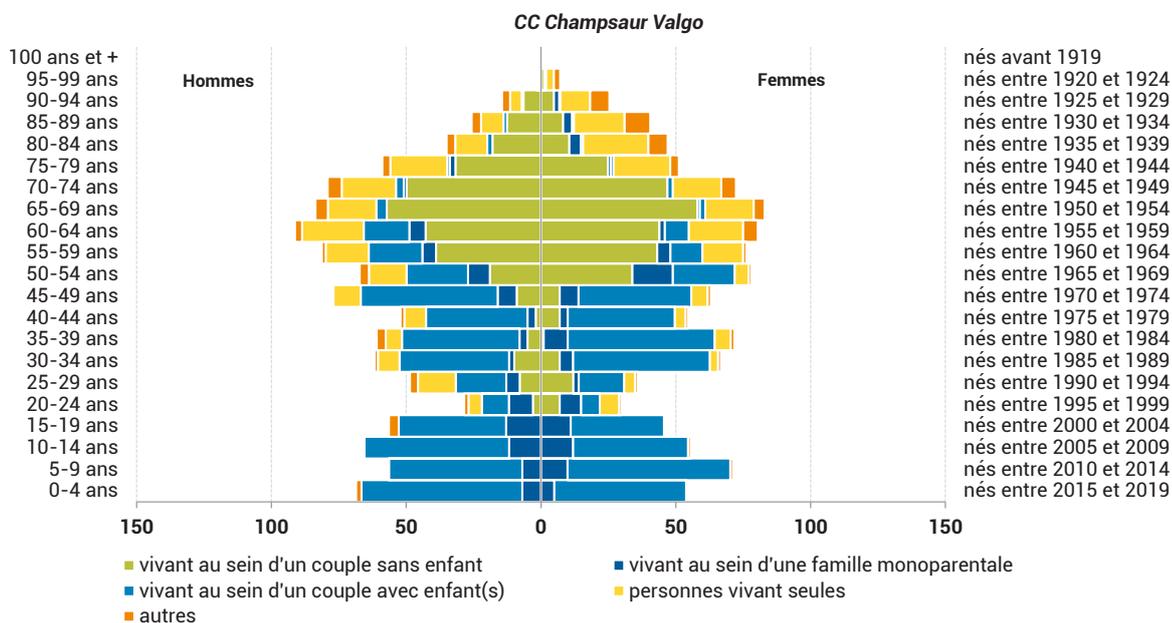
Sur la CC Champsaur Valgo, depuis le début des années 1990, la principale hausse démographique constatée concerne l'augmentation de la population âgée de 50 à 59 ans. Ils représentent 14% de la population en 2019 (soit 1 610 personnes) contre 11% en 1990 (1 000 personnes).



# La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

## Pyramide des âges de la population selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Environ 540 enfants de moins de 5 ans vivent au sein d'un couple avec enfant(s) sur la CC Champsaur Valgo.

Les moins de 15 ans représentent 16% de la population la CC Champsaur Valgo (1 830 personnes). 12% des habitants sont des adolescents ou jeunes adultes (âgés de 15 à 29 ans), soit 1 340 personnes. Le cœur de la pyramide des âges regroupe 38% de la population : 17% des habitants ont entre 30 et 44 ans (1 900 personnes) et 21% entre 45 et 59 ans (2 360 personnes).

Enfin, 34% de la population est formée des tranches d'âge les plus élevées, avec 22% d'habitants âgés de 60 à 74 ans (2 470 personnes) et 12% de seniors de 75 ans ou plus (1 350 personnes).

Entre 1999 et 2019, l'âge médian de la population a augmenté, comme en France métropolitaine : une personne sur deux, sur la CC Champsaur Valgo, est âgée de moins de 48 ans et l'autre moitié est plus âgée, contre 41 ans vingt ans plus tôt.

Finalement, dès la lecture de la pyramide des âges, des enjeux sociaux apparaissent : déséquilibre entre générations, isolement des personnes âgées, enfants de familles monoparentales (notamment des adolescents), situation des femmes (monoparentalité puis isolement).

## TABLEAU DÉTAILLÉ



### Structure par âge de la population

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

Répartition de la population selon l'âge (%)	2008					2019				
	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
Ancelle	21,3	24,1	26,8	19,5	8,3	19,7	19,2	27,8	22,5	10,9
Aspres-lès-Corps	18,5	17,8	26,7	24,4	12,6	11,1	10,1	27,3	31,3	20,2
Buissard	21,3	22,6	25,0	22,0	9,1	24,0	20,2	29,8	16,3	9,6
Chabottes	22,7	19,8	32,5	15,2	9,8	23,6	20,4	26,1	20,4	9,5
Champoléon	17,6	24,8	29,6	20,0	8,0	25,7	12,5	31,6	16,9	13,2
Aubessagne	19,1	21,3	25,9	17,8	16,0	22,0	18,1	27,6	21,1	11,2
La Fare-en-Champsaur	16,2	19,5	20,7	16,5	27,1	16,9	16,3	25,4	15,2	26,1
Forest-Saint-Julien	27,2	22,1	30,4	10,5	9,8	28,7	22,2	27,3	15,4	6,3
Le Glaizil	16,9	13,9	34,3	22,3	12,7	10,6	18,8	22,4	34,1	14,1
La Chapelle-en-Valgaudémar	16,7	10,8	35,8	21,7	15,0	14,3	13,3	15,2	41,9	15,2
Laye	21,0	18,9	36,6	16,0	7,6	19,8	21,0	23,5	26,3	9,5
La Motte-en-Champsaur	22,5	21,6	28,9	14,2	12,7	20,6	17,7	23,9	26,3	11,5
Le Noyer	16,9	16,1	33,7	21,3	12,0	19,6	13,7	25,2	30,7	10,8
Orcières	21,6	25,0	31,1	14,7	7,6	20,3	21,9	29,4	19,1	9,4
Poligny	23,5	24,2	27,8	14,7	9,8	21,1	14,5	30,3	24,6	9,5
Saint-Bonnet-en-Champsaur	26,4	19,0	27,8	14,7	12,1	24,8	16,0	27,1	21,3	10,8
Saint-Firmin	17,1	21,5	24,1	17,3	20,0	16,7	12,6	29,6	28,2	12,9
Saint-Jacques-en-Valgodemard	16,6	14,1	23,3	24,5	21,5	18,9	9,5	25,7	27,0	18,9
Saint-Jean-Saint-Nicolas	22,2	20,9	27,4	16,0	13,4	24,4	16,4	25,0	21,2	12,9
Saint-Julien-en-Champsaur	22,2	17,2	28,5	19,2	12,9	21,6	19,9	28,0	17,9	12,6
Saint-Laurent-du-Cros	25,9	25,1	24,2	12,6	12,2	22,7	24,1	29,4	13,1	10,7
Saint-Léger-les-Mélèzes	22,8	20,3	25,4	15,4	16,1	19,6	15,7	24,9	22,1	17,7
Saint-Maurice-en-Valgodemard	6,7	12,6	29,6	22,2	28,9	10,4	8,0	22,4	35,2	24,0
Saint-Michel-de-Chaillo	16,5	20,4	35,3	16,8	11,1	15,4	17,4	26,9	29,7	10,7
Villar-Loubière	9,6	15,4	28,8	26,9	19,2	7,5	12,5	45,0	22,5	12,5
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>21,7</b>	<b>20,6</b>	<b>28,2</b>	<b>16,6</b>	<b>12,9</b>	<b>21,5</b>	<b>17,6</b>	<b>27,0</b>	<b>21,9</b>	<b>12,0</b>
CC du Trièves	24,8	21,9	28,5	15,6	9,2	23,6	18,5	27,1	20,2	10,6
Hautes-Alpes	23,3	21,7	29,2	15,5	10,3	21,5	19,5	27,3	20,2	11,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	23,4	24,0	27,3	15,3	10,0	22,4	22,2	26,2	18,1	11,2
France métropolitaine	24,6	25,9	27,4	13,4	8,7	23,9	23,7	26,2	16,7	9,5

CONTEXTE GÉNÉRAL

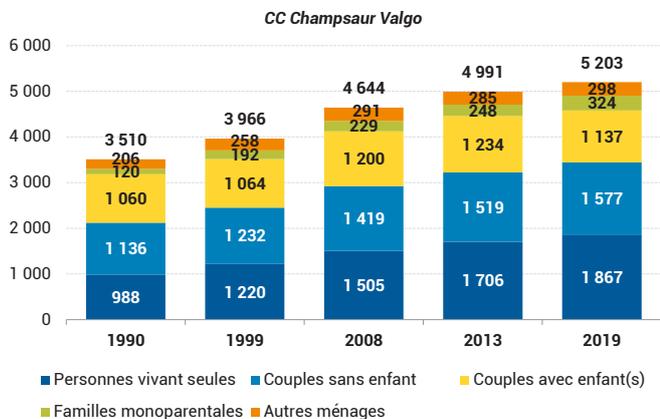
Lecture : En 2019, les personnes âgées de 75 ans et plus représentent 12,0% de la population de la CC Champsaur Valgo.



# La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

## Composition des ménages

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



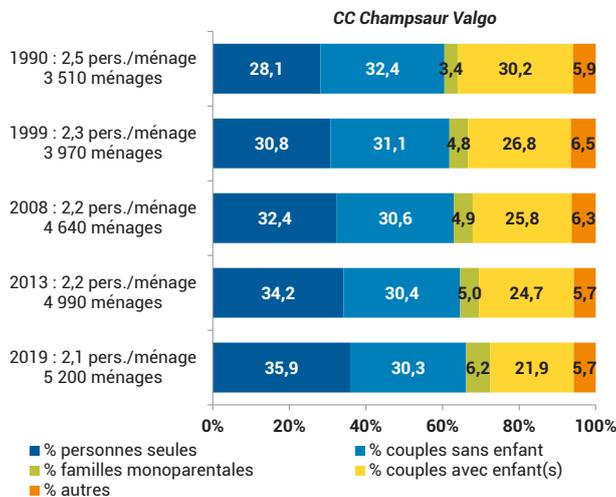
Lecture : En 2019, 1 867 ménages sont composés d'une personne seule.

La CC Champsaur Valgo compte 5 200 ménages au recensement de 2019, soit 1 690 de plus qu'en 1990. Parmi eux, 1 870 (36% des ménages) sont composés d'une personne seule contre 990 (28% des ménages) en 1990.

On compte par ailleurs 1 580 couples sans enfant en 2019, soit 440 de plus qu'en 1990. Alors qu'ils représentaient 32% des ménages de la CC Champsaur Valgo en 1990, ils ne représentent plus que 30% des ménages en 2019.

## Évolution de la structure des ménages et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, les personnes seules représentent 35,9% des ménages CC Champsaur Valgo contre 28,1% en 1990.

Les 1 460 familles avec enfant(s) représentent 28% des ménages de la CC Champsaur Valgo. Elles sont plus nombreuses qu'en 1990 (1 180, soit 34% des ménages). Cette augmentation du nombre de familles avec enfant(s) s'explique surtout par la hausse du nombre de familles monoparentales, soit 200 de plus entre 1990 et 2019.

### DÉFINITIONS

**Ménage** : l'ensemble des personnes partageant une même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention ...) sont considérées comme vivant hors ménage. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

**Taille moyenne des ménages** : nombre de personnes par ménage (ou résidence principale)

## TABLEAU DÉTAILLÉ



### Composition et taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Composition des ménages (%)					taille des ménages
	personnes seules	couples sans enfant	familles monoparentales	couples parentaux	autres	
Ancelle	33,8	32,2	5,7	19,1	9,2	2,10
Aspres-lès-Corps	27,8	46,3	0,0	0,0	25,9	1,83
Buissard	28,1	16,9	0,0	28,1	27,0	2,34
Chabottes	31,7	30,5	6,1	22,0	9,8	2,24
Champoléon	32,8	32,8	0,0	32,8	1,6	2,23
Aubessagne	29,0	28,9	8,0	24,1	10,0	2,24
La Fare-en-Champsaur	40,4	20,5	5,4	16,0	17,6	2,03
Forest-Saint-Julien	28,9	32,4	7,2	25,0	6,5	2,39
Le Glaizil	34,9	52,3	0,0	17,4	-4,7	1,98
La Chapelle-en-Valgaudémar	49,2	32,8	0,0	8,2	9,8	1,72
Laye	36,6	28,5	4,1	16,3	14,6	1,98
La Motte-en-Champsaur	30,3	40,4	0,0	20,2	9,1	2,11
Le Noyer	37,2	30,4	6,8	16,9	8,8	2,07
Orcières	41,5	29,3	6,2	20,2	2,8	2,02
Poligny	34,6	31,4	6,3	22,0	5,7	2,12
Saint-Bonnet-en-Champsaur	37,3	29,0	8,3	23,8	1,6	2,14
Saint-Firmin	36,7	34,4	2,3	20,6	6,0	1,96
Saint-Jacques-en-Valgodemard	42,3	35,2	7,0	21,1	-5,6	2,08
Saint-Jean-Saint-Nicolas	39,7	25,9	10,3	23,6	0,4	2,08
Saint-Julien-en-Champsaur	31,9	34,7	0,0	27,8	5,7	2,26
Saint-Laurent-du-Cros	32,0	23,3	10,6	27,0	7,1	2,23
Saint-Léger-les-Mélèzes	32,4	25,2	7,2	28,8	6,5	2,23
Saint-Maurice-en-Valgodemard	63,4	42,3	0,0	7,0	-12,7	1,76
Saint-Michel-de-Chaillo	39,4	36,7	2,8	22,7	-1,7	1,96
Villar-Loubière	25,0	50,0	25,0	0,0	0,0	2,00
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>35,9</b>	<b>30,3</b>	<b>6,2</b>	<b>21,9</b>	<b>5,7</b>	<b>2,12</b>
CC du Trièves	32,3	30,9	7,3	24,0	5,5	2,22
Hautes-Alpes	38,9	28,8	7,4	20,4	4,5	2,05
Provence-Alpes-Côte d'Azur	38,0	26,2	8,7	21,4	5,7	2,13
France métropolitaine	37,0	26,5	7,7	23,3	5,4	2,18

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : 35,9% des ménages de la CC Champsaur Valgo sont des personnes seules.

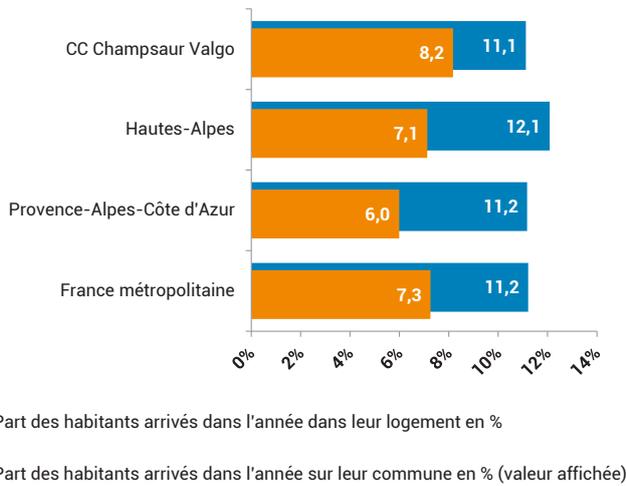




# Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

## Mobilités résidentielles dans l'année

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 11,1% des habitants CC Champsaur Valgo ont emménagé dans leur logement dans l'année ; 8,2% sont arrivés sur la commune.

11% des habitants de la CC Champsaur Valgo ont emménagé dans leur logement dans l'année (1 240 personnes), et parmi eux 73% ont changé de commune. Ainsi, les 910 habitants ayant changé de commune au cours de l'année représentent 8% de la population de la CC Champsaur Valgo.

Le profil des populations ayant connu une mobilité résidentielle dans l'année diffère de celui des habitants de la CC Champsaur Valgo. A l'image des tendances habituelles, les mobilités résidentielles concernent des populations plus jeunes que l'ensemble de la population de la CC Champsaur Valgo : la part des 55 ans et plus n'y est que de 26% pour les personnes ayant changé de commune de résidence dans l'année et de 24% pour l'ensemble de celles ayant changé de logement, contre 42% pour l'ensemble de la population.

### MÉTHODOLOGIE

Les flux migratoires présentés ci-après sont obtenus par analyse des données de migrations communales entre 2018 et 2019. Sont étudiés ici les lieux de résidence au 1er janvier 2018 et au 1er janvier 2019, sans tenir compte des mobilités ayant pu avoir lieu entre ces deux dates.

L'ensemble des informations relatives aux caractéristiques des populations (situation familiale, statut d'occupation du logement, niveau de formation, catégorie socioprofessionnelle...) concernent les situations recensées au 1er janvier 2019.

Si le recensement de la population permet de connaître les populations qui résidaient à l'étranger en 2018 et résident en 2019 sur le territoire français, l'inverse n'est pas vrai. Nous ne disposons donc pas des populations ayant quitté le territoire français pour l'étranger entre 2018 et 2019.

## Mobilités résidentielles des populations de 1 an et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2018 et 2019, l'augmentation de la population au cours de l'année est due au solde migratoire, puisque l'on observe un excédent de 300 arrivées (au regard des départs).

Avec 370 personnes parties dans l'année pour 670 personnes nouvellement arrivées, la CC Champsaur Valgo présente un solde migratoire positif.

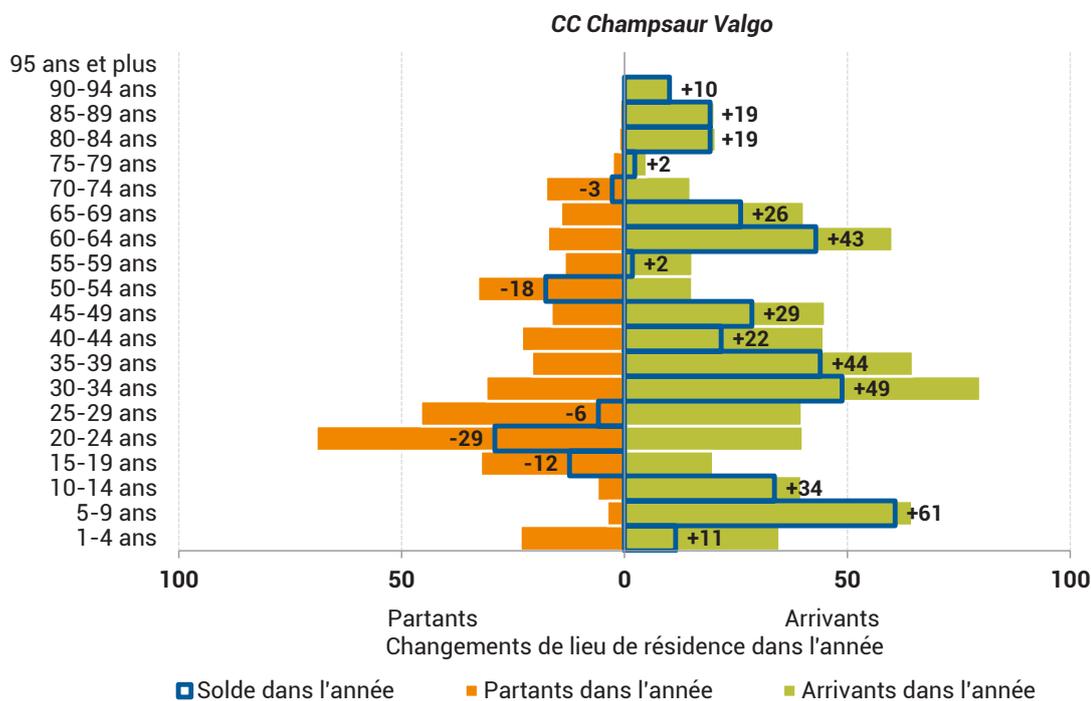
La taille moyenne des ménages quittant la CC Champsaur Valgo est inférieure à celle des nouveaux arrivants.

# Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



## Pyramide des âges des mobilités résidentielles

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



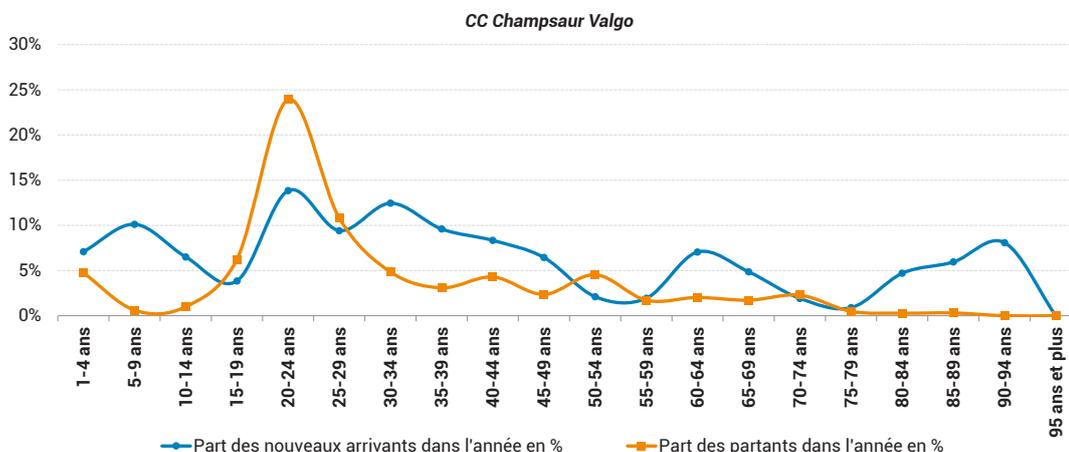
Lecture : Entre 2018 et 2019, 40 personnes âgées de 25-29 ans sont arrivées sur la CC Champsaur Valgo et 46 personnes de la même tranche d'âge ont quitté le territoire. Cela se traduit ainsi par un solde migratoire négatif pour les 25-29 ans.

670 personnes sont nouvellement arrivées à la CC Champsaur Valgo entre 2018 et 2019. Elles représentent 6% de la population. Parmi elles, 63% ont moins de 45 ans.

Par ailleurs, sur cette même période, 370 personnes ont quitté la CC Champsaur Valgo. 69% d'entre elles ont moins de 45 ans.

## Part des arrivants et des partants dans l'année par tranche d'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 9,4% des personnes âgées de 25-29 ans sont arrivées dans l'année à la CC Champsaur Valgo.

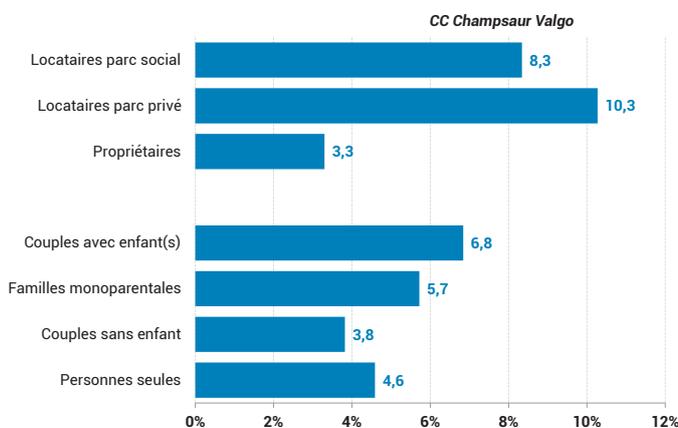
La part des nouveaux arrivants de la CC Champsaur Valgo atteint 14% pour les 20-24 ans.



# Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

## Part des nouveaux arrivants par catégorie de ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

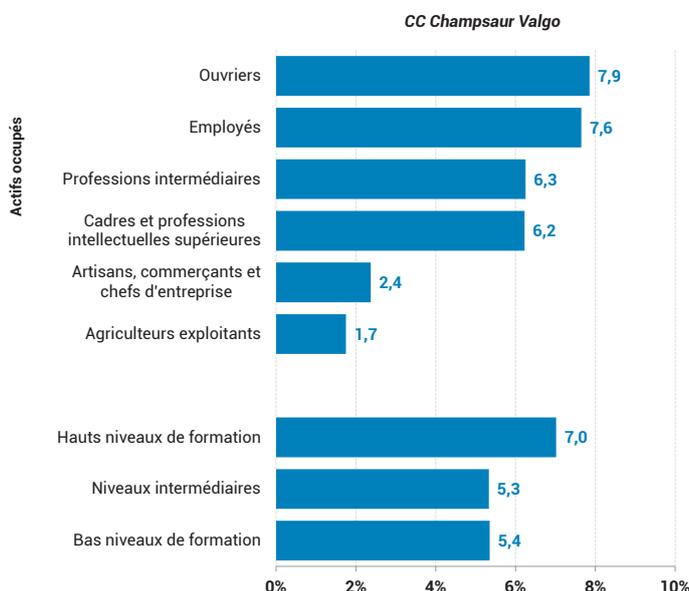


Lecture : 4,6% des personnes seules vivant sur la CC Champsaur Valgo sont arrivées dans l'année.

Le renouvellement de la population est maximal parmi les ménages locataires du parc privé : 10% d'entre eux n'habitaient pas sur la CC Champsaur Valgo l'année précédente. La mobilité résidentielle, mesurée par la part des ménages nouvellement arrivés sur la CC Champsaur Valgo (part des ménages qui ne résidaient pas sur la CC Champsaur Valgo l'année précédente), concerne 5% des personnes seules, 7% des couples parentaux, 6% des familles monoparentales et 4% des couples sans enfant.

## Part des nouveaux arrivants chez les 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 7,6% des employés vivant à CC Champsaur Valgo sont arrivés dans l'année.

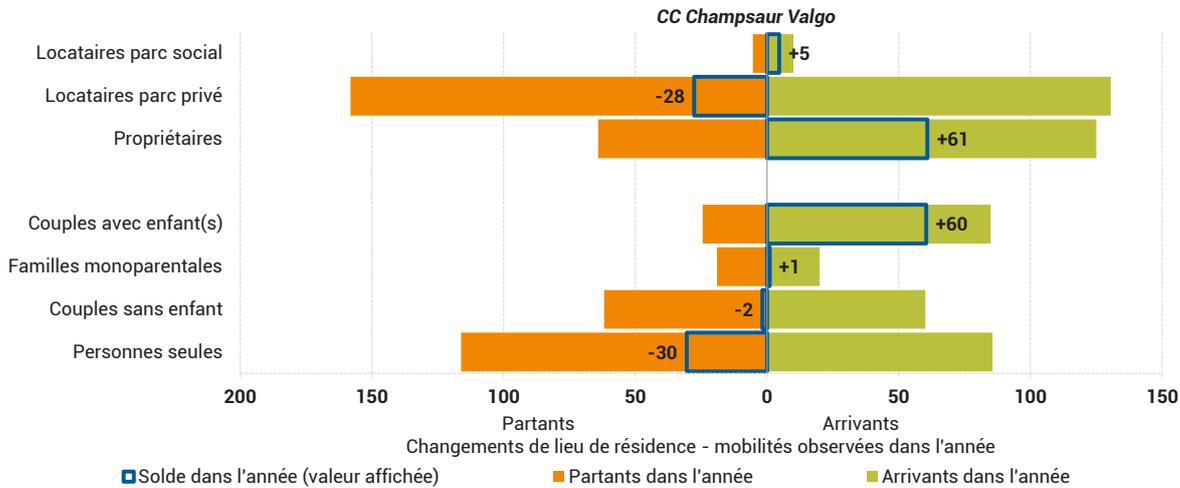
6% des cadres et professions intellectuelles supérieures actifs occupés n'habitaient pas à la CC Champsaur Valgo l'année précédente. Ce taux est de 8% pour les ouvriers. Enfin, la part des nouveaux arrivants est de 7% pour les habitants de 15 ans et plus avec de hauts niveaux de formation.

# Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



## Structure des mobilités résidentielles des ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2018 et 2019, la CC Champsaur Valgo présente un solde migratoire négatif pour les personnes seules (-30 personnes).

Globalement, dans l'année, 120 personnes seules quittent la CC Champsaur Valgo quand 90 personnes seules arrivent.

Les départs de couples sans enfant sont plus nombreux que les arrivées.

Les arrivées de couples parentaux et de familles monoparentales sont plus nombreuses que les départs.

Enfin, les arrivées de familles monoparentales sont plus nombreuses que les départs.

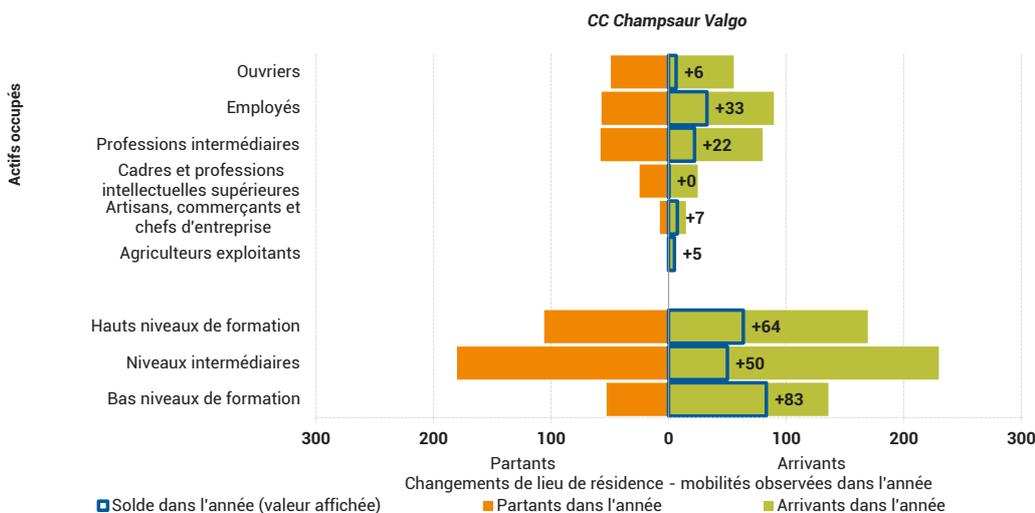
Par ailleurs, 60 propriétaires quittent CC Champsaur Valgo quand 130 arrivent.

Les arrivées de locataires du parc social sont plus nombreuses que les départs.

Les départs de locataires du parc privé sont plus nombreux que les arrivées.

## Structure des mobilités résidentielles des populations de 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2018 et 2019, la CC Champsaur Valgo présente un solde migratoire positif pour les employés (+33 personnes).

Entre 2018 et 2019, 20 actifs occupés cadres arrivent sur la CC Champsaur Valgo quand 20 en partent.

Enfin, 110 personnes avec de hauts niveaux de formation quittent la CC Champsaur Valgo quand 170 y arrivent.



# Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

## Bassins de vie de provenance et destination des populations

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

370 personnes de 1 an et plus ont quitté CC Champsaur Valgo dans l'année		5 180 ménages habitent à CC Champsaur Valgo en 2019		670 personnes de 1 an et plus nouvellement arrivées à CC Champsaur Valgo dans l'année	
Bassin de vie de destination	Pop. Partie	Commune de résidence	Pop. 2019	Bassin de vie de provenance	Pop. Arrivée
Gap	120	Ancelle	901	Gap	258
Veynes	26	Aspres-lès-Corps	80	Marseille - Aix-en-Provence	120
Avignon	17	Buissard	191	Toulon	45
Toulon	15	Chabottes	860	Etranger	40
Paris	15	Champoléon	135	Avignon	30
Chambéry	15	Aubessagne	692	Paris	25
Marseille - Aix-en-Provence	13	La Fare-en-Champsaur	408	Embrun	15
Montpellier	12	Forest-Saint-Julien	341	Veynes	15
Carnoux-en-Provence	11	Le Glaizil	169	Pontcharra	15
L'Aigle	10	La Chapelle-en-Valgaudemar	85	Nice	10
...		...		...	

Département de destination	Pop. Partie	Solde migratoire	Pop.	Département de provenance	Pop. Arrivée
Même département	157	Même département	+150	Même département	303
Départements limitrophes	55	Départements limitrophes	+0	Départements limitrophes	50
Autres départements	161	Autres départements	+160	Autres départements	321

Lecture : Parmi les 370 personnes de 1 an et plus qui ont quitté CC Champsaur Valgo dans l'année, 120 sont parties vivre dans le bassin de vie de Gap.

Les populations quittant la CC Champsaur Valgo rejoignent, le plus souvent, une commune du bassin de vie de Gap, puis des communes du bassin de vie de Veynes. 160 personnes quittent la CC Champsaur Valgo dans l'année pour rejoindre une autre commune du département et 50 personnes changent de département pour rejoindre un département limitrophe. Enfin 160 personnes rejoignent un autre département. Le solde migratoire est positif avec les autres communes du département : les départs vers d'autres communes du département sont moins nombreux que les arrivées.

Pour les besoins sociaux de la commune, les flux migratoires sont importants. Les personnes nouvellement arrivées doivent s'approprier les codes du territoire, les lieux d'accès aux droits, les services et les politiques publiques locales mises en œuvre. La commune doit donc accueillir, informer, orienter les nouveaux arrivants. Mieux connaître ces arrivants est fondamental pour un territoire car ce sont des ménages inconnus qui arrivent avec des réalités sociales qui peuvent être différentes de celles des présents. Pour autant ce sont des ménages qui ne seront pas toujours repérés. L'accueil de ces arrivants est donc l'un des enjeux sociaux.

### DÉFINITION

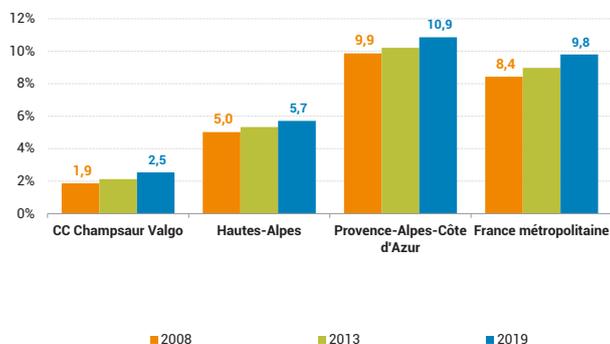
**Bassin de vie** : le découpage de la France en «bassins de vie» a été réalisé pour faciliter la compréhension de la structuration du territoire de la France métropolitaine. Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

# Qui sont les étrangers et les immigrés ?



## Évolution de la part de la population immigrée

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

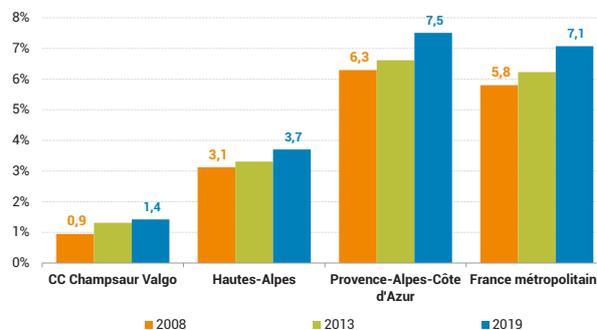


Lecture : En 2019, la part des personnes immigrées dans la population totale est de 2,5% sur CC Champsaur Valgo.

En 2019, les 290 personnes immigrées recensées sur la CC Champsaur Valgo représentent 3% de la population (contre 2% en 2008, soit 200 personnes). Ainsi, le nombre de personnes immigrées a augmenté de 45% en 10 ans (90 personnes immigrées de plus).

## Évolution de la part de la population étrangère

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, la part des personnes étrangères dans la population totale est de 1,4% sur la CC Champsaur Valgo.

1% de la population de la CC Champsaur Valgo est étrangère en 2019, soit 160 personnes (comme en 2008). Depuis 2008, le nombre de personnes étrangères a augmenté (+60 personnes, soit +59%). Pour comparaison, la part des personnes étrangères est de 4% pour les Hautes-Alpes et de 7% en France métropolitaine.

### DÉFINITIONS

**Étranger** : un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française.

**Immigré** : un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. A l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers.



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Évolution de la population immigrée

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

	2008		2013		2019		Evolution 2008 - 2019 en %
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	
Ancelle	22	2,6	16	1,8	12	1,3	-46,0
Aspres-lès-Corps	3	2,2	2	1,8	1	1,0	-66,4
Buissard	3	1,8	8	4,3	5	2,4	+64,3
Chabottes	22	2,9	23	2,9	44	5,0	+103,9
Champoléon	0	0,0	1	0,7	2	1,5	-
Aubessagne	8	1,2	12	1,7	8	1,1	+0,2
La Fare-en-Champsaur	13	3,1	8	1,7	8	1,9	-35,7
Forest-Saint-Julien	4	1,4	7	2,3	6	1,8	+50,4
Le Glaizil	5	3,0	2	1,1	3	1,8	-44,9
La Chapelle-en-Valgaudemar	0	0,0	1	0,9	1	1,0	-
Laye	1	0,4	0	0,0	7	2,9	+621,2
La Motte-en-Champsaur	2	1,0	2	0,9	3	1,4	+67,8
Le Noyer	4	1,5	8	2,8	11	3,6	+181,0
Orcières	12	1,7	23	3,2	21	3,1	+76,0
Poligny	4	1,2	3	1,0	4	1,2	+2,8
Saint-Bonnet-en-Champsaur	31	1,5	41	2,0	56	2,7	+82,0
Saint-Firmin	16	3,4	20	4,2	10	2,3	-37,5
Saint-Jacques-en-Valgodemard	8	4,9	4	2,8	5	3,4	-38,4
Saint-Jean-Saint-Nicolas	18	1,9	26	2,7	41	3,9	+130,1
Saint-Julien-en-Champsaur	6	2,0	3	0,9	6	1,7	+1,9
Saint-Laurent-du-Cros	6	1,2	10	1,9	12	2,2	+90,3
Saint-Léger-les-Mélèzes	4	1,2	6	1,8	10	2,8	+151,8
Saint-Maurice-en-Valgodemard	0	0,0	0	0,0	1	0,8	-
Saint-Michel-de-Chaillol	5	1,5	8	2,5	7	2,0	+42,2
Villar-Loubière	1	1,9	1	2,2	1	2,5	+11,4
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>197</b>	<b>1,9</b>	<b>235</b>	<b>2,1</b>	<b>286</b>	<b>2,5</b>	<b>+45,0</b>
CC du Trièves	338	3,6	329	3,3	336	3,3	-0,6
Hautes-Alpes	6 738	5,0	7 428	5,3	8 065	5,7	+19,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	481 926	9,9	505 785	10,2	551 889	10,9	+14,5
France métropolitaine	5 236 607	8,4	5 719 761	9,0	6 378 273	9,8	+21,8

Lecture : En 2019, la population immigrée représente 2,5% de la population de la CC Champsaur Valgo, soit 286 personnes.

# Qui sont les étrangers et les immigrés ?



## Population immigrée selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

CC Champsaur Valgo	Répartition de la population immigrée selon l'âge				Ensemble
	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-54 ans	55 ans ou plus	
Immigrés	21	45	115	105	286
dont femmes	11	7	74	51	143
Ensemble de la population	1 831	906	3 843	4 670	11 251
Part des personnes immigrées parmi l'ensemble de la population (en %)	1,2	5,0	3,0	2,2	2,5

Lecture : En 2019, sur la CC Champsaur Valgo, 3% des habitants âgés de 25-54 ans sont immigrés, soit 115 personnes (dont 74 femmes).

La part de personnes immigrées parmi l'ensemble de la population atteint 5% chez les 15 à 24 ans contre 1% chez les moins de 15 ans sur la CC Champsaur Valgo. Par ailleurs, on recense 140 femmes parmi les personnes immigrées en 2019 (dont 50 sont âgées de 55 ans et plus, soit 36%).

## Population étrangère selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

CC Champsaur Valgo	Répartition de la population étrangère selon l'âge				Ensemble
	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-54 ans	55 ans ou plus	
Etrangers	17	31	73	39	160
dont femmes	5	2	44	15	66
Ensemble de la population	1 831	906	3 843	4 670	11 251
Part des personnes étrangères parmi l'ensemble de la population (en %)	0,9	3,5	1,9	0,8	1,4

Lecture : En 2019, sur la CC Champsaur Valgo, 1,9% des habitants âgés de 25-54 ans sont étrangers, soit 73 personnes (dont 44 femmes).

3% des habitants âgés de 15 à 24 ans sont étrangers sur la CC Champsaur Valgo contre 1% de ceux âgés de 55 ans ou plus. En 2019, la CC Champsaur Valgo compte 70 femmes parmi les personnes étrangères (dont 10 sont âgées de 55 ans et plus, soit 23%).



# Qui sont les étrangers et les immigrés ?

## Comment mesurer l'évolution des populations migrantes qui arrivent sur le territoire ? Quels besoins sociaux y sont associés ?

**Pour mesurer les populations migrantes** qui arrivent sur le territoire, il faut d'abord définir cette catégorie de la population. L'Insee, mobilise la définition du Haut Conseil à l'Intégration selon laquelle un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont pas comptabilisées.

Quant aux migrants, il n'existe pas de définition internationalement reconnue. Ces personnes sont amenées à se déplacer hors de leurs pays pour des raisons multiples : sanitaires, politiques, poursuite d'études, recherche d'emploi... Pour les personnes contraintes de quitter leur lieu de résidence on parle plutôt de réfugié.

La différence entre un immigré et un migrant peut se situer au niveau de la date d'arrivée, on peut considérer qu'un migrant est une personne arrivée plus récemment sur le territoire lors des vagues de migration ayant eu lieu ces cinq dernières années.

Mesurer l'évolution des populations migrantes sur un territoire se révèle assez complexe du fait de l'absence de statistique nationale pour cette catégorie de population mais aussi en raison des arrivées clandestines.

Néanmoins, il serait possible éventuellement de recouper plusieurs chiffres comme les chiffres récents des préfectures concernant les demandes de carte de séjour<sup>1</sup>, les demandes d'asile et les certificats de travail. Il est également possible de s'appuyer sur les CCAS qui enregistre les domiciliations des personnes n'ayant pas de résidence comme les SDF, les voyageurs itinérants, les Roms et les migrants. Mais, s'appuyer sur ce dernier chiffre suppose que la personne ait fait des démarches pour être domiciliée dans un CCAS.

<sup>1/</sup> Risque de double compte cependant lié au renouvellement des titres de séjour.

Enfin, il serait aussi possible d'étudier le nombre de bénéficiaires de l'Aide Médicale d'Etat (AME) accordé aux personnes en situation irrégulière. Cependant, le non recours à cette aide est assez élevé. D'après l'IRDES, seulement 51% des personnes éligibles bénéficient de l'AME.

Le Conseil de l'Europe a recensé plusieurs besoins urgents pour les migrants. D'abord, les besoins prioritaires et nécessaires à leur survie comme l'hébergement, la fourniture de repas, la possibilité de prendre des douches et de trouver des vêtements et les besoins sanitaires comme l'accès aux soins et aux médicaments.

D'autres besoins souvent assurés par des associations qui accompagnent les migrants sont également recensés comme le besoin d'orientation et d'information sur le traitement de leurs demandes administratives (aide juridique) mais aussi l'accès au numérique (recharge de téléphone, accès à internet), et à plus long terme l'accès à un emploi (démarche pour les autorisations de travail, la valorisation des compétences, l'accès à la formation), l'accès à l'éducation pour leurs enfants...

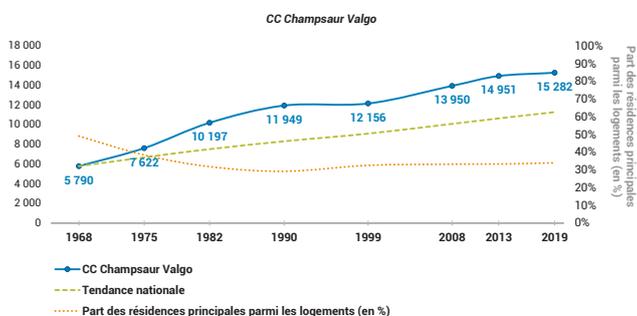
**Les sources sont présentées en Bibliographie.**

# Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



## Évolution des logements, des années soixante à nos jours

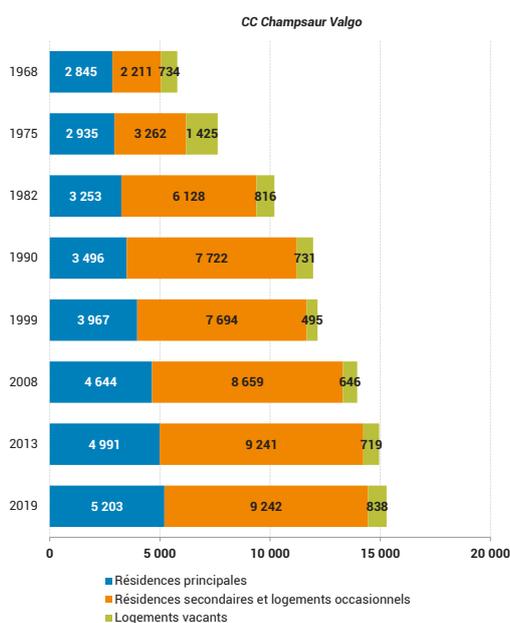
Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 15 282 logements sont recensés sur la CC Champsaur Valgo contre 5 790 en 1968.

## Évolution du nombre de logements

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 5 203 logements sont des résidences principales.

## Évolution du parc de logements

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas

CC Champsaur Valgo		1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Résidences principales	Nbre	2 845	2 935	3 253	3 496	3 967	4 644	4 991	5 203
	Part (%)	49,1	38,5	31,9	29,3	32,6	33,3	33,4	34,0
Résidences secondaires et logements occasionnels	Nbre	2 211	3 262	6 128	7 722	7 694	8 659	9 241	9 242
	Part (%)	38,2	42,8	60,1	64,6	63,3	62,1	61,8	60,5
Logements vacants	Nbre	734	1 425	816	731	495	646	719	838
	Part (%)	12,7	18,7	8,0	6,1	4,1	4,6	4,8	5,5
Ensemble des logements	Nbre	5 790	7 622	10 197	11 949	12 156	13 950	14 951	15 282
	Part (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : En 2019, parmi les 15 282 logements de la CC Champsaur Valgo, 34% sont des résidences principales, 60,5% des résidences secondaires ou occasionnelles et 5,5% des logements vacants.

Depuis la fin des années 60, le nombre de logements a été multiplié par 2,6 sur la CC Champsaur Valgo, soit 9 490 logements de plus. A titre de comparaison, l'évolution a été moins rapide en France métropolitaine.

La part des résidences principales est en baisse sur le territoire : les 5 200 résidences principales que compte la CC Champsaur Valgo en 2019 représentent 34% des logements contre 49% à la fin des années 60.

Entre 1968 et 1999, le nombre de résidences principales a été multiplié par 1,4, soit 1 120 résidences principales supplémentaires. Depuis 2008, le nombre de logements a augmenté. La CC Champsaur Valgo compte ainsi 15 280 logements en 2019. La progression de leur nombre s'est principalement opérée par une hausse du nombre de résidences secondaires (+580).

Depuis 1990, le nombre de résidences principales a été augmenté par 1,5 sur la CC Champsaur Valgo soit 1 710 résidences principales de plus. De la même façon, le nombre de résidences secondaires a eu tendance à augmenter, soit une hausse de 20% entre 1990 et 2019 (1 520 résidences secondaires de plus). Enfin, le nombre de logements vacants a augmenté de 15% depuis 1990, la CC Champsaur Valgo en compte ainsi 840 en 2019.

Pour les acteurs du social, remettre « sur le marché » les logements vacants est un objectif important. Pour cela, il faut accompagner les propriétaires notamment par l'aide à l'amélioration de l'habitat ou encore aider les familles pour accélérer les successions. Pour la vacance liée à la spéculation, les solutions ne sont pas nombreuses, en dehors éventuellement de taxes incitatives.





## CARTOGRAPHIE

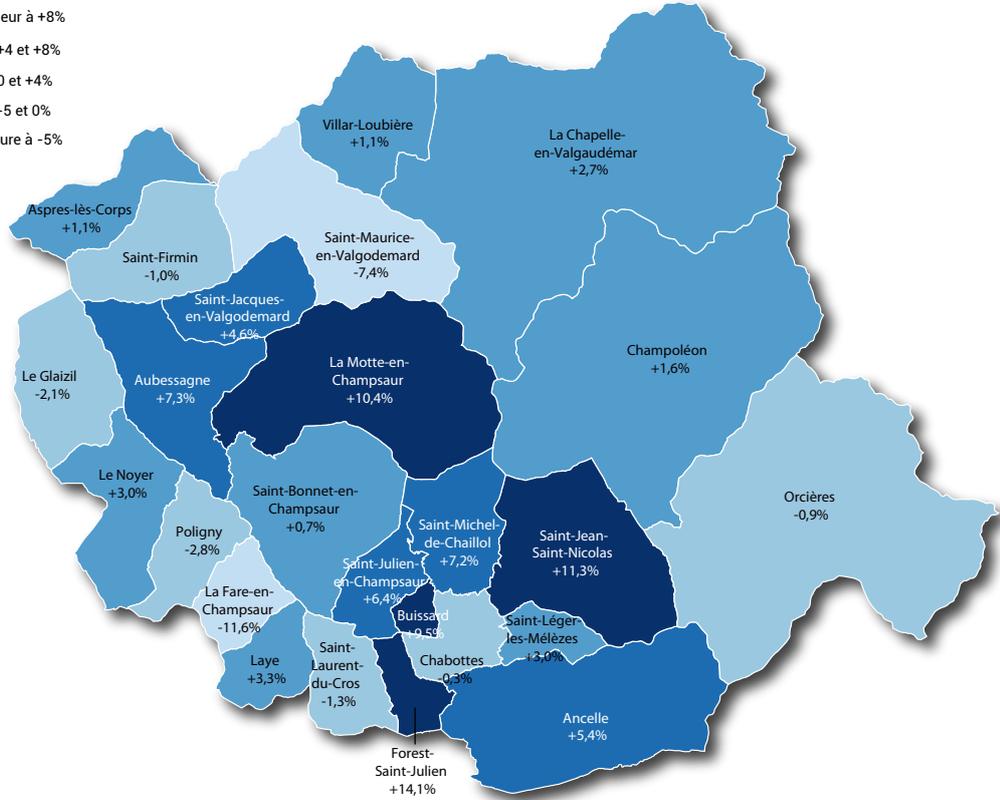
### Évolution des logements entre 2013 et 2019

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

#### Évolution du nombre de logement entre 2013 et 2019

Moyenne de la CC Champsaur Valgo : +2,2%

- Supérieur à +8%
- Entre +4 et +8%
- Entre 0 et +4%
- Entre -5 et 0%
- Inférieure à -5%



### Évolutions détaillées des logements, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas

	Ensemble des logements									Taux d'évolution en %	
	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019	1968-2019	2013-2019	
Ancelle	360	709	1 173	1 353	1 352	1 574	1 707	1 799	+399,7	+5,4	
Aspres-lès-Corps	112	92	102	117	114	129	134	135	+20,5	+1,1	
Buissard	42	48	58	69	84	109	121	133	+215,7	+9,5	
Chabottes	224	287	402	476	539	617	676	674	+200,8	-0,3	
Champoléon	104	111	125	136	137	156	160	163	+56,4	+1,6	
Aubessagne	364	374	415	453	494	555	540	579	+59,1	+7,3	
La Fare-en-Champsaur	176	189	215	226	247	257	269	237	+34,9	-11,6	
Forest-Saint-Julien	106	113	133	140	157	174	192	219	+106,7	+14,1	
Le Glaizil	119	119	150	163	158	169	182	178	+49,5	-2,1	
La Chapelle-en-Valgaudemar	147	147	196	189	171	181	213	219	+48,8	+2,7	
Laye	78	84	127	265	284	328	371	383	+391,0	+3,3	
La Motte-en-Champsaur	84	94	114	135	147	157	196	216	+157,5	+10,4	
Le Noyer	152	164	189	203	216	262	275	283	+86,3	+3,0	
Orcières	1 282	2 138	2 766	3 079	3 121	3 712	3 895	3 859	+201,0	-0,9	
Poligny	174	168	155	207	223	280	309	300	+72,7	-2,8	
Saint-Bonnet-en-Champsaur	740	800	1 045	1 204	1 204	1 408	1 531	1 543	+108,5	+0,7	
Saint-Firmin	306	344	427	527	508	564	556	551	+80,1	-1,0	
Saint-Jacques-en-Valgaudemar	109	119	142	154	154	149	152	160	+46,3	+4,6	
Saint-Jean-Saint-Nicolas	412	532	626	709	648	690	845	940	+128,3	+11,3	
Saint-Julien-en-Champsaur	128	142	178	208	220	249	267	284	+121,9	+6,4	
Saint-Laurent-du-Cros	207	228	246	264	266	342	354	350	+69,0	-1,3	
Saint-Léger-les-Mélèzes	63	231	463	713	725	806	872	898	+1 325,4	+3,0	
Saint-Maurice-en-Valgaudemar	144	131	158	193	193	192	214	198	+37,7	-7,4	
Saint-Michel-de-Chaillol	103	197	521	698	721	821	847	908	+781,8	+7,2	
Villar-Loubière	54	61	71	68	73	69	73	74	+36,7	+1,1	
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>5 790</b>	<b>7 622</b>	<b>10 197</b>	<b>11 949</b>	<b>12 156</b>	<b>13 950</b>	<b>14 951</b>	<b>15 282</b>	<b>+163,9</b>	<b>+2,2</b>	
CC du Trièves	3 603	4 179	5 077	5 838	6 116	6 906	7 329	7 640	+112,0	+4,2	
Hautes-Alpes	43 623	56 791	76 066	93 779	102 650	122 270	131 268	137 644	+215,5	+4,9	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 344 799	1 658 561	1 949 774	2 269 225	2 520 773	2 803 455	2 947 377	3 128 326	+132,6	+6,1	
France métropolitaine	18 261 345	21 078 323	23 717 109	26 239 240	28 692 235	31 818 884	33 574 742	35 580 943	+94,8	+6,0	

Lecture : En 2019, 15 282 logements sont recensés sur la CC Champsaur Valgo contre 14 951 en 2013, soit une évolution de +2,2%.

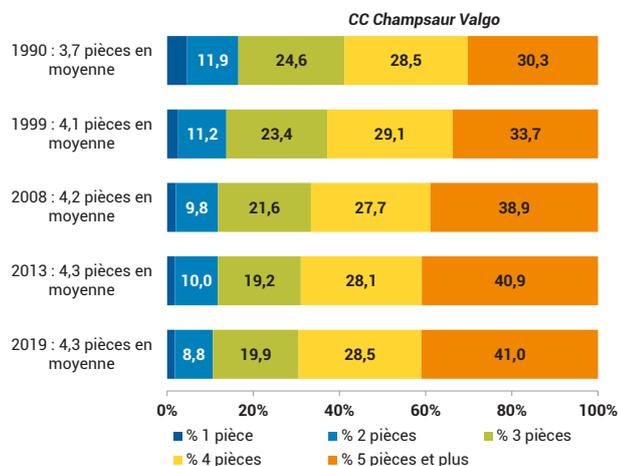
Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

# Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



## Évolution du nombre de pièces des résidences principales

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

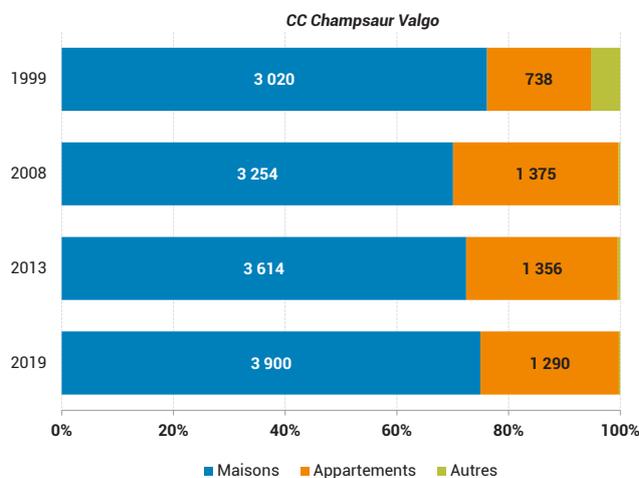


Lecture : En 2019, 41,0% des résidences principales disposent de 5 pièces ou plus à CC Champsaur Valgo.

Les logements de la CC Champsaur Valgo comptent 4,3 pièces en moyenne en 2019. 14% des logements occupés de la CC Champsaur Valgo recensés en 1999 étaient des petits logements (1 ou 2 pièces). Ils représentent 11% des résidences principales en 2019.

## Évolution des résidences principales selon leur type

Source : Insee, RP 1999-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 3 900 résidences principales sont des maisons à la CC Champsaur Valgo, soit 75%.

25% des résidences principales de la CC Champsaur Valgo sont des appartements (soit 1 290) et 75% sont des maisons (soit 3 900). Depuis 1999, on observe une progression plus marquée du nombre de maisons (+880) que d'appartements (+550). D'autres types de logements sont également recensés parmi les résidences principales (10 soit 0,2%) : logements-foyers, chambres d'hôtels, logements de fortune...

En 2019, la majorité des résidences principales de la CC Champsaur Valgo ont une surface de moins de 100 m<sup>2</sup> (61%, soit 3 150 logements). Le nombre de résidences principales de moins de 100 m<sup>2</sup> a augmenté de 1% depuis 2008 (+20 logements). Parallèlement, le nombre de résidences principales ayant une surface de 100 m<sup>2</sup> ou plus a augmenté de 36% (+540 logements, soit 2 050 résidences principales en 2019).



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Parc de logements

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Résidences principales		Résidences secondaires et occasionnelles		Logements vacants	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ancelle	436	24,3	1 316	73,2	46	2,6
Aspres-lès-Corps	54	40,0	65	48,1	16	11,9
Buissard	92	69,4	35	26,7	5	3,9
Chabottes	396	58,8	244	36,3	33	4,9
Champoléon	61	37,5	93	56,9	9	5,6
Aubessagne	314	54,3	205	35,4	60	10,4
La Fare-en-Champsaur	173	72,8	42	17,9	22	9,4
Forest-Saint-Julien	140	63,8	60	27,5	19	8,7
Le Glaizil	81	45,5	91	51,1	6	3,4
La Chapelle-en-Valgaudemar	61	27,9	147	67,1	11	5,1
Laye	123	32,1	245	64,0	15	3,9
La Motte-en-Champsaur	100	46,4	82	37,9	34	15,7
Le Noyer	146	51,4	108	38,0	30	10,6
Orcières	325	8,4	3 484	90,3	49	1,3
Poligny	152	50,7	99	33,0	49	16,3
Saint-Bonnet-en-Champsaur	958	62,1	392	25,4	193	12,5
Saint-Firmin	218	39,6	312	56,6	21	3,8
Saint-Jacques-en-Valgodemard	69	43,3	74	46,1	17	10,6
Saint-Jean-Saint-Nicolas	489	52,0	368	39,1	83	8,9
Saint-Julien-en-Champsaur	162	57,0	103	36,2	19	6,8
Saint-Laurent-du-Cros	240	68,7	83	23,8	26	7,5
Saint-Léger-les-Mélèzes	139	15,5	731	81,4	28	3,1
Saint-Maurice-en-Valgodemard	72	36,1	115	57,8	12	6,1
Saint-Michel-de-Chaillol	180	19,8	705	77,6	23	2,6
Villar-Loubière	21	28,4	44	59,2	9	12,4
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>5 203</b>	<b>34,0</b>	<b>9 242</b>	<b>60,5</b>	<b>838</b>	<b>5,5</b>
CC du Trièves	4 499	58,9	2 600	34,0	541	7,1
Hautes-Alpes	67 005	48,7	62 683	45,5	7 956	5,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 331 480	74,5	557 072	17,8	239 774	7,7
France métropolitaine	29 201 704	82,1	3 493 609	9,8	2 885 630	8,1

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : En 2019, 34,0% des logements de la CC Champsaur Valgo sont des résidences principales.

### Répartition des résidences principales selon leur type et leur surface

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Répartition des résidences principales selon le type (part %)					
	Appartements			Maisons		
	Moins de 60 m <sup>2</sup>	De 60 à moins de 100 m <sup>2</sup>	100 m <sup>2</sup> ou plus	Moins de 60 m <sup>2</sup>	De 60 à moins de 100 m <sup>2</sup>	100 m <sup>2</sup> ou plus
Ancelle	54,2	38,1	7,7	5,5	37,6	56,8
Aspres-lès-Corps	40,0	40,0	20,0	16,3	32,7	51,0
Buissard	50,0	38,9	11,1	8,5	43,7	47,9
Chabottes	44,1	42,3	13,5	5,4	34,6	60,1
Champoléon	nd	66,7	33,3	16,4	50,9	32,7
Aubessagne	37,5	50,0	12,5	9,3	44,1	46,6
La Fare-en-Champsaur	53,8	29,6	16,5	4,8	58,3	36,8
Forest-Saint-Julien	12,5	75,0	12,5	7,0	42,7	50,3
Le Glaizil	33,3	50,0	16,7	6,3	67,5	26,3
La Chapelle-en-Valgaudemar	43,8	56,3	nd	31,1	51,1	17,8
Laye	67,5	30,0	2,5	6,0	42,2	51,8
La Motte-en-Champsaur	33,3	33,3	33,3	5,4	40,2	54,3
Le Noyer	43,8	50,0	6,3	7,6	45,0	47,3
Orcières	51,0	44,7	4,3	9,3	43,1	47,6
Poligny	7,7	69,2	23,1	17,1	39,7	43,2
Saint-Bonnet-en-Champsaur	41,3	52,9	5,8	6,0	36,7	57,3
Saint-Firmin	30,4	60,9	8,7	10,6	42,4	47,1
Saint-Jacques-en-Valgodemard	57,1	42,9	nd	14,1	54,7	31,3
Saint-Jean-Saint-Nicolas	49,2	41,4	9,3	9,7	45,0	45,2
Saint-Julien-en-Champsaur	52,6	38,1	9,3	2,2	44,3	53,5
Saint-Laurent-du-Cros	35,6	47,9	16,5	5,9	40,8	53,3
Saint-Léger-les-Mélèzes	58,7	32,6	8,7	4,3	37,0	58,7
Saint-Maurice-en-Valgodemard	60,0	40,0	nd	16,7	56,1	27,3
Saint-Michel-de-Chaillol	51,9	40,4	7,7	5,6	40,3	54,1
Villar-Loubière	100,0	nd	nd	21,1	68,4	10,5
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>46,1</b>	<b>45,2</b>	<b>8,7</b>	<b>8,0</b>	<b>42,3</b>	<b>49,7</b>
CC du Trièves	47,5	46,0	6,5	7,0	38,3	54,7
Hautes-Alpes	42,1	50,8	7,1	7,8	42,3	49,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	49,1	46,4	4,5	8,4	45,4	46,2
France métropolitaine	49,7	44,6	5,7	6,0	44,4	49,5

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : En 2019, 46,1% des appartements de la CC Champsaur Valgo ont une superficie de moins de 60 m<sup>2</sup>.

## TABLEAU DÉTAILLÉ



# Évolutions des résidences principales de petite taille de 1990 à nos jours

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

	Petites résidences principales (1 ou 2 pièces)									
	1990		1999		2008		2013		2019	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ancelle	53	22,4	51	18,6	62	16,5	52	12,9	52	11,9
Aspres-lès-Corps	7	13,7	4	7,7	1	1,7	3	5,6	3	5,6
Buissard	3	8,1	4	8,9	5	6,8	9	11,5	6	6,7
Chabottes	27	13,6	33	13,0	39	12,0	38	10,6	37	9,3
Champoléon	3	7,7	5	10,4	7	11,9	9	14,8	3	4,9
Aubessagne	27	11,0	30	11,2	25	8,5	26	8,1	24	7,7
La Fare-en-Champsaur	9	7,3	14	9,9	13	8,2	14	8,2	19	10,8
Forest-Saint-Julien	9	13,6	5	5,6	5	4,4	7	5,7	8	5,8
Le Glaizil	14	19,2	10	13,0	8	11,1	5	6,0	7	8,1
La Chapelle-en-Valgaudemar	3	5,7	14	21,2	7	11,9	11	18,3	8	13,1
Laye	10	13,5	8	9,8	17	16,0	25	21,6	24	19,5
La Motte-en-Champsaur	11	18,0	7	9,2	4	4,4	10	10,5	7	7,1
Le Noyer	17	16,2	11	10,4	11	8,6	12	8,6	9	6,1
Orcières	122	34,2	97	25,9	93	27,9	84	23,1	62	19,1
Poligny	12	13,0	9	8,8	7	5,7	11	7,2	5	3,1
Saint-Bonnet-en-Champsaur	76	12,3	83	11,7	82	9,5	88	9,7	92	9,6
Saint-Firmin	24	13,5	24	12,8	22	10,5	27	11,6	20	9,2
Saint-Jacques-en-Valgodemard	9	13,4	9	13,0	5	6,6	3	4,5	4	5,6
Saint-Jean-Saint-Nicolas	59	19,5	50	15,7	53	13,3	51	12,0	71	14,6
Saint-Julien-en-Champsaur	17	16,5	13	11,0	11	8,2	11	7,5	8	5,1
Saint-Laurent-du-Cros	13	9,2	17	9,6	19	8,7	24	11,0	22	9,3
Saint-Léger-les-Mélèzes	13	18,1	18	18,2	19	15,8	20	15,3	20	14,4
Saint-Maurice-en-Valgodemard	12	18,2	4	5,2	4	5,6	8	10,0	10	14,1
Saint-Michel-de-Chaillol	27	21,6	23	17,6	26	16,4	35	21,6	28	15,8
Villar-Loubière	4	16,0	2	7,7	4	14,8	4	16,7	2	10,0
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>581</b>	<b>16,6</b>	<b>545</b>	<b>13,7</b>	<b>548</b>	<b>11,8</b>	<b>589</b>	<b>11,8</b>	<b>552</b>	<b>10,6</b>
CC du Trièves	248	9,2	261	8,5	363	9,4	379	9,0	375	8,3
Hautes-Alpes	8 036	18,0	8 725	17,0	9 593	16,0	9 990	15,7	10 176	15,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	388 992	23,0	425 487	22,4	474 124	22,2	503 729	22,8	545 314	23,4
France métropolitaine	4 097 290	19,0	4 554 817	19,1	4 854 431	18,2	5 094 282	18,3	5 475 222	18,7

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : En 2019, 10,6% des résidences principales de la CC Champsaur Valgo sont des petits logements (1 ou 2 pièces).

## Répartition des résidences principales selon leur surface

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Moins de 30 m <sup>2</sup>		De 30 à moins de 40 m <sup>2</sup>		De 40 à moins de 60 m <sup>2</sup>		De 60 à moins de 80 m <sup>2</sup>		De 80 à moins de 100 m <sup>2</sup>		De 100 à moins de 120 m <sup>2</sup>		120 m <sup>2</sup> ou plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
	Ancelle	11	2,6	27	6,3	56	12,8	78	18,0	86	19,7	90	20,6	88
Aspres-lès-Corps	nd	nd	nd	nd	10	18,5	<10	-	<10	-	14	25,9	12	22,2
Buissard	<10	-	nd	nd	14	15,7	13	14,6	26	28,1	14	15,7	23	24,7
Chabottes	<10	-	14	3,4	47	12,0	62	15,6	83	21,0	85	21,5	102	25,9
Champoléon	nd	nd	<10	-	<10	-	19	31,1	13	21,3	<10	-	11	18,0
Aubessagne	<10	-	<10	-	31	10,0	54	17,0	87	27,6	60	19,0	76	24,1
La Fare-en-Champsaur	<10	-	<10	-	23	13,4	37	21,3	52	30,2	33	19,1	22	12,9
Forest-Saint-Julien	nd	nd	<10	-	10	7,2	31	22,4	36	25,9	26	18,7	35	25,1
Le Glaizil	nd	nd	nd	nd	<10	-	24	30,2	29	36,0	14	17,4	<10	-
La Chapelle-en-Valgaudemar	<10	-	<10	-	15	24,6	19	31,1	13	21,3	<10	-	<10	-
Laye	10	8,1	<10	-	19	15,4	16	13,0	31	25,2	28	22,8	16	13,0
La Motte-en-Champsaur	<10	-	<10	-	<10	-	18	18,2	21	21,2	25	25,3	27	27,3
Le Noyer	<10	-	<10	-	13	8,8	25	16,9	41	28,4	30	20,3	32	22,3
Orcières	<10	-	28	8,6	52	16,0	72	22,2	70	21,6	59	18,2	34	10,5
Poligny	nd	nd	<10	-	17	11,3	33	21,4	32	20,8	30	19,5	34	22,0
Saint-Bonnet-en-Champsaur	19	2,0	38	3,9	100	10,5	201	20,9	195	20,3	174	18,1	232	24,2
Saint-Firmin	<10	-	<10	-	22	10,1	61	28,0	39	17,9	39	17,9	47	21,6
Saint-Jacques-en-Valgodemard	nd	nd	<10	-	11	15,5	20	29,6	17	23,9	12	16,9	<10	-
Saint-Jean-Saint-Nicolas	13	2,7	32	6,5	73	15,0	111	22,6	102	20,9	71	14,5	87	17,8
Saint-Julien-en-Champsaur	nd	nd	<10	-	11	7,0	20	12,6	50	30,9	38	23,2	39	24,4
Saint-Laurent-du-Cros	nd	nd	<10	-	22	9,3	40	16,5	62	25,8	60	24,8	51	21,0
Saint-Léger-les-Mélèzes	<10	-	<10	-	14	10,1	21	15,1	28	20,1	28	20,1	31	22,3
Saint-Maurice-en-Valgodemard	nd	nd	<10	-	10	14,1	19	26,8	20	28,2	11	15,5	<10	-
Saint-Michel-de-Chaillol	<10	-	<10	-	18	10,1	42	23,2	30	16,9	34	18,7	39	21,5
Villar-Loubière	nd	nd	<10	-	<10	-	<10	-	<10	-	<10	-	nd	nd
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>97</b>	<b>1,9</b>	<b>208</b>	<b>4,0</b>	<b>614</b>	<b>11,8</b>	<b>1 052</b>	<b>20,2</b>	<b>1 179</b>	<b>22,7</b>	<b>990</b>	<b>19,0</b>	<b>1 063</b>	<b>20,4</b>
CC du Trièves	52	1,1	133	3,0	420	9,3	753	16,7	1 013	22,5	923	20,5	1 204	26,8
Hautes-Alpes	1 805	2,7	3 802	5,7	10 180	15,2	15 795	23,6	15 010	22,4	10 109	15,1	10 305	15,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	122 963	5,3	181 398	7,8	446 216	19,1	599 635	25,7	465 551	20,0	257 073	11,0	258 643	11,1
France métropolitaine	1 427 304	4,9	1 697 160	5,8	4 325 276	14,8	6 315 830	21,6	6 600 661	22,6	4 300 792	14,7	4 534 681	15,5

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : En 2019, 1,9% des résidences principales de la CC Champsaur Valgo ont une superficie de moins de 30 m<sup>2</sup>.





# Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

## Comment mesurer la précarité énergétique ? Quel impact sur le budget des ménages ?

La **précarité énergétique** a été définie par la loi « Grenelle II » datant de 2010 qui porte sur l'engagement national pour l'environnement. Une personne est considérée comme étant en situation de précarité énergétique si elle éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. La précarité énergétique est donc uniquement analysée à partir des conditions de logement et ne questionne pas la consommation de carburant nécessaire à la mobilité et pouvant aussi peser dans le budget de certains ménages précaires.

L'observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) utilise **quatre indicateurs** pour mesurer la précarité énergétique :

- L'effort financier pour payer les factures d'énergie et le poids de ces dépenses dans les revenus, mesuré à partir du TEE (Taux d'effort énergétique). Un ménage est en précarité énergétique si les dépenses énergétiques sont supérieures à 8 % de son budget et que son revenu par unité de consommation est inférieur au troisième décile de revenu. D'après le Commissariat Général au Développement Durable, en 2018, plus d'un dixième des français dépensent plus de 8 % de leurs revenus pour payer leur facture énergétique pour leur logement. La plupart de ces ménages se situent parmi les plus modestes.

- L'indicateur BRDE (bas revenus dépenses élevées) identifie quant à lui, les ménages dont les dépenses en énergie sont supérieures à la médiane des dépenses d'énergie et dont le reste à vivre est inférieur à 60 % de la médiane.

- Le ressenti de l'inconfort au sein de son logement est mesuré à partir de l'indicateur FROID qui est un indicateur subjectif basé sur le ressenti des ménages en matière de confort thermique. Il se base sur l'enquête nationale du logement (ENL réalisée par l'Insee) qui propose 7 motifs de sensation de froid : l'installation de chauffage insuffisante, la panne de l'installation de chauffage, une mauvaise isolation, la limitation du chauffage en raison du coût, la coupure d'énergie liée à un impayé, le mauvais réglage ou mise en route tardive de l'installation et une catégorie « autres raisons ». D'après le médiateur de l'énergie, en 2018, 15 % des Français déclarent avoir souffert du froid au cours de l'hiver 2017 pendant au moins 24 heures. Pour 4 ménages sur 10 c'est à cause d'une mauvaise isolation.

Enfin, un indicateur synthétique (PRECA 3D) comptabilise les ménages en situation de précarité énergétique répondant aux deux critères suivants :

- Déclarer une sensation de froid liée à au moins l'un des cinq premiers motifs cités précédemment

- Avoir un revenu par unité de consommation inférieur ou égal au troisième décile

D'après l'ONPE en 2019, 36 % des ménages résidant dans le parc social sont en situation de précarité énergétique contre 26 % des ménages résidant dans le parc locatif privé.

Globalement, les ménages en précarité énergétique appartiennent exclusivement aux trois premiers déciles de revenus par unité de consommation. Pour ceux du parc privé, ils ont un revenu brut moyen 2 à 2,65 fois plus faible que l'ensemble des locataires du parc privé. Du côté du parc social, les locataires en précarité énergétique sont deux fois plus nombreux à être sous le seuil de pauvreté que les autres ménages habitant le parc social. Pour le parc social comme pour le parc privé, les ménages dont la personne de référence est au chômage ou avec une occupation principale « autre » (invalidité, handicap, femme ou homme au foyer...) sont davantage représentés parmi les ménages en précarité énergétique. Enfin, plus des trois quarts des ménages en précarité énergétique dans le parc social correspondent à une personne seule, avec ou sans enfants. Les familles monoparentales sont par ailleurs déjà surreprésentées dans le parc social. Quant au parc privé, les personnes seules sans enfant sont surreprésentées chez les ménages en précarité énergétique.

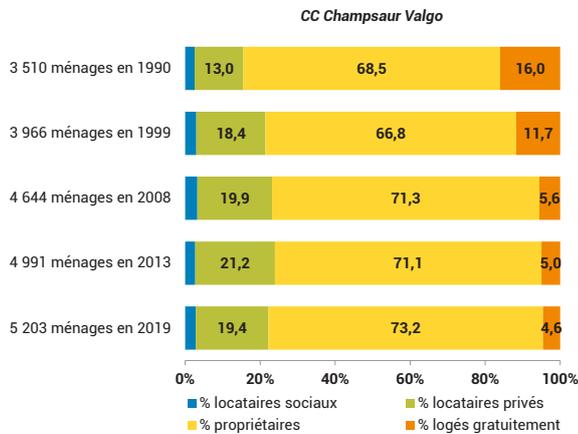
**Les sources sont présentées en Bibliographie.**

# Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



## Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 3 807 ménages sont propriétaires de leur logement sur la CC Champsaur Valgo, soit 73,2% des résidences principales.

En 1990, 68% des résidences principales étaient occupées par des propriétaires, contre 13% par des ménages locataires du parc privé et 3% par des ménages locataires du parc social.

En 2019, 73% des ménages sont propriétaires de leur logement, 19% sont locataires du parc privé et 3% du parc social.

## Logements locatifs des bailleurs sociaux

Source : Répertoire du Parc Locatif des bailleurs sociaux (RPLS), 2022- Traitements © Compas

Nombre de logements locatifs des bailleurs sociaux	
CC Champsaur Valgo	161
Hautes-Alpes	8 025
Provence-Alpes-Côte d'Azur	343 695
France métropolitaine	5 195 098

Lecture : La CC Champsaur Valgo compte 161 logements sociaux en 2022.

D'après les données issues du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS), la CC Champsaur Valgo possède 161 logements sociaux. Ces données ne tiennent compte que des logements des bailleurs et non de l'intégralité des logements à loyer modéré (au sens de la loi SRU).

A noter que le mode de calcul tel qu'utilisé par la loi SRU prend en compte plus de logements que le seul parc des bailleurs sociaux. En effet, au sens de la loi SRU, sont pris en compte les logements sociaux vendus à leur occupant (pendant une durée maximale de 10 ans), les logements en accession via les dispositifs de PSLA (prêt social location accession) (pendant la phase locative, et pendant une durée de 5 ans à compter de la levée d'option) et de BRS (bail réel solidaire). A la différence de la loi SRU, la notion de logement social utilisée par l'Insee repose sur du déclaratif.

Pour un territoire, le type de logement est fondamental. Pour autant, les besoins sociaux « transcendent » la structure car parmi les propriétaires, il peut y avoir des ménages en situation de sur-endettement. De même, beaucoup de locatifs privés sont des locatifs sociaux « de fait », c'est à-dire que ce sont des logements qui accueillent des populations très précaires à l'image de ce que peuvent faire les bailleurs sociaux. Parfois même, les locatifs privés accueillent des publics qui ne trouveraient pas leur place dans du logement social au regard de leurs ressources. La connaissance du parc est ainsi fondamentale pour les acteurs du social au-delà même du statut du ménage dans le logement.



# Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

## Quelles sont les tendances et modalités de vente des logements sociaux ?

La loi Elan (Évolution du logement de l'aménagement et du numérique) votée en 2018, a pour objectif d'accélérer la vente de logements sociaux et de favoriser l'accession à la propriété des ménages modestes.

Le gouvernement souhaiterait que 40 000 logements soient vendus par an. Un objectif difficilement réalisable selon l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), organisation représentative du secteur HLM, car peu de logements sont mis en vente. D'après celle-ci, les organismes HLM vendaient habituellement environ 9 000 logements par an. Début 2020, ce chiffre atteindrait 10 500 logements auxquels il faut rajouter 5 224 logements vendus par l'Opérateur national de ventes HLM (ONV) appartenant à Action Logement<sup>1</sup>, soit un peu plus de 15 224 logements au total.

Concernant les modalités de vente, d'après l'USH, l'organisme HLM doit d'abord proposer le logement aux locataires de son parc dans le département et aux gardiens d'immeuble. Si personne n'est intéressé au bout de deux mois, les collectivités locales et les particuliers hors parc social peuvent l'acheter. Si plusieurs candidats se présentent, la priorité est accordée aux locataires du parc social, y compris dans des immeubles gérés par d'autres organismes HLM que celui qui met le bien en vente. Le logement est vendu au premier qui souhaite l'acquérir quels que soient ses revenus. Pour acheter le logement social dont on est locataire, la procédure est différente : il faut être dans les lieux depuis 3 ans au moins et faire la demande auprès du bailleur qui a deux mois pour répondre.

Le prix du logement est défini lors des conseils d'administration des organismes HLM, en fonction des prix pratiqués sur le marché pour des logements situés eux aussi dans le parc social et ayant des caractéristiques similaires. Le coût global doit être abordable pour permettre aux familles modestes d'acheter sans que cela ne pèse trop sur leur budget. Enfin, les organismes HLM ont interdiction de mettre en vente des biens ayant une performance énergétique inférieure à la catégorie E. Différentes aides existent pour soutenir les ménages dans l'acquisition d'un logement social : le prêt à taux zéro (PTZ) ou encore le prêt à l'accession sociale (PAS) qui apporte aux banques un fond de garantie en cas de non remboursement, ce qui leur permet de plus facilement accorder des prêts aux ménages ayant un faible budget et considérés comme moins solvables.

Concernant la copropriété, elle peut être partagée pendant longtemps avec le bailleur social, puisqu'il est rare que tous les logements d'un même lot soient vendus. D'après l'association Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV), la copropriété rassemble alors les particuliers ayant acquis un logement et l'organisme HLM propriétaire des logements en location. Le bailleur social, s'il a la majorité des droits de vote, est libre de décider certains points sans l'accord des autres copropriétaires notamment la réalisation de travaux dans les parties communes.

Cela amène à souligner certains risques concernant la vente de logements sociaux. En effet, le locataire souhaitant acquérir un logement social ne doit pas uniquement comparer le loyer qu'il paie avec les mensualités du crédit qu'il aura à rembourser. Le passage à la propriété, impose le paiement de charges supplémentaires qui sont à prendre en compte dans le budget du ménage comme : la taxe foncière, une assurance habitation plus chère, les charges de copropriété avec parfois des travaux dans les parties communes. Selon la CLCV, il faut compter environ 30% de charges en plus. Le locataire doit également penser qu'une fois propriétaire, il ne sera plus éligible aux aides au logement (aide personnalisée au logement, allocation de logement sociale, allocation de logement familiale). Celles-ci peuvent être maintenues pour les allocataires accédant à la propriété seulement sur certaines zones géographiques et en fonction des revenus de la personne.

**Les sources sont présentées en Bibliographie.**

<sup>1/</sup> Groupe privé reconnu d'utilité sociale, gestionnaire paritaire de la PEEC (Participation des employeurs à l'effort de construction) et financeur de la politique de renouvellement urbain.

## TABLEAU DÉTAILLÉ



### Détail du nombre de résidences principales par statut d'occupation

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Statut d'occupation des résidences principales en nombre de logements				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
Ancelle	321	85	0	30	436
Aspres-lès-Corps	43	8	0	3	54
Buissard	64	25	0	3	92
Chabottes	290	86	7	14	396
Champoléon	53	5	0	3	61
Aubessagne	257	47	0	10	314
La Fare-en-Champsaur	123	44	0	5	173
Forest-Saint-Julien	88	39	7	5	140
Le Glaizil	67	10	0	4	81
La Chapelle-en-Valgaudemar	47	14	0	0	61
Laye	84	34	0	5	123
La Motte-en-Champsaur	84	9	0	7	100
Le Noyer	125	18	1	2	146
Orcières	216	76	17	16	325
Poligny	119	27	0	7	152
Saint-Bonnet-en-Champsaur	670	192	63	34	958
Saint-Firmin	159	24	17	18	218
Saint-Jacques-en-Valgodemard	56	8	0	5	69
Saint-Jean-Saint-Nicolas	315	120	23	31	489
Saint-Julien-en-Champsaur	130	23	0	8	162
Saint-Laurent-du-Cros	175	55	0	10	240
Saint-Léger-les-Mélèzes	99	29	3	8	139
Saint-Maurice-en-Valgodemard	60	8	0	3	72
Saint-Michel-de-Chaillol	140	22	9	8	180
Villar-Loubière	21	0	0	0	21
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>3 807</b>	<b>1 009</b>	<b>147</b>	<b>239</b>	<b>5 203</b>
CC du Trièves	3 253	833	214	199	4 499
Hautes-Alpes	40 580	16 777	7 093	2 555	67 005
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 271 416	717 544	271 006	71 513	2 331 480
France métropolitaine	16 830 861	7 469 237	4 273 248	628 358	29 201 704

Lecture : En 2019, 3 807 ménages de la CC Champsaur Valgo sont propriétaires de leur logement.





## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Détail des statuts d'occupation des résidences principales

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Statut d'occupation des résidences principales (%)				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
Ancelle	73,5	19,6	0,0	6,9	436
Aspres-lès-Corps	79,6	14,8	0,0	5,6	54
Buissard	69,7	27,0	0,0	3,4	92
Chabottes	73,2	21,7	1,7	3,4	396
Champoléon	86,9	8,2	0,0	4,9	61
Aubessagne	81,7	15,1	0,0	3,2	314
La Fare-en-Champsaur	71,3	25,7	0,0	3,0	173
Forest-Saint-Julien	63,3	28,1	5,0	3,6	140
Le Glaizil	82,6	12,8	0,0	4,7	81
La Chapelle-en-Valgaudémar	77,0	23,0	0,0	0,0	61
Laye	68,3	27,6	0,0	4,1	123
La Motte-en-Champsaur	83,8	9,1	0,0	7,1	100
Le Noyer	85,8	12,2	0,7	1,4	146
Orcières	66,4	23,4	5,2	4,9	325
Poligny	78,0	17,6	0,0	4,4	152
Saint-Bonnet-en-Champsaur	69,9	20,0	6,5	3,5	958
Saint-Firmin	72,9	11,0	7,8	8,3	218
Saint-Jacques-en-Valgodemard	81,7	11,3	0,0	7,0	69
Saint-Jean-Saint-Nicolas	64,3	24,5	4,8	6,4	489
Saint-Julien-en-Champsaur	80,5	14,5	0,0	5,0	162
Saint-Laurent-du-Cros	73,0	22,8	0,0	4,2	240
Saint-Léger-les-Mélèzes	71,2	20,9	2,2	5,8	139
Saint-Maurice-en-Valgodemard	84,5	11,3	0,0	4,2	72
Saint-Michel-de-Chaillol	78,0	12,4	5,1	4,5	180
Villar-Loubière	100,0	0,0	0,0	0,0	21
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>73,2</b>	<b>19,4</b>	<b>2,8</b>	<b>4,6</b>	<b>5 203</b>
CC du Trièves	72,3	18,5	4,8	4,4	4 499
Hautes-Alpes	60,6	25,0	10,6	3,8	67 005
Provence-Alpes-Côte d'Azur	54,5	30,8	11,6	3,1	2 331 480
France métropolitaine	57,6	25,6	14,6	2,2	29 201 704

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : En 2019, 73,2% des ménages de la CC Champsaur Valgo sont propriétaires de leur logement.

# Quelle est la distribution des niveaux de vie ?



## Répartition par décile des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas

	Population fiscale	Niveaux de vie											Ecart	
		1 <sup>er</sup> décile	2 <sup>ème</sup> décile	1 <sup>er</sup> quartile	3 <sup>ème</sup> décile	4 <sup>ème</sup> décile	Médiane	6 <sup>ème</sup> décile	7 <sup>ème</sup> décile	3 <sup>ème</sup> quartile	8 <sup>ème</sup> décile	9 <sup>ème</sup> décile	inter-quartiles	inter-déciles
CC Champsaur Valgo	10 505	999	1 252	1 338	1 418	1 603	1 762	1 970	2 163	2 297	2 408	2 887	958	1 888
Hautes-Alpes	133 112	1 014	1 254	1 348	1 448	1 622	1 805	1 962	2 176	2 307	2 468	2 977	958	1 963
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 989 387	930	1 188	1 304	1 419	1 633	1 839	2 063	2 326	2 483	2 672	3 304	1 178	2 374
France métropolitaine	63 124 575	993	1 257	1 369	1 479	1 675	1 867	2 078	2 330	2 486	2 675	3 327	1 117	2 334

Montants de référence en €	2018	2019	2020
RSA personne seule	545	560	565
Seuil de pauvreté Insee à 50%	885	918	933
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 063	1 102	1 120

Lecture : En 2020, le niveau de vie médian de la population CC Champsaur Valgo est de 1 762€.

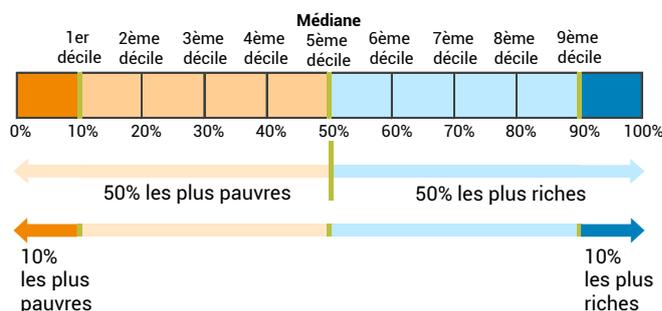
En France métropolitaine, le seuil de pauvreté officiel, correspondant à 60% du niveau de vie observé, est de 1 120€ par mois en 2020. Toutes les personnes qui vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Dans le tableau ci-dessus, les cases colorées en orange pâle correspondent aux niveaux de vie inférieurs à ce seuil. (Sont colorées en orange moyen celles pour lesquels le niveau de vie est inférieur à 50% du niveau de vie médian de France métropolitaine et en orange foncé celles dont le niveau de vie est inférieur au seuil du montant du RSA attribué à une personne seule.)

Le niveau de vie médian de la CC Champsaur Valgo est de 1 762€ : 50% de la population vit avec moins de 1 762€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 762€. Ce niveau de vie médian est inférieur de 105€ à celui observé pour la France métropolitaine.

Le 1<sup>er</sup> décile correspond au niveau de vie le plus élevé des 10% de la population la plus pauvre : 10% de la population de la CC Champsaur Valgo vit avec moins de 999€ par mois (et 90% avec plus de 999€ par mois). Ce 1<sup>er</sup> décile est proche de celui observé pour la France métropolitaine.

Le 9<sup>ème</sup> décile correspond au niveau de vie le plus faible des 10% de la population la plus riche : 90% de la population de la CC Champsaur Valgo vit avec moins de 2 887€ par mois (et 10% avec plus de 2 887€ par mois). Ce 9<sup>ème</sup> décile est inférieur de 440€ à celui observé pour la France métropolitaine.

L'écart des revenus entre les populations les plus riches et les populations les plus pauvres, mesuré via l'écart inter-décile (différence entre le montant du 9<sup>ème</sup> décile et celui du 1<sup>er</sup> décile), s'élève à 1 888€. Ainsi le niveau de vie des populations les plus riches de la CC Champsaur Valgo est supérieur de 1 888€ à celui des populations les plus pauvres. Cet écart est inférieur de 447€ à celui observé pour la France métropolitaine et révèle des inégalités de niveaux de vie moins élevées.



Le niveau de vie est toujours calculé sur la base de l'analyse des revenus du ménage. La pauvreté est mesurée de la même manière. Dès lors, le calcul du niveau de vie impose de prendre en compte l'ensemble des ressources du ménage (revenus du travail, de la retraite, de société, du patrimoine, de redistribution, et des prestations sociales, familiales, logement) auxquelles sont soustraits les impôts directs payés.

Le seuil de pauvreté est déterminé sur la base de 60% du revenu médian par unité de consommation (les unités de consommation permettent de prendre en considération la composition du ménage). Par conséquent toute personne vivant dans un ménage dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à ce seuil est donc considérée comme pauvre. Ce mode de calcul est commun à l'ensemble des pays de l'Union Européenne et permet donc des comparaisons entre territoires en s'appuyant sur le niveau de vie propre à chacun des pays.





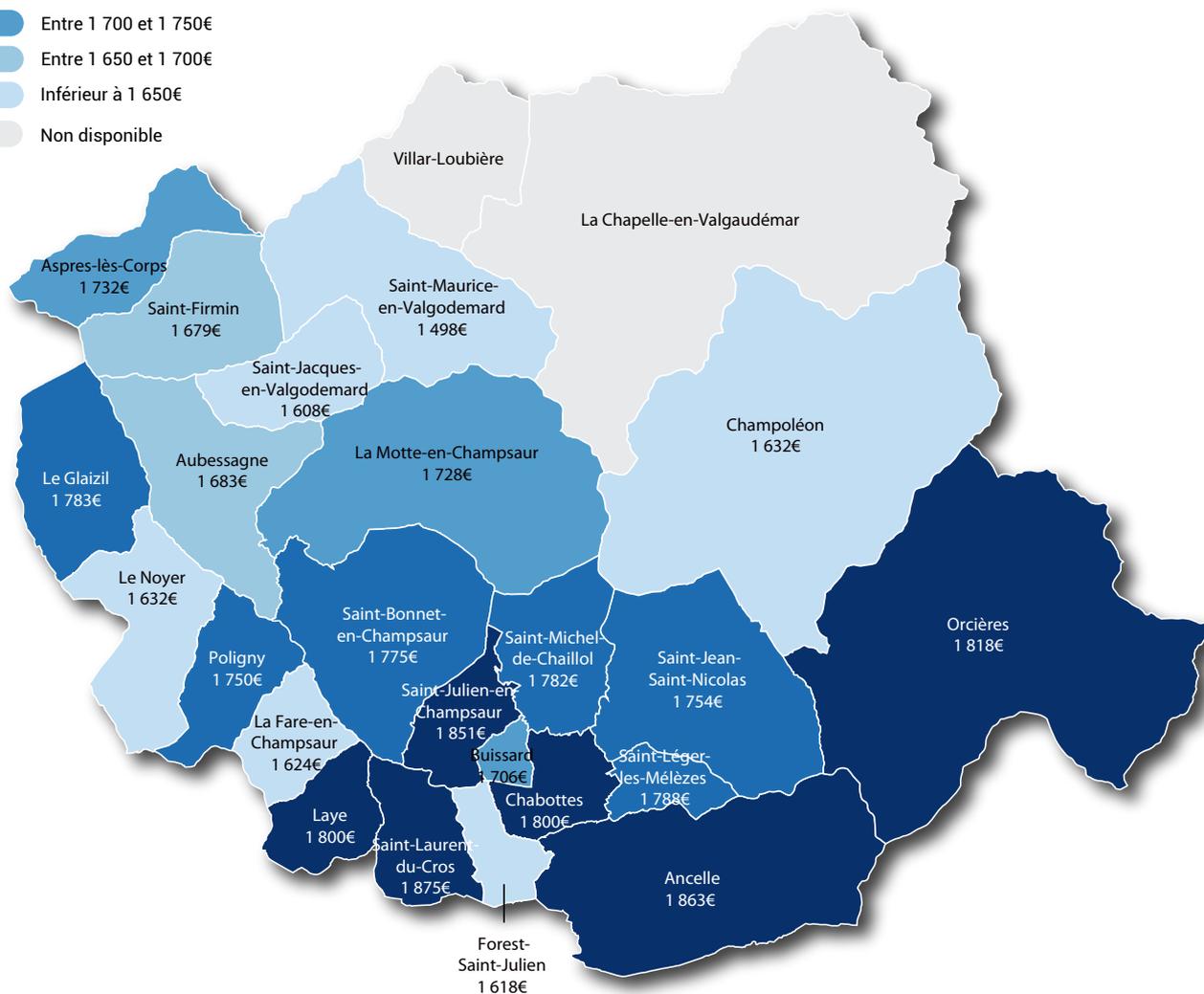
## Niveau de vie médian 2020

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas

### Niveau de vie médian en 2020

Moyenne de la CC Champsaur Valgo : 1 762€

- Supérieur à 1 800€
- Entre 1 750 et 1 800€
- Entre 1 700 et 1 750€
- Entre 1 650 et 1 700€
- Inférieur à 1 650€
- Non disponible



## TABLEAU DÉTAILLÉ



### Répartition par décile des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas

	Population fiscale	Niveaux de vie									Ecart inter-déciles
		1 <sup>er</sup> décile	2 <sup>ème</sup> décile	3 <sup>ème</sup> décile	4 <sup>ème</sup> décile	Médiane	6 <sup>ème</sup> décile	7 <sup>ème</sup> décile	8 <sup>ème</sup> décile	9 <sup>ème</sup> décile	
Ancelle	944	nd	nd	nd	nd	1 863	nd	nd	nd	nd	nd
Aspres-lès-Corps	85	nd	nd	nd	nd	1 732	nd	nd	nd	nd	nd
Buissard	171	nd	nd	nd	nd	1 706	nd	nd	nd	nd	nd
Chabottes	838	nd	nd	nd	nd	1 800	nd	nd	nd	nd	nd
Champoléon	124	nd	nd	nd	nd	1 632	nd	nd	nd	nd	nd
Aubessagne	662	nd	nd	nd	nd	1 683	nd	nd	nd	nd	nd
La Fare-en-Champsaur	350	nd	nd	nd	nd	1 624	nd	nd	nd	nd	nd
Forest-Saint-Julien	302	nd	nd	nd	nd	1 618	nd	nd	nd	nd	nd
Le Glaizil	157	nd	nd	nd	nd	1 783	nd	nd	nd	nd	nd
La Chapelle-en-Valgaudemar	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Laye	260	nd	nd	nd	nd	1 800	nd	nd	nd	nd	nd
La Motte-en-Champsaur	201	nd	nd	nd	nd	1 728	nd	nd	nd	nd	nd
Le Noyer	268	nd	nd	nd	nd	1 632	nd	nd	nd	nd	nd
Orcières	652	nd	nd	nd	nd	1 818	nd	nd	nd	nd	nd
Poligny	326	nd	nd	nd	nd	1 750	nd	nd	nd	nd	nd
Saint-Bonnet-en-Champsaur	2 087	999	1 252	1 418	1 603	1 775	1 970	2 163	2 408	2 887	1 888
Saint-Firmin	438	nd	nd	nd	nd	1 679	nd	nd	nd	nd	nd
Saint-Jacques-en-Valgodemard	110	nd	nd	nd	nd	1 608	nd	nd	nd	nd	nd
Saint-Jean-Saint-Nicolas	948	nd	nd	nd	nd	1 754	nd	nd	nd	nd	nd
Saint-Julien-en-Champsaur	336	nd	nd	nd	nd	1 851	nd	nd	nd	nd	nd
Saint-Laurent-du-Cros	510	nd	nd	nd	nd	1 875	nd	nd	nd	nd	nd
Saint-Léger-les-Mélèzes	317	nd	nd	nd	nd	1 788	nd	nd	nd	nd	nd
Saint-Maurice-en-Valgodemard	89	nd	nd	nd	nd	1 498	nd	nd	nd	nd	nd
Saint-Michel-de-Chaillo	330	nd	nd	nd	nd	1 782	nd	nd	nd	nd	nd
Villar-Loubière	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>10 505</b>	<b>999</b>	<b>1 252</b>	<b>1 418</b>	<b>1 603</b>	<b>1 762</b>	<b>1 970</b>	<b>2 163</b>	<b>2 408</b>	<b>2 887</b>	<b>1 888</b>
CC du Trièves	9 769	nd	nd	nd	nd	1 887	nd	nd	nd	nd	nd
Hautes-Alpes	133 112	1 014	1 254	1 448	1 622	1 805	1 962	2 176	2 468	2 977	1 963
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 989 387	930	1 188	1 419	1 633	1 839	2 063	2 326	2 672	3 304	2 374
France métropolitaine	63 124 575	993	1 257	1 479	1 675	1 867	2 078	2 330	2 675	3 327	2 334

nd : non disponible en-deça de 1 000 ménages ou 2 000 personnes sur le territoire

Montants de référence en €	2018	2019	2020
RSA personne seule	545	560	565
Seuil de pauvreté Insee à 50%	885	918	933
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 063	1 102	1 120

Lecture : Fin 2020, l'écart inter-déciles de la CC Champsaur Valgo est de 1 888€.

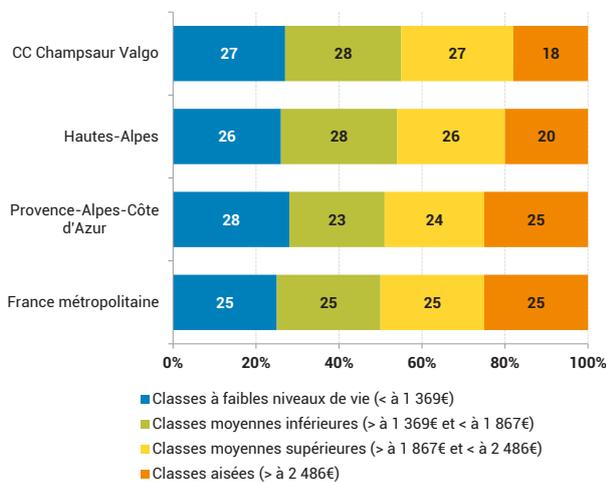




# Quelle est la distribution des niveaux de vie ?

## Répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas



### Définition des classes proposées :

Classes à faibles niveaux de vie	Population dont le niveau de vie est inférieur au 1er quartile de la France métropolitaine, soit < 1 369€
Classes moyennes inférieures	Population dont le niveau de vie est compris entre le 1er quartile et la médiane de la France métropolitaine, soit entre 1 369€ et 1 867€
Classes moyennes supérieures	Population dont le niveau de vie est compris entre la médiane et le 3ème quartile de la France métropolitaine, soit entre 1 867€ et 2 486€
Classes aisées	Population dont le niveau de vie est supérieur au 3ème quartile de la France métropolitaine, soit > 2 486€

Lecture : En 2020, la part de la population appartenant aux classes à faibles niveaux de vie est de 27% à la CC Champsaur Valgo.

Définir la classe moyenne est toujours un exercice difficile surtout en prenant en considération le seul niveau de revenus des ménages. Il n'y a actuellement pas de définition unique de la logique de classe moyenne. Le choix qui est ici retenu est celui de définir la classe moyenne en soustrayant à l'ensemble de la population les 25% les plus pauvres et les 25% les plus aisés. Les seuils retenus pour référence sont ceux du niveau national. Il reste donc pour définir la classe moyenne les 50% des ménages situés en situation intermédiaire. Cette classe moyenne est, elle-même, séparée en deux sous-groupes que sont d'une part les ménages situés entre le quart le plus pauvre et le médian et d'autre part les ménages situés entre le médian et le quart le plus aisé. Par conséquent, quatre groupes de revenus sont donc dissociés :

- les ménages à faible niveau de vie (la classe la moins aisée),
- la classe moyenne inférieure,
- la classe moyenne supérieure,
- la classe la plus favorisée.

Chacune de ces classes comprend 25% de la population du niveau national. L'observation des données locales permet donc de comparer la distribution des ménages du niveau national à la même répartition au niveau local.

La comparaison des niveaux de vie de la CC Champsaur Valgo à ceux de la France métropolitaine permet de déterminer une «classe moyenne» représentant environ 55% de la population, soit une catégorie de population sur-représentée par rapport à la France métropolitaine.

La proportion de populations issues des classes à faible niveau de vie est supérieure à la moyenne de la France métropolitaine. 27% de la population de la CC Champsaur Valgo appartient au quart des populations les «plus défavorisées» de la France métropolitaine.

La proportion de populations issues des classes les plus aisées est inférieure à la moyenne de la France métropolitaine. 18% de la population de la CC Champsaur Valgo appartient au quart des populations les «plus favorisées» de la France métropolitaine.

# Quelle est l'évolution des niveaux de vie et de la pauvreté ?



## Évolution des niveaux de vie

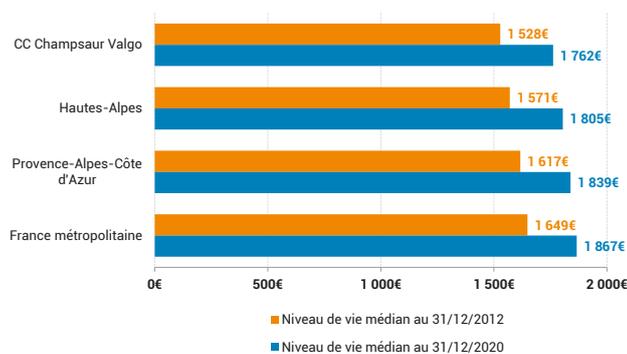
Source : Insee, Filosofi 2012-2020 - Traitements © Compas

Evolution 2012-2020	Gains/pertes bruts (en €)			Gains/pertes relatifs (en %)		
	1 <sup>er</sup> décile	Médiane	9 <sup>ème</sup> décile	1 <sup>er</sup> décile	Médiane	9 <sup>ème</sup> décile
CC Champsaur Valgo	+102	+234	+270	+11,4	+15,3	+10,3
Hautes-Alpes	+125	+234	+236	+14,1	+14,9	+8,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	+119	+222	+249	+14,7	+13,7	+8,2
France métropolitaine	+117	+218	+224	+13,4	+13,2	+7,2

Lecture : Entre 2012 et 2020, le niveau de vie médian de la CC Champsaur Valgo a augmenté de 234€, soit une hausse de 15,3%.

## Évolution du niveau de vie médian

Source : Insee, Filosofi 2012-2020 - Traitements © Compas



Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions de revenus à l'échelon local

Lecture : Entre 2012 et 2020, le niveau de vie médian de la CC Champsaur Valgo est passé de 1 528 à 1 762€.

Entre 2012 et 2020, le niveau de vie médian des 10% des ménages les plus pauvres est en hausse quel que soit le territoire considéré. La CC Champsaur Valgo enregistre une hausse de 11% du niveau de vie du 1er décile, soit +102€ (en France métropolitaine, la hausse est de 117€, soit +13%).

A l'instar du 1er décile, le niveau de vie médian augmente à la CC Champsaur Valgo. La hausse relative est de +15,3% (+234€) contre +13,2% (+218€) pour la France métropolitaine.

Enfin, pour ce qui est du niveau de vie des 10% des ménages les plus riches (9ème décile), il a augmenté de 270€ (+10%) à la CC Champsaur Valgo, contre +224€ pour la France métropolitaine (soit +7%).

Pour l'action sociale, le regard sur le premier décile est fondamental. En effet, l'analyse en valeur absolue met en évidence les gains économiques des ménages les plus pauvres. Ce calcul ne tient pas compte de l'évolution du coût de la vie. Il s'agit donc d'une valeur brute à laquelle il faudra déduire l'augmentation du coût des biens et des services fondamentaux des ménages. Il faut alors rapporter ces valeurs absolues aux évolutions de la tarification d'un service public par exemple (la restauration scolaire ou les transports) mais aussi aux évolutions pour un ménage du coût de l'énergie, du logement ou des assurances. De même, l'intégration des coûts liés à la mobilité (notamment aux voitures) met en évidence la fragilité des ménages les plus pauvres de la commune.



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Évolution du niveau de vie médian entre 2012 et 2020

Source : Insee, Filosofi 2012-2020 - Traitements © Compas

	Niveau de vie médian		Evolution 2012-2020	
	2012	2020	brute (en euros)	relative (en %)
Ancelle	1 602	1 863	+260	+16,2
Aspres-lès-Corps	<i>nd</i>	1 732	<i>nd</i>	<i>nd</i>
Buissard	1 760	1 706	-54	-3,1
Chabottes	1 490	1 800	+310	+20,8
Champoléon	1 426	1 632	+206	+14,4
Aubessagne	1 408	1 683	+276	+19,6
La Fare-en-Champsaur	1 480	1 624	+144	+9,7
Forest-Saint-Julien	1 447	1 618	+171	+11,8
Le Glaizil	1 479	1 783	+305	+20,6
La Chapelle-en-Valgaudémar	1 173	<i>nd</i>	<i>nd</i>	<i>nd</i>
Laye	1 566	1 800	+234	+14,9
La Motte-en-Champsaur	1 342	1 728	+385	+28,7
Le Noyer	1 445	1 632	+186	+12,9
Orcières	1 615	1 818	+202	+12,5
Poligny	1 541	1 750	+209	+13,5
Saint-Bonnet-en-Champsaur	1 587	1 775	+188	+11,9
Saint-Firmin	1 507	1 679	+172	+11,4
Saint-Jacques-en-Valgodemard	1 218	1 608	+390	+32,0
Saint-Jean-Saint-Nicolas	1 551	1 754	+204	+13,1
Saint-Julien-en-Champsaur	1 469	1 851	+382	+26,0
Saint-Laurent-du-Cros	1 528	1 875	+347	+22,7
Saint-Léger-les-Mélèzes	1 603	1 788	+185	+11,5
Saint-Maurice-en-Valgodemard	1 340	1 498	+158	+11,8
Saint-Michel-de-Chaillol	1 577	1 782	+205	+13,0
Villar-Loubière	<i>nd</i>	<i>nd</i>	<i>nd</i>	<i>nd</i>
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>1 528</b>	<b>1 762</b>	<b>+234</b>	<b>+15,3</b>
CC du Trièves	<i>nd</i>	1 887	<i>nd</i>	<i>nd</i>
Hautes-Alpes	1 571	1 805	+234	+14,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 617	1 839	+222	+13,7
France métropolitaine	1 649	1 867	+218	+13,2

Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions de niveaux de vie à l'échelon local

*nd* : non disponible en-deça de 1 000 ménages ou 2 000 personnes sur le territoire

Lecture : Entre 2012 et 2020, le niveau de vie médian de l'ensemble de la population fiscale de la CC Champsaur Valgo est passé de 1 528€ à 1 762€, soit +234€ (+15%).

# Quelles sont les ressources financières du territoire ?

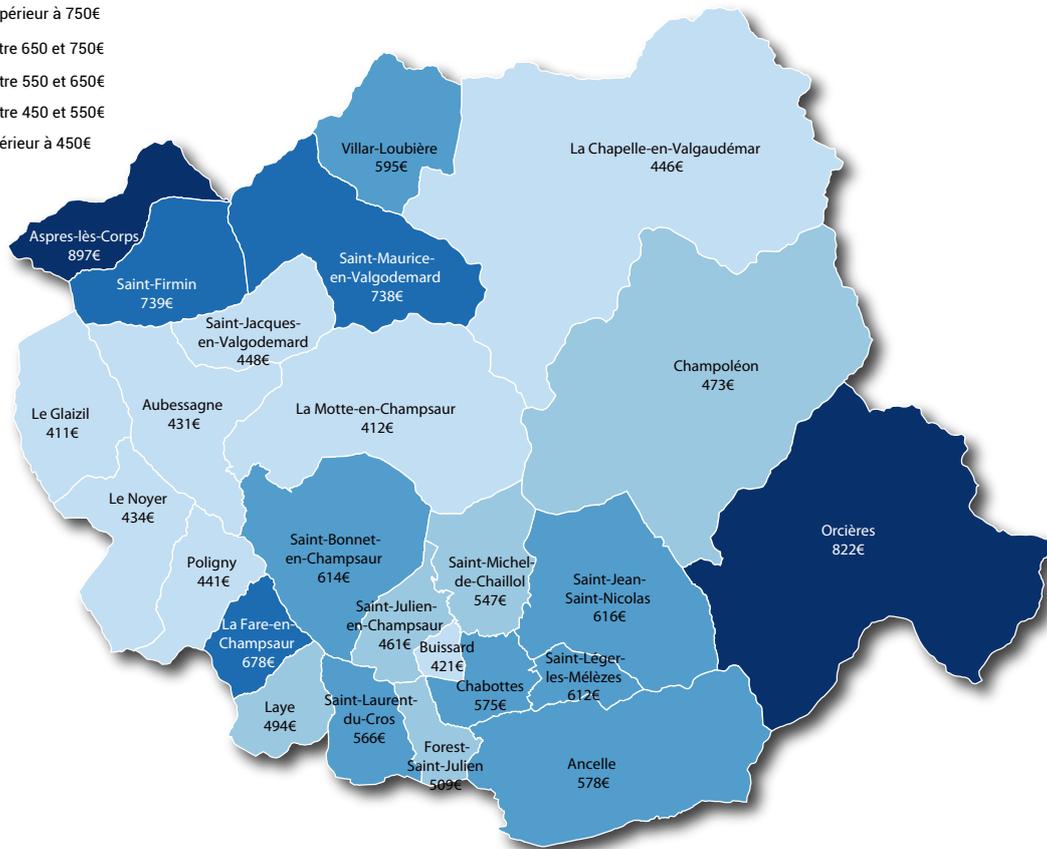


## Potentiel fiscal par habitant

Source : DGCL, 2021 - Traitements © Compas

Potentiel fiscal par habitant en 2021

- Supérieur à 750€
- Entre 650 et 750€
- Entre 550 et 650€
- Entre 450 et 550€
- Inférieur à 450€



CONTEXTE GÉNÉRAL

Le potentiel fiscal permet de définir la richesse d'une commune en prenant en compte le niveau de richesse et de patrimoine tant des ménages que des entreprises. Ainsi, certaines communes peuvent avoir un développement entièrement axé sur le résidentiel, d'autres sur l'économique et enfin certaines sur les deux axes.

Le niveau du potentiel fiscal (qui est intégré dans l'attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement) est important pour comprendre à la fois la dynamique d'un territoire, mais aussi la richesse potentielle de ses communes.

La situation intercommunale met en évidence les écarts entre territoires. Les communes de Orcières et Aspres-lès-Corps ont des potentiels fiscaux très importants (respectivement 822 et 897€).

Les communes qui ont les situations les moins favorables sont majoritairement situées au Sud-Ouest de l'intercommunalité : Poligny, Le Noyer, La Glaizil ....

### DÉFINITION

Le potentiel fiscal est un indicateur qui peut permettre de comparer la richesse fiscale potentielle des collectivités les unes par rapport aux autres.

Un produit fiscal théorique est ainsi calculé, correspondant au montant d'impôts qu'encaisserait chaque collectivité si elle appliquait à ses bases nettes d'imposition les taux ou tarifs moyens.

Ce potentiel fiscal est rapporté au nombre d'habitants afin de permettre des analyses et des comparaisons que les montants bruts ne peuvent autoriser à eux seuls.

# LES FAMILLES

---



## LES FAMILLES AVEC ENFANT(S)

Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ? \_\_\_\_\_ p.51

## LES FAMILLES

Accueillir des familles et maintenir celles qui se forment est très important pour une commune ou une intercommunalité. Pour adapter la politique de cohésion sociale au plus près des attentes et besoins des familles, il est nécessaire de mieux les connaître.

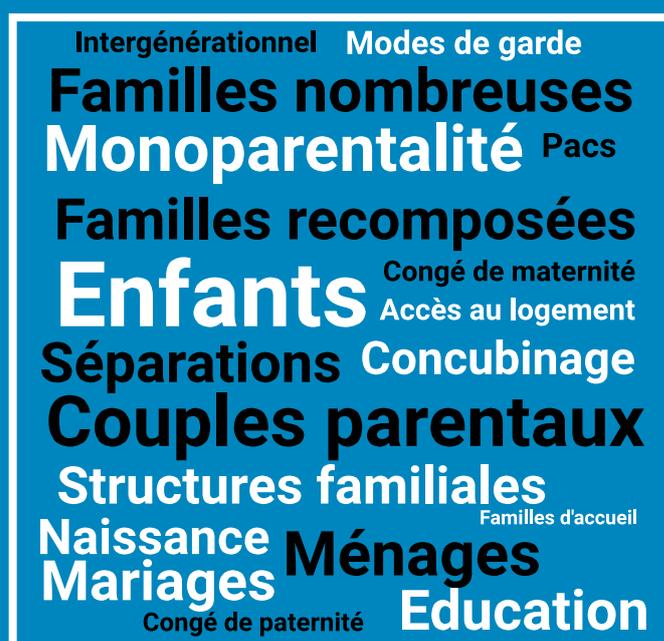
L'enjeu pour les CCAS et CIAS varie selon leur positionnement et ses orientations stratégiques. Pour les acteurs du social, les familles sont des ménages qui nécessitent une attention spécifique, notamment autour de la parentalité, de la lutte contre la pauvreté, du logement, de la réussite éducative,... Cependant, beaucoup de CCAS (et CIAS) ne travaillent que très peu avec les familles puisque celles-ci sont souvent suivies par les services du Département.

Ces dernières années sur le territoire national, les structures familiales ont beaucoup évolué : la part des familles monoparentales a doublé depuis 1990, le nombre d'enfants vivant dans une famille recomposée a quant à lui triplé tandis que le nombre de familles nombreuses et les couples parentaux tendent à la baisse. Ces évolutions des structures familiales peuvent générer de nouveaux besoins en termes de logement, d'aide financière, d'accompagnement à la parentalité,... Ces nouvelles structures familiales ne rencontrent pas forcément de difficultés du fait de leur composition. Toutefois, le fait de vivre en foyer monoparental par exemple accroît les risques de pauvreté et de difficultés éducatives

Par ailleurs, depuis plusieurs années la taille des ménages s'est fortement réduite. Cette baisse est notamment liée au vieillissement de la population et donc aux effets de la décohabitation. Les enfants ayant grandi, ils quittent le domicile parental, puis le ou la conjoint(e) peut décéder. Ainsi, de nombreux seniors vivent dans des logements qui ne sont plus adaptés à leurs besoins. La part des ménages en situation de sous-peuplement devient de plus en plus importante. Pour répondre à cette diminution de la taille des ménages, les dernières constructions récentes sont bien souvent des petits logements de type T1 ou T2. Dès lors, les familles arrivant sur la commune ayant deux ou trois enfants (ou les familles qui s'agrandissent sur le territoire) peuvent se retrouver en difficulté pour accéder à un logement qui correspond à leurs besoins.

Enfin, les familles (et donc les enfants) sont bien souvent les ménages les plus touchés par la pauvreté alors même que les besoins sont importants (nourriture, logement, vêtements, cantine, modes de garde, activités extra-scolaires, loisirs...).

Ainsi, saisir l'évolution de la part des familles sur le territoire, les types de structures familiales (couples parentaux, familles monoparentales,...), leur niveau de vie, type de logement... est essentiel pour proposer des équipements en concordance avec leurs attentes et besoins, en termes de loisirs et culture (médiathèque, ludothèque, centre socio-culturel...), de mobilité, logement (construction de plus grands logements)... mais aussi des accompagnements adaptés (aide financière, soutien à la parentalité...).



# CHIFFRES CLÉS

## LES FAMILLES



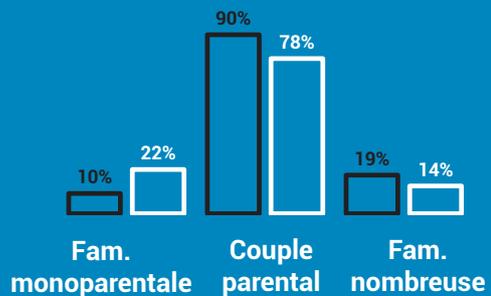
**1 461** familles avec enfant(s)

**-1%** entre 2013 et 2019

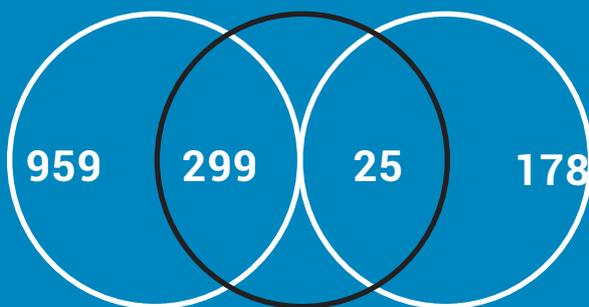
**28%** des ménages sont des familles avec enfant(s)

**1 258**  
fam. avec  
1 ou 2 enf.

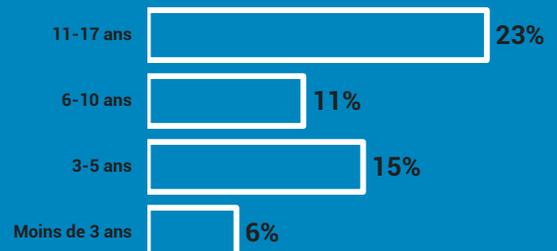
**203**  
fam.  
nombreuses



Types de familles en 1990 et 2019



**324**  
fam. monoparentales



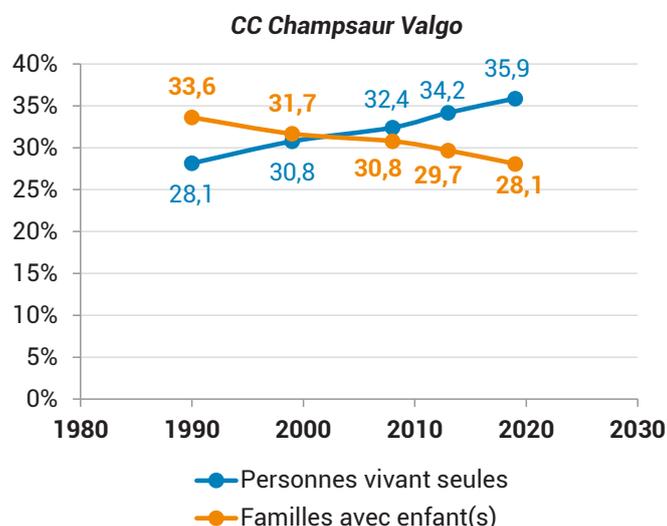
Part des enfants en fam. monoparentale

# Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?



## Évolution de la part des familles avec enfant(s) parmi les ménages

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 28,1% des ménages sont des familles avec enfant(s).

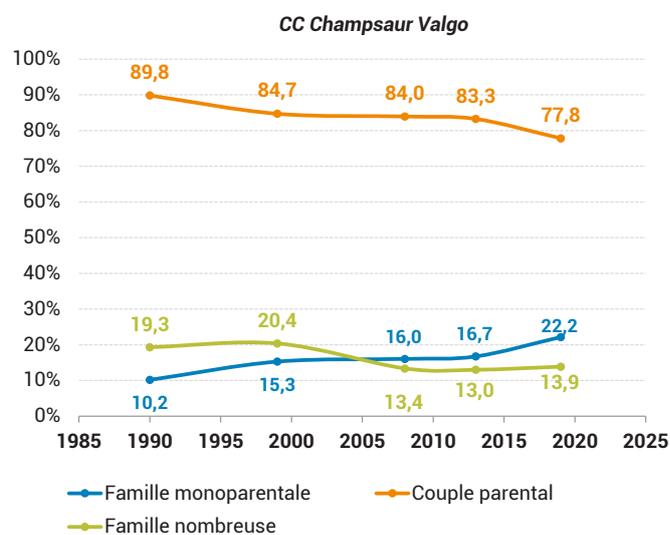
Depuis le début des années 90, la part de personnes seules augmente et le poids des familles avec enfant(s) diminue.

Entre 2013 et 2019, la part de personnes vivant seules parmi les ménages a augmenté passant de 34% à 36% ; dans le même temps, l'évolution de la part de familles avec enfant(s) est passée de 30% en 2013 à 28% en 2019.

Ainsi, en 2019, la CC Champsaur Valgo compte 1 867 personnes vivant seules (contre 1 706 en 2013) et 1 461 familles avec enfant(s) (contre 1 482 en 2013).

## Type de familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, les familles nombreuses représentent 13,9% des familles avec enfant(s) de la CC Champsaur Valgo.

Depuis le début des années 90, la part de familles monoparentales augmente, celle des couples parentaux et des familles nombreuses diminuent.

Entre 2013 et 2019, la part de familles monoparentales a augmenté passant de 17 à 22%, soit 5 points de plus en 6 ans. Dans le même temps, l'évolution des couples parentaux a été de -5 points, passant de 83% en 2013 à 78% en 2019. Enfin, la part de familles nombreuses a augmenté (13% en 2013 contre 14% en 2019).

### DÉFINITIONS

**Famille monoparentale** : famille constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s).

**Famille nombreuse** : famille constituée d'au moins trois enfants.



# Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?

## Familles recomposées : quelle évolution ? quels besoins sociaux ?

### Le nombre de familles recomposées a triplé en 30 ans

Si les familles recomposées ont toujours existé, elles sont davantage liées aujourd'hui à un divorce qu'à un décès de l'un des parents, offrant la possibilité aux enfants de maintenir le lien avec les deux parents.

La proportion d'enfants vivant dans une famille recomposée a presque triplé entre 1985 et 2011 passant de 4% à 11% en France métropolitaine. Entre 1990 et 2010, le nombre d'enfants concernés est passé de 750 000 à 1,5 million. Depuis 2011, ces chiffres restent stables avec une proportion de 11% d'enfants vivant dans une famille recomposée.

### Quels nouveaux besoins sociaux ?

Les parents des familles recomposées sont moins diplômés et moins souvent en emploi que dans les familles « traditionnelles ». En effet, par comparaison aux familles traditionnelles, que cela soit la mère ou le père, leur niveau de diplôme est plus souvent inférieur au baccalauréat.

Dans les familles recomposées, les adultes sont également moins souvent en emploi. Cela peut être lié au niveau de diplôme plus faible mais aussi aux enfants plus nombreux qu'ont ces familles.

Les enfants de familles recomposées, comme ceux des familles monoparentales, vivent plus souvent dans un logement surpeuplé. En effet, les familles recomposées sont plus souvent des familles nombreuses. ¼ des familles recomposées ayant 3 enfants considèrent que le nombre de pièces est insuffisant ou très insuffisant compte tenu du nombre de personnes vivant dans le ménage (surpeuplement ressenti). Mais, un peu moins d'une famille sur 6, vit effectivement dans un logement surpeuplé (surpeuplement mesuré). Le surpeuplement mesuré pour une famille recomposée de 3 enfants est légèrement supérieur aux familles « traditionnelles » ayant aussi 3 enfants mais il est bien plus faible que pour les familles monoparentales ayant 3 enfants.

Si l'on étudie le statut d'occupation du logement, les familles recomposées se rapprochent davantage des familles « traditionnelles » que monoparentales : elles sont plus souvent en accession à la propriété et moins souvent locataires d'un logement dans le parc social par comparaison avec les familles monoparentales. Toutefois, elles sont plus souvent locataires que les familles « traditionnelles ».

Ainsi, les conditions de logement des familles recomposées sont meilleures que celles des parents sans conjoint, mais restent moins favorables que celles des autres familles.

Les familles recomposées vivent plus fréquemment hors des grandes zones urbaines. Ce choix de localisation leur permet sans doute d'avoir davantage d'espace et de réduire ainsi le surpeuplement du logement. Enfin, on peut s'interroger sur l'impact de ces localisations sur les mobilités de ces familles, sans doute plus utilisatrices de la voiture.

*Les sources sont présentées en Bibliographie.*



## Part des familles avec enfant(s) parmi les ménages

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Personnes seules		Familles avec enfant(s)	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ancelle	148	33,8	108	24,8
Aspres-lès-Corps	15	27,8	0	0,0
Buissard	26	28,1	26	28,1
Chabottes	126	31,7	111	28,0
Champoléon	20	32,8	20	32,8
Aubessagne	91	29,0	101	32,1
La Fare-en-Champsaur	70	40,4	37	21,4
Forest-Saint-Julien	40	28,9	45	32,2
Le Glaizil	28	34,9	14	17,4
La Chapelle-en-Valgaudemar	30	49,2	5	8,2
Laye	45	36,6	25	20,3
La Motte-en-Champsaur	30	30,3	20	20,2
Le Noyer	54	37,2	34	23,6
Orcières	135	41,5	86	26,4
Poligny	53	34,6	43	28,3
Saint-Bonnet-en-Champsaur	357	37,3	308	32,1
Saint-Firmin	80	36,7	50	22,9
Saint-Jacques-en-Valgodemard	29	42,3	19	28,2
Saint-Jean-Saint-Nicolas	194	39,7	166	34,0
Saint-Julien-en-Champsaur	52	31,9	45	27,8
Saint-Laurent-du-Cros	77	32,0	90	37,6
Saint-Léger-les-Mélèzes	45	32,4	50	36,0
Saint-Maurice-en-Valgodemard	45	63,4	5	7,0
Saint-Michel-de-Chaillol	71	39,4	46	25,5
Villar-Loubière	5	25,0	5	25,0
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>1 867</b>	<b>35,9</b>	<b>1 461</b>	<b>28,1</b>
CC du Trièves	1 452	32,3	1 409	31,3
Hautes-Alpes	26 067	38,9	18 610	27,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	885 909	38,0	702 883	30,1
France métropolitaine	10 815 644	37,0	9 069 986	31,1

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : Les familles avec enfant(s) représentent 28,1% des ménages de la CC Champsaur Valgo.



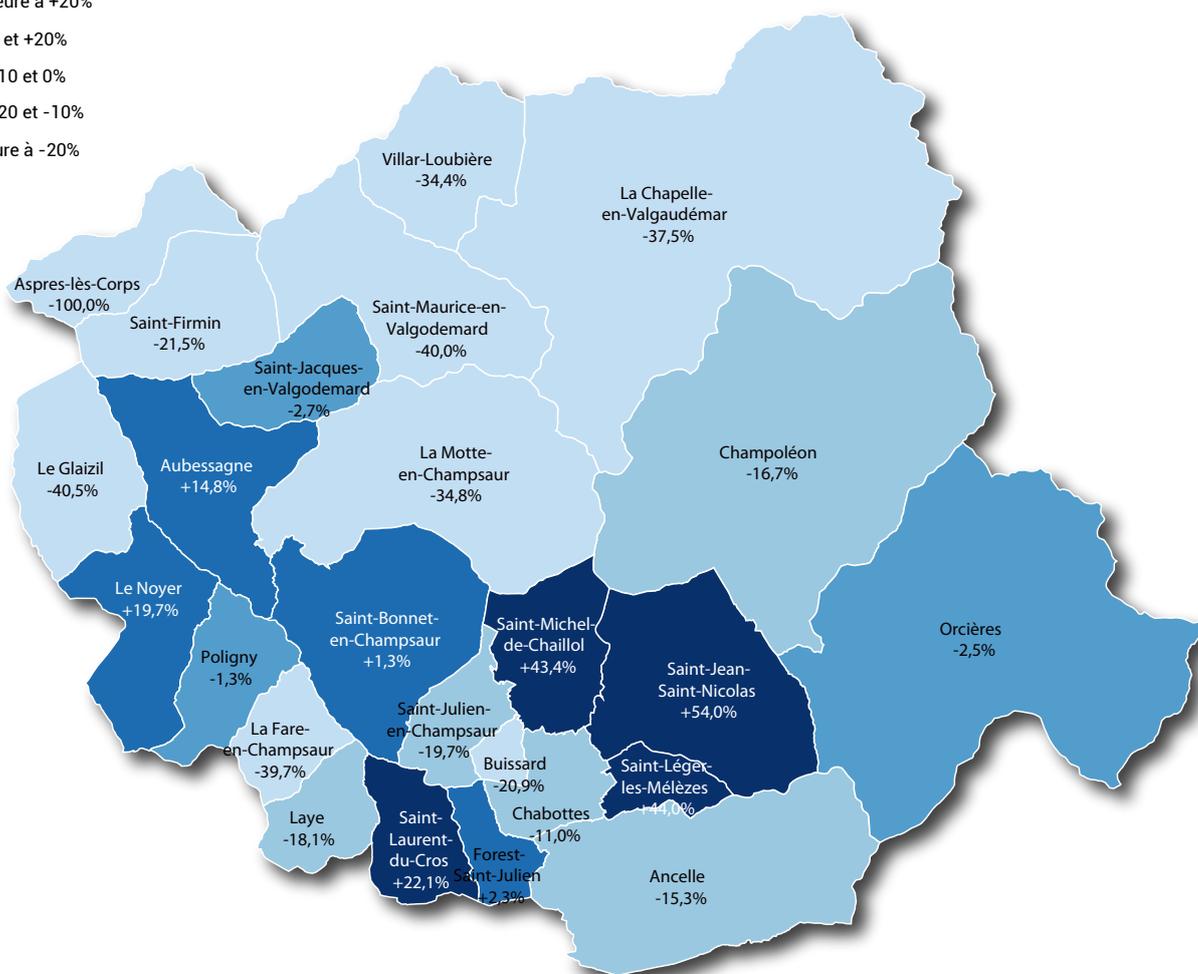
## Évolution du nombre de familles entre 2013 et 2019

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

### Évolution du nombre de familles avec enfant(s) entre 2013 et 2019

Moyenne de la CC Champsaur en Valgo : -1,4%

- Supérieure à +20%
- Entre 0 et +20%
- Entre -10 et 0%
- Entre -20 et -10%
- Inférieure à -20%



Les familles avec enfant(s)



## Évolution des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

	Familles avec enfant(s)		Evolution entre 2013 et 2019		Part parmi les ménages (%)	
	2013	2019	Nbre	Part (%)	2013	2019
Ancelle	128	108	-20	-15,3	31,7	24,8
Aspres-lès-Corps	16	0	-16	-100,0	27,8	0,0
Buissard	33	26	-7	-20,9	41,0	28,1
Chabottes	125	111	-14	-11,0	34,3	28,0
Champoléon	24	20	-4	-16,7	39,3	32,8
Aubessagne	88	101	+13	+14,8	27,5	32,1
La Fare-en-Champsaur	61	37	-24	-39,7	35,3	21,4
Forest-Saint-Julien	44	45	+1	+2,3	36,1	32,2
Le Glaizil	24	14	-10	-40,5	28,6	17,4
La Chapelle-en-Valgaudemard	8	5	-3	-37,5	13,3	8,2
Laye	31	25	-6	-18,1	25,9	20,3
La Motte-en-Champsaur	31	20	-11	-34,8	31,6	20,2
Le Noyer	29	34	+6	+19,7	21,6	23,6
Orcières	88	86	-2	-2,5	24,2	26,4
Poligny	44	43	-1	-1,3	28,8	28,3
Saint-Bonnet-en-Champsaur	304	308	+4	+1,3	33,3	32,1
Saint-Firmin	64	50	-14	-21,5	27,6	22,9
Saint-Jacques-en-Valgodemard	20	19	-1	-2,7	29,9	28,2
Saint-Jean-Saint-Nicolas	108	166	+58	+54,0	25,5	34,0
Saint-Julien-en-Champsaur	56	45	-11	-19,7	38,4	27,8
Saint-Laurent-du-Cros	74	90	+16	+22,1	33,5	37,6
Saint-Léger-les-Mélèzes	35	50	+15	+44,0	26,7	36,0
Saint-Maurice-en-Valgodemard	8	5	-3	-40,0	10,0	7,0
Saint-Michel-de-Chaillol	32	46	+14	+43,4	19,8	25,5
Villar-Loubière	8	5	-3	-34,4	33,3	25,0
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>1 482</b>	<b>1 461</b>	<b>-21</b>	<b>-1,4</b>	<b>29,7</b>	<b>28,1</b>
CC du Trièves	1 411	1 409	-2	-0,2	33,4	31,3
Hautes-Alpes	18 890	18 610	-280	-1,5	29,6	27,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	699 396	702 883	+3 487	+0,5	31,6	30,1
France métropolitaine	9 033 239	9 069 986	+36 747	+0,4	32,5	31,1

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : La CC Champsaur Valgo compte 1 461 familles avec enfant(s) en 2019, soit -1,4% de moins qu'en 2013.



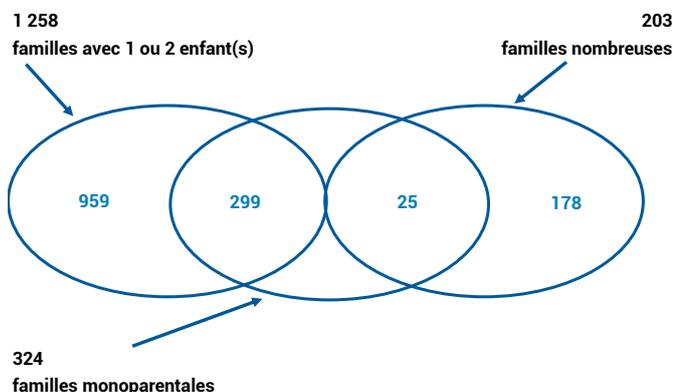
# Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?

## Structures familiales

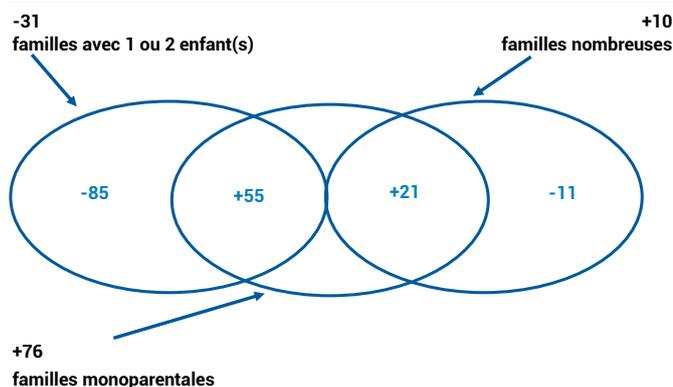
Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

### CC Champsaur Valgo

Situation en 2019 des 1 461 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans



Evolution des familles entre 2013 et 2019 (-21 familles)



Lecture : 203 familles nombreuses sont recensées en 2019 sur la CC Champsaur Valgo, soit 10 de plus qu'en 2013.

En 2019, 1 460 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sont recensées sur la CC Champsaur Valgo, dont 1 260 familles avec 1 ou 2 enfants (86%) et 200 familles nombreuses (3 enfants ou plus) (14%). Entre 2013 et 2019 on compte au total 20 familles de moins : -30 familles avec 1 ou 2 enfants et +10 familles nombreuses. Concernant l'ensemble des familles monoparentales, soit 320 en 2019, on en recense 80 de plus qu'en 2013.

Les besoins sociaux des familles monoparentales sont nombreux pour les acteurs du social : niveau de vie (il n'y a qu'une seule source de revenus dans le ménage), coût du logement équivalent à celui d'un couple, parentalité, gestion du temps de l'adulte, ...



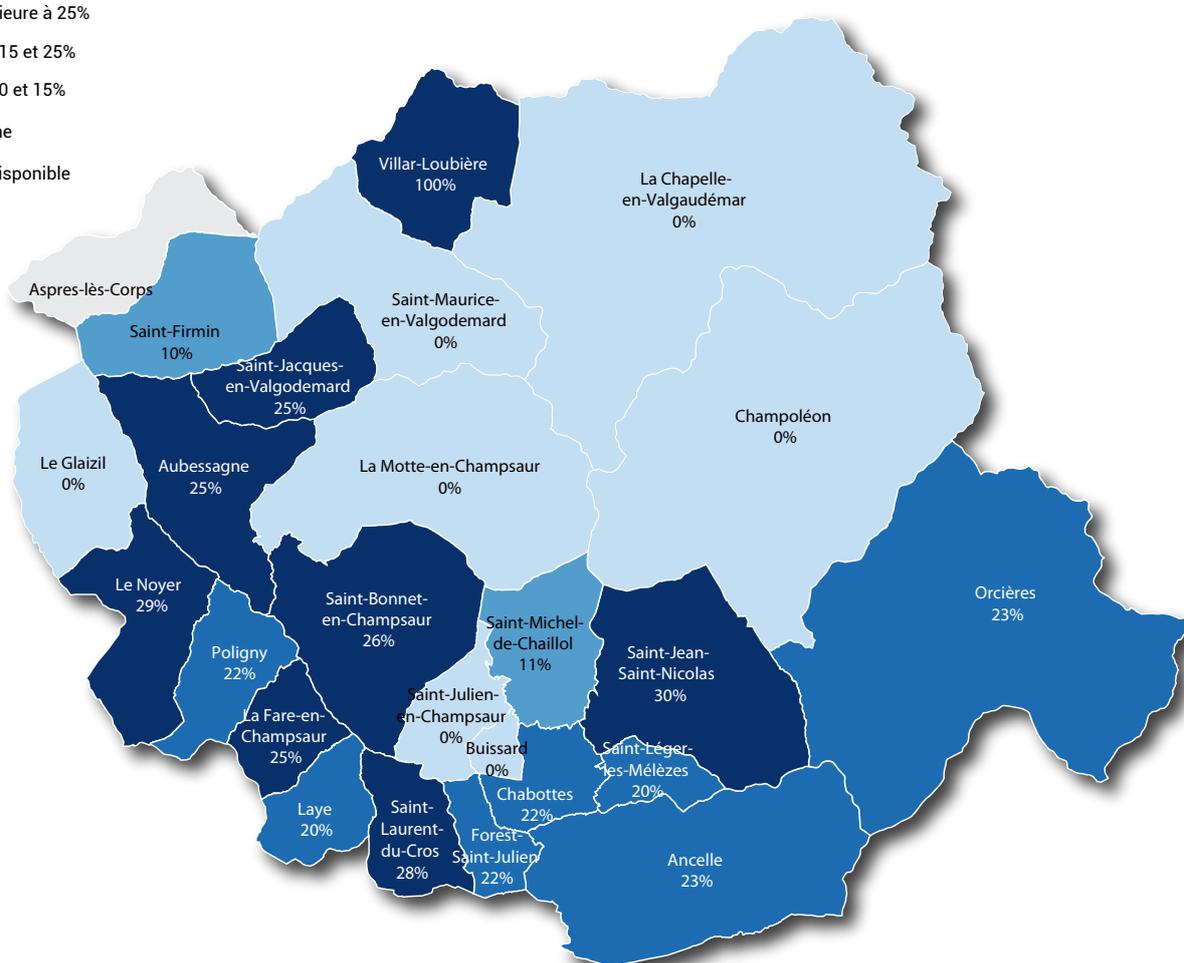
## Part des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles en 2019

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

### Part des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles avec enfant(s) 2019

Moyenne de la CC Champsaur Valgo : 22,2%

- Supérieure à 25%
- Entre 15 et 25%
- Entre 0 et 15%
- Aucune
- Non disponible



LES FAMILLES





## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Part des familles selon le type parmi l'ensemble des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Couples parentaux		Familles monoparentales		Familles nombreuses	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ancelle	84	77,1	25	22,9	15	13,4
Aspres-lès-Corps	0	-	0	-	0	-
Buissard	26	100,0	0	-	0	-
Chabottes	87	78,3	24	21,7	19	17,4
Champoléon	20	100,0	0	-	0	-
Aubessagne	76	75,0	25	25,0	25	25,0
La Fare-en-Champsaur	28	74,8	9	25,2	4	11,6
Forest-Saint-Julien	35	77,7	10	22,3	10	22,1
Le Glaizil	14	100,0	0	-	0	-
La Chapelle-en-Valgaudemard	5	100,0	0	-	0	-
Laye	20	80,0	5	20,0	5	20,0
La Motte-en-Champsaur	20	100,0	0	-	0	-
Le Noyer	25	71,4	10	28,6	10	28,6
Orcières	66	76,6	20	23,4	10	11,9
Poligny	34	77,8	10	22,2	5	11,1
Saint-Bonnet-en-Champsaur	228	74,2	79	25,8	50	16,1
Saint-Firmin	45	90,0	5	10,0	5	10,0
Saint-Jacques-en-Valgodemard	15	75,0	5	25,0	0	-
Saint-Jean-Saint-Nicolas	116	69,6	51	30,4	15	9,0
Saint-Julien-en-Champsaur	45	100,0	0	-	5	10,9
Saint-Laurent-du-Cros	65	71,9	25	28,1	10	10,9
Saint-Léger-les-Mélèzes	40	80,0	10	20,0	10	20,0
Saint-Maurice-en-Valgodemard	5	100,0	0	-	0	-
Saint-Michel-de-Chaillol	41	89,1	5	10,9	5	11,2
Villar-Loubière	0	-	5	100,0	0	-
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>1 137</b>	<b>77,8</b>	<b>324</b>	<b>22,2</b>	<b>203</b>	<b>13,9</b>
CC du Trièves	1 079	76,6	329	23,4	222	15,8
Hautes-Alpes	13 647	73,3	4 962	26,7	2 368	12,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	499 971	71,1	202 912	28,9	107 026	15,2
France métropolitaine	6 808 570	75,1	2 261 416	24,9	1 620 333	17,9

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : La CC Champsaur Valgo compte 324 familles monoparentales, soit 22,2% des familles.

# LES ENFANTS



## LES MINEURS

- Qui sont les enfants mineurs ? \_\_\_\_\_ p.62
- Dans quels types de familles vivent-ils ? \_\_\_\_\_ p.65
- Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ? \_\_\_\_\_ p.67
- Baromètre - La fragilité des enfants \_\_\_\_\_ p.71

## LA PETITE ENFANCE

- Quels sont les besoins en modes de garde ? \_\_\_\_\_ p.73
- Quelle est la tension sur les modes de garde ? \_\_\_\_\_ p.76

## L'ENFANCE

- Quels sont les besoins en accompagnement de l'enfance ? \_\_\_\_\_ p.78

## L'ADOLESCENCE

- Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ? \_\_\_\_\_ p.80

## LES ENJEUX DE L'ENFANCE

sont des enjeux qui préoccupent fortement les collectivités locales puisque bon nombre de leurs politiques publiques leur sont directement ou indirectement destinées (modes de garde, périscolaire, restauration scolaire, centres de loisirs, culture, sport, loisirs, animations de territoire, ...). L'enjeu pour le CCAS (et CIAS) varie selon son positionnement et ses orientations stratégiques. Mais pour tous les acteurs du social, les enfants sont un public qui nécessite une attention prioritaire.

De 0 à 3 ans, les enjeux se situent avant tout autour des modes de garde qu'il faut adapter en fonction du dynamisme démographique du territoire mais aussi aux besoins des familles. A partir de 3 ans, avec l'entrée à l'école, la question des modes de garde évolue avec notamment les temps périscolaires via l'accueil de loisirs, par exemple.

Ainsi, connaître le taux d'activité des parents selon le type de famille et la tranche d'âge des enfants, les mobilités pendulaires, le lieu de travail des parents, la tension sur les modes de garde... grâce à l'Analyse des Besoins Sociaux permet d'adapter l'offre de modes de garde proposée au plus près des besoins des familles et de mettre en lumière d'éventuels besoins non-couverts.

Au-delà des modes de garde, l'accompagnement à la scolarité est également un enjeu important, auquel la collectivité peut être amenée à répondre à la fois en prévenant et en luttant contre les risques de rupture scolaire mais aussi en proposant des meilleures conditions d'apprentissage pour ce qui concerne le travail personnel. Les confinements successifs ont par exemple montré comment certains élèves peinaient à avoir un bon accès à internet nécessaire au suivi des cours, ou même à disposer de matériel d'impression.

D'ailleurs, une fois au collège puis au lycée, les adolescents rentrent progressivement dans une période importante : ils sont amenés à faire des choix quant à leur orientation, commencent leurs premiers stages, se lancent dans un apprentissage... Or, la recherche et l'obtention d'un stage ou d'un apprentissage révèlent de nombreuses inégalités tant sociales que territoriales. Une étude de l'INJEP démontre que la recherche puis l'obtention d'un stage sont marquées par le capital social des familles.

En effet, sur un même territoire, tous les enfants et adolescents ne sont pas égaux et n'affichent pas les mêmes niveaux de besoins. Certains peuvent cumuler davantage de fragilités par rapport à d'autres et la crise sanitaire exacerbe particulièrement ces inégalités.

Parallèlement, les politiques publiques (qui pourraient contribuer à réduire ces écarts) peinent à s'adresser aux adolescents à compter de 11/12 ans. La pratique sportive ou les usages culturels et de loisirs se modifient traduisant par un éloignement de la sphère institutionnelle au profit de modes plus informels. Pourtant c'est au cours de cette période que les enjeux sont les plus forts (orientation, décrochage scolaire, petite délinquance, usage de stupéfiants, dépendance aux jeux vidéo,...).

Afin de mieux mesurer la fragilité des mineurs (par tranche d'âge), un baromètre ©Compas de vulnérabilité des mineurs a été créé en partenariat avec des professionnels de l'enfance et de la petite-enfance. Celui-ci permet d'identifier où se situent les enfants fragiles sur la commune ou l'intercommunalité et quels facteurs, qui cumulés entre eux, engendrent leurs vulnérabilités : type de logement (social, ancien, précaire, situation de surpeuplement,...), critères socio-économiques de la famille (emploi précaire, chômage, niveau de diplôme,...), type de structure familiale (famille nombreuse, monoparentale)... Ce baromètre doit permettre de faire apparaître ces écarts et surtout d'envisager les possibilités de les réduire ; en développant des réponses spécifiques à l'intention de ces familles, enfants et adolescents (évolution de la tarification sociale, adaptation du PEDT, etc...) : de l'observation à l'action.



# CHIFFRES CLÉS

## LES ENFANTS



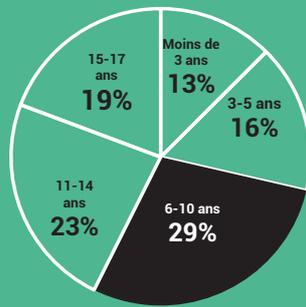
**2 268** enfants de moins de 18 ans

**+1%** entre 2013 et 2019

**20%** de la population est mineure



Naissances domiciliées



Répartition des tranches d'âge parmi les mineurs



**11%**

des moins de 11 ans en fam. monoparentale

**68%**

des moins de 3 ans ont un besoin impératif de mode de garde



**71%**  
parmi ceux en couple parental



**25%**  
parmi ceux en fam. monoparentale



**5%**

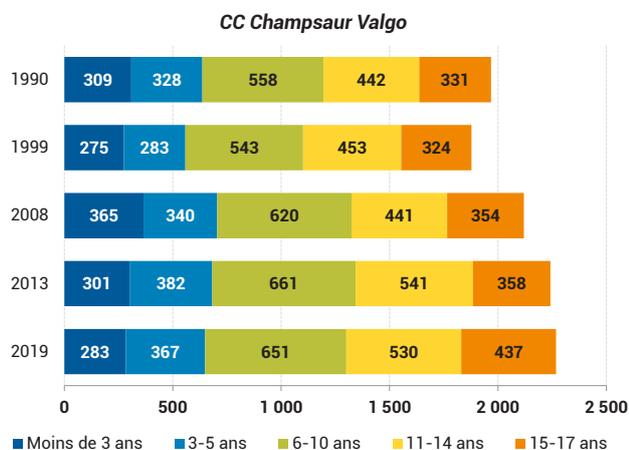
des mineurs en situation de vulnérabilité



# Qui sont les enfants mineurs ?

## Évolution du nombre de mineurs depuis le début des années 90

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : 283 enfants de moins de 3 ans vivent sur la CC Champsaur Valgo en 2019.

Entre 2008 et 2019, le nombre de mineurs a progressé d'environ 150 enfants sur la CC Champsaur Valgo (+7%). Au dernier recensement, ils atteignent un total de 2 270, dont 650 âgés de 6-10 ans. Entre 2008 et 2019, la plus grande évolution en volume se retrouve sur la génération des 11-14 ans, soit +90 enfants en 11 ans.

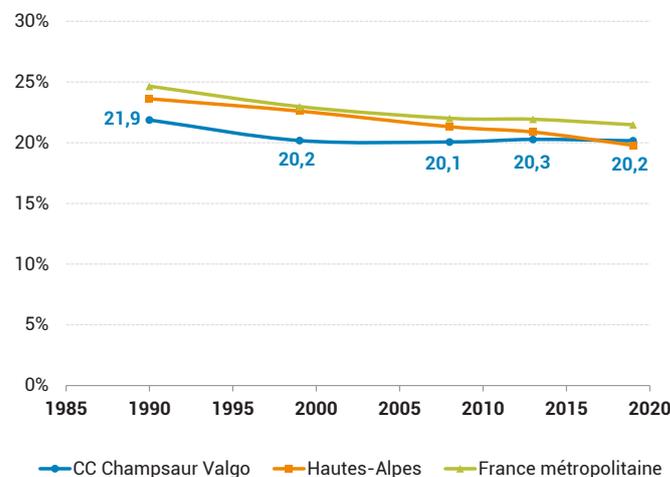
L'évolution du nombre d'enfants sur un territoire dépend surtout des tendances migratoires, qui vont permettre ou non le renouvellement des populations en place et de l'évolution suffisante et nécessaire du nombre de logements.

La construction de nouveaux logements offre la possibilité aux familles ayant déjà des enfant(s) ou projetant d'en avoir de pouvoir s'installer dans la commune. Ce nombre de nouveaux logements, plus ou moins important, peut permettre le renouvellement, ou non, des effectifs d'enfants présents. A l'inverse, une contraction de l'offre de logements impacte au même titre que les autres populations la présence d'enfants.

La prise en compte de ces deux paramètres – mobilité des familles et perspectives de développement du parc de logements – est indispensable pour se donner une vision prospective de l'évolution des effectifs d'enfants nécessaire à l'anticipation des besoins en équipements et services aux familles et à leur pérennité.

## Évolution de la part de mineurs dans la population depuis 1990

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : 20,2% de la population a moins de 18 ans sur la CC Champsaur Valgo en 2019.

Entre 1990 et 2019, la proportion de mineurs a diminué de 2 point et est ainsi passée de 22 à 20% sur la CC Champsaur Valgo. Au dernier recensement, la proportion est équivalente à celle des Hautes-Alpes.



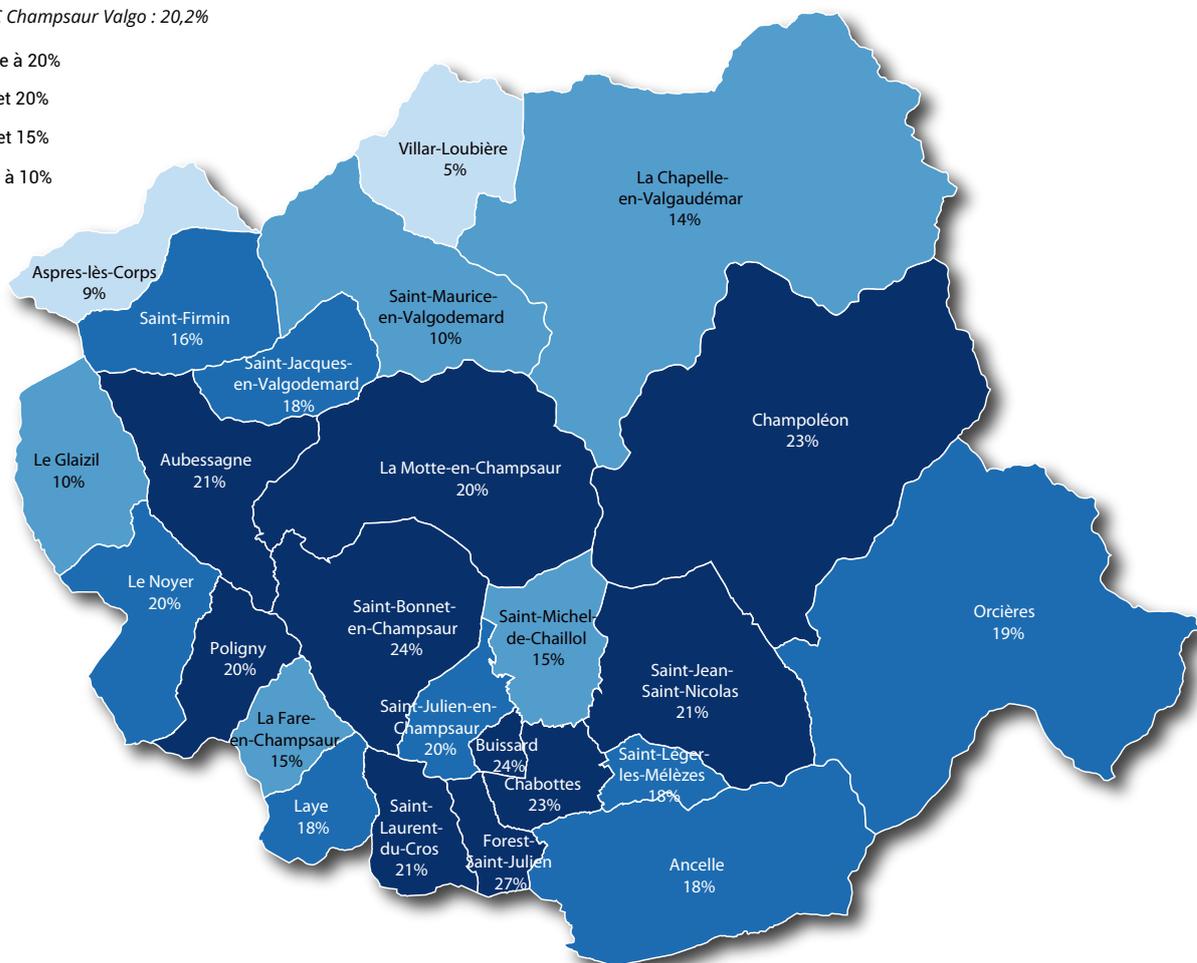
## Part des mineurs parmi la population totale en 2019

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

### Part des mineurs dans la population en 2019

Moyenne de la CC Champsaur Valgo : 20,2%

- Supérieure à 20%
- Entre 15 et 20%
- Entre 10 et 15%
- Inférieure à 10%





## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Évolution du nombre de mineurs depuis les dix dernières années

Source : Insee, RP -2008-2019 - Traitements © Compas

	Nombre de mineurs aux différents RP			Part des mineurs en %* au RP 2019	Evolution des mineurs entre 2008 et 2019	
	2008	2013	2019		Nbre	%
Ancelle	164	191	167	18,2	+3	+1,6
Aspres-lès-Corps	24	14	9	9,1	-15	-62,2
Buissard	37	46	51	23,6	+14	+38,0
Chabottes	162	177	205	23,1	+42	+26,1
Champoléon	21	34	31	22,8	+10	+47,6
Aubessagne	108	143	148	21,0	+40	+36,9
La Fare-en-Champsaur	61	84	64	14,8	+3	+4,9
Forest-Saint-Julien	69	80	89	26,6	+20	+28,9
Le Glaizil	27	23	16	10,0	-11	-39,9
La Chapelle-en-Valgaudemar	17	9	15	14,3	-2	-11,8
Laye	41	40	44	18,1	+3	+7,9
La Motte-en-Champsaur	40	46	43	20,1	+3	+6,8
Le Noyer	39	44	59	19,6	+20	+49,6
Orcières	141	137	126	18,8	-15	-10,3
Poligny	66	80	66	20,5	-0	-0,1
Saint-Bonnet-en-Champsaur	497	495	491	23,8	-6	-1,2
Saint-Firmin	77	82	72	16,3	-5	-6,7
Saint-Jacques-en-Valgodemard	22	24	26	18,2	+5	+20,9
Saint-Jean-Saint-Nicolas	183	191	228	21,2	+45	+24,8
Saint-Julien-en-Champsaur	65	79	73	20,0	+8	+12,1
Saint-Laurent-du-Cros	128	111	113	21,0	-15	-11,8
Saint-Léger-les-Mélèzes	72	61	66	18,2	-6	-8,9
Saint-Maurice-en-Valgodemard	7	7	13	10,4	+6	+88,1
Saint-Michel-de-Chaillo	47	41	52	14,8	+5	+10,9
Villar-Loubière	5	5	2	5,0	-3	-55,4
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>2 120</b>	<b>2 242</b>	<b>2 268</b>	<b>20,2</b>	<b>+149</b>	<b>+7,0</b>
CC du Trièves	2 160	2 278	2 257	22,3	+97	+4,5
Hautes-Alpes	28 604	29 080	27 947	19,8	-657	-2,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 019 874	1 017 584	1 022 210	20,1	+2 336	+0,2
France métropolitaine	13 677 060	13 971 131	13 982 812	21,5	+305 752	+2,2

\* Au sein de la population municipale

Valeur inférieure à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeur proche de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeur supérieure à celle de la CC Champsaur Valgo

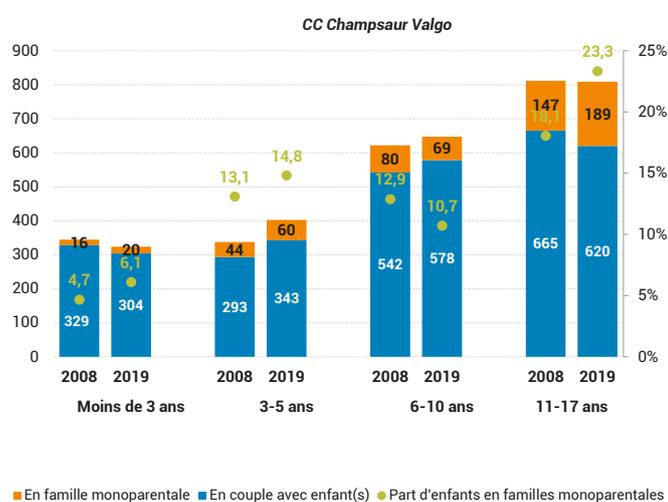
Lecture : En 2019, 20,2% de la population de la CC Champsaur Valgo a moins de 18 ans. Leur nombre a progressé de 7% par rapport à 2008.

# Dans quels types de familles vivent-ils ?



## Répartition par type de familles des enfants mineurs

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 20 enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille monoparentale, soit 6,1% des enfants de cet âge.

En 2019, si 6% des moins de 3 ans de la CC Champsaur Valgo vivent en familles monoparentales, c'est le cas de 23% des 11-17 ans (respectivement 12 et 25% à l'échelle de la France métropolitaine). Sur cette tranche d'âge, la proportion a progressé de 5 points par rapport à 2008. On compte ainsi en 2019, 620 adolescents vivant au sein d'un couple et 190 vivant au sein d'une famille monoparentale.

En général, plus un enfant avance en âge, plus la probabilité qu'il vive en famille monoparentale s'élève. De fait, les enfants de moins de 3 ans ne représentent qu'une part relativement faible des enfants de moins de 11 ans vivant au sein d'une famille monoparentale. L'enjeu porte dès lors davantage sur les enfants en âge d'être scolarisés en primaire et pour lesquels la structure familiale peut modifier le besoin et la demande en services scolaires et périscolaires (plus grande dépendance aux services municipaux pour la garde des enfants, contraintes plus importantes d'organisation familiale autour des enfants...). L'accès à un mode de garde représente néanmoins un enjeu important pour le maintien ou l'accès à l'emploi et à la formation des parents isolés d'enfants de moins de 3 ans.

Les différences de taux d'enfants vivant en famille monoparentale entre territoires ne signifient pas que les parents se séparent plus ou moins qu'ailleurs en France. Elles reflètent plutôt des dynamiques migratoires de territoires plus ou moins attractifs pour les couples parentaux ou pour les familles monoparentales.

Les familles monoparentales, souvent moins mobiles que les couples, sont plus captives de leur environnement et sont plus à même que les autres à rencontrer des difficultés dans leur parcours résidentiel.

L'importance du nombre de familles monoparentales avec adolescent(s) est une interpellation pour les communes et l'ensemble des acteurs qui travaillent sur la parentalité ou tout simplement sur le bien-être des familles. Ainsi, les réponses de soutien à la parentalité sont très fortes pour les jeunes parents et les parents de jeunes enfants en général (PMI, système scolaire, système de santé, grands-parents, associations liées à la parentalité, ...). Par contre, il n'y a que très peu d'acteurs pour le travail sur la relation entre les parents et leurs adolescents. Pourtant les besoins sont nombreux pour cette tranche d'âge. La maison des adolescents (s'il en existe une sur le territoire) peut être une réponse mais il faut un réseau autour de ces familles pour que les parents isolés se sentent soutenus et accompagnés.

Comme pour beaucoup de ménages, la fracture numérique ne facilite pas le soutien à la parentalité notamment pour les parents d'adolescents. De plus en plus d'informations entre l'école et la famille transitent par le numérique (notes, rendez-vous avec les enseignants, conseil d'orientation, ...). Tout cela complexifie la vie des parents qui ne maîtrisent pas l'outil informatique et ne facilite pas la fonction parentale.

Les périodes de confinements ont également mis en évidence les différences de niveaux d'équipement informatique. Les familles monoparentales, qui sont parmi les ménages les plus pauvres de la commune, sont dissuadées par le coût des équipements. Pour les acteurs du social, ces réalités sont autant de perspectives d'actions.



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Nombre de mineurs selon le type de familles

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Les mineurs en famille monoparentale		Part parmi les mineurs en % (RP 2019)	Les mineurs au sein d'un couple parental		Part parmi les mineurs en % (RP 2019)
	2008	2019		2008	2019	
Ancelle	16	20	14,9	128	113	85,1
Aspres-lès-Corps	0	0	-	24	0	-
Buissard	0	0	-	38	31	100,0
Chabottes	8	34	18,9	155	145	81,1
Champoléon	0	0	-	28	35	100,0
Aubessagne	8	30	19,4	93	126	80,6
La Fare-en-Champsaur	0	9	16,7	59	45	83,3
Forest-Saint-Julien	16	10	11,8	68	75	88,2
Le Glaizil	4	0	-	25	19	100,0
La Chapelle-en-Valgaudemar	0	0	-	4	10	100,0
Laye	4	5	11,1	35	40	88,9
La Motte-en-Champsaur	7	0	-	22	25	100,0
Le Noyer	12	15	20,0	27	59	80,0
Orcières	20	15	11,5	128	116	88,5
Poligny	11	5	7,7	67	58	92,3
Saint-Bonnet-en-Champsaur	83	94	19,2	403	397	80,8
Saint-Firmin	0	5	7,7	66	60	92,3
Saint-Jacques-en-Valgodemard	4	10	40,0	16	15	60,0
Saint-Jean-Saint-Nicolas	36	51	21,9	152	181	78,1
Saint-Julien-en-Champsaur	32	0	-	36	75	100,0
Saint-Laurent-du-Cros	4	20	19,3	72	85	80,7
Saint-Léger-les-Mélèzes	20	10	13,3	56	65	86,7
Saint-Maurice-en-Valgodemard	0	0	-	4	10	100,0
Saint-Michel-de-Chaillol	0	5	7,5	36	61	92,5
Villar-Loubière	0	0	-	0	0	-
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>285</b>	<b>337</b>	<b>15,5</b>	<b>1 740</b>	<b>1 845</b>	<b>84,5</b>
CC du Trièves	270	473	20,8	1 824	1 798	79,2
Hautes-Alpes	5 376	5 910	22,0	22 655	20 923	78,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	220 546	240 045	24,0	780 028	758 822	76,0
France métropolitaine	2 351 737	2 794 666	20,5	11 043 579	10 864 796	79,5

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

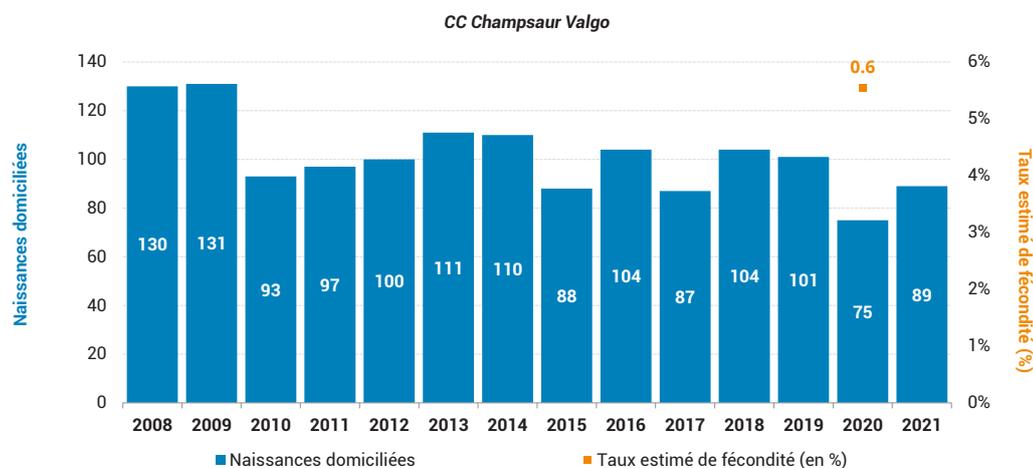
Lecture : En 2019, 337 mineurs de la CC Champsaur Valgo vivent au sein d'une famille monoparentale, soit 15,5% des mineurs.

# Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ?



## Naissances domiciliées et taux estimé de fécondité

Sources : Insee, Etat-Civil 2007-2020 & RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 75 naissances sont dénombrées sur la CC Champsaur Valgo, soit un taux de fécondité estimé de 5,5 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (moyenne sur trois années glissantes, calculée à partir des naissances de 2019 à 2021).

90 naissances domiciliées sont dénombrées en 2021 pour la CC Champsaur Valgo. Sur la période 2008-2021, il y a eu en moyenne 100 naissances par an. Avec 90 naissances observées par an en moyenne entre le 31/12/2019 et le 31/12/2021, le taux estimé de fécondité de la CC Champsaur Valgo est de 6 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (15-44 ans) en 2020.

Le nombre de naissances domiciliées enregistré sur un territoire est lié à la présence de femmes en âge d'avoir des enfants parmi la population ainsi qu'aux caractéristiques de ces femmes. En effet, le nombre de naissances sera plus élevé sur un territoire à forte présence de jeunes femmes actives ou de jeunes trentenaires parmi les femmes en âge d'avoir des enfants que sur un territoire à forte présence de jeunes quadragénaires ayant déjà eu leurs enfants pour certaines, ou à forte présence de populations étudiantes parmi les femmes. Le taux estimé de fécondité est le reflet de ce plus ou moins grand potentiel de naissances au regard des caractéristiques des femmes en âge d'avoir des enfants.

L'évolution dans le temps du nombre de naissances va surtout dépendre du renouvellement – ou pas - de ces populations de femmes dans le territoire.

Pour le territoire, le nombre de naissances est un élément important notamment pour le développement des services en direction de la petite enfance mais aussi pour l'accompagnement des parents. Afin d'éviter le départ des ménages après la naissance (dans le cas de logements qui deviennent trop petits), l'articulation entre le social et l'urbanisme (en particulier le développement de l'offre de logements adaptée aux familles) est essentielle.

### DÉFINITIONS

**Naissances** : les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

**Taux estimé de fécondité** : est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Nombre de naissances domiciliées et taux estimé de fécondité

Sources : Insee, Etat-Civil 2007-2020 & RP 2019 - Traitements © Compas

	Nombre de naissances domiciliées (moyenne lissée sur 3 ans)					Taux estimé de fécondité en 2020
	moy. 2007 - 2008 - 2009	moy. 2010 - 2011 - 2012	moy. 2013 - 2014 - 2015	moy. 2016 - 2017 - 2018	moy. 2019 - 2020 - 2021	
Ancelle	11	10	9	6	6	4,6
Aspres-lès-Corps	1	1	0	0	1	6,7
Buissard	1	1	1	3	3	7,8
Chabottes	7	7	8	7	9	7,7
Champoléon	2	2	1	1	1	3,2
Aubessagne	7	8	8	5	6	6,0
La Fare-en-Champsaur	5	5	4	4	3	4,5
Forest-Saint-Julien	5	2	5	4	4	6,5
Le Glaizil	1	1	1	2	2	9,3
La Chapelle-en-Valgaudemar	2	1	1	1	0	4,2
Laye	2	3	2	4	2	6,1
La Motte-en-Champsaur	2	1	1	3	1	5,1
Le Noyer	3	4	3	3	2	5,6
Orcières	7	8	8	8	6	5,4
Poligny	7	3	2	2	3	7,6
Saint-Bonnet-en-Champsaur	25	16	16	19	13	4,4
Saint-Firmin	6	3	4	1	4	7,5
Saint-Jacques-en-Valgodemard	2	0	0	0	0	-
Saint-Jean-Saint-Nicolas	11	8	10	10	7	4,6
Saint-Julien-en-Champsaur	3	3	3	3	1	1,8
Saint-Laurent-du-Cros	9	7	8	6	9	8,2
Saint-Léger-les-Mélèzes	3	2	3	3	3	7,0
Saint-Maurice-en-Valgodemard	0	1	1	0	0	3,7
Saint-Michel-de-Chaillol	3	2	3	3	3	6,5
Villar-Loubière	0	0	0	0	0	-
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>124</b>	<b>97</b>	<b>103</b>	<b>98</b>	<b>88</b>	<b>5,5</b>
CC du Trièves	99	110	105	91	84	5,5
Hautes-Alpes	1 467	1 437	1 379	1 249	1 220	5,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	58 242	59 531	59 488	57 212	55 613	6,4
France métropolitaine	790 300	793 648	772 500	729 520	702 738	6,0

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

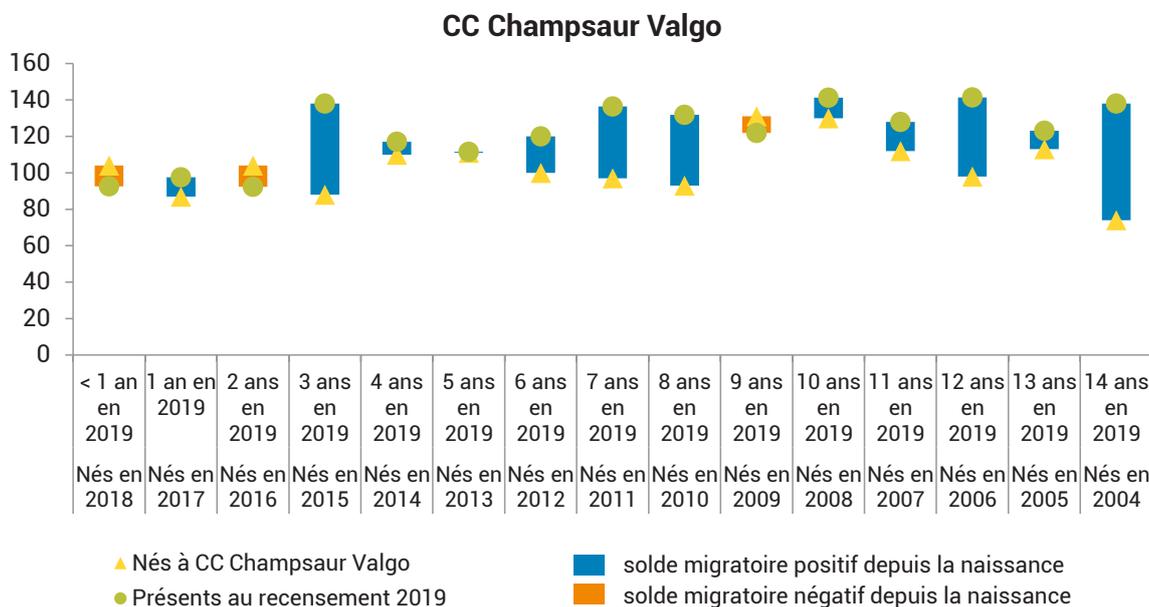
Lecture : Entre le 31/12/2019 et le 31/12/2021, la CC Champsaur Valgo enregistre 88 naissances en moyenne par an. Le taux estimé de fécondité est de 5,5 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (15-44 ans) en 2020.

# Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ?



## Solde migratoire des moins de 15 ans depuis la naissance

Sources : Insee, Etat-Civil 2004-2020 & RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La génération des enfants âgés de 6 ans au recensement 2019 (01/01/2019) correspond à 100 enfants nés en 2012 sur la CC Champsaur Valgo et 120 enfants recensés au 1er janvier 2019. Cette génération a connu un solde migratoire positif entre la naissance et le 1er janvier 2019 avec 20 arrivées de plus que les départs.

Le solde migratoire des jeunes enfants, entre la naissance et le recensement de 2019 reflète les mobilités différenciées des familles selon l'âge des enfants.

La tendance est à l'équilibre entre les départs et les arrivées pour les enfants de moins de 3 ans. Pour les 3-5 ans, les arrivées sont plus nombreuses que les départs (60 arrivées de plus que de départs d'enfants ont eu lieu entre la naissance et l'âge de 3 à 5 ans). Pour les enfants de 6 à 10 ans, le solde migratoire est positif, la tendance est aux arrivées pour ces générations (100 arrivées de plus que les départs). Enfin, les enfants de 11 à 14 ans sont plus nombreux que les naissances correspondant à ces générations. Ils sont moins nombreux (130) à avoir quitté le territoire qu'à l'avoir rejoint depuis leur naissance.

Le solde migratoire des enfants reflète l'attractivité d'un territoire pour les familles avec enfant(s). Beaucoup d'agglomérations présentent un solde migratoire négatif dans la ville centre, qui voit les familles quitter la commune pour s'installer dans sa périphérie, avec a contrario un solde positif dans les communes situées en 1ère ou 2ème couronne et qui attirent des familles désireuses de trouver un logement plus adapté à l'évolution de la taille de la famille ou plus conforme à leurs aspirations (accès à la propriété, ...).

La mobilité résidentielle des familles est courante, l'agrandissement de la famille est un des facteurs qui poussent les français à déménager. De fait, un enfant né domicilié dans un territoire n'entrera pas forcément à l'école dans ce même territoire et ne fera pas forcément toute sa scolarité dans le même groupe scolaire ou la même commune.

De même que les enfants scolarisés dans un territoire n'y sont pas forcément nés et n'y ont pas forcément grandi. Dès lors, il devient difficile de concevoir des politiques de « parcours de la jeunesse » allant de la petite-enfance à l'âge de l'acquisition de leur autonomie à une échelle territoriale trop réduite.

L'importance des mobilités résidentielles des familles avec de jeunes enfants montre aussi qu'à lui seul, l'indicateur du nombre de naissances n'est pas suffisant pour anticiper les effectifs d'enfants ayant potentiellement besoin d'un mode d'accueil de la petite-enfance, de même que les effectifs scolaires, et ce même à relativement court terme.



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Solde migratoire des moins de 15 ans depuis la naissance

Sources : Insee, Etat-Civil 2004-2020 & RP 2019 - Traitements © Compas

	Moins de 3 ans		3-5 ans		6-8 ans		9-11 ans		12-14 ans	
	RP 2019*	Solde migratoire**	RP 2019	Solde migratoire						
Ancelle	16	-2	29	+2	37	+6	30	-2	27	+6
Aspres-lès-Corps		0	1	0		-1	1	-2	2	+1
Buissard	8	0	5	+1	5	+2	8	+4	10	+6
Chabottes	25	+5	33	+8	39	+17	37	+15	28	+10
Champoléon	1	-1	4	0	5	+2	7	0	7	+2
Aubessagne	23	+9	26	+2	30	+6	20	-2	23	+12
La Fare-en-Champsaur	10	-3	9	-4	9	-7	10	-5	13	+1
Forest-Saint-Julien	12	0	14	-2	17	+10	16	+2	17	+8
Le Glaizil	1	-6	5	+3	6	+2	2	-2		-3
La Chapelle-en-Valgaudemar	4	+1	6	+3	2	0	2	-1	1	-3
Laye	10	-2	16	+9	7	-2	1	-4	5	-4
La Motte-en-Champsaur	8	0	6	+3	3	0	8	+1	9	+5
Le Noyer	10	0	11	+3	10	-1	6	-3	11	+3
Orcières	23	-2	26	+2	27	+4	17	-5	14	-6
Poligny	4	-3	10	+5	11	+2	12	-8	15	+8
Saint-Bonnet-en-Champsaur	48	-9	58	+11	73	+25	93	+17	113	+48
Saint-Firmin	3	-1	15	+3	14	+4	13	-4	16	-1
Saint-Jacques-en-Valgodemard	1	0	2	+2	5	+5	6	+2	6	+3
Saint-Jean-Saint-Nicolas	29	0	39	+9	44	+21	43	+11	32	+13
Saint-Julien-en-Champsaur	9	0	10	0	10	0	17	+7	14	+9
Saint-Laurent-du-Cros	17	0	20	-3	19	-3	16	-11	14	-7
Saint-Léger-les-Mélèzes	9	-1	10	0	7	+2	12	+2	12	+5
Saint-Maurice-en-Valgodemard	4	+4	2	-1	1	0	2	+2	2	+2
Saint-Michel-de-Chaillol	7	-2	10	+2	6	+3	11	+3	10	-2
Villar-Loubière		0		0	1	+1		0		0
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>283</b>	<b>-12</b>	<b>367</b>	<b>+58</b>	<b>388</b>	<b>+98</b>	<b>391</b>	<b>+18</b>	<b>402</b>	<b>+117</b>
CC du Trièves	303	+30	376	+61	371	+42	423	+127	393	+72
Hautes-Alpes	3 741	-7	4 286	+150	4 809	+499	4 869	+467	4 956	+697
Provence-Alpes-Côte d'Azur	155 868	-15 768	168 118	-10 347	174 405	-4 189	174 720	-7	173 050	+3 283
France métropolitaine	2 114 649	-73 910	2 289 296	-28 204	2 385 281	+4 336	2 409 089	+38 188	2 380 640	+46 060

\* Présents au RP 2019

\*\* Solde migratoire depuis la naissance

Lecture : La génération des enfants âgés de 6-8 ans au recensement 2019 correspond à 321 enfants nés sur la CC Champsaur Valgo et 388 enfants recensés en 2019. Cette génération a connu un solde migratoire positif entre la naissance et le 1er janvier 2019 avec 98 arrivées de plus que les départs.

# Baromètre - La fragilité des enfants



## Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des enfants

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Mineurs vulnérables 0-17 ans	Indice de fragilité des enfants	Au moins un parent au chômage ou en contrat précaire		Parents sans diplôme		Parents sans emploi	
			Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ancelle	<10	-	42	25,2	11	6,5	<10	-
Aspres-lès-Corps	nd	-	<10	-	nd	-	nd	-
Buissard	<10	-	17	32,7	nd	-	<10	-
Chabottes	27	13	60	29,2	15	7,5	14	7,1
Champoléon	nd	-	<10	-	nd	-	nd	-
Aubessagne	nd	-	33	22,5	<10	-	11	7,4
La Fare-en-Champsaur	nd	-	<10	-	<10	-	<10	-
Forest-Saint-Julien	<10	-	29	32,5	nd	-	<10	-
Le Glaizil	nd	-	<10	-	nd	-	nd	-
La Chapelle-en-Valgaudémar	nd	-	<10	-	nd	-	nd	-
Laye	<10	-	16	36,4	nd	-	<10	-
La Motte-en-Champsaur	nd	-	<10	-	<10	-	<10	-
Le Noyer	<10	-	<10	-	<10	-	<10	-
Orcières	<10	-	37	29,8	<10	-	<10	-
Poligny	nd	-	11	15,9	<10	-	<10	-
Saint-Bonnet-en-Champsaur	29	6	93	19,5	19	4,0	29	6,0
Saint-Firmin	<10	-	20	27,8	10	13,9	<10	-
Saint-Jacques-en-Valgodemard	<10	-	<10	-	<10	-	<10	-
Saint-Jean-Saint-Nicolas	12	5	50	22,1	21	9,3	13	5,7
Saint-Julien-en-Champsaur	<10	-	<10	-	<10	-	<10	-
Saint-Laurent-du-Cros	nd	-	15	13,3	<10	-	<10	-
Saint-Léger-les-Mélèzes	<10	-	21	31,8	<10	-	<10	-
Saint-Maurice-en-Valgodemard	<10	-	<10	-	<10	-	<10	-
Saint-Michel-de-Chaillol	<10	-	14	27,5	<10	-	<10	-
Villar-Loubière	nd	-	nd	-	nd	-	nd	-
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>109</b>	<b>5</b>	<b>507</b>	<b>22,5</b>	<b>121</b>	<b>5,4</b>	<b>126</b>	<b>5,6</b>
CC du Trièves	40	2	433	19,2	127	5,6	90	4,0
Hautes-Alpes	2 381	9	7 136	25,9	1 942	7,1	2 295	8,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	157 729	16	270 799	26,6	119 814	11,8	142 972	14,1
France métropolitaine	1 675 545	12	3 524 379	25,4	1 378 031	9,9	1 535 255	11,1

	Locatif privé dans collectif ancien		Locatif social		Famille monoparentale		Famille nombreuse		Logement sur-peuplé	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ancelle	<10	-	24	14,7	43	25,6	26	15,7	16	9,3
Aspres-lès-Corps	nd	-	nd	-	<10	-	<10	-	nd	-
Buissard	<10	-	<10	-	14	28,6	17	32,7	10	20,4
Chabottes	14	7,1	13	6,1	64	31,1	55	26,9	31	15,1
Champoléon	nd	-	nd	-	<10	-	nd	-	<10	-
Aubessagne	<10	-	13	8,8	31	21,1	46	31,3	23	15,6
La Fare-en-Champsaur	<10	-	<10	-	<10	-	14	21,1	<10	-
Forest-Saint-Julien	<10	-	11	12,4	16	18,1	30	33,6	15	16,8
Le Glaizil	nd	-	<10	-	<10	-	nd	-	nd	-
La Chapelle-en-Valgaudémar	<10	-	nd	-	nd	-	10	66,7	<10	-
Laye	<10	-	<10	-	12	27,3	12	27,3	<10	-
La Motte-en-Champsaur	<10	-	<10	-	<10	-	12	28,6	nd	-
Le Noyer	<10	-	nd	-	12	20,0	22	36,7	<10	-
Orcières	<10	-	19	15,3	27	21,7	36	28,4	25	20,2
Poligny	nd	-	<10	-	14	21,7	21	31,9	<10	-
Saint-Bonnet-en-Champsaur	31	6,4	68	14,3	117	24,5	129	27,0	60	12,5
Saint-Firmin	<10	-	18	25,0	17	23,6	12	16,7	<10	-
Saint-Jacques-en-Valgodemard	<10	-	nd	-	12	44,4	<10	-	<10	-
Saint-Jean-Saint-Nicolas	28	12,4	41	18,1	64	27,9	49	21,4	39	17,1
Saint-Julien-en-Champsaur	<10	-	<10	-	10	13,9	17	23,0	<10	-
Saint-Laurent-du-Cros	<10	-	<10	-	18	16,2	28	24,5	16	14,1
Saint-Léger-les-Mélèzes	nd	-	14	21,2	11	16,7	22	33,3	11	16,7
Saint-Maurice-en-Valgodemard	nd	-	<10	-	<10	-	<10	-	<10	-
Saint-Michel-de-Chaillol	<10	-	<10	-	11	21,4	10	19,7	<10	-
Villar-Loubière	nd	-	nd	-	<10	-	nd	-	nd	-
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>143</b>	<b>6,3</b>	<b>260</b>	<b>11,5</b>	<b>531</b>	<b>23,6</b>	<b>577</b>	<b>25,6</b>	<b>309</b>	<b>13,7</b>
CC du Trièves	85	3,8	215	9,5	508	22,5	610	27,1	237	10,5
Hautes-Alpes	2 816	10,2	5 969	21,7	8 010	29,1	6 688	24,3	4 808	17,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	158 313	15,6	242 043	23,8	275 007	27,1	280 295	27,6	345 417	34,0
France métropolitaine	1 010 592	7,3	3 282 781	23,6	3 248 974	23,4	4 311 426	31,0	3 294 083	23,7

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

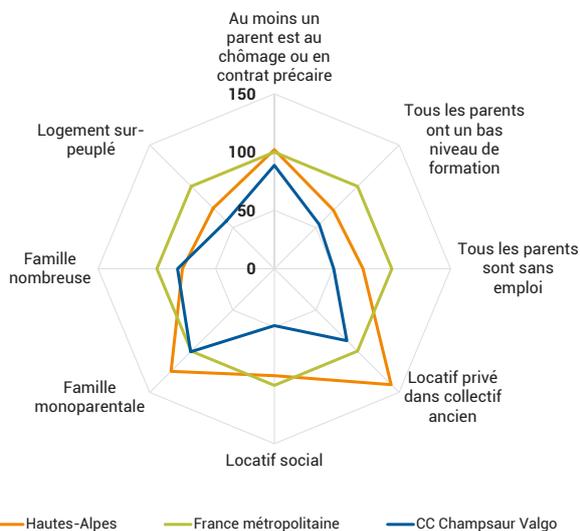
Lecture : L'indice de fragilité des enfants de la CC Champsaur Valgo est de 5.



# Baromètre - La fragilité des enfants

## Indice de fragilité des enfants

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La part de mineurs vivant dans une famille monoparentale de la CC Champsaur Valgo est 1 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice de fragilité des enfants est de 5 sur la CC Champsaur Valgo contre 12 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

En effet, tous les indicateurs composant l'indice sont sous-représentés par rapport à ceux de la moyenne nationale.

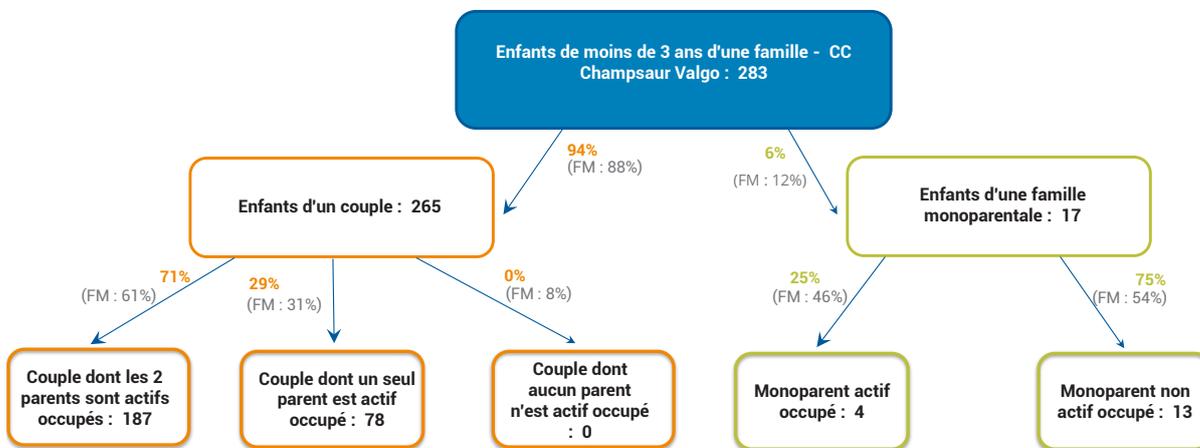
Les facteurs de vulnérabilité des enfants pèsent différemment selon les communes, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacune d'entre elles.

# Quels sont les besoins en modes de garde ?



## Enfants de moins de 3 ans selon le type de famille et l'activité des parents

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



FM = France métropolitaine

Lecture : 187 enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille avec les deux adultes actifs occupés, représentant 71% des enfants vivant au sein d'un couple parental.

94% des enfants de moins de 3 ans de la CC Champsaur Valgo vivent avec leurs deux parents, soit 270 enfants. Cette proportion est plus élevée que la moyenne de la France métropolitaine. Ainsi, 6% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale (soit 20 enfants) : le risque de précarité sociale et économique est plus élevé pour ces enfants vivant avec un parent isolé.

190 enfants de moins de 3 ans ont tous leurs parents (en couple ou monoparent) qui travaillent et par conséquent ont peut-être plus que d'autres besoin d'être pris en charge, que le mode de garde soit institutionnel, de voisinage, familial... Cela concerne 71% des enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille composée d'un couple (bi-activité des parents) et 25% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale.

10 enfants n'ont aucun de leurs parents en emploi : ils représentent 75% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale. Une situation de non emploi chez les parents est facteur de risque pour eux et pour leurs enfants, sur un plan monétaire mais aussi social.

Deux autres paramètres sont à considérer pour une évaluation du besoin : la part des femmes travaillant à temps partiel (34% pour la CC Champsaur Valgo contre 27% en moyenne pour la France métropolitaine) et la proportion d'actifs occupés âgés de 15 ans ou plus résidant dans le territoire mais n'y travaillant pas (60% pour la CC Champsaur Valgo). Ces deux proportions donnent une indication sur la disponibilité des parents pour s'occuper de leur(s) enfant(s) et permettent d'approcher les besoins en mode de garde.



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Répartition des jeunes enfants vivant au sein d'une famille où tous les parents travaillent

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Enfants de moins de 3 ans vivant au sein d'une famille dont tous les parents sont actifs en emploi			Enfants de 3-5 ans vivant au sein d'une famille dont tous les parents sont actifs en emploi		
	ensemble	au sein d'un couple parental	au sein d'une famille mono.	ensemble	au sein d'un couple parental	au sein d'une famille mono.
Ancelle	0	0	0	12	6	6
Aspres-lès-Corps	0	0	0	0	0	0
Buissard	0	0	0	0	0	0
Chabottes	13	13	0	29	26	4
Champoléon	1	1	0	4	4	0
Aubessagne	17	17	0	18	18	0
La Fare-en-Champsaur	10	10	0	0	0	0
Forest-Saint-Julien	0	0	0	5	5	0
Le Glaizil	0	0	0	5	5	0
La Chapelle-en-Valgaudemar	4	4	0	6	6	0
Laye	5	5	0	16	16	0
La Motte-en-Champsaur	8	8	0	6	6	0
Le Noyer	0	0	0	5	3	3
Orcières	20	17	3	23	23	0
Poligny	0	0	0	5	5	0
Saint-Bonnet-en-Champsaur	36	36	0	29	25	4
Saint-Firmin	0	0	0	11	11	0
Saint-Jacques-en-Valgodemard	0	0	0	0	0	0
Saint-Jean-Saint-Nicolas	17	17	0	31	20	12
Saint-Julien-en-Champsaur	9	9	0	10	10	0
Saint-Laurent-du-Cros	17	17	0	20	15	5
Saint-Léger-les-Mélèzes	5	5	0	10	5	5
Saint-Maurice-en-Valgodemard	4	4	0	2	2	0
Saint-Michel-de-Chaillol	5	5	0	5	5	0
Villar-Loubière	0	0	0	0	0	0
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>191</b>	<b>187</b>	<b>4</b>	<b>267</b>	<b>226</b>	<b>41</b>

nd : donnée non disponible

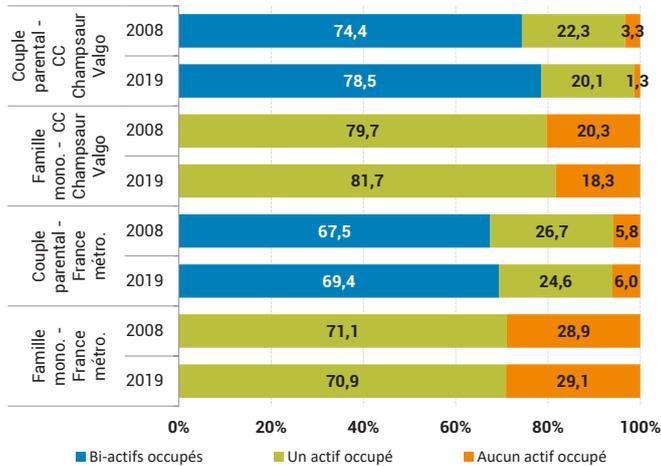
Lecture : Sur la CC Champsaur Valgo, 191 enfants de moins de trois ans vivent au sein d'une famille où tous les parents travaillent, dont 187 enfants au sein d'un couple bi-actif en emploi et 4 enfants au sein d'une famille monoparentale active en emploi.

# Quels sont les besoins en modes de garde ?



## Taux d'activité de l'ensemble des parents selon le type de famille

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, sur la CC Champsaur Valgo, 78,5% des couples parentaux sont bi-actifs occupés (les deux parents travaillent).

En 2019, 79% des couples parentaux et 82% des familles monoparentales vivant sur la CC Champsaur Valgo comptent tous les parents en emploi, soit respectivement +9 points et +11 points par rapport à la France métropolitaine. De plus, 20% des couples parentaux ne comptent qu'un actif en emploi sur les deux parents, soit -4 points par rapport à la France métropolitaine. Par ailleurs, 1% des couples parentaux et 18% des familles monoparentales du territoire ne comptent aucun parent en emploi.

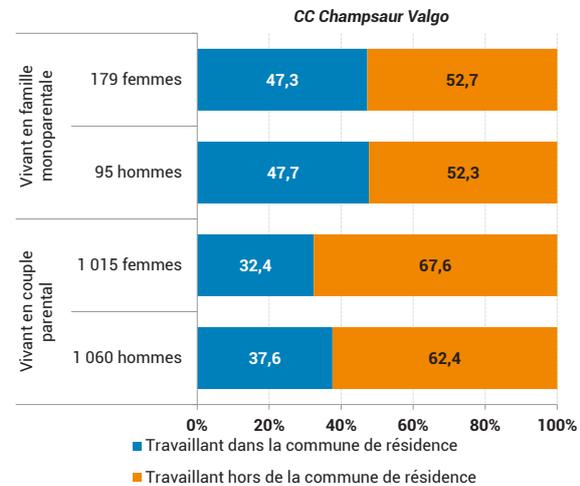
La part des couples parentaux dont les deux parents sont en emploi a eu tendance à augmenter sur les dix dernières années : +4 points sur la période 2008-2019. Par ailleurs, la part des familles monoparentales actives est également plus élevée que dix ans plus tôt (+2 points).

La garde des enfants reste très largement l'affaire des mères, même si les tendances montrent une légère réduction des inégalités femmes-hommes en la matière depuis la mise en place de la PreParE (prestation partagée d'éducation de l'enfant) en 2015. En France métropolitaine, 6% des bénéficiaires de cette prestation sont des hommes. Le nombre d'enfants à charge impacte par ailleurs de manière discriminante les femmes dans leur activité, notamment à partir du 3ème enfant (baisse du taux d'activité, augmentation du travail à temps partiel).

Pour autant, la majorité des mères sont actives et ce quel que soit le nombre d'enfant. En France, le taux d'activité des femmes ne cesse de s'accroître et tend ainsi à se rapprocher de celui des hommes. L'accès à un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) est un enjeu primordial pour faciliter la conciliation d'une vie professionnelle avec une vie familiale.

## Lieu de travail des parents

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Parmi les 179 femmes vivant en familles monoparentales, 47,3% travaillent dans leur commune de résidence.

L'inactivité des femmes peut être plus importante sur les territoires qui comptent plus de femmes en âge d'avoir des jeunes enfants. Ne pas travailler (ou travailler à temps partiel) pour s'occuper de ses enfants peut être un choix (parfois plus ou moins contraint par des questions économiques ou autres) mais constitue néanmoins un facteur de risque de précarité pour les femmes en cas de séparation par exemple.

Dans les familles monoparentales, l'occupation d'un emploi en dehors de la commune de résidence concerne 52% des hommes (50 hommes) et 53% des femmes (90 femmes) sur la CC Champsaur Valgo. Ces proportions sont respectivement de 62 et 68% pour les couples parentaux (soit 660 hommes et 680 femmes).

Les travaux menés par la Cnaf révèlent que plus de la moitié des mères ont songé à réduire leur activité professionnelle au moment où elles s'interrogeaient sur la garde de leur enfant et plus d'un quart ont finalement réduit ou cessé leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant.

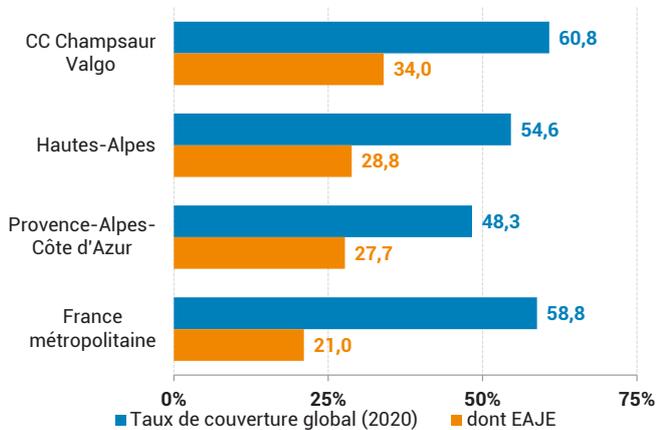
Le taux d'emploi des mères diminue avec le nombre total d'enfants mineurs à charge, surtout si l'un des enfants est en bas âge. Alors que près de trois femmes sur quatre en couple avec un seul enfant âgé de moins de 3 ans, sont en emploi, elles ne sont plus que quatre sur dix lorsqu'elles sont mères de famille nombreuse (trois enfants ou plus) avec au moins un enfant de moins de 3 ans.



# Quelle est la tension sur les modes de garde ?

## Capacité théorique d'accueil des 0-2 ans par les modes d'accueil « formels »

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La CC Champsaur Valgo compte 60,8 places d'accueil formel pour 100 enfants de moins de 3 ans dont 34 places en EAJE.

La Cnaf identifie quatre types de modes d'accueil formels de la petite enfance : les assistant(e)s maternel(le)s employé(e)s directement par des particuliers, les salarié(e)s à domicile, l'accueil en EAJE (collectif, familial et parental, micro-crèches) et l'école maternelle. En 2020, la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil «formels» de la CC Champsaur Valgo est de 61%. Ce taux de couverture peut être supérieur à 100 lorsque l'offre du territoire intègre des enfants résidant sur d'autres territoires. Fin 2016, la CC Champsaur Valgo compte 5 établissements d'accueil du jeune enfant proposant 96 places, soit 34 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, ainsi que 80 places chez des assistant(e)s maternel(le)s et aucune place via un autre mode de garde «formel». En 2013, le territoire avait une capacité d'accueil théorique plus importante : 996 places d'accueil formel pour 100 enfants de moins de 3 ans (dont 30 places en EAJE).

Le critère financier est un frein dans la possibilité de réduire ou de cesser son activité professionnelle. Il est plus important pour les pères que pour les mères, puisque ce sont bien souvent eux qui ont les revenus les plus élevés dans le couple.

Les femmes issues des classes populaires travaillent souvent à temps partiel et songent alors davantage à arrêter leur activité en raison du coût financier de la garde. Le manque de places en établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje) pénalise donc souvent les parents les moins fortunés, ce mode de garde restant le moins onéreux.

Le nombre de places en Eaje comprend les places en accueil collectif (y compris les micro-crèches financées par la prestation unique Caf) de même que les places en crèches familiales. Une place d'accueil pouvant être occupée par plusieurs enfants (contrats d'accueils à

temps partiel, renouvellement de la population accueillie) le nombre total d'enfants accueillis est généralement nettement supérieur à celui des places offertes.

Le taux d'équipement rapporte le nombre de places au nombre d'enfants de moins de 3 ans. Si les Eaje municipaux accueillent généralement en priorité les enfants domiciliés sur la commune, les établissements privés (micro-crèches, crèches d'entreprises) accueillent le plus souvent les enfants sans condition de lieu de résidence. De fait, l'offre d'Eaje à laquelle peuvent prétendre les familles est à considérer au-delà du territoire communal.

L'offre en Eaje est souvent plus développée sur les villes les plus importantes des agglomérations que sur les petites communes périurbaines ou les communes rurales qui présentent en revanche des taux élevés d'équipement en places d'accueil chez les assistantes maternelles indépendantes.

### DÉFINITION

Modes d'accueil « formels » :

- Assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers
- Salarié(e) à domicile
- Accueil en Eaje (collectif, familial et parental, micro-crèches)
- École maternelle

La capacité d'accueil théorique correspond à l'ensemble des places offertes aux enfants de moins de 3 ans à un instant donné sur le territoire observé. Ces informations n'étant pas toutes disponibles, elle sont parfois approchées en mobilisant des données sur l'accueil constaté. C'est le cas de l'accueil effectué par un(e) salarié(e) au domicile des parents, de l'école ou de l'accueil dans les micro-crèches financées par la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) versée par la Caf. La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés. Ainsi, on ignore le fait que certaines places peuvent être utilisées par plusieurs enfants à temps partiel : ce peut être le cas de places en établissement d'accueil du jeune enfant. De même, d'autres places ne combleront pas tout à fait les besoins : ce peut être le cas des places à l'école, utilisées souvent pour la tranche d'âge des 2-3 ans à mi-temps, et qui nécessitent un complément d'accueil. Un enfant peut donc occuper plusieurs places d'accueil (école et assistant(e) maternel(le) par exemple). Cette capacité est présentée à plusieurs échelles territoriales, il s'agit d'une capacité d'offre sur un territoire donné. Ainsi sur certains territoires, le taux de couverture peut être supérieur à 100 lorsque l'offre d'un territoire intègre des enfants résidant sur d'autres territoires.

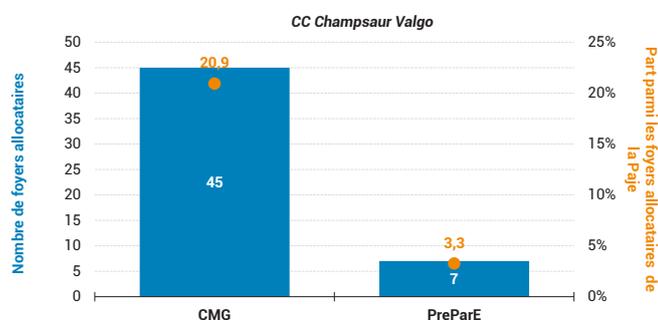
Pour le détail de la méthodologie, on pourra se reporter au rapport annuel de l'Observatoire national de la petite enfance.

# Quelle est la tension sur les modes de garde ?



## Part de foyers allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) selon le mode de garde

Sources : Cnaf, 2020 - Traitements © Compas



Lecture : 20,9% des foyers allocataires de la Paje bénéficient du CMG (soit 45 foyers).

Fin 2020, le choix par les parents d'une cessation ou d'une réduction d'activité pour s'occuper de leur(s) enfant(s) en bénéficiant de la PreParE concerne 10 foyers allocataires, soit 3% des foyers allocataires de la Paje (cette part est de 10% en France métropolitaine). Parallèlement, le recours des familles à la garde de l'enfant par une assistante maternelle et bénéficiant ainsi du CMG concerne 50 foyers allocataires, soit 21% des foyers allocataires de la Paje (sur l'ensemble du territoire métropolitain cette part est de 35%).

Les travaux menés par la Cnaf révèlent que les familles bi-actives ont plus souvent recours aux assistantes maternelles alors que les familles monoparentales optent plus souvent pour la crèche. Le recours à la crèche diminue lorsque la complexité des horaires de travail des parents augmente alors que le recours à l'assistante maternelle est plus important pour les familles ayant des besoins d'accueil après 19 h et avant 8h.

Idealement, la majorité des familles interrogées envisagent un unique mode d'accueil pour leur enfant, et la crèche est le mode d'accueil formel le plus plébiscité. En effet la rencontre avec d'autres enfants reste « très importante » dans les attentes des parents et influe donc sur le choix du mode d'accueil privilégié. Cependant, le mode d'accueil souhaité n'est pas toujours le mode d'accueil utilisé.

Les parents qui font le choix de cesser de travailler ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant bénéficient à ce titre d'une prestation compensatoire de la Caf (la prestation partagée d'éducation de l'enfant : PreParE). Lorsqu'il a recours au congé parental celui-ci a le plus souvent été voulu par la famille, mais dans certains cas c'est un choix contraint faute de n'avoir pu trouver un mode d'accueil adapté à ses besoins. Le choix du congé parental entraîne une diminution des ressources financières du foyer, le montant de la Paje versée étant inférieur à celui du salaire qui serait perçu sinon.

La part des enfants gardés par leur(s) parent(s) ne résume pas à celle des bénéficiaires de la PreParE puisque les parents qui ne travaillaient pas avant l'arrivée de leur enfant ne peuvent prétendre de fait à cette prestation. En France, la majorité des enfants sont gardés par leur(s) parent(s) (61% des enfants de moins de 3 ans sont gardés, la majeure partie du temps, par leur(s) parent(s) selon la dernière enquête « Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants » réalisée par la Drees en 2013).

Les parents qui se tournent vers un mode d'accueil individuel (le plus souvent une assistante maternelle indépendante mais aussi une garde à domicile ou un accueil en micro-crèche non financée par la PSU) bénéficient du Cmg (complément mode de garde).

L'organisation de la garde des enfants peut s'appuyer sur la combinaison de différents modes d'accueil. Ainsi une famille peut bénéficier à la fois de la PreParE et du Cmg si l'enfant est gardé à temps partiel par ses parents et le reste du temps par une assistante maternelle.

Précisons par ailleurs qu'un parent qui bénéficie du Cmg peut faire garder son enfant par une assistante maternelle qui ne vit pas sur le territoire de la commune. Les modes de garde, notamment chez les assistantes maternelles, sont libres et donc il ne faut pas seulement regarder les équilibres sur le territoire. En effet, il est important d'analyser l'offre de garde d'enfant au regard des trajets domicile/travail, notamment dans un secteur où les embouteillages sont nombreux, ce qui génère souvent des retards pour les parents quand ils viennent chercher leur enfant.

Les disparités géographiques de recours aux différents modes d'accueil sont importantes. Bien évidemment les caractéristiques de l'offre locale d'accueil en sont des déterminants importants (répartition offre collective / offre individuelle, offre de places en très petite section de maternelle...). D'autres facteurs inhérents aux caractéristiques des familles entrent en ligne de compte tels que le niveau de revenus des familles ou le nombre d'enfants de la famille.

La prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) qui a été mise en place en janvier 2015 n'a pas recueilli autant de notoriété que le complément de libre choix d'activité (Clca). Cette méconnaissance pourrait être une explication à la baisse du recours aux prestations de complément d'activité observée suite au passage à la PreParE.

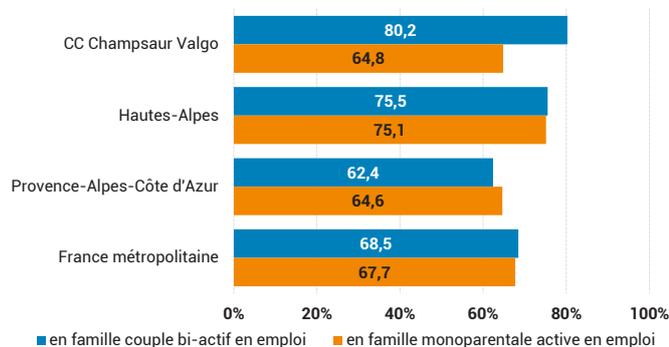
Valable pour la mère jusqu'aux 2 ans de l'enfant, la prestation doit ensuite être demandée par le père la dernière année avant l'entrée en école maternelle (de 2 à 3 ans). Cette obligation de partage incitant les pères à avoir recours aux prestations de complément d'activité pourrait également expliquer cette baisse.



# Quels sont les besoins en accompagnement de l'enfance ?

## Enfants âgés de 6 à 10 ans vivant au sein d'une famille où tous les parents travaillent

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 80,2% des enfants de 6-10 ans de la CC Champsaur Valgo vivent au sein d'un couple parental bi-actif (en emploi).

En 2019, sur la CC Champsaur Valgo, 470 enfants de 6-10 ans vivent au sein d'un couple parental dont les deux parents travaillent, soit 80% d'entre eux. C'est le cas de 50 enfants du même âge vivant en famille monoparentale (65% d'entre eux).

Cette part est plus élevée sur le territoire pour les enfants de 6-10 ans vivant au sein d'un couple parental qu'au niveau de la France métropolitaine (+12 points). Par ailleurs, la part d'enfants de 6-10 ans vivant en famille monoparentale active est moins élevée que celle de la France métropolitaine (-3 points).

Pour comparaison, sur les Hautes-Alpes, 76% des enfants de la classe d'âge vivent au sein d'un couple parental avec leurs deux parents en emploi (4 780 enfants), pour 75% des enfants du même âge en famille monoparentale (1 330 enfants). C'est le cas de 62 et 65% des enfants de 6-10 ans de la Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour les acteurs du social, l'enjeu réside dans l'accompagnement de ces familles aux services adaptés, tels que le périscolaire ou les centres de loisir. Pour les enfants de familles monoparentales il y a aussi un accompagnement budgétaire afin d'éviter que le coût de la prise en charge de l'enfant ne se traduise par un retrait du parent de son activité professionnelle.



## Répartition des enfants vivant au sein d'une famille où tous les parents travaillent

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Enfants de 6-10 ans vivant au sein d'une famille dont tous les parents sont actifs en emploi		
	ensemble	au sein d'un couple parental	au sein d'une famille mono.
Ancelle	42	42	0
Aspres-lès-Corps	0	0	0
Buissard	11	11	0
Chabottes	44	39	5
Champoléon	10	10	0
Aubessagne	40	40	0
La Fare-en-Champsaur	17	17	0
Forest-Saint-Julien	13	13	0
Le Glaizil	8	8	0
La Chapelle-en-Valgaudémar	0	0	0
Laye	4	4	0
La Motte-en-Champsaur	0	0	0
Le Noyer	13	6	6
Orcières	32	32	0
Poligny	20	20	0
Saint-Bonnet-en-Champsaur	102	91	11
Saint-Firmin	11	11	0
Saint-Jacques-en-Valgodemard	2	2	0
Saint-Jean-Saint-Nicolas	69	49	20
Saint-Julien-en-Champsaur	18	18	0
Saint-Laurent-du-Cros	28	23	5
Saint-Léger-les-Mélèzes	9	9	0
Saint-Maurice-en-Valgodemard	0	0	0
Saint-Michel-de-Chaillo	4	4	0
Villar-Loubière	0	0	0
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>512</b>	<b>467</b>	<b>45</b>

nd : donnée non disponible

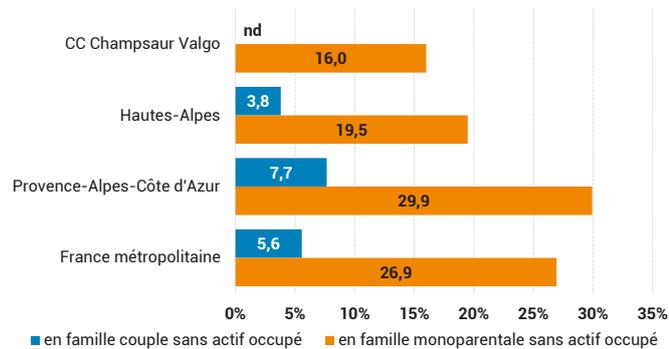
Lecture : Sur la CC Champsaur Valgo, 512 enfants de 6-10 ans vivent au sein d'une famille où tous les parents travaillent, dont 467 enfants au sein d'un couple bi-actif en emploi et 45 enfants au sein d'une famille monoparentale active en emploi.



# Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ?

## Adolescents âgés de 11 à 17 ans dont aucun des parents n'est en emploi

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



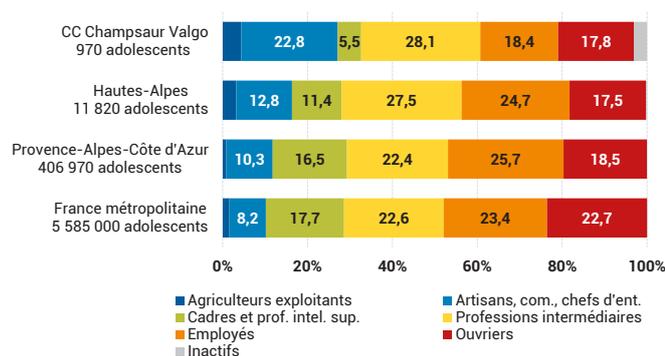
Lecture : Sur la CC Champsaur Valgo, 16% des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'une famille monoparentale n'ont aucun parent actif occupé.

En 2019, sur la CC Champsaur Valgo, aucun des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'un couple et 16% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale n'ont aucun parent actif occupé, soit 40 adolescents. En comparaison, ces parts sont de 4 et 19% pour les Hautes-Alpes, 8 et 30% pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur et de 6 et 27% pour la France métropolitaine. La situation est plus favorable pour les adolescents du territoire que pour ceux de la France métropolitaine.

Cet indicateur met en évidence le besoin d'accompagnement des adolescents quand aucun des parents ne travaille. Ce besoin peut se faire ressentir notamment pour l'obtention du stage de troisième ou lors de la recherche de ces stages en seconde et première professionnelle. L'absence d'emploi du ou des parents réduit le réseau qui permet l'obtention de ces stages.

## Adolescents âgés de 11 à 17 ans selon la PCS du référent du ménage

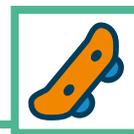
Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 22,8% des adolescents de 11-17 ans habitant sur la CC Champsaur Valgo ont un référent de ménage artisan, commerçant ou chef d'entreprise.

En 2019, sur la CC Champsaur Valgo, 6% des adolescents de 11-17 ans vivent dans un ménage dont le référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure. Cette proportion est moins importante qu'à l'échelle de la France métropolitaine (18%). 18% des adolescents ont un référent employé (soit 5 points de moins qu'à l'échelle de la France métropolitaine) et 18% ont un référent ouvrier (5 points de moins que pour la France métropolitaine). Pour comparaison, sur les Hautes-Alpes, 17% des adolescents de 11-17 ans ont un référent ouvrier. Cette part est de 18% pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur et de 23% pour la France métropolitaine.

# Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ?



## Stages de troisième : inégalités sociales et territoriales à l'oeuvre

Depuis 2005, tous les élèves de troisième doivent réaliser une « séquence d'observation en milieu professionnel ». Ce stage est censé permettre aux élèves de découvrir un environnement professionnel et les aider ensuite dans leur orientation et leur future insertion professionnelle. Or, la recherche et l'obtention de ce stage révèlent de nombreuses inégalités tant sociales que territoriales.

L'INJEP, en partenariat avec le LERFAS (Laboratoire d'Etude de Recherche et de Formation en Action Sociale) et l'Université du Maine, a réalisé une étude auprès de 25 collèges des Yvelines et de la Sarthe en Réseau d'Education Prioritaire (REP) mais aussi hors REP. Leur étude souligne que la recherche puis l'obtention d'un stage sont marquées par le capital social des familles. Les modalités de recherche de stage ne sont pas les mêmes selon les catégories socio-professionnelles. Il est par exemple plus facile de solliciter ses parents quand ils sont en emploi plutôt que quand ils sont au chômage.

En effet, environ la moitié des élèves dont le père est sans activité professionnelle doivent se débrouiller seuls pour trouver un stage, quand c'est le cas de seulement un tiers des élèves dont le père exerce une profession intermédiaire. Or, dans les Yvelines dans les établissements en REP situés dans les quartiers de la politique de la ville, 14 % des parents occupent un poste de cadre ou de profession intermédiaire contre 42 % des collèges hors REP.

Ne pouvant compter sur leurs parents pour prendre contact avec une entreprise, la moitié des collégiens en REP se rendent physiquement sur un potentiel lieu de stage alors que seulement un quart des collégiens hors REP utilisent cette méthode de prise de contact. Les élèves des collèges REP ont également plus tendance à utiliser le téléphone quand leurs camarades des collèges hors REP utilisent plus souvent les courriels.

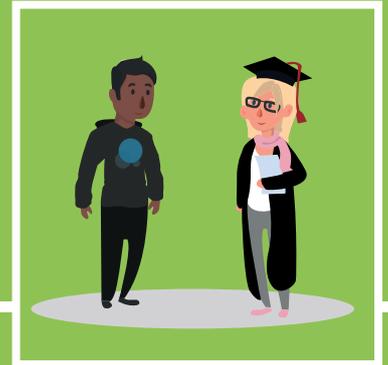
En plus du capital social, être issu d'une classe supérieure favorise la socialisation à certains codes nécessaires à l'entrée dans le monde professionnel comme la rédaction d'une lettre de motivation ou d'un CV. Pour les élèves qui poursuivent leur recherche de stage seuls, cette expérience peut être très difficile puisqu'ils doivent faire face à de multiples refus et non réponses : près de la moitié des collégiens hors REP des Yvelines ont trouvé un stage suite à un contact, quand près d'un tiers des collégiens en REP des Yvelines ont dû contacter 5 entreprises ou plus. Cette situation peut donner le sentiment d'un échec qui peut plus longuement marquer les trajectoires scolaires et professionnelles des élèves. Au-delà des inégalités sociales entre les collégiens, les types de stages trouvés diffèrent aussi d'un territoire à un autre. Il est plus facile de trouver un stage quand le territoire économique et le marché du travail local est dynamique plutôt que quand le collège est isolé des zones d'activités.

Dans le centre de la Bretagne, les collégiens vont trouver leur stage chez un garagiste, une PME de réparation de matériel agricole ou dans un laboratoire d'analyse médicale quand des élèves du Vème arrondissement de Paris vont décrocher des stages dans des cabinets d'avocats, d'architectes ou à l'Institut Pasteur. Enfin, leurs pairs de la banlieue parisienne vont se retrouver dans la galerie marchande près du quartier quand le manque d'entreprises autour du collège limite le champ des possibles.

Les types de stages trouvés ne sont donc pas les mêmes entre un collège rural, un collège urbain en REP, et un collège prestigieux de centre-ville.

**Les sources sont présentées en Bibliographie.**

# LES JEUNES



## LES JEUNES ADULTES

Qui sont les jeunes adultes ? \_\_\_\_\_ p.85

## LES JEUNES ACTIFS

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ? \_\_\_\_\_ p.90

## LES JEUNES

ne constituent pas, loin s'en faut, un groupe homogène. Les besoins diffèrent à la fois selon l'âge et l'environnement social dans lequel ils évoluent : à 15 ans, la plupart des adolescents sont scolarisés et vivent chez leurs parents, alors qu'à 25 ans, la grande majorité est en emploi ou en recherche un. Entre temps, certains arrêtent (précocement) leurs études et se retrouvent parfois confrontés à des difficultés d'insertion (professionnelle mais aussi sociale), pendant que d'autres les poursuivent et acquièrent un capital augmentant leurs chances de trouver un premier emploi.

Le défi majeur que doit relever notre société en général et les collectivités locales en particulier, est de permettre à tous les jeunes d'accéder à l'autonomie. Pour cela, les conditions sociales dans lesquelles ils évoluent sont déterminantes mais très inégales : ceux issus des milieux populaires affrontent des difficultés sans rapport avec ceux des milieux favorisés, soutenus financièrement par leurs parents. Ces inégalités se sont fortement renforcées suite à la crise sanitaire. Le risque de basculement d'une partie des jeunes vers la précarité puis la pauvreté est aujourd'hui de plus en plus fort. Différents profils se dégagent allant des étudiants précaires, privés de socialisation, ne pouvant conserver leur emploi étudiant et être en difficulté pour trouver un stage ; aux jeunes actifs subissant la précarité de l'emploi avec l'alternance de missions d'intérim, la fin d'un contrat à durée déterminée, la prolongation de période de chômage... ; aux jeunes NEET (not in employment, education or training) qui ne sont ni en emploi, ni en formation. Parce qu'ils sont l'avenir, leur permettre de se construire, se former, de trouver un emploi, se loger, fonder une famille... sur votre commune ou intercommunalité est essentiel. Mieux connaître leurs besoins, leurs fragilités, leurs attentes vous permettra d'adapter vos réponses localement.

En effet, accompagner les jeunes vers l'autonomie n'est peut-être pas la vocation primaire des CCAS/CIAS, mais elle le devient lorsqu'il s'agit de considérer leurs fragilités sociales freinant leur insertion.

L'accès à un logement (social) à un coût acceptable constitue l'une des toutes premières aspirations des jeunes. Ainsi, proposer une offre de logement correspondant à leurs attentes constitue un levier fort pour maintenir et/ou attirer de jeunes ménages sur les communes.

La question de la mobilité des jeunes est centrale et constitue l'un des leviers d'action locale majeur pour favoriser leur insertion professionnelle. C'est d'autant plus le cas dans le contexte actuel de crise économique qu'il leur est parfois nécessaire de s'éloigner davantage de leur domicile pour aller chercher du travail, notamment dans des emplois précaires et aux horaires atypiques (aide à domicile, mise en rayon,...).

L'accès au numérique constitue aussi aujourd'hui un enjeu majeur. L'absence d'un ordinateur et d'une imprimante peut parfois complexifier la réalisation de démarches administratives ou la recherche d'un emploi. Au-delà de l'équipement, il y a aussi la maîtrise du numérique.

L'offre culturelle, sportive et de loisirs adaptée et accessible à tous demeure essentielle pour les jeunes. Dès l'adolescence, cette politique constitue par ricochet un puissant levier de lien social et de prévention.

L'accompagnement des jeunes parents dans l'exercice de leur parentalité peut également se révéler comme une priorité, en particulier s'ils sont isolés, sans relais familiaux présents sur le territoire.

Autant de défis qui ne relèvent pas tous directement des compétences d'un CCAS mais ce dernier peut les mettre en lumière (via les éclairages du présent diagnostic), de manière à alerter l'ensemble des partenaires concernés (services internes à la collectivité, Mission locale, Centres socio-culturels, Maisons de quartiers...) et les mobiliser autour de la construction de réponses concertées pour les jeunes.



# CHIFFRES CLÉS

## LES JEUNES



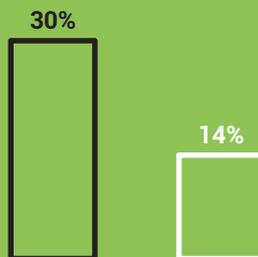
**469** jeunes de 18-24 ans

**-10%** entre 2013 et 2019  
**4%** de la population a  
entre 18 et 24 ans



**37%**

des jeunes vivent en  
logement autonome



haut niveau    bas niveau  
Niveaux de formation  
des 20-24 ans



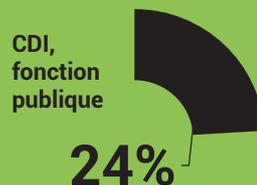
**69%**

des jeunes sont  
en activité



**12%**

des jeunes ne sont ni en  
formation ni en emploi



Type de contrat des  
15-24 ans en emploi



**27%**

des moins de 25 ans  
sont demandeurs  
d'emploi (cat. ABC)

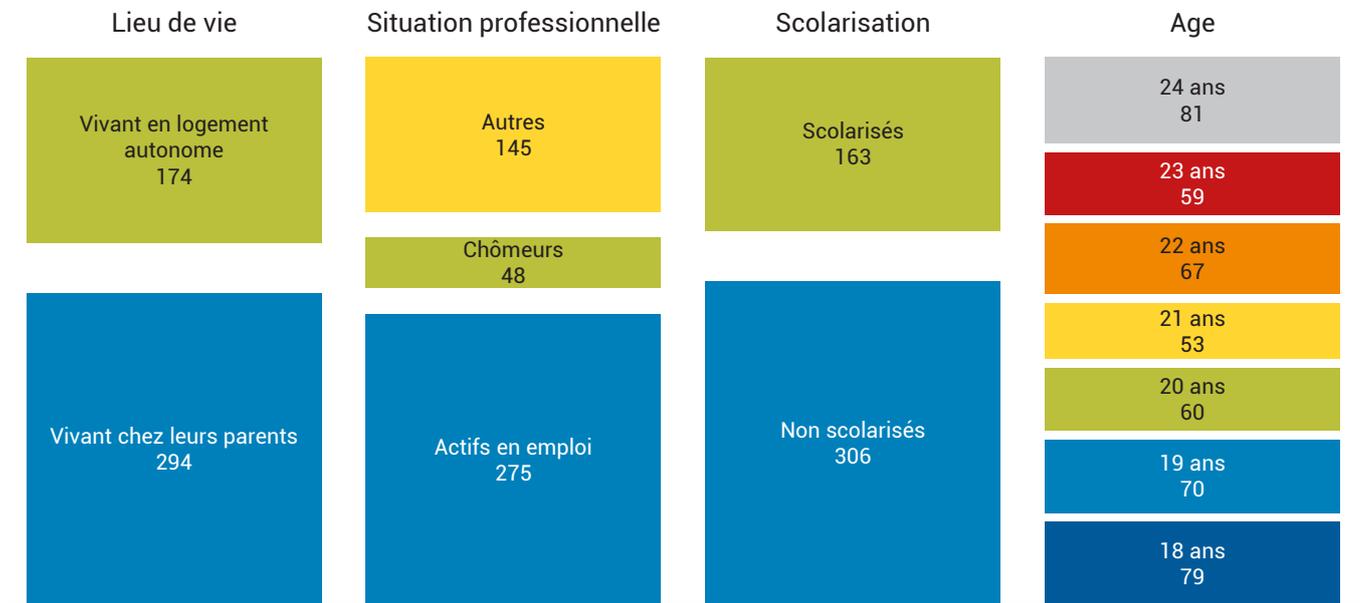
# Qui sont les jeunes adultes ?



## Catégories des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

### Les 469 jeunes de 18-24 ans vivant sur CC Champsaur Valgo



Lecture : En 2019, parmi les 469 jeunes de 18-24 ans vivant sur la CC Champsaur Valgo, 294 vivent chez leurs parents.

La situation professionnelle «Autres» correspond aux jeunes inactifs (étudiants ou non).

En 2019 sur la CC Champsaur Valgo, 200 femmes et 270 hommes ont 18-24 ans, soit 470 jeunes au total. Le chômage (au sens du recensement) concerne 10% des jeunes soit 50. Par ailleurs, 59% occupent un emploi, soit environ 280. Ils ont moins souvent tendance à être scolarisés : 35% poursuivent leurs études et 65% ne sont plus scolarisés. Enfin, 63% des jeunes de la CC Champsaur Valgo vivent chez leurs parents, c'est le cas de 53% d'entre eux sur les Hautes-Alpes et 53% sur la France métropolitaine.

Habituellement, la très grande majorité des jeunes réside chez leurs parents jusqu'à 19 ans. Au-delà, la question du départ du domicile parental se pose plus singulièrement soit dans le cadre d'une entrée dans le monde du travail pour les jeunes ayant suivi un cursus d'études plus court, soit dans le cadre d'une poursuite des études (le plus souvent dans l'enseignement supérieur). La distance séparant le lieu du domicile parental de celui de l'emploi ou des études est naturellement, lorsque celle-ci devient trop grande, un facteur quasi obligatoire de décohabitation juvénile.

L'âge médian auquel le jeune a tendance à quitter le foyer familial a très peu changé depuis de nombreuses années (autour de 23 ans au plan national). Toutefois, l'hébergement extérieur est plus souvent financé par les parents, l'indépendance financière est plus tardive

et l'arrivée du premier enfant repoussée. Ainsi environ un premier départ sur cinq s'avère provisoire, et l'on enregistre deux fois plus de retours chez les parents après un départ aidé qu'après un départ non aidé.

Pour les publics jeunes, l'un des moments phares de vulnérabilité est donc souvent celui du départ du domicile parental associé à la prise d'autonomie financière. La possibilité ou non de se loger à un coût raisonnable compte-tenu de l'inflation générale du montant des loyers ces dernières années (notamment sur les petits logements susceptibles de convenir aux jeunes), le caractère précaire ou non des emplois auxquels les jeunes actifs accèdent, la possibilité ou non d'un soutien financier par la famille,... sont autant de modalités susceptibles d'interférer sur ce risque de vulnérabilité.

La crise sanitaire de 2020 a engendré une crise sociale et économique dont les jeunes sont les principaux concernés. La faiblesse de leurs ressources, l'absence de patrimoine mais aussi la précarité des emplois des jeunes expliquent cette situation. Il apparaît donc important de participer avec les autres acteurs concernés (les services de la ville, de la Région, de la Mission Locale, ...) à une réflexion sur l'accompagnement des jeunes vers leur autonomie.



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Évolution de la population des jeunes adultes

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

	Les jeunes de 18-24 ans			Evolution 2008-2019		Part des 18-24 ans dans la population 2019
	1990	2008	2019	Nbre	Part (%)	
Ancelle	54	50	39	-11	-22,8	4,2
Aspres-lès-Corps	11	4	4	0	0,0	4,0
Buissard	10	6	9	+3	+47,8	4,3
Chabottes	46	44	35	-9	-20,2	3,9
Champoléon	7	7	4	-3	-42,9	2,9
Aubessagne	56	56	31	-24	-43,7	4,5
La Fare-en-Champsaur	43	23	25	+3	+12,3	5,9
Forest-Saint-Julien	10	21	18	-3	-14,1	5,4
Le Glaizil	9	9	3	-6	-69,4	1,8
La Chapelle-en-Valgaudemar	3	6	0	-6	-100,0	0,0
Laye	18	16	7	-9	-57,6	2,9
La Motte-en-Champsaur	5	9	7	-2	-21,7	3,3
Le Noyer	24	9	6	-3	-31,9	2,0
Orcières	98	50	32	-18	-35,7	4,8
Poligny	25	20	8	-12	-60,9	2,4
Saint-Bonnet-en-Champsaur	121	94	70	-23	-24,9	3,4
Saint-Firmin	24	14	15	+1	+9,7	3,4
Saint-Jacques-en-Valgodemard	13	9	3	-6	-67,2	2,0
Saint-Jean-Saint-Nicolas	70	71	61	-10	-13,4	5,7
Saint-Julien-en-Champsaur	21	19	23	+4	+22,5	6,4
Saint-Laurent-du-Cros	19	40	41	+1	+3,2	7,7
Saint-Léger-les-Mélèzes	26	11	13	+2	+19,1	3,6
Saint-Maurice-en-Valgodemard	2	7	2	-5	-71,0	1,6
Saint-Michel-de-Chaillol	24	20	9	-11	-54,1	2,6
Villar-Loubière	8	2	2	0	0,0	5,0
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>747</b>	<b>615</b>	<b>469</b>	<b>-147</b>	<b>-23,8</b>	<b>4,2</b>
CC du Trièves	562	500	437	-63	-12,7	4,3
Hautes-Alpes	10 231	8 431	7 720	-711	-8,4	5,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	418 128	406 723	373 698	-33 025	-8,1	7,4
France métropolitaine	6 038 169	5 503 330	5 226 194	-277 136	-5,0	8,0

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

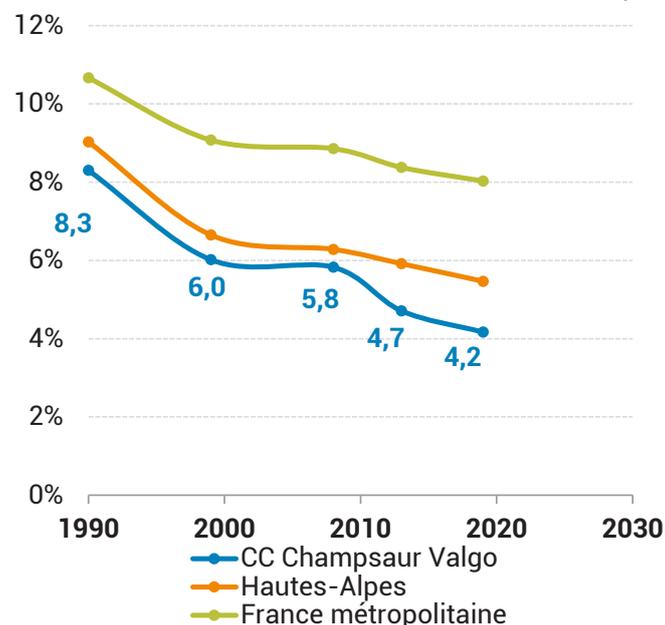
Lecture : La CC Champsaur Valgo compte 469 jeunes de 18-24 ans en 2019, représentant 4,2% de la population totale du territoire. Entre 2008 et 2019 ils ont connu une évolution de -23,8%, soit -147 jeunes de 18-24 ans sur la période.

# Qui sont les jeunes adultes ?



## Part des jeunes adultes dans la population

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

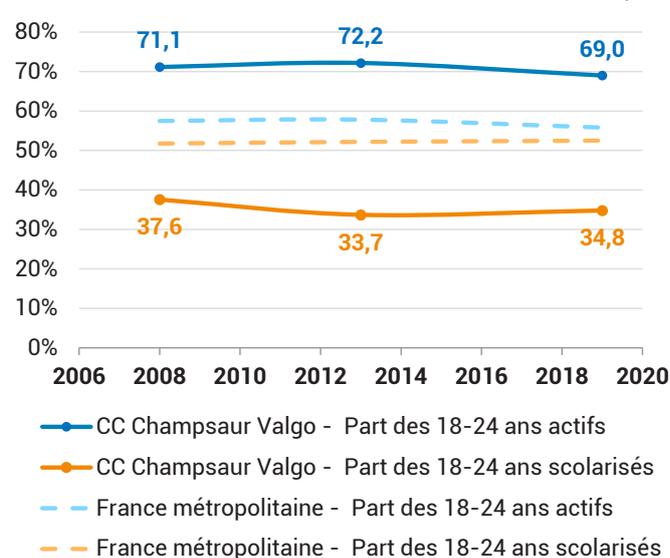


Lecture : En 2019, les jeunes de 18-24 ans représentent 4,2% de la population de la CC Champsaur Valgo.

Depuis 1990, le nombre de jeunes de 18-24 ans vivant sur la CC Champsaur Valgo a diminué, passant ainsi de 750 jeunes en 1990 à 470 en 2019. Sur les 11 dernières années (2008-2019), leur nombre a diminué de 24%, soit 150 jeunes de moins par rapport à 2008. Sur le même temps, leur part dans la population a baissé, passant de 6% à 4% de la population en 2019.

## Part des actifs et étudiants parmi les jeunes adultes

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 34,8% des jeunes de 18-24 ans sont scolarisés.

On compte 160 jeunes scolarisés et 320 jeunes actifs, soit respectivement 35 et 69% de l'ensemble des 18-24 ans vivant sur la CC Champsaur Valgo en 2019 (un jeune peut être scolarisé et actif, tout comme il peut être non scolarisé et inactif, cf pages suivantes). A titre de comparaison, ces proportions sont respectivement de 52 et 56% sur la France métropolitaine. Depuis 2008, la part des jeunes actifs a diminué de -2 points sur la CC Champsaur Valgo. Concernant la poursuite des études, la part de jeunes scolarisés a diminué. Elle est passée de 38% à 35% entre 2008 et 2019, soit 3 points de moins.

La poursuite des études et l'entrée dans l'emploi expliquent la plus grande partie des déménagements et mobilités géographiques des jeunes majeurs. Dans ces conditions, et même si les pôles urbains restent, d'une manière générale, très attractifs pour les jeunes, les territoires constituant des pôles étudiants le sont encore davantage... Une proportion importante de jeunes arrive ainsi d'autres départements ou régions, dynamisant et orientant souvent du même coup le développement culturel local.

Le niveau de diplôme est un facteur de mobilité car en effet les formations supérieures et les emplois qualifiés sont généralement situés dans ces pôles régionaux. Or le niveau d'études des jeunes générations s'accroît, d'où une hausse de leur mobilité dite « résidentielle ».

La crise économique et sociale va certainement faire accroître la poursuite d'études pour de nombreux jeunes. Par contre les jeunes actifs (occupés ou au chômage) devront bénéficier de l'attention des acteurs sociaux. La question par exemple de la mobilité est une question clé pour le CCAS. Comment accompagner, par exemple, des jeunes dont les parents ne peuvent financer le permis de conduire ?



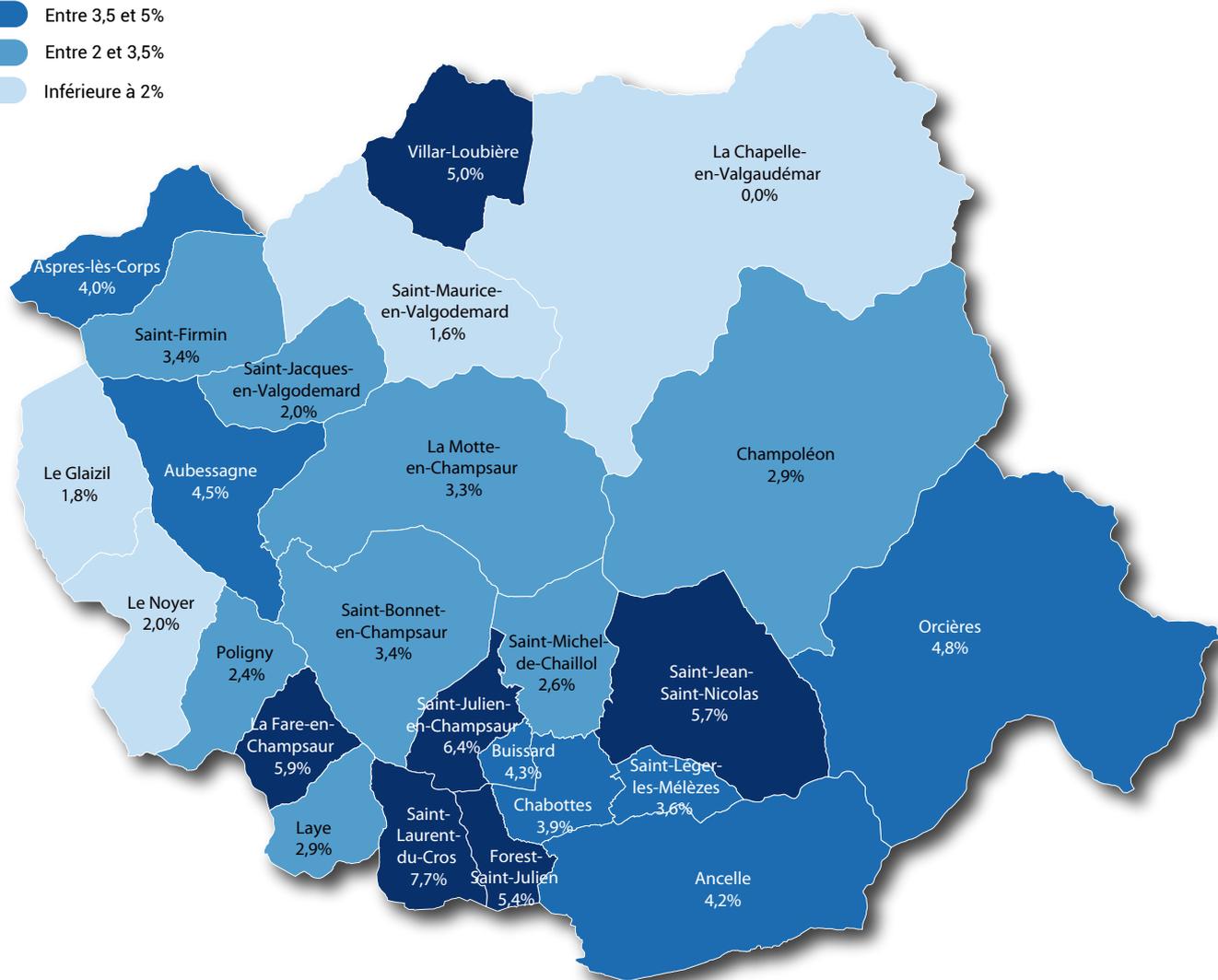
## Part des jeunes âgés de 18 à 24 ans parmi la population totale en 2019

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

### Part des jeunes dans la population en 2019

Moyenne de la CC Champsaur Valgo : 4,2%

- Supérieure à 5%
- Entre 3,5 et 5%
- Entre 2 et 3,5%
- Inférieure à 2%



# Qui sont les jeunes adultes ?



## Jeunes en logement autonome

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

En 2019, sur la CC Champsaur Valgo, 18% des jeunes de 15-24 ans vivent dans un logement autonome, soit 170 jeunes. Les 800 autres jeunes de cet âge vivent chez leurs parents. Cette part est moins importante chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes : 14% des hommes de 15-24 ans vivent en logement autonome (70 personnes) pour 23% des femmes du même âge (110 personnes). Les jeunes autonomes vivent le plus souvent seuls dans leur logement.

Notons par ailleurs que 20 jeunes hommes de 15-24 ans vivent hors logement ordinaire. Ces derniers vivent dans un établissement hébergeant des élèves ou des étudiants (hors établissement pour étudiant et caserne militaire).

Pour l'action sociale communale, l'accès à l'autonomie passe prioritairement par l'accès au logement. Face à la forte progression du coût du logement, les jeunes n'ayant pas de soutiens familiaux se retrouvent dans une situation très difficile. Les colocations deviennent pour beaucoup de jeunes actifs les seules solutions pour l'accès au logement. La ville peut elle soutenir ces démarches à la fois dans la recherche de logements et à la fois dans l'accompagnement ? Les logements intergénérationnels sont aussi souvent évoqués. Ils demeurent très marginaux en nombre, mais peuvent représenter souvent de belles initiatives.

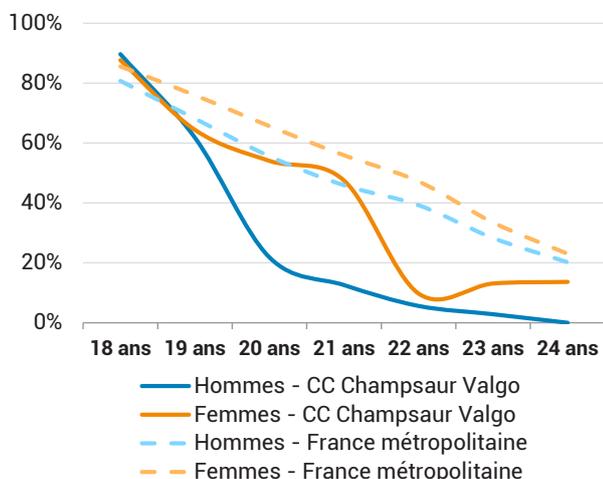
Mais quoiqu'il en soit, étant donné le coût financier d'un logement autonome, rares sont les jeunes adultes qui ont la capacité de s'installer à proximité de leurs parents. Aussi, la grande majorité des jeunes autonomes, en logement autonome, sont arrivés récemment dans la commune et n'ont pas forcément les mêmes réseaux sociaux et familiaux que les adultes. Par ailleurs, la plupart des adolescents qui vont acquérir leur autonomie dans un logement, le feront certainement à l'extérieur de la commune de résidence de leur parents.



# Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

## Taux de scolarisation des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

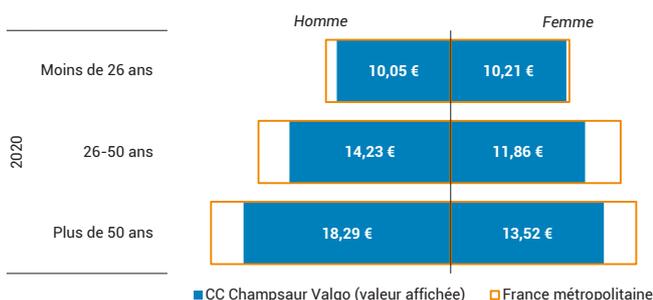


Lecture : En 2019, 13,6% des femmes de 24 ans vivant sur la CC Champsaur Valgo sont scolarisées.

La CC Champsaur Valgo compte 160 jeunes de 18-24 ans scolarisés en 2019, soit 35% des jeunes. A l'image de la tendance observée à l'échelle de la France métropolitaine, la part de jeunes scolarisés diminue avec l'avancée en âge. A 18 ans, 90% des hommes et 88% des femmes sont scolarisés. Ces proportions sont respectivement de 0 et 14% à 24 ans.

## Salaire net horaire moyen (en euros)

Source : DADS, 2012 & Insee, Base Tous salariés 2020 - Traitements © Compas - Traitements © Compas

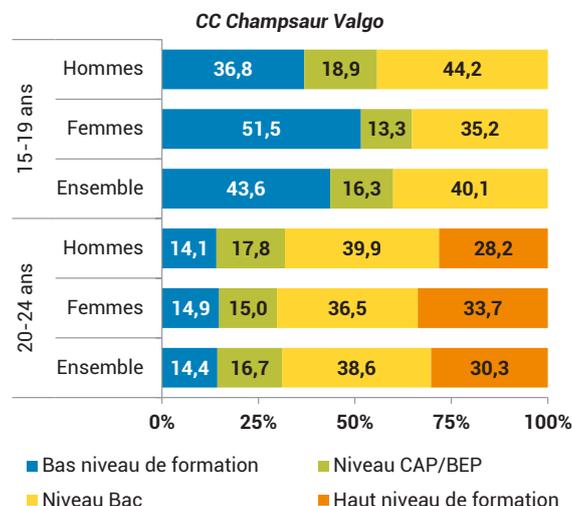


Lecture : En 2020, les hommes de moins de 26 ans habitant sur la CC Champsaur Valgo perçoivent en moyenne un salaire net horaire de 10,05€.

En 2020, sur la CC Champsaur Valgo, les hommes de moins de 26 ans perçoivent un salaire net horaire moyen de 10,05€ contre 10,21€ pour les jeunes femmes. Avec l'âge, l'écart de salaire entre les sexes se creuse en défaveur des femmes. Entre 26 et 50 ans le salaire net horaire moyen est de 14,23€ pour les hommes contre 11,86€ pour les femmes, soit 2,37€. Cet écart est de 4,77€ à plus de 50 ans.

## Niveaux de formation des jeunes non scolarisés

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 28,2% des hommes de 20-24 ont un haut niveau de formation.

L'âge avançant, les jeunes ont tendance à avoir un niveau de formation plus élevé. De même, les femmes ont de manière générale plus souvent des niveaux de formation plus «favorables» que les hommes. Dans le cas de la CC Champsaur Valgo, 52% des jeunes femmes de 15-19 ans ont un bas niveau de formation (10 femmes) contre 37% pour les hommes (10 hommes), tandis que cela concerne 15% des femmes (20 femmes) et 14% des hommes de 20-24 ans (20 hommes).

## DÉFINITIONS

**Bas niveau de formation** : sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un BEPC ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

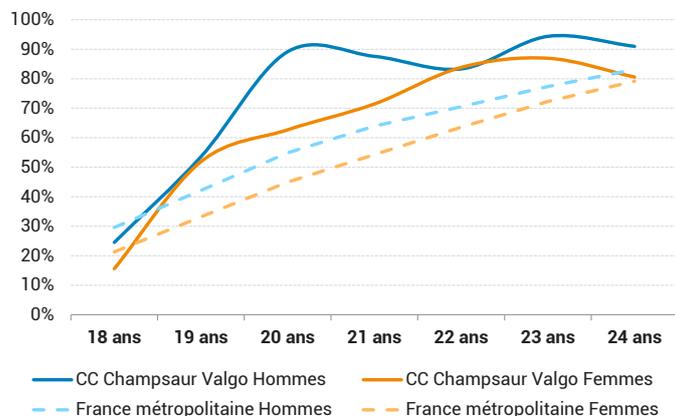
**Hauts niveaux de formation** : sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac +2 et plus.

# Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



## Taux d'activité des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Le taux d'activité des jeunes hommes de 18 ans est de 24,5% en 2019 sur CC Champsaur Valgo.

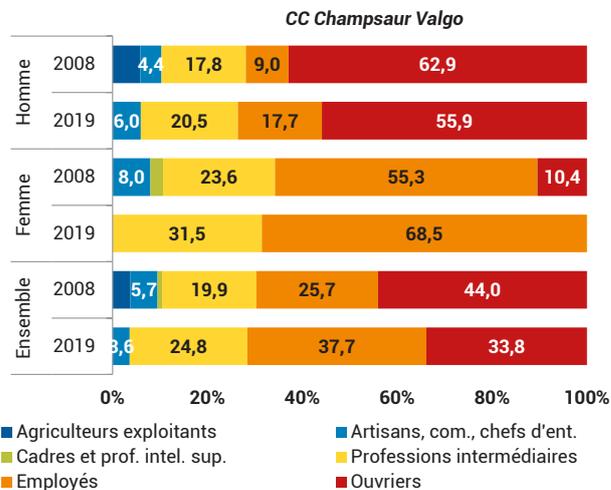
Le taux d'activité augmente avec l'âge. En effet, s'il est de 25 et 16% pour les hommes et les femmes de 18 ans sur le territoire, il est de 88 et 71% à 21 ans et de 91 et 81% à 24 ans. La part des jeunes en activité est plus élevée sur la CC Champsaur Valgo que sur la France métropolitaine (13,2 points d'écart pour les 18-24 ans).

En 2019, 320 jeunes de 18-24 ans vivant sur la CC Champsaur Valgo sont actifs (en emploi ou en recherche d'emploi), soit un taux d'activité de 69%. Ce taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes : 73% contre 64%.

De plus, 51 jeunes de 15-17 ans sont également dans le monde actif, dont 31 occupés et 20 en recherche d'emploi, soit un taux d'activité de 12% sur cette tranche d'âge. Ces 51 jeunes seront inclus par la suite dans les analyses concernant les PCS et les différents types de contrats. Cependant, ceux-ci ne représentent que 16% des actifs de 15-24 ans, leur faible poids n'influence alors que très peu les taux d'activité ou de chômage des 15-24 ans présentés plus tard dans le document.

## Professions et catégories socioprofessionnelles des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, sur CC Champsaur Valgo, 0% des jeunes de 15-24 ans en emploi sont cadres ou de profession intellectuelle supérieure.

En 2019, dans le territoire d'étude, aucun des jeunes de 15-24 ans en emploi sont cadres, 25% sont de profession intermédiaire (70 jeunes), 38% sont employés (110 jeunes) et 34% sont ouvriers (90 jeunes). La répartition des jeunes selon leur PCS a évolué depuis 2008 : plus de jeunes d'une profession intermédiaire (+5 points), plus d'employés (+12 points), moins d'ouvriers (-10 points).



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Professions et catégories socioprofessionnelles des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Agriculteurs exploitants		Artisans, commerçants, chefs d'entreprise		Cadres et prof. intellectuelles sup.		Professions intermédiaires		Employés		Ouvriers	
	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)
Ancelle	0	0,0	0	0,0	0	0,0	10	50,0	10	50,0	0	0,0
Aspres-lès-Corps	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Buissard	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Chabottes	0	0,0	0	0,0	0	0,0	10	66,7	0	0,0	5	33,3
Champoléon	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Aubessagne	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	33,4	10	66,6	0	0,0
La Fare-en-Champsaur	0	0,0	5	25,3	0	0,0	0	0,0	10	50,7	5	23,9
Forest-Saint-Julien	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Le Glaizil	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	100,0	0	0,0
La Chapelle-en-Valgaudemar	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Laye	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
La Motte-en-Champsaur	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	100,0
Le Noyer	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Orcières	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	33,3	5	33,3	5	33,4
Poligny	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	50,0	0	0,0	5	50,0
Saint-Bonnet-en-Champsaur	0	0,0	0	0,0	0	0,0	10	25,0	15	37,5	15	37,5
Saint-Firmin	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	20,0	20	80,0
Saint-Jacques-en-Valgodemard	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	100,0	0	0,0	0	0,0
Saint-Jean-Saint-Nicolas	0	0,0	5	9,9	0	0,0	0	0,0	30	60,0	15	30,0
Saint-Julien-en-Champsaur	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	100,0
Saint-Laurent-du-Cros	0	0,0	0	0,0	0	0,0	10	28,7	10	28,9	15	42,4
Saint-Léger-les-Mélèzes	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	100,0	0	0,0	0	0,0
Saint-Maurice-en-Valgodemard	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Saint-Michel-de-Chaillol	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	100,0	0	0,0	0	0,0
Villar-Loubière	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	100,0	0	0,0
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>10</b>	<b>3,6</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>69</b>	<b>24,8</b>	<b>105</b>	<b>37,7</b>	<b>95</b>	<b>33,8</b>
CC du Trièves	10	3,1	10	3,1	10	3,1	90	27,7	90	27,7	115	35,2
Hautes-Alpes	61	1,3	66	1,4	88	1,9	848	18,1	2 079	44,4	1 541	32,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	373	0,2	4 177	2,7	8 298	5,5	33 527	22,1	63 110	41,5	42 485	28,0
France métropolitaine	8 839	0,4	42 785	1,9	154 512	6,8	527 357	23,3	853 741	37,6	680 644	30,0

\* part parmi les 15-24 ans actifs occupés

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

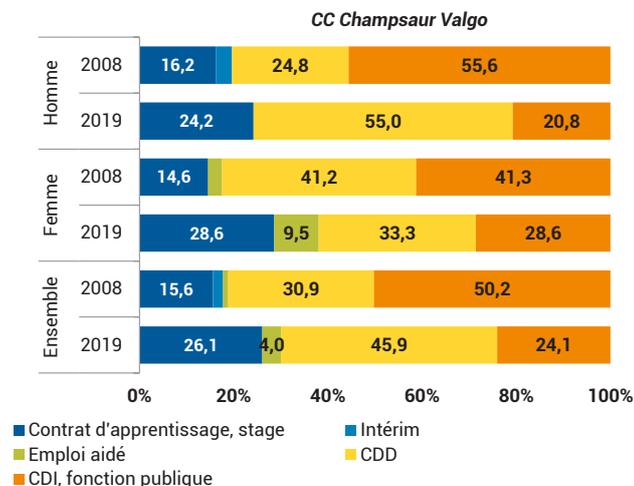
Lecture : 95 jeunes de 15-24 ans de la CC Champsaur Valgo sont ouvriers soit 33,8% des 15-24 ans en emploi.

# Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



## Type de contrat des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 26,1% des jeunes de 15-24 ans en emploi et vivant sur la CC Champsaur Valgo sont en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré.

En 2019, 190 jeunes de 15-24 ans vivant sur la CC Champsaur Valgo sont en emploi précaire (apprentissage, stage, intérim, emploi aidé, CDD), représentant 76% de l'ensemble des jeunes de cet âge ayant un emploi. Ces jeunes sont le plus souvent en CDD (46% des jeunes en emploi salarié). Depuis 2008, le nombre de jeunes en emploi précaire a augmenté (+6%). Leur part parmi les jeunes ayant un emploi salarié est en hausse (+26 points en 11 ans).

Des différences sont à noter entre les femmes et les hommes en emploi précaire : les premières sont plus nombreuses à être en emploi aidé (9 points d'écart), quand les seconds sont plus souvent en CDD (22 points d'écart).

Selon l'Insee, les contrats précaires incluent les CDD (dont emplois saisonniers), contrats d'intérim, emplois aidés, mais aussi les stages rémunérés et les contrats d'apprentissage. Si ces derniers sont effectivement précaires économiquement, on peut toutefois, avant cela, retenir plus positivement la solution de formation qu'ils représentent pour certains jeunes (en France métropolitaine, 6% des jeunes de 15 à 24 ans sont en contrat d'apprentissage ; soit 20% des jeunes ayant un emploi – Insee RP 2019).

Une large majorité des jeunes sortis du système scolaire entre dans leur premier emploi par l'un de ces contrats précaires ; et ce d'autant plus qu'ils sont faiblement diplômés. Ce sont les titulaires de diplômes d'écoles de commerce ou d'ingénieurs qui obtiennent le plus fréquemment un premier emploi en CDI. En moyenne, les jeunes entrent dans l'emploi vers 23 ans, mais n'obtiennent leur premier CDI que vers 27 ans.

L'impact de la crise économique issue de la crise sanitaire sera très important pour les personnes en emploi précaire. En effet, ce sont les premiers emplois que les entreprises abandonnent. Or, ce sont des jeunes qui sont en emploi précaire essentiellement. Dès lors, ils sont aujourd'hui les premiers concernés par la progression du chômage. La réforme de l'assurance chômage de la fin de l'année 2019 ne facilitera pas l'autonomie financière de ces jeunes qui pourront alors connaître, sans soutien familial, des difficultés face au paiement de leur loyer et de leurs charges. Ils ne peuvent pas prétendre au RSA, même le RSA jeunes, pour la très grande majorité d'entre eux.



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Type de contrat des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Salariés en contrat précaire		Salariés à temps partiel	
	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)
Ancelle	10	100,0	0	0,0
Aspres-lès-Corps	0	0,0	0	0,0
Buissard	0	0,0	0	0,0
Chabottes	14	100,0	0	0,0
Champoléon	0	0,0	0	0,0
Aubessagne	10	66,8	0	0,0
La Fare-en-Champsaur	15	100,0	5	32,1
Forest-Saint-Julien	0	0,0	0	0,0
Le Glaizil	5	100,0	0	0,0
La Chapelle-en-Valgaudemar	0	0,0	0	0,0
Laye	0	0,0	0	0,0
La Motte-en-Champsaur	5	100,0	5	100,0
Le Noyer	0	0,0	0	0,0
Orcières	15	100,0	0	0,0
Poligny	5	50,0	0	0,0
Saint-Bonnet-en-Champsaur	35	87,5	5	12,5
Saint-Firmin	10	40,0	0	0,0
Saint-Jacques-en-Valgodemard	0	0,0	0	0,0
Saint-Jean-Saint-Nicolas	30	66,4	0	0,0
Saint-Julien-en-Champsaur	0	0,0	0	0,0
Saint-Laurent-du-Cros	30	85,7	5	14,4
Saint-Léger-les-Mélèzes	0	0,0	0	0,0
Saint-Maurice-en-Valgodemard	0	0,0	0	0,0
Saint-Michel-de-Chaillo	0	0,0	0	0,0
Villar-Loubière	5	100,0	5	100,0
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>189</b>	<b>75,9</b>	<b>25</b>	<b>10,1</b>
CC du Trièves	171	57,8	55	18,7
Hautes-Alpes	2 737	62,2	753	17,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	74 834	51,5	27 512	18,9
France métropolitaine	1 183 096	54,0	403 569	18,4

\* part parmi les salariés de 15-24 ans

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

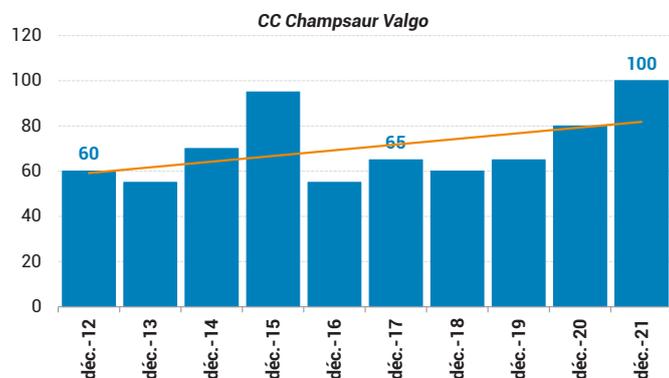
Lecture : 189 salariés de 15-24 ans vivant sur de la CC Champsaur Valgo ont un contrat précaire, soit 75,9% des salariés de cet âge.

# Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



## Effectifs des jeunes demandeurs d'emploi (catégories ABC)

Source : Dares, 2012-2021 - Traitements © Compas



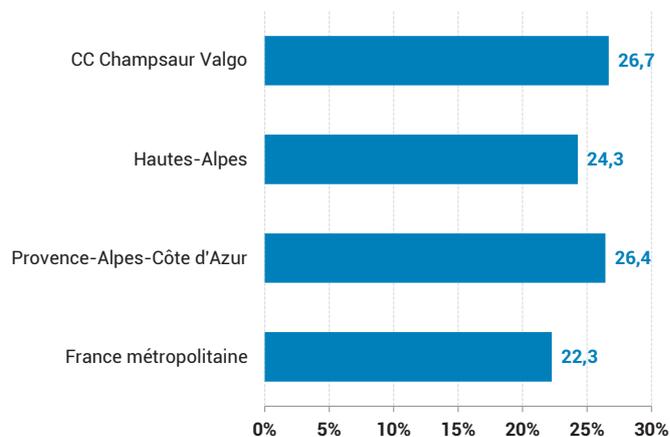
Lecture : Au 31/12/2021, CC Champsaur Valgo compte 100 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C âgés de moins de 25 ans.

La CC Champsaur Valgo compte 100 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C âgés de moins de 25 ans au 4ème trimestre 2021, soit environ 40 de plus que fin du 4ème trimestre 2012.

Le chômage des jeunes n'est pas toujours aisé à mesurer. En effet, non seulement tous les jeunes ne s'inscrivent pas mécaniquement à Pôle emploi aussitôt leurs études achevées, mais ils ne le font parfois pas davantage après le passage par quelques emplois de très courte durée dont ils savent qu'ils ne leur ouvriront aucun droit à indemnisation.

## Indice de chômage des jeunes (catégories ABC)

Sources : Dares, 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Au 4ème trimestre 2021, l'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 26,7% sur CC Champsaur Valgo.

L'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 27% au 4ème trimestre 2021 sur la CC Champsaur Valgo. Cet indice est plus élevé que celui observé sur les territoires de comparaison.

### DÉFINITIONS

**Demandeur d'emploi en fin de mois** : personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

**Indice de chômage** : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Jeunes demandeurs d'emploi (catégories ABC)

Sources : Dares, 2020-2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Demandeurs d'emploi en fin de mois - cat. ABC Moins de 25 ans		Evolution 2020-2021		Indice de chômage* (%)
	31/12/2020	31/12/2021	Nbre	Part (%)	31/12/2021
Ancelle	10	5	-5	-50,0	21,0
Aspres-lès-Corps	nd	nd	nd	nd	-
Buissard	nd	nd	nd	nd	-
Chabottes	15	10	-5	-33,3	21,6
Champoléon	nd	nd	nd	nd	-
Aubessagne	nd	5	+5	nd	19,8
La Fare-en-Champsaur	nd	5	+5	nd	24,1
Forest-Saint-Julien	nd	nd	nd	nd	-
Le Glaizil	nd	nd	nd	nd	-
La Chapelle-en-Valgaudemard	nd	nd	nd	nd	nd
Laye	nd	nd	nd	nd	-
La Motte-en-Champsaur	nd	nd	nd	nd	-
Le Noyer	nd	5	+5	nd	72,6
Orcières	15	10	-5	-33,3	38,3
Poligny	nd	5	+5	nd	43,5
Saint-Bonnet-en-Champsaur	20	25	+5	+25,0	44,2
Saint-Firmin	nd	nd	nd	nd	-
Saint-Jacques-en-Valgodemard	nd	nd	nd	nd	-
Saint-Jean-Saint-Nicolas	20	10	-10	-50,0	30,9
Saint-Julien-en-Champsaur	nd	5	+5	nd	30,8
Saint-Laurent-du-Cros	nd	5	+5	nd	14,1
Saint-Léger-les-Mélèzes	nd	5	+5	nd	50,0
Saint-Maurice-en-Valgodemard	nd	nd	nd	nd	-
Saint-Michel-de-Chaillo	nd	5	+5	nd	98,1
Villar-Loubière	nd	nd	nd	nd	-
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>80</b>	<b>100</b>	<b>+20</b>	<b>+25,0</b>	<b>26,7</b>
CC du Trièves	20	45	+25	+125,0	13,2
Hautes-Alpes	1 365	1 410	+45	+3,3	24,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	63 535	56 170	-7 365	-11,6	26,4
France métropolitaine	785 800	686 885	-98 915	-12,6	22,3

\* DEFM de moins de 25 ans parmi l'ensemble des actifs de cet âge

nd : donnée non disponible

Valeur inférieure à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeur proche de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeur supérieure à celle de la CC Champsaur Valgo

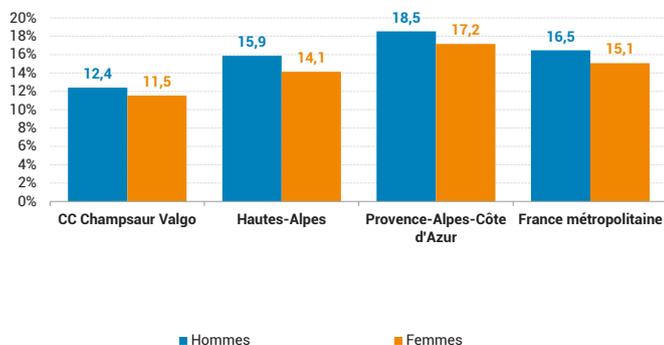
Lecture : Au 31/12/2021, la CC Champsaur Valgo compte 100 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories ABC de moins de 25 ans, soit 26,7% des actifs de cet âge (indice de chômage).

# Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



## Jeunes adultes de 15-24 ans ni en emploi ni en formation

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 12,4% des hommes de 15-24 ans de la CC Champsaur Valgo sont ni en emploi ni en formation.

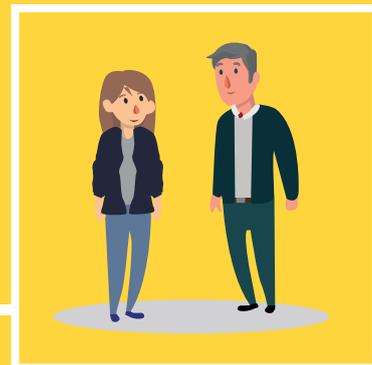
En 2019, 110 jeunes de 15-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation sur la CC Champsaur Valgo, soit 12% des jeunes de cet âge. Les jeunes hommes sont davantage concernés par cette situation puisque 12% d'entre eux ne sont ni en emploi ni en formation (contre 11% pour les femmes de cet âge). Le nombre de jeunes hommes ni en emploi ni en formation a progressé de 40% depuis 2008 pour atteindre un total de 60 personnes en 2019. 50 femmes de 15-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation en 2019, soit une stabilisation par rapport à 2008.

Ne connaissant pas plus en détail la situation réelle de ces jeunes ni en emploi ni en formation, nous ne pouvons ici que présupposer l'existence chez ces derniers de difficultés « potentielles » d'insertion.

S'ils apparaissent ainsi sans solution d'emploi ou de formation à un instant « t », certains de ces jeunes peuvent toutefois trouver dans d'autres formes d'implication des sources de qualification ou de reconnaissance sociale : c'est le cas par exemple de jeunes s'impliquant sur une période donnée dans des actions citoyennes ou humanitaires, ou encore de jeunes femmes investissant un rôle de mère...

Ces situations sans emploi et sans formation peuvent toutefois devenir problématiques lorsqu'elles sont amenées à perdurer dans le temps. Pour les jeunes femmes les moins qualifiées notamment, et de surcroît pour celles également jeunes mamans, le risque de subir plus que de choisir une « vie au foyer » peut devenir important.

# LES MÉNAGES SANS ENFANT



## LES MÉNAGES SANS ENFANT

Combien de ménages sans enfant ? \_\_\_\_\_ p.101

## LES PERSONNES SEULES

Qui sont les personnes vivant seules ? \_\_\_\_\_ p.104

## LES MÉNAGES SANS ENFANT

constituent un public peu homogène qui recouvre des réalités très différentes : allant des étudiants vivant seuls ou parfois en colocation aux seniors en situation d'isolement résidentiel en passant par les couples sans enfants et les adultes seuls en activité ou non.

Ces derniers mois nous avons beaucoup entendu parler des étudiants qui subissent de plein fouet la pandémie actuelle soit en termes de précarité avec l'arrêt de certains « jobs » étudiants soit en termes d'isolement avec les cours à distance et la fermeture des lieux de sociabilité étudiants. Les seniors en situation d'isolement résidentiel ont aussi fortement subi la crise actuelle et l'isolement social qui s'est imposé à eux. Ce sentiment de solitude a pu être également partagé par des adultes vivant seuls qu'ils soient actifs ou non.

L'isolement est une problématique singulière qui renvoie à une multiplicité de notions qui se télescopent : isolement résidentiel, isolement social (ou relationnel), sentiment de solitude.

Les données locales issues de la statistique publique nous permettent assez aisément de prendre la mesure de l'isolement résidentiel. Elles ne permettent cependant pas de quantifier l'isolement social et encore moins l'étendue du sentiment de solitude dans une population.

Au-delà de l'isolement, l'ABS doit permettre également de repérer quel est le profil des ménages sans enfants sur le territoire afin d'adapter le parc de logements aux besoins des habitants. Derrière le public des ménages sans enfant, il y a des besoins très hétérogènes. En effet, depuis de nombreuses années la taille moyenne des ménages tend à baisser et les situations de sous-peuplement peuvent être importantes particulièrement chez les personnes âgées pour qui les enfants ont quitté le domicile et le conjoint est parfois déjà décédé. La baisse de la taille des ménages traduit donc très souvent un vieillissement de la population.

A l'inverse du côté des étudiants par exemple ou des jeunes couples, ce sont plutôt des situations de surpeuplement qui peuvent être observées. L'adaptation des logements au « cycle de la vie » est donc un enjeu majeur.

En plus d'adapter la taille du logement aux besoins des ménages, il y a aussi la question du coût. Le faible budget des étudiants malgré la présence de bourses pour certains, d'allocations logement et parfois l'aide des parents, ne leur permet pas toujours de trouver un logement à un prix « décent ». Cette situation est renforcée par la baisse de l'emploi « étudiant » qui pouvait leur permettre de financer

les charges liées à leur autonomie vis-à-vis de leur famille ou tout simplement les aider à vivre. Cet enjeu se pose également pour les actifs précaires et les inactifs (retraités, bénéficiaires de l'AAH,...) mais aussi lorsqu'un conjoint décède ou que les couples se séparent et doivent retrouver un logement adapté à leurs revenus très souvent devenus plus faibles.

Ainsi, l'ABS doit permettre de repérer quel est le profil des ménages sans enfants résidant sur la commune afin de développer des réponses correspondant aux besoins des habitants que cela soit en termes d'isolement résidentiel et social, d'offre de logement, de pauvreté et de précarité.

Paradoxalement, dans cette diversité des réalités des ménages sans enfant, se retrouvent les couples sans enfant qui sont les ménages les plus aisés de la commune. Cette situation s'explique par l'âge de ces ménages qui sont souvent quinquagénaires, sexagénaires ou septuagénaires. Ces ménages n'ont plus d'enfants à charge et sont très majoritairement propriétaires de leur logement (avec des charges d'entretien mais plus de charges de remboursement de prêt immobilier ou de loyer). Cependant, ils sont souvent aidants de personnes plus âgées qu'eux ou encore de leurs grands enfants et de leurs petits-enfants. Certes moins de charges, mais des actions de solidarité renforcées et essentielles pour les autres catégories de ménages.

Enfin, il faut noter que beaucoup de ces ménages sont impliqués dans la vie sociale et associative du territoire. L'absence de charges de familles liée à la retraite pour beaucoup d'entre eux, se traduira par un temps donné pour les « autres » très important. Cette catégorie de ménages est donc à la fois parfois en situation d'isolement et parfois en situation de très fort investissement dans la vie sociale de la commune.

**Homme actif**  
**Femme seule**  
**Couple sans enfant**  
**Femme active**  
**Personne seule**  
**Retraité** Niveau de vie  
Ménage sans enfant  
**Etudiant** Taux de pauvreté  
**Homme seul**

# CHIFFRES CLÉS

## LES MÉNAGES SANS ENFANT

**3 742** ménages sans enfant, soit **72%** des ménages



**1 867**  
personnes seules  
**36%**  
des ménages



**1 577**  
couples sans enfant  
**30%**  
des ménages



**+8 pts**

Part des personnes seules

**-2 pts**

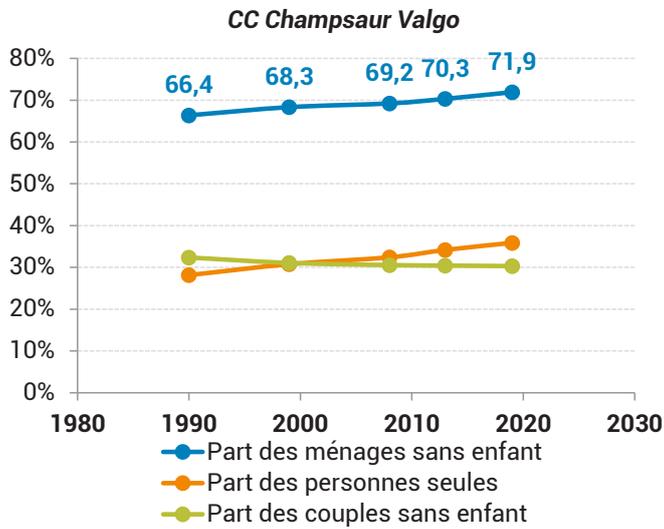
Part des couples sans enfant

# Combien de ménages sans enfant ?



## Ménages sans enfant

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



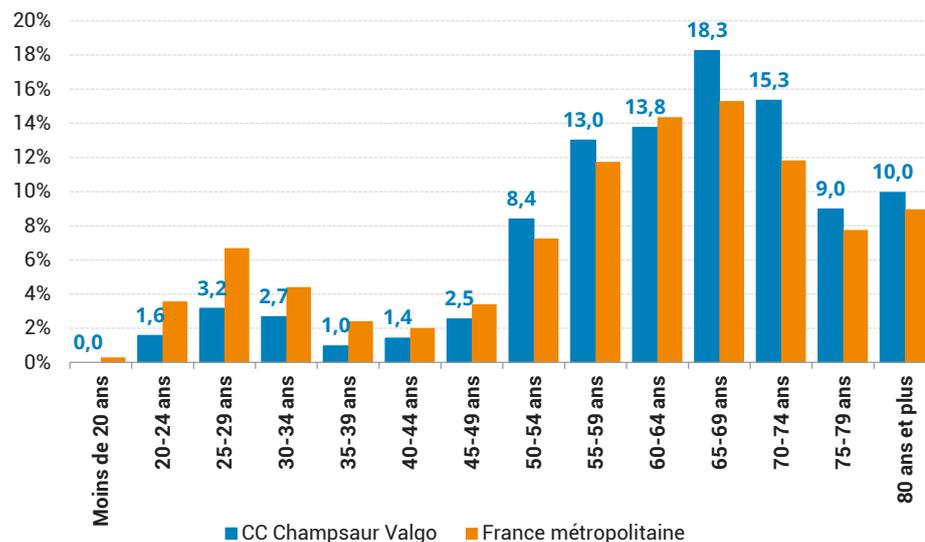
En 2019 comme en 1990, une part considérable des ménages de la CC Champsaur Valgo n'a pas d'enfant : 72% en 2019 contre 66% en 1990. Parmi les 3 740 ménages sans enfant recensés en 2019, 1 870 sont des personnes vivant seules et 1 580 sont des couples sans enfant. Les 300 ménages restant peuvent être des ménages composés de colocataires, des cohabitations intergénérationnelles ou encore des ménages complexes sans enfant.

Les ménages sans enfant sont pour beaucoup des personnes qui ne vivent plus avec leurs enfants. Nombre d'entre eux ont encore un lien économique avec leurs enfants (aide financière s'ils sont étudiants ou aide à l'autonomie du jeune, voire pour ceux qui ont des petits enfants, accueil, garde).

Lecture : En 2019, 71,9% des ménages sont des ménages sans enfant.

## Couples sans enfant selon l'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, les 65-69 ans (âge de la personne de référence du ménage) représentent 18,3% des personnes vivant au sein d'un couple sans enfant sur la CC Champsaur Valgo.

En 2019, sur la CC Champsaur Valgo, 79% des personnes vivant au sein d'un couple sans enfant ont 55 ans ou plus (âge de la personne de référence du ménage), soit 2 500 personnes.

Dans le détail par âge, les 25-29 ans représentent 3% des couples sans enfant (100 personnes), les 55-59 ans 13% (410 personnes) et les 65-69 ans 18% (580 personnes).

Le vieillissement de la population induit une augmentation de la part des couples sans enfant et des personnes seules parmi l'ensemble des ménages, au détriment de celle des familles. En outre, le phénomène de décohabitation (dans le sens où les enfants quittent le foyer) contribue également à la baisse de la part des familles parmi l'ensemble des ménages, au profit de celle des personnes seules ou des couples sans enfant. Autrement dit, la proportion de personnes seules parmi les ménages sera d'autant plus importante sur un territoire que ce dernier sera vieillissant et/ou attractif pour les personnes seules.



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Ménages sans enfant

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Composition des ménages (%)					
	Ménages sans enfant		Personnes seules		Couples sans enfant	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ancelle	328	75,2	148	33,8	140	32,2
Aspres-lès-Corps	54	100,0	15	27,8	25	46,3
Buissard	66	71,9	26	28,1	16	16,9
Chabottes	285	72,0	126	31,7	121	30,5
Champoléon	41	67,2	20	32,8	20	32,8
Aubessagne	213	67,9	91	29,0	91	28,9
La Fare-en-Champsaur	136	78,6	70	40,4	35	20,5
Forest-Saint-Julien	95	67,8	40	28,9	45	32,4
Le Glaizil	67	82,6	28	34,9	42	52,3
La Chapelle-en-Valgaudemard	56	91,8	30	49,2	20	32,8
Laye	98	79,7	45	36,6	35	28,5
La Motte-en-Champsaur	80	79,8	30	30,3	41	40,4
Le Noyer	111	76,4	54	37,2	44	30,4
Orcières	239	73,6	135	41,5	95	29,3
Poligny	109	71,7	53	34,6	48	31,4
Saint-Bonnet-en-Champsaur	650	67,9	357	37,3	278	29,0
Saint-Firmin	168	77,1	80	36,7	75	34,4
Saint-Jacques-en-Valgodemard	50	71,8	29	42,3	24	35,2
Saint-Jean-Saint-Nicolas	323	66,0	194	39,7	127	25,9
Saint-Julien-en-Champsaur	117	72,2	52	31,9	56	34,7
Saint-Laurent-du-Cros	150	62,4	77	32,0	56	23,3
Saint-Léger-les-Mélèzes	89	64,0	45	32,4	35	25,2
Saint-Maurice-en-Valgodemard	67	93,0	45	63,4	30	42,3
Saint-Michel-de-Chaillol	134	74,5	71	39,4	66	36,7
Villar-Loubière	16	75,0	5	25,0	11	50,0
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>3 742</b>	<b>71,9</b>	<b>1 867</b>	<b>35,9</b>	<b>1 577</b>	<b>30,3</b>
CC du Trièves	3 090	68,7	1 452	32,3	1 392	30,9
Hautes-Alpes	48 395	72,2	26 067	38,9	19 309	28,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 628 597	69,9	885 909	38,0	610 037	26,2
France métropolitaine	20 131 719	68,9	10 815 644	37,0	7 733 453	26,5

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : La CC Champsaur Valgo compte 3 742 ménages sans enfant en 2019, soit 71,9% de l'ensemble des ménages.



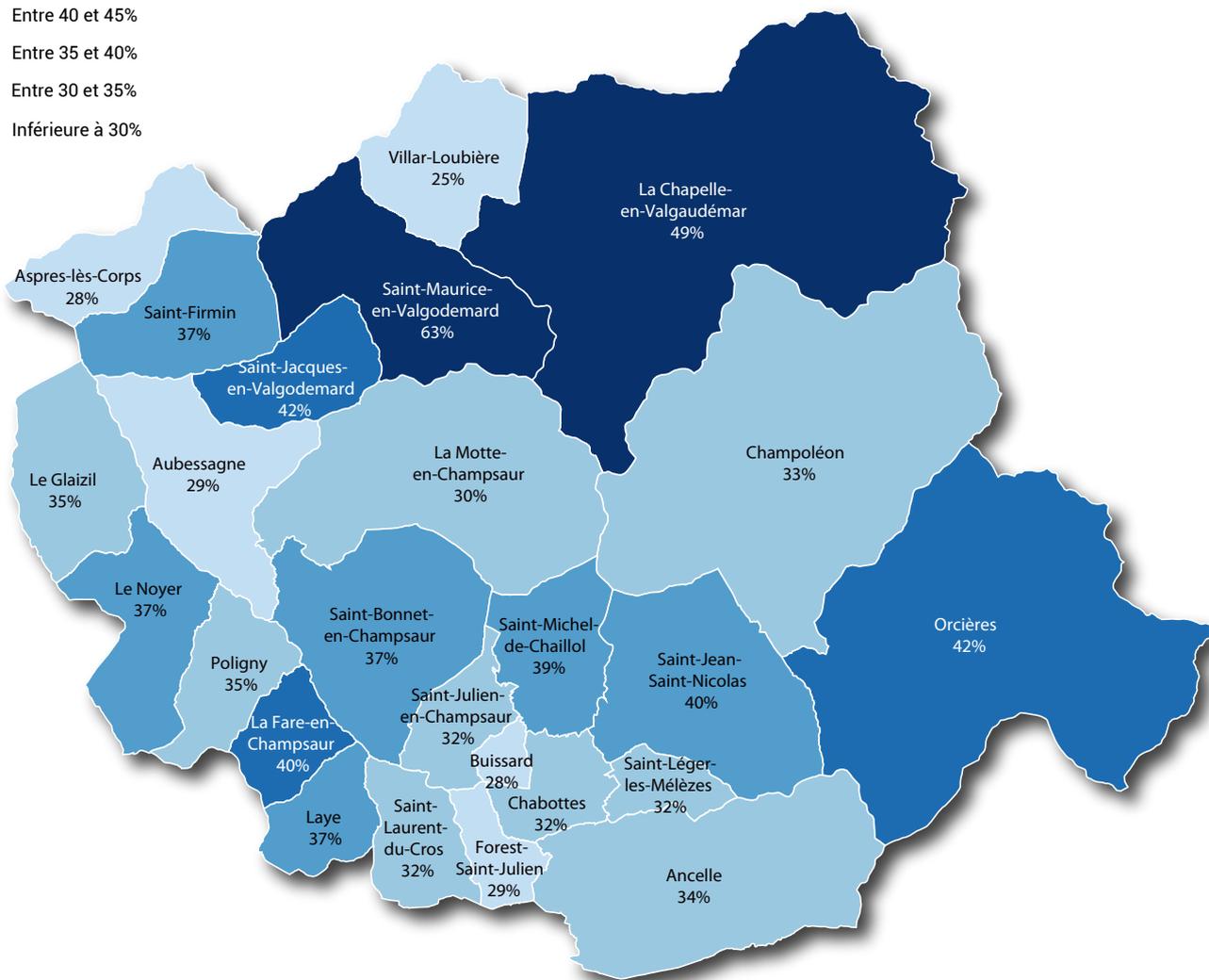
## Part des personnes vivant seules parmi l'ensemble des ménages en 2019

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

### Part des personnes seules dans la population en 2019

Moyenne de la CC Champsaur Valgo : 35,9%

- Supérieure à 45%
- Entre 40 et 45%
- Entre 35 et 40%
- Entre 30 et 35%
- Inférieure à 30%



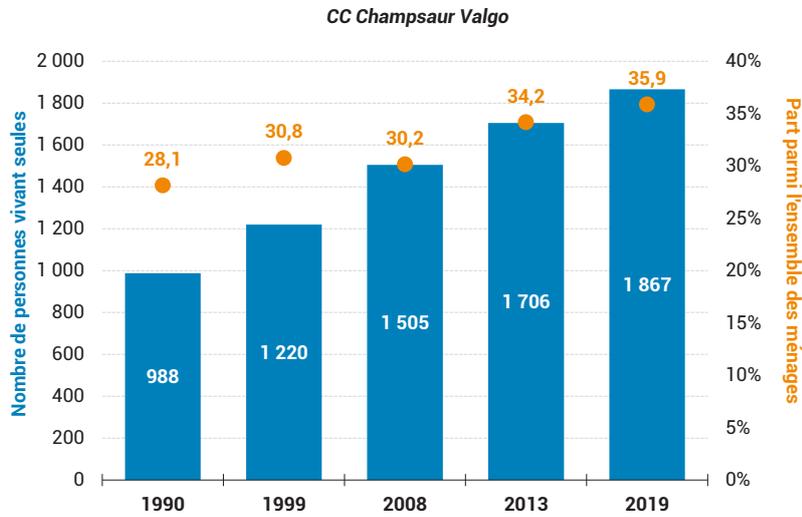
LES MÉNAGES SANS ENFANT



# Qui sont les personnes vivant seules ?

## Personnes vivant seules

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

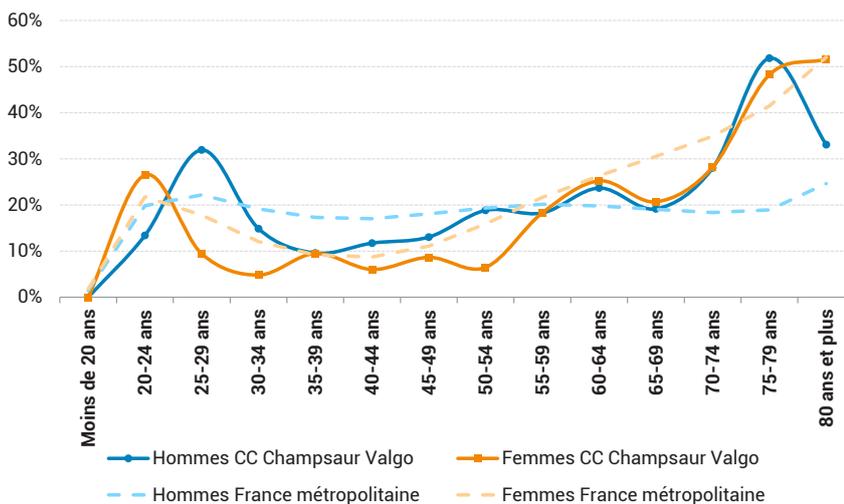


Lecture : En 2019, 1 867 personnes vivent seules sur la CC Champsaur Valgo, soit 35,9% de l'ensemble des ménages.

Le nombre de personnes vivant seules augmente sur la CC Champsaur Valgo depuis 2013. En effet, la hausse de 160 personnes porte à 1 870 le nombre de personnes vivant seules en 2019. De la même façon, leur part parmi l'ensemble des ménages augmente. Ils représentent ainsi 36% des ménages en 2019 (contre 34% en 2013).

## Personnes vivant seules selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 4,8% des femmes de 30-34 ans vivent seules sur la CC Champsaur Valgo.

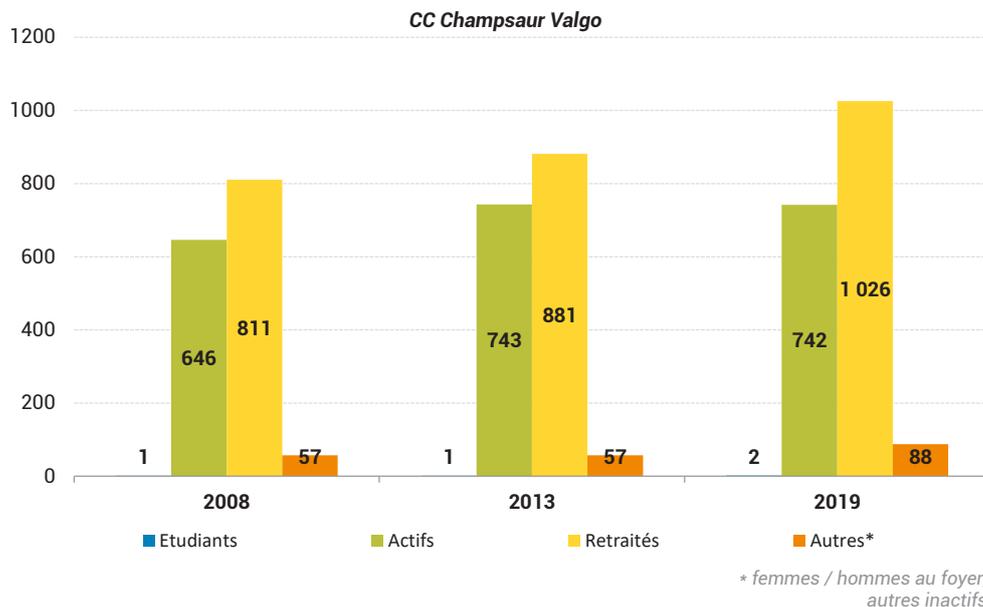
Généralement, jusqu'à 50 ans les hommes vivent plus souvent seuls que les femmes. Dans le territoire d'étude 63% des personnes isolées d'âge actif (30-49 ans) sont des hommes. Par ailleurs, 44% des femmes âgées de 70 ans ou plus vivent seules ; ce qui n'est le cas que de 35% des hommes aux mêmes âges.

# Qui sont les personnes vivant seules ?



## Trois catégories de personnes vivant seules : étudiants, actifs, retraités

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 1 026 adultes vivant seuls sur la CC Champsaur Valgo sont des retraités.

Parmi les 1 860 adultes qui vivent seuls en 2019, les retraités sont les plus nombreux : 1 030 personnes soit 55% des adultes vivant seuls. Comme en 2019, les retraités représentaient la majorité des adultes vivants seuls, soit 54% d'entre eux en 2008 (810 personnes).

## Trois catégories de personnes vivant seules : étudiants, actifs, retraités

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Nombre de personnes vivant seules	Répartition des personnes vivant seules			
		% Etudiants	% Actifs	% Retraités	% Autres
Ancelle	150	0,0	43,5	52,4	4,1
Aspres-lès-Corps	21	0,0	28,6	66,7	4,8
Buissard	27	0,0	42,3	46,2	11,5
Chabottes	128	0,8	39,4	56,8	3,0
Champoléon	21	0,0	47,6	52,4	0,0
Aubessagne	99	0,0	38,8	57,1	4,1
La Fare-en-Champsaur	73	0,0	45,6	48,5	5,9
Forest-Saint-Julien	41	0,0	48,8	41,5	9,8
Le Glaizil	24	0,0	32,0	64,0	4,0
La Chapelle-en-Valgaudémar	33	0,0	33,3	63,6	3,0
Laye	48	0,0	58,3	41,7	0,0
La Motte-en-Champsaur	32	0,0	25,0	65,6	9,4
Le Noyer	51	0,0	34,6	61,5	3,8
Orcières	130	0,0	59,2	36,2	4,6
Poligny	51	0,0	32,1	66,0	1,9
Saint-Bonnet-en-Champsaur	354	0,0	32,8	61,9	5,3
Saint-Firmin	86	0,0	29,1	61,6	9,3
Saint-Jacques-en-Valgodemard	22	0,0	17,4	78,3	4,3
Saint-Jean-Saint-Nicolas	186	0,5	38,5	57,1	3,8
Saint-Julien-en-Champsaur	51	0,0	40,8	57,1	2,0
Saint-Laurent-du-Cros	76	0,0	48,6	45,9	5,4
Saint-Léger-les-Mélèzes	47	0,0	44,7	53,2	2,1
Saint-Maurice-en-Valgodemard	32	0,0	25,0	59,4	15,6
Saint-Michel-de-Chaillol	70	0,0	52,2	46,4	1,4
Villar-Loubière	<10	-	-	-	-
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>1 857</b>	<b>0,1</b>	<b>40,0</b>	<b>55,2</b>	<b>4,7</b>
CC du Trièves	1 489	0,3	45,0	50,4	4,2
Hautes-Alpes	26 075	1,2	44,8	47,5	6,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	886 125	3,4	43,7	45,4	7,6
France métropolitaine	10 816 702	4,8	47,7	41,7	5,9

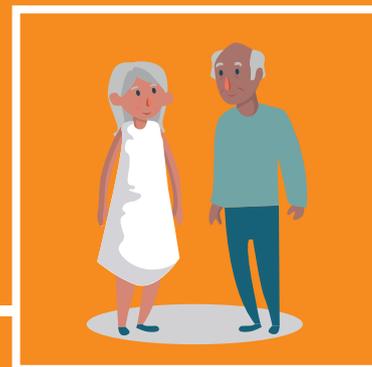
Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : En 2019, 40% des personnes vivant seules de la CC Champsaur Valgo sont des actifs.

# LES SENIORS



## LES 60 ANS ET PLUS

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ? \_\_\_\_\_ p.109

Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ? \_\_ p.117

Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ? \_\_\_\_\_ p.119

## LES ACTIFS DE 55-64 ANS

Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ? \_\_\_\_\_ p.122

## LES 75 ANS ET PLUS

Quelles sont les évolutions des populations âgées de 75 ans et plus ? \_\_\_\_\_ p.125

Quel est le potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes ? \_\_\_\_\_ p.128

Baromètre - La fragilité des personnes âgées \_\_\_\_\_ p.130

## LE VIEILLISSEMENT

a et aura un impact très fort au niveau local et est au cœur de l'action communale (intercommunale) et de sa politique sociale.

Il s'agit de considérer au mieux les aînés et de répondre à la diversité de leurs besoins en intégrant les conséquences du vieillissement dans toutes les politiques publiques. Le CCAS (ou CIAS) répond au quotidien à ces demandes exprimées par les aînés, en lien avec les autres acteurs du territoire.

Le défi à relever est notamment d'identifier les aînés isolés, sans aidant familial à proximité, fragilisés dans leurs démarches administratives du fait d'une e-administration généralisée, éloignés des services, devant disposer d'aménagements dans leur logement voire même d'un relogement parfois. L'enjeu des politiques gérontologiques locales est de déployer des réponses adaptées afin d'éviter les situations de rupture.

La crise sanitaire a mis nettement en évidence les fragilités de ces aînés, qu'ils vivent encore chez eux ou en établissement.

Ça n'est pas seul qu'un CCAS relèvera ce défi mais bien en mobilisant l'ensemble des partenaires œuvrant, de près ou de loin, pour les aînés sur le territoire.

Mieux connaître ces aînés est essentiel pour adapter/réorienter/ajuster les différentes actions et services développés à leur intention : combien sont-ils aujourd'hui et combien seront-ils demain ? où vivent-ils ? vivent-ils seuls ou en couple ? dans quel type de logement ? comment évolue leur niveau de vie ? la précarité économique des aînés augmente-t-elle ? sont-ils encore actifs ? quels types d'emplois occupent-ils ? sont-ils fortement exposés au chômage ? quels sont les effets de la crise sanitaire de la COVID-19 sur leurs fragilités ?...

Autant de réponses à ces questions que le diagnostic réalisé dans le cadre d'une démarche d'Analyse des besoins sociaux pilotée par le CCAS (ou CIAS) apportera.

Le partage de cette connaissance permettra de mobiliser l'ensemble des partenaires afin qu'ils intègrent les réalités sociales concernant les aînés dans leurs projets à venir : les aménagements fonciers de la commune faciliteront-ils le parcours résidentiel des aînés en proposant une offre de logements adaptée au bien vieillir ? les aménagements urbains sur le territoire intègrent-ils la question de la mobilité des aînés ? l'offre culturelle, sportive et de loisirs répond-elle aux (nouveaux) besoins des aînés et est-elle accessible aux plus précaires ? les services d'aide à domicile (SAD, portage de repas, soins à domicile...) pourront-ils couvrir les besoins à venir (hausse de la demande mais également accompagnement d'un public moins autonome, plus précaire...) ? les réseaux de bénévoles œuvrant auprès des aînés ne sont-ils pas amenés à s'épuiser (transport solidaire, réseaux associatifs ou bénévoles de visites à domicile...) ?...

L'Analyse des besoins sociaux, pilotée par le CCAS (ou le CIAS), doit permettre de développer une démarche transversale et intégrée pour être au plus près des aînés.

**Lien social** **60-74 ans** Sous-peuplement  
**EHPAD** **Seniors actifs**  
**Intergénérationnel** **Isolement**  
**Perte d'autonomie** **Services d'aides**  
**60 ans et plus**  
**Accès aux soins** **Difficultés de mobilités**  
**Personnes âgées**  
**Dépendance** **Repli sur soi**  
**75 ans et plus** **Inclusion numérique**  
**Viellissement** **Parcours logement**  
**Aidants** **Accès aux droits**  
**Seul à domicile**

# CHIFFRES CLÉS

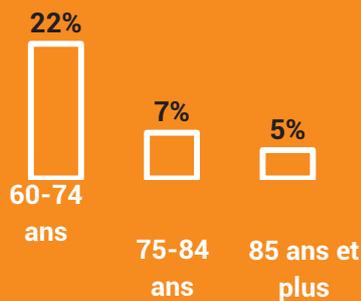
## LES SENIORS



**3 820** seniors de 60 ans et plus  
**+11%** entre 2013 et 2019  
**34%** de la population a 60 ans et plus



**1 355** personnes âgées de 75 ans et plus  
**-4%** entre 2013 et 2019  
**12%** de la population a 75 ans et plus



Part parmi la population totale



**+17%**

Projection des 60 ans et plus à l'horizon 2028



**45%**

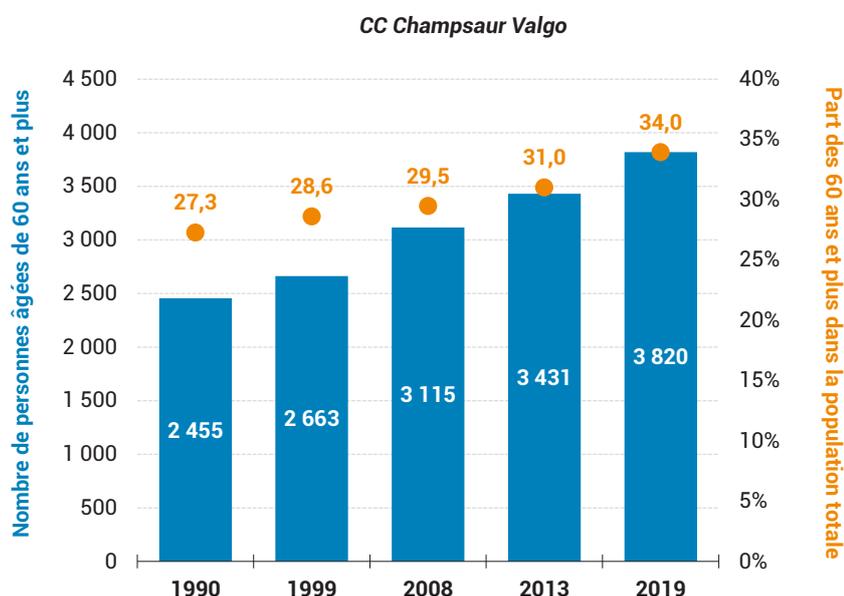
des 75 ans et plus seuls à domicile

# Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?



## Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

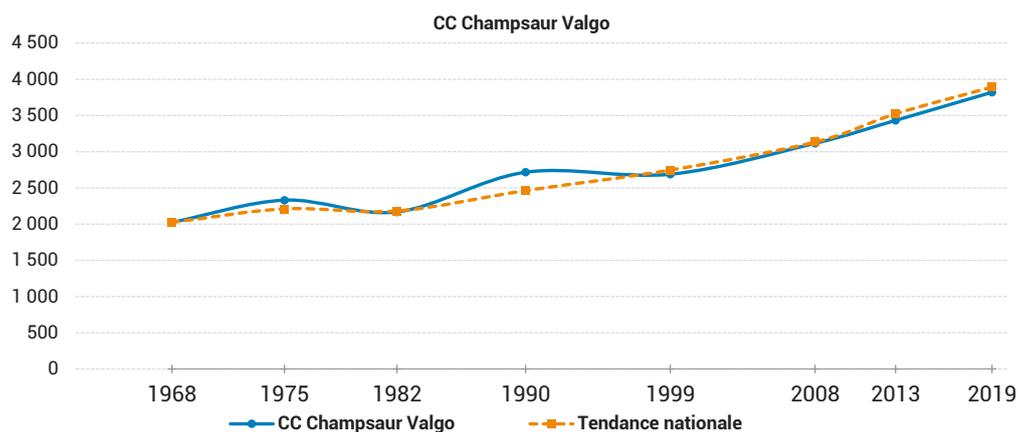


Lecture : En 2019, les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 34% de la population CC Champsaur Valgo, soit 3 820 personnes.

Près de 34% des habitants de la CC Champsaur Valgo sont âgés de 60 ans et plus en 2019. A titre de comparaison, 26% des habitants de France métropolitaine appartiennent à cette tranche d'âge.

## Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 60

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas



\* indique l'évolution qu'aurait connu CC Champsaur Valgo si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

Lecture : En 2019, la CC Champsaur Valgo compte 3 820 personnes âgées de 60 ans et plus. Ce nombre serait de 3 890 si le territoire avait suivi la tendance nationale.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a crû moins rapidement sur la CC Champsaur Valgo qu'à l'échelle de la France métropolitaine. Si la CC Champsaur Valgo avait suivi le rythme d'évolution observé en France métropolitaine, le territoire compterait près de 3 890 personnes âgées de 60 ans et plus en 2019, soit 70 personnes de plus que ce qu'elle ne compte réellement.



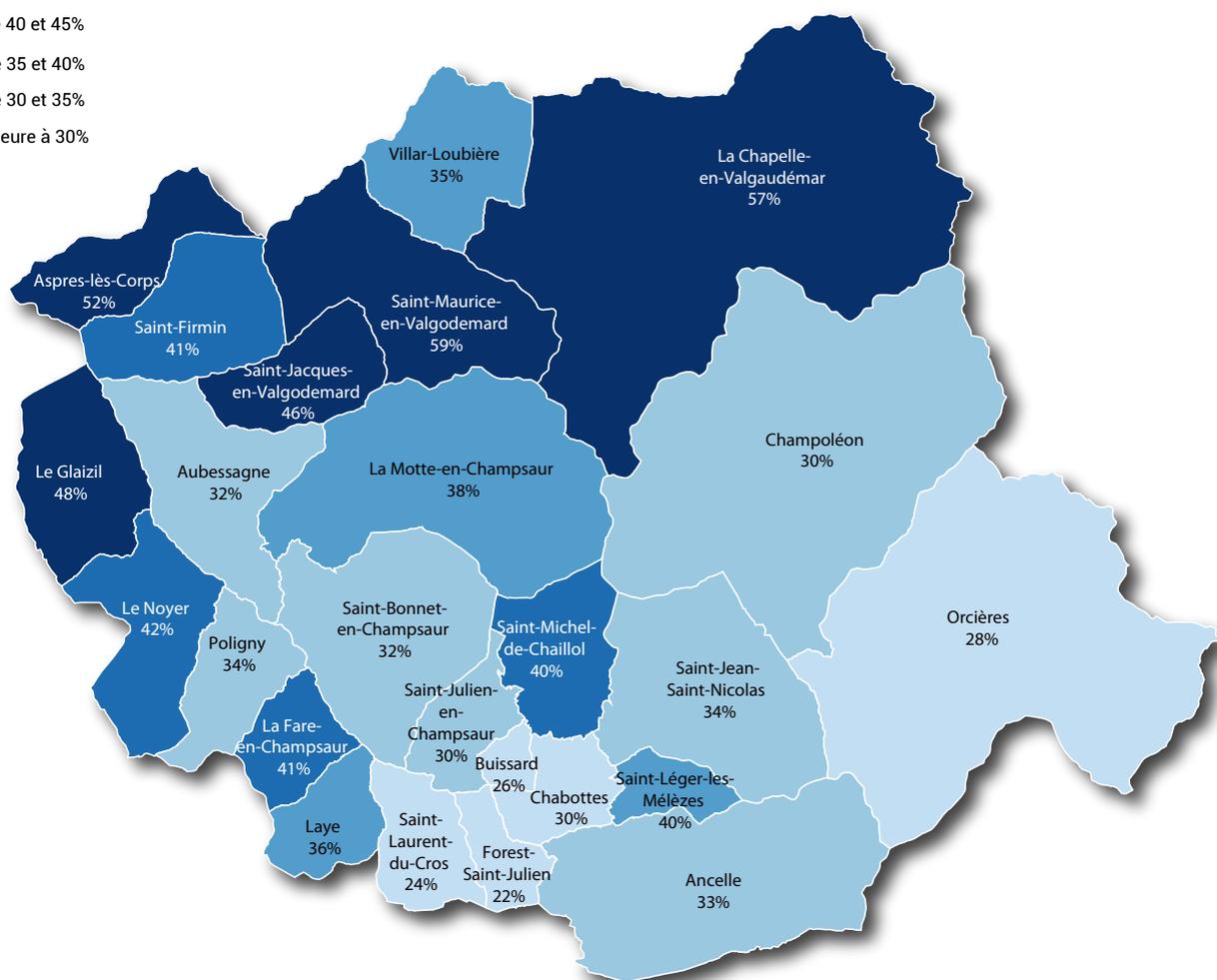
## Part des personnes âgées de 60 ans et plus parmi la population totale en 2019

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

### Part des personnes âgées de 60 ans et plus dans la population

Moyenne de la CC Champsaur Valgo : 34,0%

- Supérieure à 45%
- Entre 40 et 45%
- Entre 35 et 40%
- Entre 30 et 35%
- Inférieure à 30%



## TABLEAU DÉTAILLÉ



### Personnes âgées de 60 ans et plus par groupe d'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	60-74 ans		75-84 ans		85 ans et plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ancelle	206	22,5	73	7,9	27	3,0
Aspres-lès-Corps	31	31,3	16	16,2	4	4,0
Buissard	35	16,3	18	8,2	3	1,4
Chabottes	181	20,4	60	6,8	24	2,7
Champoléon	23	16,9	17	12,5	1	0,7
Aubessagne	149	21,1	48	6,9	30	4,3
La Fare-en-Champsaur	66	15,2	42	9,6	71	16,5
Forest-Saint-Julien	51	15,4	12	3,6	9	2,7
Le Glaizil	55	34,1	17	10,6	6	3,5
La Chapelle-en-Valgaudemar	44	41,9	10	9,5	6	5,7
Laye	64	26,3	13	5,3	10	4,1
La Motte-en-Champsaur	56	26,3	17	8,1	7	3,3
Le Noyer	92	30,7	21	6,9	12	3,9
Orcières	128	19,1	42	6,2	21	3,1
Poligny	80	24,6	19	5,9	12	3,6
Saint-Bonnet-en-Champsaur	439	21,3	132	6,4	91	4,4
Saint-Firmin	125	28,2	35	7,9	22	5,0
Saint-Jacques-en-Valgodemard	39	27,0	18	12,8	9	6,1
Saint-Jean-Saint-Nicolas	228	21,2	82	7,7	57	5,3
Saint-Julien-en-Champsaur	65	17,9	35	9,5	11	3,1
Saint-Laurent-du-Cros	70	13,1	30	5,5	28	5,2
Saint-Léger-les-Mélèzes	80	22,1	33	9,1	31	8,6
Saint-Maurice-en-Valgodemard	44	35,2	20	16,0	10	8,0
Saint-Michel-de-Chaillol	105	29,7	22	6,3	15	4,3
Villar-Loubière	9	22,5	4	10,0	1	2,5
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>2 465</b>	<b>21,9</b>	<b>836</b>	<b>7,4</b>	<b>518</b>	<b>4,6</b>
CC du Trièves	2 041	20,2	698	6,9	377	3,7
Hautes-Alpes	28 527	20,2	10 601	7,5	5 711	4,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	917 362	18,1	372 929	7,3	195 354	3,8
France métropolitaine	10 873 143	16,7	4 014 822	6,2	2 157 024	3,3

Valeur inférieure à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeur proche de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeur supérieure à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : Les 2 465 personnes âgées de 60-74 ans représentent 21,9% de la population de la CC Champsaur Valgo.



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années soixante

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas

	Population âgée de 60 ans et plus								Taux d'évolution en %	
	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019	1968-2019	2013-2019
Ancelle	116	155	112	160	164	231	249	306	+163,9	+22,9
Aspres-lès-Corps	56	40	28	32	40	50	54	51	-8,9	-5,6
Buissard	16	20	16	32	32	53	43	56	+248,9	+30,1
Chabottes	88	120	132	108	132	187	221	265	+200,8	+19,8
Champoléon	28	55	32	28	48	35	35	41	+46,4	+17,1
Aubessagne	184	235	192	244	228	227	226	227	+23,6	+0,9
La Fare-en-Champsaur	76	125	176	156	156	182	180	179	+135,7	-0,6
Forest-Saint-Julien	44	65	48	44	44	56	63	73	+64,8	+15,1
Le Glaizil	32	35	72	52	72	59	75	77	+141,2	+2,7
La Chapelle-en-Valgaudemar	36	55	60	52	36	44	45	60	+66,7	+33,3
Laye	56	35	16	48	40	54	79	87	+55,4	+9,7
La Motte-en-Champsaur	44	50	40	68	64	50	66	80	+82,1	+20,7
Le Noyer	88	70	52	108	84	86	115	125	+42,0	+8,6
Orcières	92	130	92	144	160	156	180	192	+108,2	+6,4
Poligny	68	90	88	76	68	75	93	110	+62,1	+18,7
Saint-Bonnet-en-Champsaur	320	385	320	452	440	534	581	662	+106,9	+13,9
Saint-Firmin	172	170	156	164	152	173	190	182	+5,8	-4,5
Saint-Jacques-en-Valgodemard	52	45	64	68	68	74	56	66	+27,2	+18,1
Saint-Jean-Saint-Nicolas	116	130	172	256	196	277	319	367	+216,1	+14,9
Saint-Julien-en-Champsaur	92	60	84	108	108	97	101	111	+21,0	+10,2
Saint-Laurent-du-Cros	116	120	96	128	128	131	108	127	+9,8	+17,9
Saint-Léger-les-Mélèzes	40	70	20	24	56	100	119	144	+260,0	+21,3
Saint-Maurice-en-Valgodemard	16	15	44	64	76	68	86	75	+366,2	-13,3
Saint-Michel-de-Chaillol	48	40	44	84	76	93	129	142	+196,1	+10,2
Villar-Loubière	28	15	12	16	20	23	17	15	-47,5	-13,5
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>2 024</b>	<b>2 330</b>	<b>2 168</b>	<b>2 716</b>	<b>2 688</b>	<b>3 115</b>	<b>3 431</b>	<b>3 820</b>	<b>+88,7</b>	<b>+11,3</b>
CC du Trièves	1 404	1 695	1 380	1 700	1 800	2 304	2 689	3 116	+122,0	+15,9
Hautes-Alpes	17 584	20 295	21 124	25 120	28 012	34 628	39 484	44 838	+155,0	+13,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	654 996	777 735	823 516	947 178	1 051 221	1 235 131	1 353 113	1 485 645	+126,8	+9,8
France métropolitaine	8 866 012	9 679 405	9 553 596	10 786 821	12 028 049	13 720 286	15 429 278	17 044 989	+92,3	+10,5

Valeur supérieure à celle de la CC Champsaur Valgo

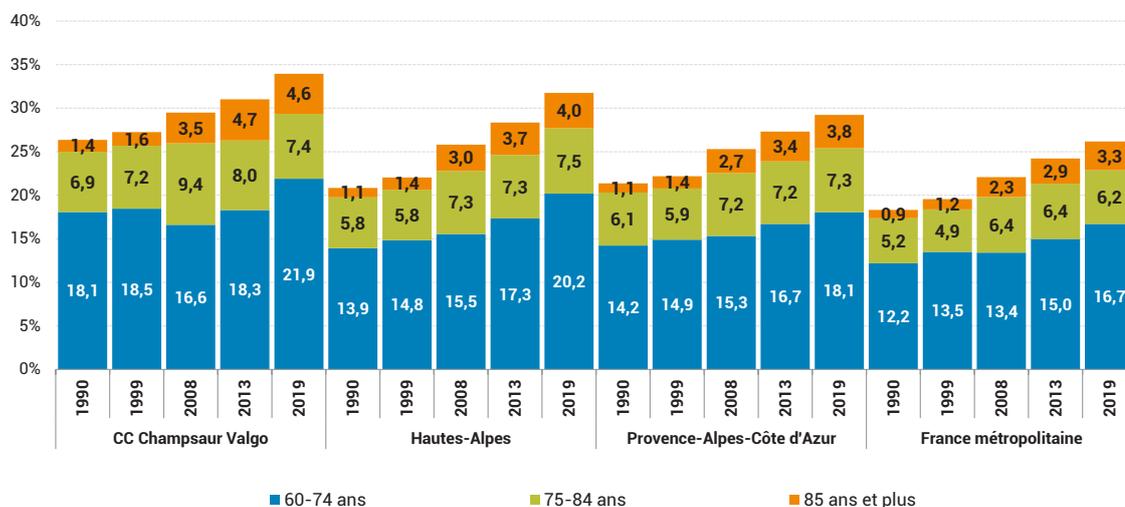
Lecture : Entre 2013 et 2019, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus de la CC Champsaur Valgo a augmenté de 11,3%.

# Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?



## Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 90

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : 21,9% de la population CC Champsaur Valgo est âgée de 60-74 ans en 2019.

En 2019, les 3 820 personnes âgées de 60 ans et plus de la CC Champsaur Valgo représentent 34% de la population totale. Pour comparaison, cette part est de 32% pour les Hautes-Alpes, de 29% pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur et de 26% pour la France métropolitaine. Dans le détail, la répartition est la suivante : 2 470 personnes de 60-74 ans soit 22%, 840 personnes de 75-84 ans soit 7% et 520 personnes de 85 ans et plus soit 5%.

Entre 2013 et 2019, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est passé de 3 430 à 3 820, leur part a augmenté de 3 points, passant de 31% à 34%. Pour les territoires de comparaison, l'évolution a été de +3 points pour les Hautes-Alpes, de +2 points pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur et pour la France métropolitaine. Entre 2013 et 2019, le poids des personnes âgées de 60-74 ans a augmenté de 4 points, passant de 18% à 22% et celui des 75 ans et plus a légèrement diminué de 1 point, passant de 13% à 12%.

LES SENIORS

## Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 90

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

CC Champsaur Valgo		1990	1999	2008	2013	2019
60-74 ans	Nbre	1 627	1 719	1 754	2 024	2 465
	Part (%)	18,1	18,5	16,6	18,3	21,9
75-84 ans	Nbre	623	671	989	885	836
	Part (%)	6,9	7,2	9,4	8,0	7,4
85 ans et plus	Nbre	122	147	372	522	518
	Part (%)	1,4	1,6	3,5	4,7	4,6

Lecture : En 2019, 2 465 personnes sont âgées de 60-74 ans, soit 21,9% de la population de la CC Champsaur Valgo.

Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent un tiers de la population totale de la CC Champsaur Valgo. Dans le détail, leur répartition est la suivante : 22% pour les personnes âgées de 60 à 74 ans, 7% pour celles âgées de 75 à 84 ans et 5% pour celles âgées de 85 ans et plus.

Depuis 1990, si la part des personnes âgées de 75 à 84 ans dans la population totale varie peu, celle des personnes âgées de 60 à 74 ans augmente, traduisant un vieillissement de la population important.



# Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?

Trois groupes se distinguent dans la population âgée de 60 ans et plus :

D'une part les 2 470 personnes âgées de 60 à 74 ans peuvent être définies comme une population encore active, impliquée dans les réseaux sociaux, aidante à la fois de ses enfants et de ses petits-enfants, mais aussi de ses parents souvent très âgés et dépendants.

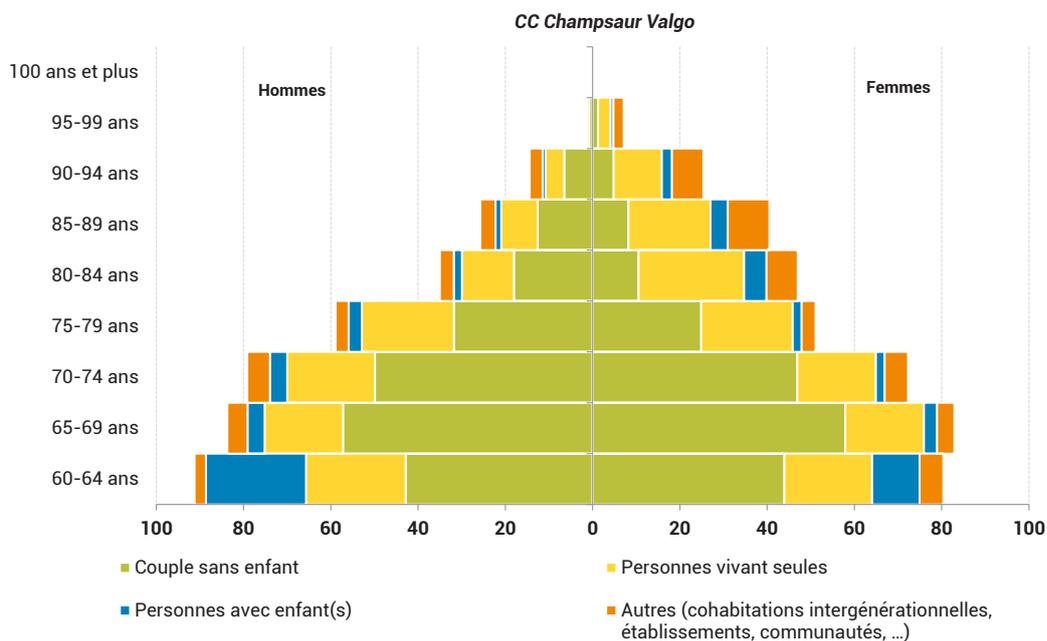
D'autre part, les 840 personnes âgées de 75 à 84 ans possèdent des caractéristiques différentes. En effet, ce sont souvent des personnes qui présentent le risque de se replier sur elles-mêmes. Leurs réseaux sociaux, familiaux et professionnels s'amenuisent progressivement. Certaines se démotivent et ne cherchent plus à entretenir ou créer des liens avec autrui. Elles n'expriment pas de besoin particulier, se lassent et ont tendance à disparaître au regard des politiques publiques.

Enfin, les 520 personnes âgées de 85 ans et plus sont sujettes à une perte d'autonomie qui peut les amener à devoir recourir à des aides de proches aidants ou de professionnels pour rester à domicile. Même si la grande majorité des personnes âgées peuvent être considérées comme autonomes, l'avancée en âge est souvent synonyme d'isolement physique. En 2019, parmi les 850 personnes âgées de 80 ans et plus vivant à domicile sur la CC Champsaur Valgo, 48% vivent seules.

Les 60 ans et plus

## Pyramide des âges de la population des ménages de 60 ans et plus selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 220 femmes de 60-64 ans vivent au sein d'un couple sans enfant sur la CC Champsaur Valgo.

Globalement, la majorité des personnes âgées de 60 ans et plus de la CC Champsaur Valgo vivent en couple sans enfant (52%), viennent ensuite les personnes vivant seules, leur part augmentant avec l'âge (24% pour les moins de 75 ans contre 45% pour les 75 ans et plus). On note de fait, une disparition progressive des personnes avec enfant(s) (20% pour les 60-64 ans contre 5% pour les 75-79 ans) et une montée en charge de la part des personnes âgées vivant en établissement à partir de 80 ans (2% pour les moins de 80 ans contre 14% pour les 80 ans et plus).

# Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?



## Espérance de vie : quelle évolution ? quelles disparités entre les profils ?

**En 70 ans, l'espérance de vie a augmenté de plus de 15 ans.**

L'espérance de vie correspond au nombre moyen d'années que vivrait un nourrisson, compte tenu des conditions de mortalité de la période. Bien évidemment ces conditions de mortalité sont appelées à évoluer. Selon l'Insee, l'espérance de vie à la naissance était de 62,5 ans pour les hommes en 1949 et a atteint 79,8 ans en 2019. Pour les femmes, l'espérance de vie qui était de 68,5 ans en 1949 est passée à 85,7 ans en 2019. Plusieurs facteurs contribuent à cet allongement de la vie : le travail est moins pénible physiquement et le nombre d'heures de travail baisse. Les individus sont de plus en plus attentifs à leurs corps, notamment à leur alimentation. L'accès aux soins et leur qualité progressent et l'innovation en matière de santé s'améliore notamment en ce qui concerne la prise en charge de la dépendance des seniors et l'oncologie.

**Relativiser cette évolution en regardant l'espérance de vie en bonne santé**

Les Français vivent de plus en plus longtemps, mais le gain de ces années à vivre n'est pas toujours associé à des années de vie en bonne santé. Un indicateur d'espérance de vie sans incapacité ou en bonne santé permet de mieux apprécier le bénéfice de ces années de vie supplémentaires. On calcule alors le nombre d'années qu'une personne peut compter vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne. En 2018, pour les femmes celle-ci s'élève à 64,5 ans tandis que pour les hommes elle atteint 63,4 ans.

**Espérance de vie et inégalités entre les classes sociales**

Toutefois, ces chiffres restent des moyennes et cachent des disparités selon la classe sociale. Plus on est aisé, plus l'espérance de vie est élevée. En effet, parmi les 5 % les plus aisés l'espérance de vie à la naissance des hommes est de 88,4 ans contre 71,7 ans chez les 5 % les plus pauvres, soit 13 ans d'écart. Chez les femmes, cet écart se réduit puisque 8 ans séparent les plus aisées des plus pauvres : l'espérance de vie à la naissance des femmes parmi les 5 % les plus aisées atteint 88,3 ans, contre 80,0 ans parmi les 5 % les plus modestes.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet écart. D'abord, les difficultés financières connues par les 5 % les plus pauvres peuvent limiter l'accès aux soins. D'après l'Insee, chez les 20 % les plus modestes, 1,8 % des personnes interrogées disent avoir renoncé à un examen ou à un traitement médical faute d'argent au cours des douze derniers mois et 5,7 % à un traitement dentaire, soit 6,5 % au total (données 2017). De plus, les cadres, par comparaison aux ouvriers, ont un niveau de vie plus élevé et sont moins soumis aux risques professionnels et à la pénibilité du travail (accidents, maladies, exposition à des produits toxiques). Enfin, les ouvriers ont davantage de comportements à risque que les cadres, le poste de consommation « tabac et boissons alcoolisées » est le seul où les ouvriers dépensent davantage que les cadres malgré leurs revenus inférieurs.

**Les sources sont présentées en Bibliographie.**



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Indice de vieillissement

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

	Indice de vieillissement en 2008	Evolution des personnes âgées de 75 ans et plus entre 2008 et 2013 en		Indice de vieillissement en 2013	Evolution des personnes âgées de 75 ans et plus entre 2013 et 2019 en		Indice de vieillissement en 2019
		Nbre	Part (%)		Nbre	Part (%)	
CC Champsaur Valgo	1,29	+46	+3,4	1,44	-52	-2,6	1,82
Hautes-Alpes	1,51	+1 576	+11,4	1,57	+965	+4,0	1,75
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,53	+38 524	+7,9	1,57	+42 452	+5,1	1,61
France métropolitaine	1,55	+500 373	+9,3	1,62	+282 371	+3,0	1,76

Lecture : En 2008, l'indice de vieillissement est de 1,29 sur la CC Champsaur Valgo. Entre 2008 et 2013, l'évolution du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus a été de +3,4%, soit 46 personnes de plus.

L'indice de vieillissement (nombre de 60-74 ans / 75 ans et plus) calculé pour la population de la CC Champsaur Valgo en 2008 était relativement faible au regard de la moyenne de la France métropolitaine (1,29), ce qui laissait à penser à un vieillissement modéré. Celui-ci s'est confirmé avec une croissance de 50 personnes âgées de 75 ans et plus entre 2008 et 2013. L'indice de vieillissement en 2013 était plus important et on a observé une croissance moins importante du nombre de 75 ans et plus entre 2013 et 2019. Au vu de l'indice en 2019, on peut s'attendre à une augmentation de la population des 75 ans et plus sur les prochaines années à un rythme plus important que celui observé depuis 2013.

### Indice de vieillissement dans le détail

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

	Indice de vieillissement en 2008	Evolution des personnes âgées de 75 ans et plus entre 2008 et 2013 en		Indice de vieillissement en 2013	Evolution des personnes âgées de 75 ans et plus entre 2013 et 2019 en		Indice de vieillissement en 2019
		Nbre	%		Nbre	%	
Ancelle	2,35	+13	+18,8	2,04	+18	+10,8	2,06
Aspres-lès-Corps	1,94	-2	-10,3	2,57	+5	+12,5	1,55
Buissard	2,40	+6	+36,4	1,00	-1	-3,6	1,70
Chabottes	1,55	-1	-1,8	2,07	+12	+8,1	2,15
Champoléon	2,50	+0	0,0	2,50	+8	+32,0	1,28
Aubessagne	1,11	-9	-8,8	1,31	-19	-14,9	1,89
La Fare-en-Champsaur	0,61	-0	-0,3	0,60	+0	+0,4	0,58
Forest-Saint-Julien	1,07	-4	-14,8	1,74	-2	-4,6	2,43
Le Glaizil	1,76	+2	+10,4	2,17	-1	-2,2	2,42
La Chapelle-en-Valgaudémar	1,44	-2	-11,1	1,81	+0	0,0	2,75
Laye	2,11	+3	+16,4	2,90	+3	+4,5	2,78
La Motte-en-Champsaur	1,12	+7	+27,6	1,21	-6	-15,8	2,29
Le Noyer	1,78	+5	+15,1	2,24	-3	-3,8	2,85
Orcières	1,94	+18	+34,0	1,54	-8	-7,2	2,03
Poligny	1,50	+4	+13,5	1,74	-3	-5,4	2,59
Saint-Bonnet-en-Champsaur	1,21	+4	+1,6	1,37	-22	-6,5	1,96
Saint-Firmin	0,87	-6	-6,1	1,19	-30	-29,0	2,19
Saint-Jacques-en-Valgodemard	1,14	-10	-27,7	1,24	+2	+7,2	1,43
Saint-Jean-Saint-Nicolas	1,20	+11	+8,7	1,33	+2	+1,0	1,64
Saint-Julien-en-Champsaur	1,49	+0	0,0	1,59	+7	+11,4	1,42
Saint-Laurent-du-Cros	1,03	-5	-7,7	0,82	-2	-4,5	1,23
Saint-Léger-les-Mélèzes	0,95	+19	+37,9	0,68	-7	-14,2	1,25
Saint-Maurice-en-Valgodemard	0,77	+0	+0,4	1,22	-9	-18,2	1,47
Saint-Michel-de-Chaillo	1,51	-4	-10,8	2,91	+5	+4,7	2,78
Villar-Loubière	1,40	-2	-25,7	1,43	-2	-17,5	1,80
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>1,29</b>	<b>+46</b>	<b>+3,4</b>	<b>1,44</b>	<b>-52</b>	<b>-2,6</b>	<b>1,82</b>
CC du Trièves	1,70	+74	+8,7	1,90	+148	+8,4	1,90
Hautes-Alpes	1,51	+1 576	+11,4	1,57	+965	+4,0	1,75
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,53	+38 524	+7,9	1,57	+42 452	+5,1	1,61
France métropolitaine	1,55	+500 373	+9,3	1,62	+282 371	+3,0	1,76

Valeur inférieure à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeur proche de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeur supérieure à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : L'indice de vieillissement de la CC Champsaur Valgo était de 1,29 en 2008. Entre 2008 et 2013, le nombre de personnes âgées a augmenté de 3,4% soit 46 personnes de plus.

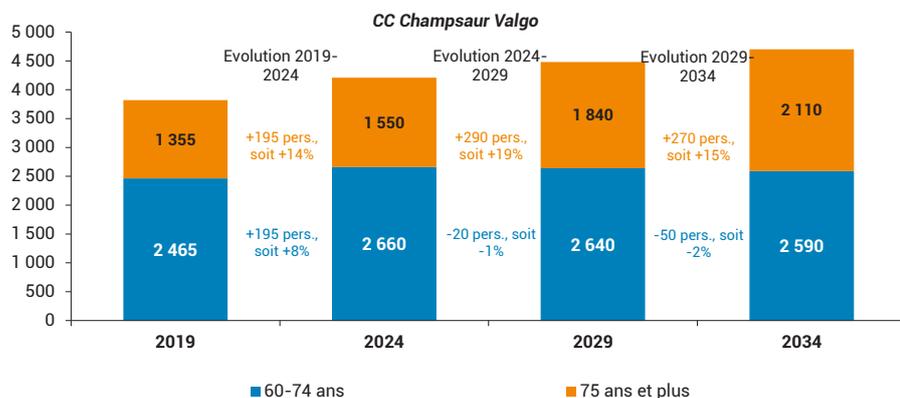
# Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ?



La projection de population proposée ici repose sur un prolongement des tendances passées sur le profil des arrivants et partants, une prolongation du rythme d'évolution du parc de logements et la prise en compte des tendances attendues en terme de fécondité et de mortalité.

## Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus à l'horizon 2033

Source : Insee, RP 2019 - Traitements & projections © Compas



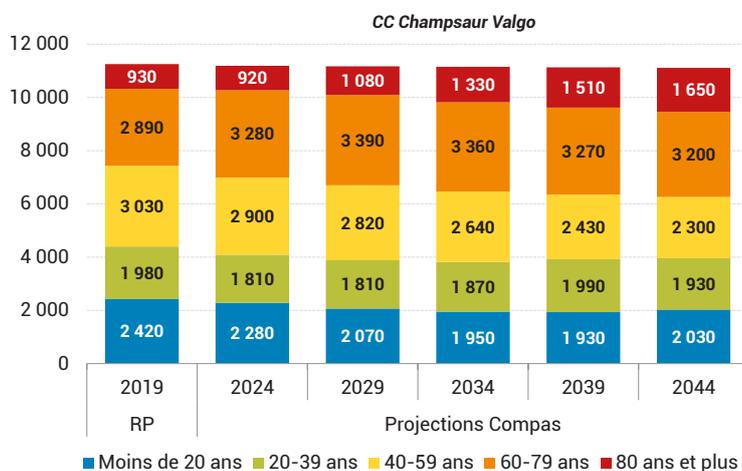
Lecture : Selon les projections, le nombre de personnes âgées de 60-74 ans pourrait augmenter de 195 entre 2019 et 2024.

Selon les projections, si le rythme de construction de logements et les évolutions de population constatées ces six dernières années se poursuivaient, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus pourrait augmenter de 390 personnes, soit +10% entre 2019 et 2024. Dans le détail, cela concernerait une hausse de 190 personnes de 60-74 ans (+8%) et une hausse de 200 personnes de 75 ans et plus (+14%). Sur les cinq années suivantes, le territoire pourrait constater une baisse de 20 personnes de 60-74 ans (-1%) et une hausse de 290 personnes de 75 ans et plus (+19%), soit au total +270 personnes de 60 ans et plus. Finalement, d'ici 2034, la CC Champsaur Valgo devrait gagner 880 habitants âgés de 60 ans et plus.

LES SENIORS

## Projection de la population à l'horizon 2043 par classe d'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements & projections © Compas



D'ici 2044, la CC Champsaur Valgo pourrait perdre -140 habitants (-1% par rapport au dernier recensement). L'évolution la plus importante en effectif concerne les 80 ans et plus (+720 personnes) et c'est aussi le cas en valeur relative (+77%).

Lecture : Selon les projections de population, la CC Champsaur Valgo pourrait compter 920 habitants de 80 ans et plus en 2024.



# Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ?

## Projection de la population à l'horizon 2043 selon les classes d'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements & projections © Compas

	CC Champsaur Valgo					
	RP	Projections Compas				
	2019	2024	2029	2034	2039	2044
60-74 ans	2 465	2 660	2 640	2 590	2 450	2 440
75-84 ans	836	1 000	1 300	1 430	1 500	1 480
85 ans et plus	518	550	540	680	840	920
<b>Total des 60 ans et plus</b>	<b>3 820</b>	<b>4 210</b>	<b>4 480</b>	<b>4 700</b>	<b>4 790</b>	<b>4 840</b>

	Taux d'évolution en %*					
	RP	Projections Compas				
	2019	2024	2029	2034	2039	2044
60-74 ans	+21,8	+7,9	-0,8	-1,9	-5,4	-0,4
75-84 ans	-5,5	+19,6	+30,0	+10,0	+4,9	-1,3
85 ans et plus	-0,7	+6,1	-1,8	+25,9	+23,5	+9,5
<b>Total des 60 ans et plus</b>	<b>+11,3</b>	<b>+10,2</b>	<b>+6,4</b>	<b>+4,9</b>	<b>+1,9</b>	<b>+1,0</b>

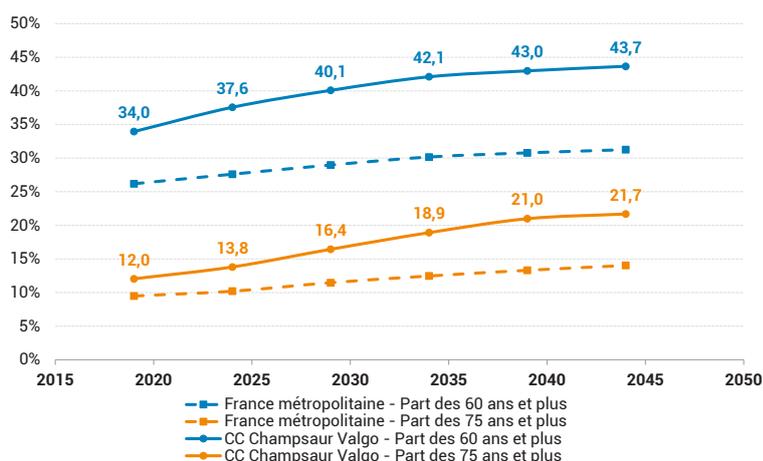
\*Évolutions moyennes calculées sur les 5 années précédentes, sauf pour le RP 2019 (6 années précédentes)

Lecture : En 2024, le nombre de personnes âgées de 60-74 ans pourrait atteindre 2 660 personnes, soit une hausse de 7,9% entre 2019 et 2024.

L'augmentation de l'espérance de vie, combinée au passage aux âges élevés des générations issues du baby-boom, devrait générer, dans la plupart des territoires de France métropolitaine, une augmentation conséquente de la part des populations les plus âgées dans la population.

## Projection de la population âgée à l'horizon 2043

Source : Insee, RP 2019 - Traitements & projections © Compas



Lecture : En 2044, les personnes âgées de 60 ans et plus pourraient représenter 43,7% de la population de la CC Champsaur Valgo contre 31,3% à l'échelle nationale.

Au dernier recensement de la population, la part de personnes âgées de plus de 60 ans était plus importante sur la CC Champsaur Valgo qu'en France métropolitaine (34% contre 26%). En 2044, la tendance devrait être la même. Entre les deux périodes, l'écart devrait s'accroître : 8 points en 2019 contre 12 points en 2044.

Les générations issues du baby-boom sont celles nées entre 1945 et le milieu des années 1970. Elles ont commencé à atteindre l'âge de 60 ans depuis 2005, sont entrées dans la classe d'âge des 75 ans et plus à partir de 2020 et entreront dans celle des 85 ans et plus à partir de 2030.

En 2019, la CC Champsaur Valgo regroupe 3 820 habitants de 60 ans ou plus, soit 11% de plus qu'en 2013 (une évolution moyenne annuelle de +2% sur la période 2013-2019).

5% de la population de la CC Champsaur Valgo est âgée de 85 ans ou plus, 7% de 75-84 ans et 22% de 60-74 ans.

La population de 85 ans et plus pourrait représenter 6% de la population en 2034 et atteindre 680 personnes, contre 520 personnes quinze ans plus tôt.

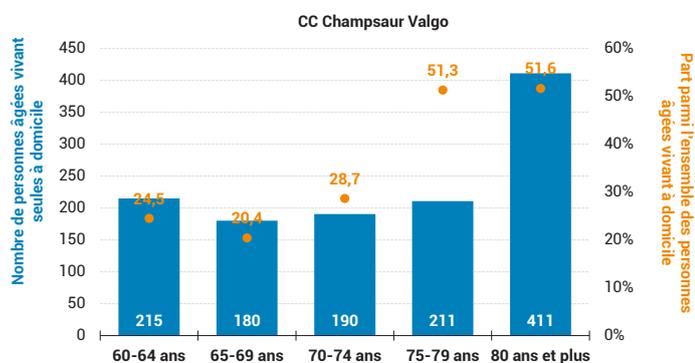
Le vieillissement de la population d'une ville est inévitablement lié à la question de la dépendance. Au-delà de l'APA, il s'agit du développement des services de maintien à domicile dans lesquels les acteurs du social s'investissent souvent fortement. Ils peuvent aussi avoir une fonction de coordination.

# Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ?



## Personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivant seules par groupe d'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 24,5% des personnes âgées de 60-64 ans à domicile vivent seules, soit 215 personnes.

La part des personnes âgées vivant seules à domicile progresse tendanciellement avec l'avancée en âge. En effet, 24% des personnes âgées de 60 à 64 ans vivent seules à domicile contre 52% pour les générations âgées de 80 ans et plus.

Ce constat s'explique encore aujourd'hui principalement pour les plus âgés par une différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes (à l'avantage de ces dernières). Mais les évolutions sociologiques que connaissent les sexagénaires (divorces, séparations, recompositions familiales...) font que ces générations sont plus souvent composées d'adultes vivant seuls que celles qui les ont précédées.

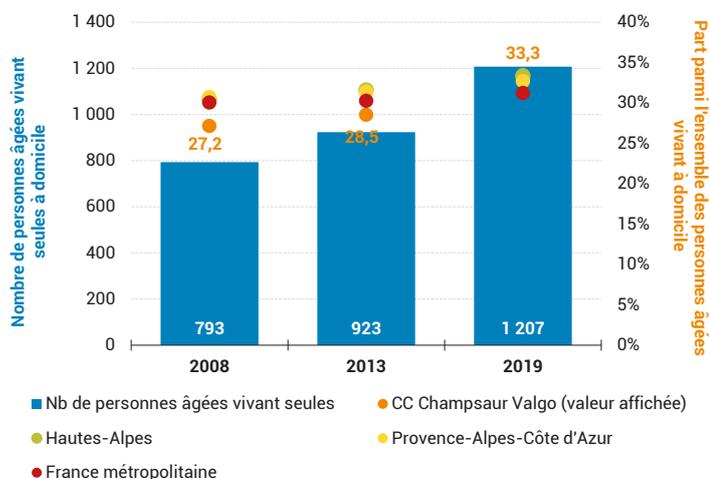
Aussi, leur avancée en âge va participer à l'augmentation à venir de la part des personnes les plus âgées vivant seules à domicile.

Ainsi, les données démographiques prédisent qu'au cours des prochaines décennies la majeure partie de la progression du nombre de personnes âgées de 80 ans et plus à domicile sera due à la progression du nombre de personnes âgées vivant seules.

Derrière l'isolement dans le logement il y a la question de l'isolement social. Le lien entre les deux n'est pas systématique, mais il peut être fort au-delà de 85 ans. La peur de la chute, mais aussi la peur de la nuit peuvent conduire certaines personnes âgées à rechercher un logement adapté (résidence seniors par exemple).

## Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivant seules

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 33,3% des personnes âgées de 60 ans et plus vivent seules à domicile, soit 1 207 personnes.

LES SENIORS

En 2019, 33% des personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivent seules, soit 1 210 personnes. Cette proportion est supérieure à celle observée en 2008 (27%). Ainsi, entre 2008 et 2019, la part des personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile augmente sur la CC Champsaur Valgo. De la même façon, elle augmente à l'échelle des Hautes-Alpes.



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Personnes à domicile vivant seules								Ensemble des 60 ans et plus	
	60-64 ans		65-69 ans		70-74 ans		75 ans et plus			
	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)
Ancelle	20	33,8	5	5,6	15	27,6	41	40,8	82	26,6
Aspres-lès-Corps	0	0,0	5	38,5	0	0,0	5	25,0	10	19,6
Buissard	0	0,0	5	55,6	5	71,4	5	25,0	16	27,8
Chabottes	10	15,4	0	0,0	10	18,9	48	57,5	68	25,5
Champoléon	5	45,5	0	0,0	0	0,0	15	83,3	20	48,8
Aubessagne	5	9,8	5	9,8	10	22,2	35	45,0	56	24,5
La Fare-en-Champsaur	11	58,7	0	0,0	5	29,0	32	82,2	48	49,7
Forest-Saint-Julien	0	0,0	0	0,0	10	83,6	10	47,8	20	27,9
Le Glaizil	5	22,7	5	25,0	0	0,0	14	62,5	24	30,5
La Chapelle-en-Valgaudemar	5	31,3	5	33,3	5	38,5	10	62,5	25	41,7
Laye	10	41,7	5	25,0	10	50,0	5	21,7	30	34,5
La Motte-en-Champsaur	10	45,5	5	22,7	0	0,0	5	20,8	20	25,3
Le Noyer	5	21,7	10	26,3	15	45,5	15	45,5	44	35,4
Orcières	20	38,3	10	26,2	5	17,8	45	71,3	80	44,1
Poligny	24	64,1	5	23,8	0	0,0	10	31,3	38	34,8
Saint-Bonnet-en-Champsaur	30	18,9	60	40,0	50	37,6	154	68,9	293	44,2
Saint-Firmin	0	0,0	15	29,4	20	58,8	10	21,3	45	26,8
Saint-Jacques-en-Valgodemard	5	27,8	0	0,0	5	71,4	15	53,6	24	36,8
Saint-Jean-Saint-Nicolas	15	19,6	26	26,7	5	10,2	46	43,4	92	27,9
Saint-Julien-en-Champsaur	5	17,5	5	33,6	5	25,3	31	67,1	46	41,7
Saint-Laurent-du-Cros	10	29,7	0	0,0	5	28,0	26	44,9	41	32,3
Saint-Léger-les-Mélèzes	10	35,7	5	27,8	0	0,0	15	45,5	30	30,6
Saint-Maurice-en-Valgodemard	5	25,0	0	0,0	0	0,0	15	50,0	20	27,0
Saint-Michel-de-Chaillol	5	18,5	5	10,2	10	36,9	15	40,4	35	24,9
Villar-Loubière	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>215</b>	<b>24,5</b>	<b>180</b>	<b>20,4</b>	<b>190</b>	<b>28,7</b>	<b>622</b>	<b>51,5</b>	<b>1 207</b>	<b>33,3</b>
CC du Trièves	142	19,9	193	26,2	136	23,5	294	30,7	765	25,6
Hautes-Alpes	2 758	27,0	2 786	28,0	2 422	30,6	6 289	43,0	14 255	33,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	79 394	25,1	86 801	27,3	79 573	29,5	219 975	42,2	465 743	32,7
France métropolitaine	929 039	23,5	974 275	25,4	814 054	27,7	2 378 596	42,7	5 095 964	31,2

\* Parmi les personnes vivant à domicile

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : 215 personnes âgées de 60-64 ans vivent seules, soit 24,5% des 60-64 ans de la CC Champsaur Valgo.

# Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ?



## Taille des logements des ménages de 65 ans et plus

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nbre	Part (%)
1 ou 2 pièces	162	8,8
3 pièces	410	22,2
4 pièces ou plus	1 272	69,0

Lecture : En 2019, 8,8% des ménages de 65 ans et plus de la CC Champsaur Valgo vivent dans un petit logement (1 ou 2 pièces), soit 162 ménages.

Parmi les ménages de 65 ans et plus de la CC Champsaur Valgo en 2019, 9% vivent dans un petit logement (1 ou 2 pièces), soit 160 ménages et 69% vivent dans un logement de 4 pièces ou plus, soit 1 270 ménages.

Une partie des personnes âgées dispose d'un patrimoine immobilier : la proportion de ménages propriétaires de leur logement est maximale chez les 65 ans et plus. Ce patrimoine constitue une ressource potentielle pour les retraités dans le sens où il peut permettre, au moment de sa liquidation, de financer des dépenses liées à la perte d'autonomie ou l'entrée dans une institution par exemple. Autant de ressources que les aînés locataires ne peuvent pas mobiliser, ce qui peut augmenter leur fragilité (en particulier, ceux dont les revenus sont les plus modestes).



# Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ?

## L'activité des seniors : quelle évolution de l'âge de départ à la retraite ? Quelle disparité selon les profils ?

### L'âge moyen de départ à la retraite de nouveau en hausse.

Depuis 1963, l'âge moyen de départ à la retraite des salariés du secteur privé n'a cessé de baisser. Il passe de 64 ans à 61 ans entre 1963 et 2007. Suite à la crise de 2008, la tendance s'inverse et l'âge moyen de départ à la retraite remonte jusqu'à 62,5 ans.

### Un objectif : le renforcement du taux d'emploi des seniors

Dans le même temps, la Stratégie Européenne de l'Emploi, et les pouvoirs publics français cherchant à équilibrer les comptes de la sécurité sociale, soutiennent l'emploi des seniors. Diverses réformes ont alors été mises en place comme la modification du système de cotisation, l'instauration d'un système de décote pour inciter à rester plus longtemps en emploi, la suppression des départs anticipés ou encore le report de l'âge légal à la retraite. En 2017, en France métropolitaine le taux d'emploi des 50-64 ans est de 61,5%. Un chiffre en augmentation de 8,2 points depuis 2007.

### Des profils différents

Le passage à la retraite ne se fait pas dans les mêmes conditions pour tous les seniors. Considérés comme moins productifs et subissant la discrimination des employeurs, une partie des seniors licenciés peuvent basculer dans l'inactivité avant d'avoir pu liquider leur retraite. D'autres, basculent vers l'inactivité suite à des problèmes de santé rendant le travail difficile. En effet, la pénibilité du travail est un facteur considérable d'inégalités.

Par exemple, les ouvriers plus exposés à la pénibilité travaillent plus longtemps mais seront moins longtemps à la retraite que les cadres. En effet, les ouvriers et les employés débutent leur carrière plus tôt que les cadres. Ces derniers, plus diplômés, commencent leur carrière en moyenne à 25 ans. Malgré l'augmentation de l'espérance de vie, des disparités perdurent. Les plus aisés vivent en moyenne plus longtemps et percevront donc une retraite plus longuement : les 5 % de personnes les plus aisées ont une espérance de vie supérieure de 13 ans pour les hommes et 8 ans pour les femmes à celles des 5 % de personnes les plus modestes.

Le recul de l'âge de la retraite n'a donc pas les mêmes conséquences selon les CSP, mais aussi selon le sexe. Les femmes dont les carrières sont parfois rythmées par les maternités, perçoivent en moyenne une pension de droit direct inférieure de 42% à celle des hommes en 2017.

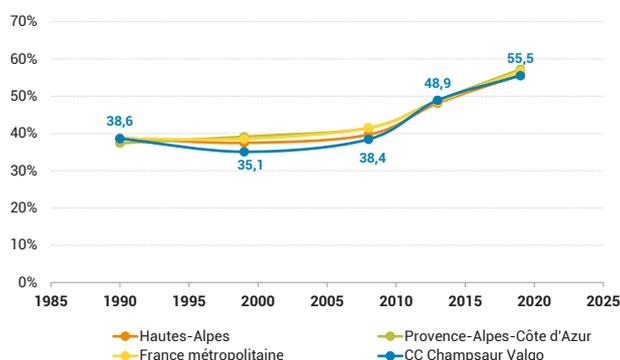
**Les sources sont présentées en Bibliographie.**

# Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ?



## Évolution du taux d'activité des 55-64 ans entre 1990 et 2019

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



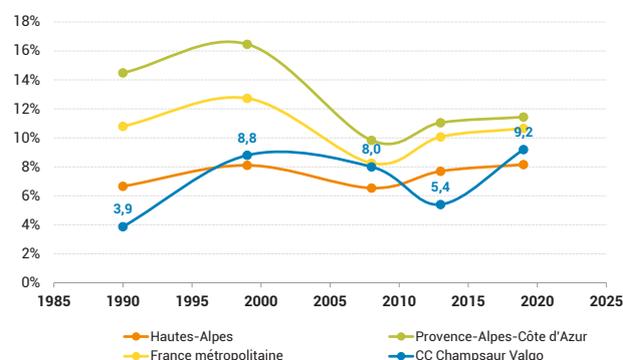
Lecture : En 2019, 55,5% des personnes âgées de 55-64 ans sont actives sur la CC Champsaur Valgo.

Entre 2008 et 2019, le taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans a progressé de 17 points. C'est une conséquence de l'allongement de la durée de cotisation et du recul de l'âge légal de départ en retraite.

L'augmentation de l'âge du départ à la retraite s'accompagne aussi d'une augmentation du nombre de personnes en situation de chômage dans ces tranches d'âges. Pour les acteurs du social ce seront aussi des personnes âgées à plus faibles revenus qui pourraient demander à bénéficier des aides sociales extra-légales.

## Évolution du taux de chômage des 55-64 ans entre 1990 et 2019

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



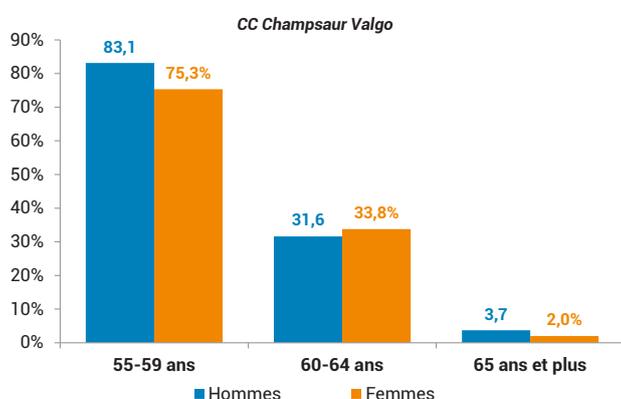
Lecture : En 2019, 9,2% des personnes âgées de 55-64 ans sont au chômage sur la CC Champsaur Valgo.

Sur les 11 dernières années, la CC Champsaur Valgo enregistre une stabilisation du taux de chômage de la population active âgée de 55 à 64 ans, soit environ 9%. Cette tendance s'observe dans les territoires de comparaison.

Enfin, la CC Champsaur Valgo comptait 40 chômeurs âgés de 55 à 64 ans en 2008 contre 90 en 2019, soit une progression de 102%.

## Taux d'activité des seniors selon le sexe

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 83,1% des hommes âgés de 55-59 ans sont actifs en 2019 sur la CC Champsaur Valgo.

Le taux d'activité diminue avec l'avancée en âge. Entre 55 et 59 ans, 83% des hommes et 75% des femmes sont actifs. Ces proportions diminuent pour les générations âgées de 60 à 64 ans et sont réduites à moins de 4% pour celles âgées de 65 ans et plus.



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Taux d'activité et de chômage des personnes de 55-64 ans

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Personnes âgées de 55-64 ans							
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Nbre d'actifs	Taux d'activité (%)	Nbre d'actifs	Taux d'activité (%)	Nbre de chômeurs	Taux de chômage (%)	Nbre de chômeurs	Taux de chômage (%)
Ancelle	34	54,7	38	65,4	3	4,8	6	10,4
Aspres-lès-Corps	6	75,0	5	55,6	2	25,0	0	0,0
Buissard	8	50,0	6	40,0	2	12,5	0	0,0
Chabottes	42	64,2	31	52,5	4	6,0	8	13,1
Champoléon	7	58,3	6	60,0	0	0,0	1	10,0
Aubessagne	29	53,7	27	60,0	4	7,4	3	6,7
La Fare-en-Champsaur	12	52,1	13	46,0	0	0,0	0	0,0
Forest-Saint-Julien	13	61,9	13	61,9	1	4,7	0	0,0
Le Glaizil	8	47,4	6	31,6	0	0,0	0	0,0
La Chapelle-en-Valgaudemar	8	61,5	3	27,3	1	7,7	0	0,0
Laye	13	72,2	13	65,0	2	11,1	2	10,0
La Motte-en-Champsaur	13	56,5	10	55,6	0	0,0	2	11,1
Le Noyer	12	60,0	8	36,4	0	0,0	0	0,0
Orcières	41	61,2	31	65,9	2	3,0	3	6,4
Poligny	18	52,8	18	48,7	3	8,3	3	7,7
Saint-Bonnet-en-Champsaur	100	57,7	83	54,9	10	5,7	8	5,2
Saint-Firmin	21	52,5	20	51,3	4	10,0	3	7,7
Saint-Jacques-en-Valgodemard	6	40,0	7	46,7	1	6,7	1	6,7
Saint-Jean-Saint-Nicolas	43	55,9	31	50,0	1	1,3	1	1,6
Saint-Julien-en-Champsaur	15	48,3	12	57,3	1	3,2	0	0,0
Saint-Laurent-du-Cros	25	54,4	21	72,4	1	2,1	3	10,3
Saint-Léger-les-Mélèzes	16	53,3	17	68,0	0	0,0	1	4,0
Saint-Maurice-en-Valgodemard	5	29,4	4	26,7	0	0,0	1	6,7
Saint-Michel-de-Chaillol	18	62,1	17	60,7	1	3,4	0	0,0
Villar-Loubière	2	33,3	3	100,0	0	0,0	0	0,0
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>517</b>	<b>56,1</b>	<b>446</b>	<b>54,9</b>	<b>43</b>	<b>4,6</b>	<b>46</b>	<b>5,6</b>
CC du Trièves	427	58,8	413	59,0	36	5,0	35	5,0
Hautes-Alpes	5 661	56,3	5 940	55,2	429	4,3	517	4,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	186 634	60,2	187 925	54,5	20 649	6,7	22 185	6,4
France métropolitaine	2 322 792	58,8	2 333 572	54,8	243 636	6,2	252 403	5,9

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

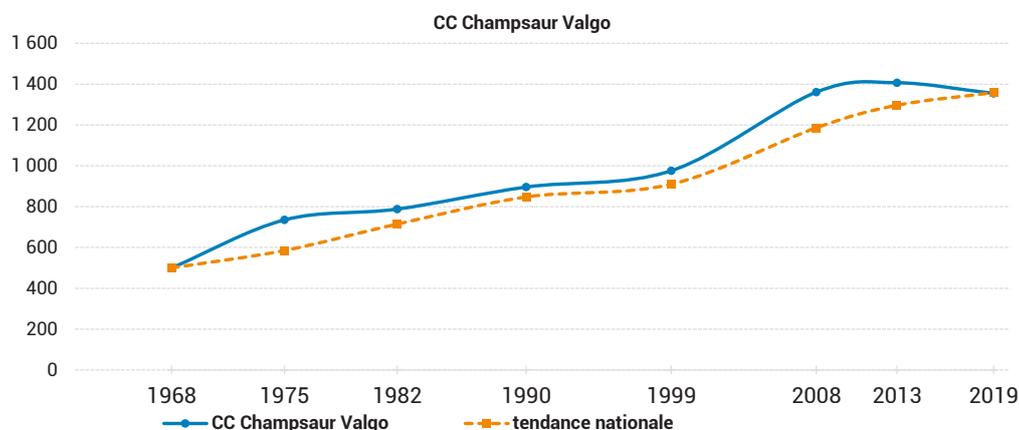
Lecture : La CC Champsaur Valgo compte 517 hommes de 55-64 ans actifs en 2019, soit un taux d'activité de 56,1%.

# Quelles sont les évolutions des populations âgées de 75 ans et plus ?



## Évolution des personnes âgées de 75 ans et plus depuis les années soixante

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas



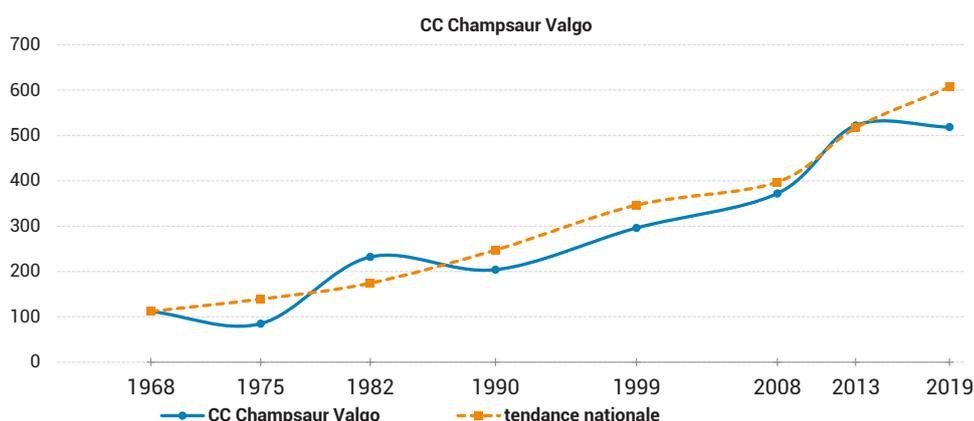
\* indique l'évolution qu'aurait connu CC Champsaur Valgo si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

Lecture : En 2019, la CC Champsaur Valgo compte 1 355 personnes âgées de 75 ans et plus. Ce nombre serait de 1 359 si le territoire avait suivi la tendance nationale.

En 2019, la CC Champsaur Valgo compte environ 1 350 personnes âgées de 75 ans et plus, soit 50 personnes de moins qu'en 2013. Si la commune avait suivi le rythme observé à l'échelle de la France métropolitaine, elle compterait autant de personnes âgées de 75 ans et plus que ce qu'elle en compte aujourd'hui.

## Évolution des personnes âgées de 85 ans et plus depuis les années soixante

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas



\* indique l'évolution qu'aurait connu CC Champsaur Valgo si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

Lecture : En 2019, la CC Champsaur Valgo compte 518 personnes âgées de 85 ans et plus. Ce nombre serait de 607 si le territoire avait suivi la tendance nationale.

En 2019, environ 520 personnes sont âgées de 85 ans et plus sur la CC Champsaur Valgo, soit 90 personnes de moins que si le territoire avait suivi la tendance nationale.



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Évolution des personnes âgées de 75 ans et plus depuis les années soixante

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas

	Population âgée de 75 ans et plus									Taux d'évolution en %	
	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019	1968-2019	2013-2019	
Ancelle	12	55	40	40	60	69	82	100	+733,0	+21,9	
Aspres-lès-Corps	12	20	16	8	8	17	15	20	+66,7	+32,1	
Buissard	8	5	4	16	0	16	21	21	+158,4	-3,6	
Chabottes	28	30	36	44	44	73	72	84	+200,2	+16,7	
Champoléon	8	15	20	8	20	10	10	18	+125,0	+80,0	
Aubessagne	60	80	68	68	100	107	98	79	+31,3	-19,4	
La Fare-en-Champsaur	20	50	72	84	96	113	113	113	+465,7	+0,2	
Forest-Saint-Julien	16	15	16	16	12	27	23	21	+32,2	-8,0	
Le Glaizil	12	5	24	16	44	22	24	23	+88,2	-4,9	
La Chapelle-en-Valgaudemard	0	15	36	44	16	18	16	16	-	+0,0	
Laye	12	15	4	4	8	17	20	23	+91,7	+13,1	
La Motte-en-Champsaur	12	15	8	20	32	24	30	24	+102,9	-19,1	
Le Noyer	12	25	24	24	36	31	35	32	+170,5	-8,5	
Orcières	20	15	24	36	48	53	71	63	+215,7	-11,1	
Poligny	8	30	48	44	24	30	34	31	+283,4	-9,5	
Saint-Bonnet-en-Champsaur	84	110	108	152	156	241	245	223	+165,9	-8,9	
Saint-Firmin	56	80	72	40	52	93	87	57	+1,8	-34,5	
Saint-Jacques-en-Valgodemard	4	20	28	28	20	35	25	27	+581,1	+9,0	
Saint-Jean-Saint-Nicolas	32	30	40	120	84	126	137	139	+334,0	+1,4	
Saint-Julien-en-Champsaur	28	20	36	24	44	39	39	46	+64,6	+18,2	
Saint-Laurent-du-Cros	24	40	24	32	16	64	59	57	+138,1	-3,7	
Saint-Léger-les-Mélèzes	8	25	8	0	20	51	71	64	+700,0	-9,6	
Saint-Maurice-en-Valgodemard	4	5	20	12	20	39	39	30	+656,0	-22,1	
Saint-Michel-de-Chaillol	16	10	12	16	12	37	33	38	+134,7	+13,8	
Villar-Loubière	4	5	0	0	4	9	7	5	+31,3	-25,0	
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>500</b>	<b>735</b>	<b>788</b>	<b>896</b>	<b>976</b>	<b>1 361</b>	<b>1 407</b>	<b>1 355</b>	<b>+170,9</b>	<b>-3,7</b>	
CC du Trièves	296	450	448	644	676	854	928	1 076	+263,4	+15,9	
Hautes-Alpes	4 784	5 690	6 968	8 932	10 347	13 770	15 347	16 311	+241,0	+6,3	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	171 140	218 435	273 260	339 752	378 975	487 306	525 830	568 282	+232,1	+8,1	
France métropolitaine	2 271 404	2 658 560	3 245 532	3 849 426	4 132 806	5 389 101	5 889 474	6 171 845	+171,7	+4,8	

Valeur supérieure à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : Entre 2013 et 2019, le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus de la CC Champsaur Valgo a diminué de -3,7%.

## TABLEAU DÉTAILLÉ



### Évolution des personnes âgées de 85 ans et plus depuis les années soixante

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas

	Population âgée de 85 ans et plus								Taux d'évolution en %	
	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019	1968-2019	2013-2019
Ancelle	0	10	8	4	4	24	24	27	-	+13,9
Aspres-lès-Corps	0	5	4	4	0	4	3	4	-	+23,3
Buissard	4	0	0	0	0	5	2	3	-22,5	+51,8
Chabottes	0	5	4	4	12	21	23	24	-	+4,8
Champoléon	0	5	4	4	4	3	0	1	-	-
Aubessagne	12	0	20	8	16	15	34	30	+152,7	-10,6
La Fare-en-Champsaur	8	10	32	36	56	68	70	71	+793,2	+1,8
Forest-Saint-Julien	8	10	8	0	0	5	7	9	+13,4	+29,6
Le Glaizil	8	0	4	0	16	8	7	6	-29,4	-18,4
La Chapelle-en-Valgaudemar	0	0	16	4	8	2	4	6	-	+50,0
Laye	0	0	4	0	0	6	8	10	-	+22,9
La Motte-en-Champsaur	0	0	4	8	4	7	12	7	-	-43,0
Le Noyer	4	5	8	8	8	7	17	12	+195,1	-31,6
Orcières	8	0	4	8	20	12	14	21	+162,8	+50,2
Poligny	4	5	8	4	8	6	8	12	+187,5	+50,4
Saint-Bonnet-en-Champsaur	0	5	24	44	52	63	96	91	-	-5,1
Saint-Firmin	16	10	20	12	24	24	40	22	+37,5	-44,9
Saint-Jacques-en-Valgodemard	4	5	12	0	8	4	3	9	+118,9	+191,9
Saint-Jean-Saint-Nicolas	16	5	16	32	40	42	58	57	+253,5	-2,5
Saint-Julien-en-Champsaur	12	0	12	8	0	11	14	11	-5,8	-19,3
Saint-Laurent-du-Cros	0	0	4	4	12	8	18	28	-	+57,5
Saint-Léger-les-Mélèzes	0	0	0	0	0	14	34	31	-	-8,8
Saint-Maurice-en-Valgodemard	0	0	12	8	0	5	12	10	-	-12,7
Saint-Michel-de-Chaillol	8	5	4	4	4	8	13	15	+90,2	+17,1
Villar-Loubière	0	0	0	0	0	0	1	1	-	+5,0
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>112</b>	<b>85</b>	<b>232</b>	<b>204</b>	<b>296</b>	<b>372</b>	<b>522</b>	<b>518</b>	<b>+362,9</b>	<b>-0,7</b>
CC du Trièves	36	65	40	172	232	222	316	377	+948,5	+19,4
Hautes-Alpes	832	1 045	1 456	1 940	3 081	4 032	5 188	5 711	+586,4	+10,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	30 148	40 995	54 200	75 768	110 575	133 809	168 954	195 354	+548,0	+15,6
France métropolitaine	398 184	494 745	619 500	879 188	1 231 556	1 412 505	1 836 962	2 157 024	+441,7	+17,4

Valeur supérieure à celle de la CC Champsaur Valgo

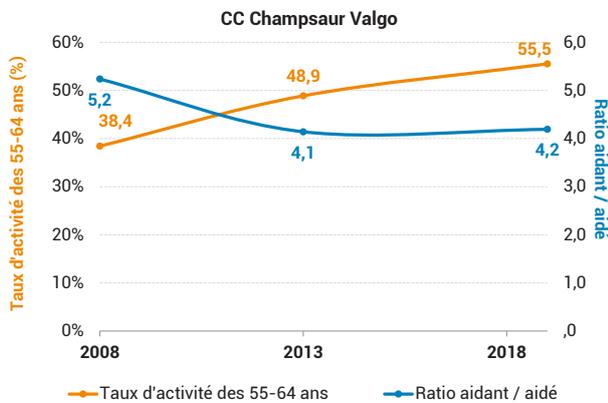
Lecture : Entre 2013 et 2019, le nombre de personnes âgées de 85 ans et plus de la CC Champsaur Valgo a diminué de -0,7%.



# Quel est le potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes ?

## Évolution du taux d'activité des 55-64 ans et du ratio aidant / aidé

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, sur la CC Champsaur Valgo le taux d'activité des 55-64 ans (aidants potentiels) est de 55,5% et le ratio aidant / aidé de 4,2.

Au cours des 11 dernières années, le taux d'activité des 55-64 a augmenté de 17 points sur la CC Champsaur Valgo, passant de 38% en 2008 à 56% en 2019. Parallèlement, le ratio aidant/aidé a diminué passant de 5 en 2008 à 4 en 2019. Se pose alors la question de la possibilité pour les personnes âgées de 55 à 64 ans de combiner à la fois leur travail et l'aide apportée à leurs proches.

La collectivité doit considérer le vieillissement à venir afin d'anticiper différents services, modes d'accompagnement et de prise en charge, adaptés aux multiples profils caractérisant ces aînés (seniors dynamiques et actifs, personnes âgées isolées, en perte d'autonomie, proches aidants...).

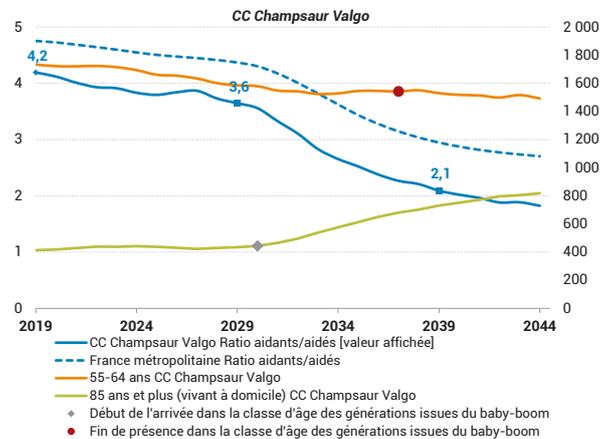
Répondre aux besoins des personnes âgées, notamment en matière d'isolement relationnel, implique en partie une prise en charge par les générations suivantes. Même si le premier aidant est, s'il est encore présent, le conjoint, ces aidants (potentiels) sont souvent âgés d'une soixantaine d'années et n'ont pas toujours de liens familiaux avec les personnes les plus âgées vivant à proximité de chez eux. Ils peuvent être l'expression d'un potentiel de présence ou d'alerte en cas de besoins.

Le ratio aidants/aidés rapporte les 55-64 ans\* (population des aidants potentiels des personnes les plus âgées) aux 85 ans et plus (population quantitativement représentative du volume de personnes aidées). Ce ratio donne une idée du potentiel en matière d'aide informelle des personnes âgées dépendantes.

La diminution du ratio aidants/aidés oblige les territoires à imaginer et développer de nouvelles réponses pour prévenir l'isolement social des personnes les plus âgées.

## Projection du ratio aidants / aidé à l'horizon 2043

Source : Insee, RP 2019 - Traitements & projections © Compas



Lecture : En 2039, le ratio aidant/aidé devrait atteindre 2,1 à l'échelle de la CC Champsaur Valgo.

La CC Champsaur Valgo compte, en 2019, 4,2 aidants (personnes âgées de 55-64 ans) pour une personne à aider (personnes âgées de 85 ans et plus). Le passage, à partir de 2030, des générations issues du baby-boom dans la tranche d'âge des 85 ans et plus pourrait générer un ratio aidants/aidés situé autour de 2,1 aidants pour une personne à aider à l'horizon 2039. Ce ratio est attendu à 2,9 aidants pour une personne à aider en France métropolitaine.

### DÉFINITION

**Les 55-64** : sont parfois appelés la « génération pivot ». Ils sont susceptibles d'être sollicités à la fois pour venir en appui à leurs parents vieillissants, et pour aider leurs enfants, financièrement ou via la garde de leurs petits-enfants.

## TABLEAU DÉTAILLÉ



### Ratio aidant / aidé et populations concernées

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	55-64 ans (aidants potentiels)	85 ans et plus (vivant à domicile)	Ratio aidant / aidé	Nbre d'actifs de 55-64 ans	Taux d'activité des 55-64 ans
Ancelle	121	27	4,4	72	59,9
Aspres-lès-Corps	17	4	4,3	11	64,7
Buissard	32	3	10,3	14	45,2
Chabottes	124	24	5,1	72	58,6
Champoléon	22	1	22,0	13	59,1
Aubessagne	100	30	3,3	57	56,5
La Fare-en-Champsaur	52	15	3,3	25	48,7
Forest-Saint-Julien	42	9	4,7	26	61,9
Le Glaizil	36	6	6,3	14	39,5
La Chapelle-en-Valgaudemar	24	6	4,0	11	45,8
Laye	38	10	3,8	26	68,4
La Motte-en-Champsaur	42	7	5,9	23	56,1
Le Noyer	41	12	3,5	20	47,6
Orcières	114	21	5,4	72	63,1
Poligny	72	12	6,2	36	50,7
Saint-Bonnet-en-Champsaur	326	91	3,6	184	56,4
Saint-Firmin	79	16	4,9	41	51,9
Saint-Jacques-en-Valgodemard	29	9	3,3	13	43,3
Saint-Jean-Saint-Nicolas	139	33	4,3	74	53,2
Saint-Julien-en-Champsaur	53	11	4,7	27	52,0
Saint-Laurent-du-Cros	76	28	2,8	47	61,3
Saint-Léger-les-Mélèzes	55	12	4,6	33	60,0
Saint-Maurice-en-Valgodemard	32	10	3,2	9	28,1
Saint-Michel-de-Chaillol	58	15	3,8	36	61,4
Villar-Loubière	9	1	9,0	5	55,6
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>1 733</b>	<b>413</b>	<b>4,2</b>	<b>962</b>	<b>55,5</b>
CC du Trièves	1 425	286	5,0	839	58,9
Hautes-Alpes	20 809	4 507	4,6	11 601	55,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	654 744	162 412	4,0	374 558	57,2
France métropolitaine	8 208 968	1 727 261	4,8	4 656 364	56,7

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : En 2019, la CC Champsaur Valgo compte 1 733 habitants âgés de 55 à 64 ans (les aidants potentiels) et 413 personnes âgées de 85 ans et plus vivant à domicile (personne à aider), soit un ratio aidant / aidé de 4,2.



## Baromètre - La fragilité des personnes âgées

La crise sanitaire a mis en avant les fragilités des seniors face à la problématique de santé. La crainte de la contamination a légitimement été plus forte chez les seniors. A l'identique de celle de 2003 avec la canicule, celle de 2020 renforce encore plus le besoin d'une action sociale de proximité fortement orientée vers l'accompagnement et la prise en charge de cette population fragile.

La question de la fragilité des seniors s'est fortement posée lors du confinement mais elle se posera encore plus dans les mois et les années à venir. Plusieurs facteurs (isolement, condition de logement, revenus, ...) se combinent défavorablement.

Les seniors apparaissent de plus en plus éloignés de l'accès aux droits et de l'accès à l'information en raison du développement du numérique de plus en plus prégnant.

Les jeunes seniors (60/75 ans) très investis dans le monde associatif de solidarité avec les personnes âgées isolées se sont retirés pour beaucoup dans le cadre de la crise sanitaire.

Les 7 critères choisis pour composer le baromètre@Compas de fragilité des personnes âgées de 75 ans et plus sont déclinés en 7 indicateurs distincts.

- vivant dans un logement ancien de 4 pièces ou plus : ce critère permet de mettre en évidence les conditions de vie des personnes âgées au sein de ces grands logements anciens (construits avant 1990 de 4 pièces ou plus), présentant plus de contraintes d'isolation, de coûts d'entretien (chauffage, électricité...) et de vétusté.

- vivant dans un logement collectif sans ascenseur : ce critère implique une mobilité plus difficile pour ces personnes âgées qui peut créer un isolement et des fragilités importantes.

- vivant dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans du collectif privé ancien : ce critère sous entend a priori une fragilité monétaire plus grande que pour les autres ménages.

- vivant seule dans son logement : ce critère est important pour déterminer la fragilité des personnes âgées en mesurant la question de l'isolement résidentiel.

- vivant dans un ménage non équipé d'une voiture : ce critère renforce le risque d'isolement et le manque d'autonomie pour les personnes loin des services de transport.

- dont la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation : ce critère permet de mettre en avant les questions d'accès au droit et aux difficultés liées à l'usage du numérique par exemple ou aux démarches administratives.

- dont la personne référente du ménage (PRM) est immigrée : ce dernier critère peut révéler des difficultés plus importantes sur les questions de lecture ou écriture de la langue française.

La grande majorité des personnes âgées rencontre l'un ou l'autre de ces critères. La fragilité n'apparaît donc pas lorsqu'un seul facteur est rempli, mais sitôt qu'ils se cumulent.

### DÉFINITION

Indice de fragilité des personnes âgées : nous considérons qu'une personnes âgée est fragile dès lors qu'elle cumule 4 de ces 7 critères :

- vivre dans un logement ancien de 4 pièces ou plus
- vivre dans un logement collectif sans ascenseur
- vivre dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans collectif privé ancien
- vivre seule dans son logement
- vivre dans un ménage non équipé d'une voiture
- la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation
- la personne référente du ménage (PRM) est immigrée

# Baromètre - La fragilité des personnes âgées



## Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des personnes âgées

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Personnes âgées de 75 ans et plus*		Indice de fragilité des personnes âgées**		Logement ancien de 4 pièces ou plus		Logement collectif sans ascenseur		Logement social, précaire ou locataire dans un collectif privé ancien	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ancelle	100	10,9	12	12	47	47,4	36	36,4	<10	-
Aspres-lès-Corps	20	20,2	<10	-	15	75,0	<10	-	nd	-
Buissard	21	9,6	<10	-	16	75,0	<10	-	nd	-
Chabottes	84	9,5	<10	-	58	69,0	<10	-	<10	-
Champoléon	18	13,2	<10	-	13	72,2	<10	-	<10	-
Aubessagne	79	11,2	<10	-	57	71,8	<10	-	<10	-
La Fare-en-Champsaur	39	9,0	<10	-	14	36,9	<10	-	<10	-
Forest-Saint-Julien	21	6,3	<10	-	14	66,6	<10	-	<10	-
Le Glaizil	23	14,1	<10	-	<10	-	nd	-	<10	-
La Chapelle-en-Valgaudemar	16	15,2	<10	-	<10	-	<10	-	<10	-
Laye	23	9,5	<10	-	20	87,0	<10	-	<10	-
La Motte-en-Champsaur	24	11,5	nd	-	10	41,7	<10	-	<10	-
Le Noyer	32	10,8	<10	-	23	69,7	<10	-	<10	-
Orcières	63	9,4	13	21	39	61,9	21	33,3	<10	-
Poligny	31	9,5	<10	-	18	59,4	<10	-	nd	-
Saint-Bonnet-en-Champsaur	223	10,8	45	20	161	72,0	41	18,2	23	10,2
Saint-Firmin	47	10,6	<10	-	29	61,7	<10	-	<10	-
Saint-Jacques-en-Valgodemard	27	18,9	<10	-	18	67,9	<10	-	<10	-
Saint-Jean-Saint-Nicolas	106	9,8	17	16	69	65,3	29	26,9	16	15,4
Saint-Julien-en-Champsaur	46	12,6	<10	-	29	62,2	<10	-	nd	-
Saint-Laurent-du-Cros	57	10,7	10	18	47	82,1	<10	-	<10	-
Saint-Léger-les-Mélèzes	33	9,1	<10	-	22	66,7	11	33,3	<10	-
Saint-Maurice-en-Valgodemard	30	24,0	<10	-	20	66,7	<10	-	<10	-
Saint-Michel-de-Chaillol	38	10,7	<10	-	21	56,8	14	37,8	nd	-
Villar-Loubière	<10	-	<10	-	<10	-	nd	-	nd	-
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>1 207</b>	<b>10,7</b>	<b>180</b>	<b>15</b>	<b>779</b>	<b>64,6</b>	<b>212</b>	<b>17,6</b>	<b>80</b>	<b>6,6</b>
CC du Trièves	960	9,5	118	12	650	67,7	68	7,1	85	8,8
Hautes-Alpes	14 620	10,4	2 312	16	8 455	57,8	3 117	21,3	2 075	14,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	523 271	10,3	85 269	16	242 744	46,4	104 963	20,1	104 685	20,0
France métropolitaine	5 590 863	8,6	910 618	16	3 387 478	60,6	673 365	12,0	944 408	16,9

\* Uniquement en logement ordinaire

	PRM*** possède un bas niveau de formation		Personne vivant seule		Ménage sans voiture		PRM*** est immigrée	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ancelle	61	60,7	40	39,8	21	21,3	<10	-
Aspres-lès-Corps	15	75,0	<10	-	<10	-	<10	-
Buissard	<10	-	<10	-	<10	-	<10	-
Chabottes	46	55,2	36	42,5	17	20,7	<10	-
Champoléon	<10	-	<10	-	<10	-	nd	-
Aubessagne	60	75,7	27	34,7	23	29,6	nd	-
La Fare-en-Champsaur	22	55,0	16	41,1	<10	-	nd	-
Forest-Saint-Julien	16	76,2	<10	-	<10	-	nd	-
Le Glaizil	21	91,7	<10	-	10	45,8	nd	-
La Chapelle-en-Valgaudemar	10	62,5	<10	-	<10	-	nd	-
Laye	15	65,2	<10	-	<10	-	nd	-
La Motte-en-Champsaur	12	50,0	<10	-	<10	-	<10	-
Le Noyer	17	51,5	14	42,4	<10	-	<10	-
Orcières	35	55,5	29	45,9	13	20,6	nd	-
Poligny	19	62,5	20	65,6	<10	-	nd	-
Saint-Bonnet-en-Champsaur	125	56,0	100	44,9	55	24,4	<10	-
Saint-Firmin	27	57,4	24	51,1	<10	-	<10	-
Saint-Jacques-en-Valgodemard	19	71,4	<10	-	<10	-	<10	-
Saint-Jean-Saint-Nicolas	56	52,9	45	42,5	30	27,9	<10	-
Saint-Julien-en-Champsaur	26	55,6	24	51,5	<10	-	nd	-
Saint-Laurent-du-Cros	43	75,1	22	37,7	14	25,1	nd	-
Saint-Léger-les-Mélèzes	14	42,4	20	60,6	10	30,3	<10	-
Saint-Maurice-en-Valgodemard	19	63,3	13	43,3	<10	-	nd	-
Saint-Michel-de-Chaillol	28	75,7	11	29,6	<10	-	nd	-
Villar-Loubière	<10	-	<10	-	<10	-	nd	-
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>717</b>	<b>59,4</b>	<b>506</b>	<b>41,9</b>	<b>283</b>	<b>23,4</b>	<b>23</b>	<b>1,9</b>
CC du Trièves	541	56,4	335	34,9	186	19,4	54	5,6
Hautes-Alpes	8 000	54,7	6 167	42,2	3 574	24,4	836	5,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	277 370	53,0	220 834	42,2	161 661	30,9	53 705	10,3
France métropolitaine	3 213 767	57,5	2 389 494	42,7	1 613 804	28,9	449 148	8,0

\*\*\* Personne référente du ménage

Valeur inférieure à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeur proche de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeur supérieure à celle de la CC Champsaur Valgo

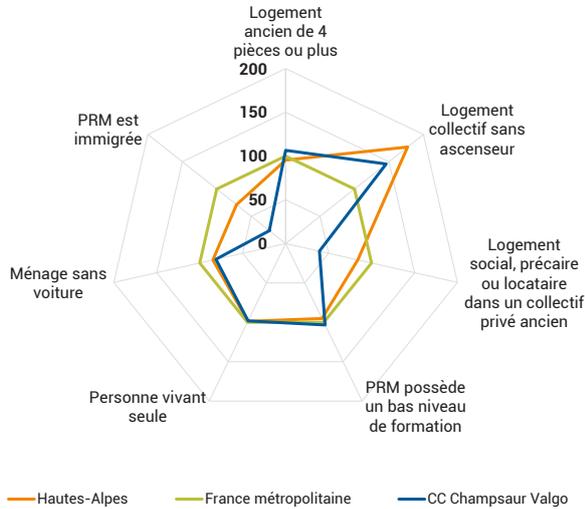
Lecture : L'indice de fragilité des personnes âgées de 75 ans et plus de la CC Champsaur Valgo est de 15.



# Baromètre - La fragilité des personnes âgées

## Indice de fragilité des personnes âgées

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant dans un logement collectif sans ascenseur de la CC Champsaur Valgo est 1,5 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice de fragilité des personnes âgées est de 15 sur la CC Champsaur Valgo contre 16 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées sur la CC Champsaur Valgo, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant dans un logement ancien de 4 pièces ou plus (65% contre 61%),
- la part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant dans un logement collectif sans ascenseur (18 contre 12%),
- la part des personnes référentes du ménage de 75 ans ou plus ayant un bas niveau de formation (59% contre 57%).

Les facteurs de vulnérabilité des personnes âgées pèsent différemment selon les communes, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacune d'entre elles.

# LES POPULATIONS FRAGILES



## LES POPULATIONS SELON LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Quel est l'impact de la redistribution ? \_\_\_\_\_ p.136

## LES POPULATIONS SELON L'ACCÈS À LA SANTÉ

Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ? \_\_ p.141

Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ? \_\_\_\_\_ p.143

Les médecins généralistes libéraux sont-ils sous tension ? \_\_\_\_\_ p.144

## LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Combien de personnes reconnues en situation de handicap ? \_\_\_\_\_ p.145

## LES POPULATIONS FRAGILES

ont particulièrement souffert et souffrent encore de la crise sanitaire. Ce sont notamment les enfants et adultes en situation de handicap dont l'accompagnement et la prise en charge ont pu être fortement réduits, l'isolement renforcé et les impacts sur la santé mentale importants ; ce sont aussi les travailleurs précaires, les employés des secteurs les plus touchés par la crise, les chômeurs en fin de droit, toutes les personnes pauvres mais aussi celles se situant juste au-dessus du seuil de pauvreté invisibles jusqu'à présent ; ce sont les habitants des quartiers prioritaires ou des zones rurales disposant d'une offre médicale réduite alors même que les besoins y sont forts (maladies professionnelles, personnes âgées, familles...) et le non-recours aux soins élevé.

Toutes ces populations sont au cœur de la politique sociale (inter)-communale et risquent d'être fortement impactées par la crise économique et sociale à venir.

Ce chapitre vise alors à accompagner le CCAS/CIAS pour l'identification de ces populations fragiles : où se situent-elles et combien sont-elles, quels sont leurs facteurs de fragilités... et ce à partir de trois axes thématiques : les personnes en situation de handicap, les populations selon les ressources financières et les populations selon leurs besoins d'accès à la santé.

Les personnes en situation de handicap sont un public pour partie invisible via la statistique publique. Seul le nombre de personnes bénéficiaires de la prestation Adulte Handicapé versée par la CAF est disponible alors même que les enjeux y sont importants et multidimensionnels : allant de l'isolement social à l'accès aux droits, à l'emploi, à l'adaptation des logements, en passant par l'accompagnement des aidants et évidemment la question de la mobilité et de l'accessibilité ou celle de l'accès aux loisirs, au sport et à la culture. Ces besoins sont devenus encore plus forts suite aux périodes successives de confinement.

En parallèle, depuis le début de la pandémie, de nombreux ménages ont connu une baisse brutale de leurs revenus : des personnes ayant connu une fin de contrat (CDD ou intérim) et ne parvenant pas à enchaîner sur un autre contrat ; des personnes ayant une activité de type auto-entrepreneur (perte de l'activité et pas de système « d'amortissement ») ; des personnes ayant une activité pas toujours déclarée (garde d'enfant, ménages, réparation de véhicules,...) voire illicite, mais aussi des pourboires pour certaines professions.

Également des actifs en emploi étant en chômage partiel et qui connaissent une baisse de leur salaire au-dessus du niveau du SMIC mais dont la composition familiale a pu les amener sous le seuil de pauvreté ; des ménages vivant sous le seuil de pauvreté, confrontés à la difficulté d'obtenir, du fait de la dématérialisation, des aides adaptées à leurs (nouveaux) besoins en raison de l'augmentation de certaines dépenses (repas à la maison).

Ce sont donc tous les ménages fragiles qui ont connu au cours de cette période une baisse notable de leur niveau de vie (alors que pour la majorité des ménages, le confinement s'est traduit par une progression forte de l'épargne).

Enfin concernant la santé, les collectivités locales ne sont pas les acteurs centraux en matière de soins ou de santé. Cependant, en appréhendant les besoins de santé à travers la dimension sociale le CCAS et la commune peuvent agir pour améliorer la santé des habitants. En effet, les besoins en matière de santé sont aussi liés à la situation sociale et économique des ménages (qualité de vie, actions de prévention, pratiques sportives, accès aux soins,...).

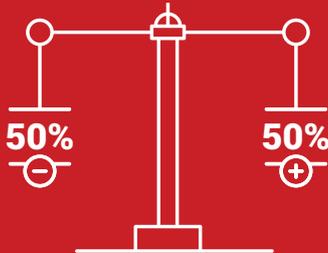
Les habitants ne sont pas tous égaux en matière de santé et les réalités sociales ont un effet important sur leur situation dans ce domaine. Les populations plus âgées, mais aussi les enfants sont dans les tranches d'âges où les besoins d'accès aux soins sont les plus importants. De même, les ménages moins formés ou les ménages ayant des emplois « usants » ont des besoins spécifiques sans nécessairement bénéficier de toutes les actions et informations de prévention. D'où l'intérêt de travailler sur les déterminants sociaux de santé et d'analyser l'adéquation de ces besoins avec l'offre existante sur le territoire.



# CHIFFRES CLÉS

## LES POPULATIONS FRAGILES

1 762€



Niveau de vie mensuel médian

+234€



Évolution du niveau de vie médian

13%



Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

5%



Part des bénéficiaires des minima sociaux parmi les ménages

11%



Part des bénéficiaires de la prime d'activité parmi les ménages

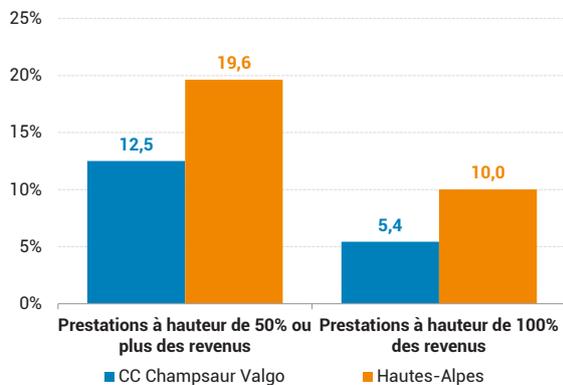




# Quel est l'impact de la redistribution ?

## Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

Source : Cnaf, 2019 - Traitements © Compas



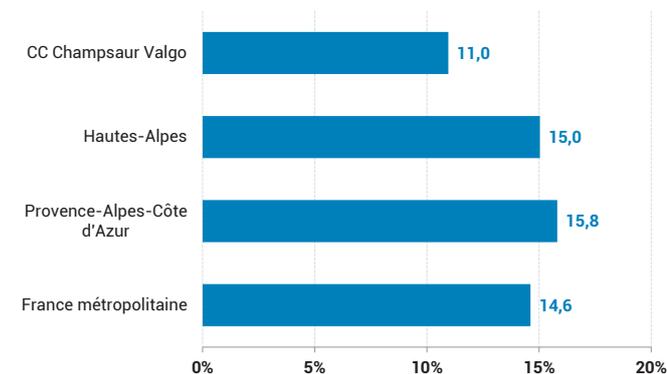
Lecture : Fin 2019, 12,5% des allocataires Caf de la CC Champsaur Valgo ont des ressources qui dépendent à 50% ou plus des prestations sociales.

Parmi les 1 640 ménages de la CC Champsaur Valgo connus par la Caf, on recense en 2019 environ 90 allocataires dont les ressources dépendent intégralement des prestations sociales : ils représentent 5% des allocataires.

Les prestations Caf représentent 50% ou plus des ressources des ménages pour 13% des allocataires de la CC Champsaur Valgo (environ 210 allocataires).

## Taux de couverture des ménages par la prime d'activité

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

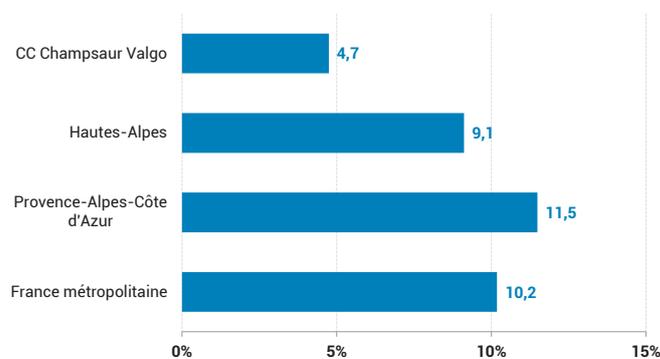


Lecture : Fin 2020, le taux de couverture de la prime d'activité parmi les ménages de la CC Champsaur Valgo est de 11%.

À la fin de l'année 2020, 570 ménages de la CC Champsaur Valgo sont allocataires de la prime d'activité de la Caf. Ainsi, 11% des ménages recensés par l'Insee en 2019 sont couverts.

## Taux de couverture des ménages par les minima sociaux

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

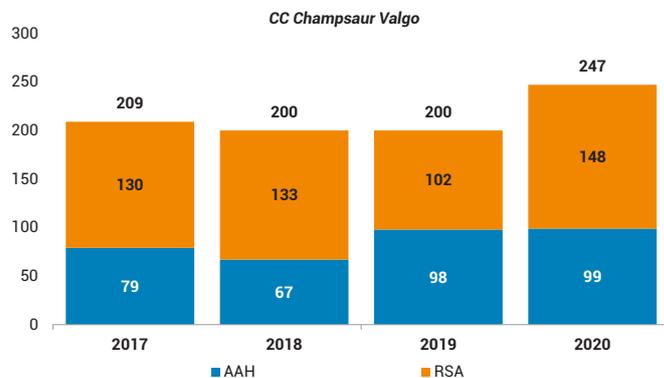


Lecture : Fin 2020, le taux de couverture des minima sociaux parmi les ménages de la CC Champsaur Valgo est de 4,7%.

Parmi les 1 680 allocataires Caf de la CC Champsaur Valgo en 2020, on recense environ 250 ménages allocataires des minima sociaux (AAH ou RSA). Ces allocataires représentent globalement 5% des ménages de la CC Champsaur Valgo au dernier recensement de la population.

## Évolution des allocataires des minima sociaux

Source : Cnaf, 2017-2020 - Traitements © Compas



Lecture : Fin 2020, la Caf recense 148 allocataires du RSA et 99 allocataires de l'AAH sur la CC Champsaur Valgo.

Les minima sociaux de la Caf ne représentent qu'une partie de l'ensemble des minima sociaux de notre système de protection sociale. Cependant, ils recouvrent la très grande majorité des minima sociaux en France (le RSA, l'AAH, le RSO). Depuis 2017, le nombre d'allocataires des minima sociaux a augmenté sur la CC Champsaur Valgo. En 2020, on compte environ 40 allocataires de plus qu'en 2017.

La crise sociale qui suit la crise sanitaire pourra se traduire par une très forte augmentation des bénéficiaires des minima sociaux en général mais du RSA en particulier.



## Le non recours aux droits et aux services : quel public est concerné et pour quelles raisons ?

« Le non recours aux droits et aux services renvoie à toute personne qui en tout état de cause ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services à laquelle elle pourrait prétendre » d'après l'observatoire du non recours (ODENORE).

L'ODENORE distingue plusieurs formes de non-recours :

- La non connaissance : l'aide en question n'est pas connue par l'individu
- La non réception : l'aide est connue et demandée mais elle n'est pas obtenue ou pas utilisée
- La non demande : l'aide n'a pas été demandée volontairement ou par contrainte

Le non recours souligne une inégalité dans l'accès aux droits et aux services dont il faut identifier les freins.

Les causes du non-recours sont multiples, elles peuvent se cumuler entre elles et sont étroitement liées aux caractéristiques socio-démographiques des personnes, mais aussi à leur rapport aux administrations et aux services publics durant leur parcours personnel :

- Manque d'information sur ses droits
- Manque de connaissances pour savoir comment poursuivre les démarches ou savoir chercher l'information nécessaire aux démarches
- Complexité des démarches administratives et des formulaires
- Lassitude des démarches administratives
- Poids de la fracture numérique
- Crainte de stigmatisation notamment liée à une position de quémandeur
- Méfiance à l'égard des institutions liée à un parcours administratif complexe
- Insuffisance de l'offre : désintérêt et sentiment de ne pas être concerné notamment chez les jeunes NEET (Neither in Employment nor in Education or Training)

- Les changements répétés des règles d'attribution et/ou la multiplication des conditionnalités de l'offre : crainte de demander une aide et d'en perdre une autre

Ainsi, les personnes les plus précaires économiquement et socialement sont les plus touchées par le non recours :  
- Illettrisme et difficultés avec la langue française (allophones)

- Les personnes subissant la fracture numérique, « illectronisme » (notamment les plus âgés et les moins diplômés)

- Les individus ayant peu de diplômes, pouvant être éloignés de l'emploi, et en situation de précarité

- Les personnes ayant des difficultés de mobilité (non véhiculées, handicap)

En 2019, d'après le baromètre DJEPVA, 23% des jeunes déclarent ne pas avoir bénéficié de dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels ils auraient eu droit ; une part en progression depuis 2016.

*Les sources sont présentées en Bibliographie.*



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

Source : Cnaf, 2019 - Traitements © Compas

	Nombre d'allocataires CAF	Allocataires dont le revenu est constitué à 50% ou plus de prestations sociales		Allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ancelle	128	15	11,7	9	7,0
Aspres-lès-Corps	9	nd	nd	nd	nd
Buissard	33	nd	nd	nd	nd
Chabottes	127	17	13,4	7	5,5
Champoléon	15	nd	nd	nd	nd
Aubessagne	94	18	19,1	10	10,6
La Fare-en-Champsaur	103	nd	nd	nd	nd
Forest-Saint-Julien	52	nd	nd	nd	nd
Le Glaizil	14	nd	nd	nd	nd
La Chapelle-en-Valgaudemar	nd	nd	nd	nd	nd
Laye	42	nd	nd	nd	nd
La Motte-en-Champsaur	26	nd	nd	nd	nd
Le Noyer	38	nd	nd	nd	nd
Orcières	103	13	12,6	7	6,8
Poligny	47	nd	nd	nd	nd
Saint-Bonnet-en-Champsaur	355	60	16,9	35	9,9
Saint-Firmin	66	19	28,8	8	12,1
Saint-Jacques-en-Valgodemard	13	nd	nd	nd	nd
Saint-Jean-Saint-Nicolas	160	21	13,1	13	8,1
Saint-Julien-en-Champsaur	40	nd	nd	nd	nd
Saint-Laurent-du-Cros	78	nd	nd	nd	nd
Saint-Léger-les-Mélèzes	39	nd	nd	nd	nd
Saint-Maurice-en-Valgodemard	11	nd	nd	nd	nd
Saint-Michel-de-Chaillol	45	nd	nd	nd	nd
Villar-Loubière	nd	nd	nd	nd	nd
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>1 638</b>	<b>205</b>	<b>12,5</b>	<b>89</b>	<b>5,4</b>
CC du Trièves	1 547	254	16,4	123	8,0
Hautes-Alpes	26 389	5 181	19,6	2 642	10,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 084 407	183 929	17,0	105 502	9,7
France métropolitaine	13 229 555	2 645 895	20,0	1 514 859	11,5

nd : donnée non disponible

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : Fin 2019, la CC Champsaur Valgo compte 205 allocataires Caf dont les ressources dépendent à 50% ou plus des prestations sociales (et parmi eux 89 en dépendent totalement), soit 12,5% de l'ensemble des allocataires Caf.



## Allocataires Caf de la prime d'activité

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Allocataires de la prime d'activité	Taux de couverture des ménages en %
Ancelle	50	11,5
Aspres-lès-Corps	nd	nd
Buissard	7	7,6
Chabottes	56	14,1
Champoléon	nd	nd
Aubessagne	38	12,1
La Fare-en-Champsaur	33	19,1
Forest-Saint-Julien	18	12,9
Le Glaizil	nd	nd
La Chapelle-en-Valgaudemar	nd	nd
Laye	19	15,4
La Motte-en-Champsaur	15	14,9
Le Noyer	13	8,9
Orcières	37	11,4
Poligny	11	7,2
Saint-Bonnet-en-Champsaur	106	11,1
Saint-Firmin	29	13,3
Saint-Jacques-en-Valgodemard	nd	nd
Saint-Jean-Saint-Nicolas	51	10,4
Saint-Julien-en-Champsaur	14	8,7
Saint-Laurent-du-Cros	34	14,1
Saint-Léger-les-Mélèzes	18	12,9
Saint-Maurice-en-Valgodemard	nd	nd
Saint-Michel-de-Chaillol	21	11,7
Villar-Loubière	nd	nd
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>570</b>	<b>11,0</b>
CC du Trièves	521	11,6
Hautes-Alpes	10 077	15,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	368 570	15,8
France métropolitaine	4 269 393	14,6

nd : donnée non disponible

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : Fin 2020, la CC Champsaur Valgo compte 570 allocataires Caf de la prime d'activité, soit un taux de couverture parmi les ménages de 11%.



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Allocataires Caf des minima sociaux

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages en %	Allocataires CAF des minima sociaux en 2020		Taux de couverture des ménages par les minima sociaux en %	
			AAH	RSA	AAH	RSA
Ancelle	25	5,7	9	16	2,1	3,7
Aspres-lès-Corps	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Buissard	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Chabottes	20	5,0	7	13	1,8	3,3
Champoléon	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Aubessagne	20	6,4	5	15	1,6	4,8
La Fare-en-Champsaur	19	11,0	8	11	4,6	6,4
Forest-Saint-Julien	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Le Glaizil	nd	nd	nd	nd	nd	nd
La Chapelle-en-Valgaudemar	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Laye	15	12,2	6	9	4,9	7,3
La Motte-en-Champsaur	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Le Noyer	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Orcières	17	5,2	6	11	1,8	3,4
Poligny	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Saint-Bonnet-en-Champsaur	66	6,9	40	26	4,2	2,7
Saint-Firmin	21	9,6	12	9	5,5	4,1
Saint-Jacques-en-Valgodemard	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Saint-Jean-Saint-Nicolas	23	4,7	6	17	1,2	3,5
Saint-Julien-en-Champsaur	nd	nd	nd	7	nd	4,3
Saint-Laurent-du-Cros	nd	nd	nd	6	nd	2,5
Saint-Léger-les-Mélèzes	nd	nd	nd	8	nd	5,8
Saint-Maurice-en-Valgodemard	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Saint-Michel-de-Chaillol	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Villar-Loubière	nd	nd	nd	nd	nd	nd
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>247</b>	<b>4,7</b>	<b>99</b>	<b>148</b>	<b>1,9</b>	<b>2,8</b>
CC du Trièves	258	5,7	109	149	2,4	3,3
Hautes-Alpes	6 107	9,1	2 873	3 234	4,3	4,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	267 802	11,5	94 538	173 264	4,1	7,4
France métropolitaine	2 973 522	10,2	1 156 612	1 816 910	4,0	6,2

nd : donnée non disponible

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : Fin 2020, la CC Champsaur Valgo compte 247 allocataires Caf des minima sociaux (dont 148 du RSA et 99 de l'AAH), soit un taux de couverture parmi les ménages de 4,7%.

# Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ?



## Panorama général de l'offre de soins et des services sanitaires

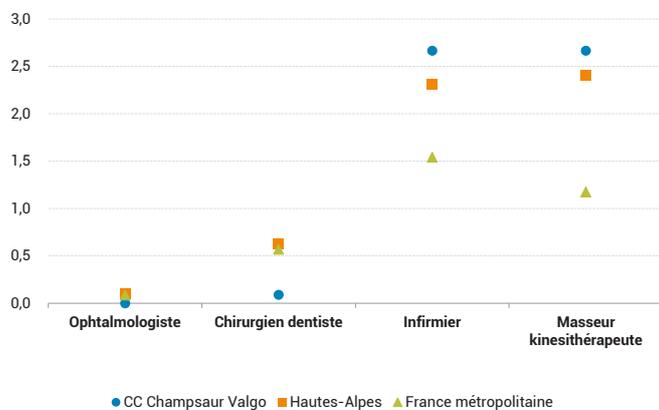
Sources : BPE, 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Nombre de praticiens en exercice		Densité pour 1 000 habitants	Densité pour 1 000 publics cibles	Public cible
	Hautes-Alpes	CC Champsaur Valgo			
<b>La médecine libérale (hors médecins généralistes)</b>					
Ophthalmologiste	14	0	0,0	0,0	% habitants
Chirurgien dentiste	89	1	0,1	0,1	% habitants
Stomatologie	0	0	0,0	0,0	% habitants
Gynécologue	1	0	0,0	0,0	% femmes de 15 ans et plus
Pédiatrie	1	0	0,0	0,0	% enfants de moins de 10 ans
Dermatologue vénéréologue	8	0	0,0	0,0	% habitants
Oto-rhino-laryngologie	5	0	0,0	0,0	% hab. de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus
Psychiatre	6	0	0,0	0,0	% habitants
Cardiologue	11	0	0,0	0,0	% habitants de 50 ans et plus
Pneumologue	3	0	0,0	0,0	% habitants de 50 ans et plus
Gastro-enterologue hépatologie	4	0	0,0	0,0	% habitants de 50 ans et plus
Radiodiagnostic et imagerie médicale	16	0	0,0	0,0	% habitants
<b>Les autres professionnels de santé libéraux</b>					
Infirmier	327	30	2,7	22,1	% hab. de 75 ans et plus
Masseur kinésithérapeute	340	30	2,7	22,1	% hab. de 75 ans et plus
Orthophoniste	59	2	0,2	0,4	% enfants de moins de 10 ans
Orthoptiste	6	0	0,0	0,0	% habitants
Pédicure-podologue	41	2	0,2	1,5	% hab. de 75 ans et plus
Ergothérapeute	3	0	0,0	0,0	% hab. de 75 ans et plus
Psychomotricien	11	0	0,0	0,0	% hab. de moins de 6 ans
Sage-femme	23	2	0,2	1,3	% femmes de 15-44 ans
<b>Les établissements et services à caractère sanitaire</b>					
Audio prothésiste	4	0	0,0	0,0	% hab. de 75 ans et plus
Magasin d'optique	36	0	0,0	0,0	% habitants
Pharmacie	58	6	0,5	0,5	% habitants
Laboratoire d'analyse	7	0	0,0	0,0	% habitants
Ambulances	22	1	0,1	0,7	% hab. de 75 ans et plus
			Moins de deux fois moins que la moyenne nationale		
			Plus de deux fois la moyenne nationale		

Lecture : En 2021, la CC Champsaur Valgo compte 2,7 infirmiers(ères) pour 1 000 habitants.

## Densité médicale pour 1 000 habitants

Sources : BPE, 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, CC Champsaur Valgo compte 0,1 chirurgien-dentiste pour 1 000 habitants.

Les soins primaires portent sur l'ensemble des services de santé de première ligne, c'est-à-dire la médecine générale mais aussi d'autres spécialités médicales de premier recours que sont les ophtalmologistes, les dentistes, les infirmières ainsi que les kinésithérapeutes.

La confrontation de l'offre de soins sur la CC Champsaur Valgo à celle de l'ensemble de la France métropolitaine permet d'avancer que la CC Champsaur Valgo occupe une position relativement favorable au regard de la moyenne nationale en matière de soins infirmiers et de kinésithérapeutes.



# Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ?

## Professionnels et structures de premier recours

Sources : SNDS, 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	CC Champsaur-Valgaudemar	Hautes-Alpes	France
Médecins généralistes libéraux	20	185	56 390
<i>Dont âgés de 55 ans et plus</i>	5	64	26 634
Densité médicale des médecins généralistes libéraux (% habitants)	1,8	1,3	0,9
Densité médicale des médecins généralistes libéraux (% habitants de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus)	10,0	7,6	5,3
Centre de santé Polyvalent	0	3	1 484
Maison de Santé Pluridisciplinaire	3	11	2 311

Lecture : La CC Champsaur-Valgaudemar compte 20 médecins généralistes exerçant en libéral, soit 1,8 médecin pour 1 000 habitants.

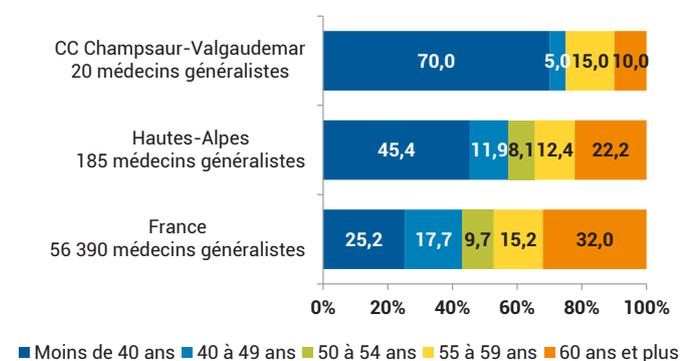
Le code de santé publique désigne le médecin généraliste comme le premier contact des patients avec le système de santé, même si en pratique ce n'est pas toujours le cas. C'est aussi le médiateur nécessaire entre le patient et le système de santé quand des soins plus spécialisés sont nécessaires. Il veille à l'application individualisée des protocoles et recommandations, à l'éducation pour la santé et participe à la permanence des soins.

La CC Champsaur Valgo compte 20 médecins généralistes exerçant en libéral, soit 1,8 médecin pour 1 000 habitants contre 0,9 pour 1 000 habitants en moyenne nationale.

Le recours aux soins est plus fréquent chez les enfants âgés de moins de 6 ans et les personnes âgées de 75 ans et plus.

## Répartition par âge des médecins généralistes

Source : SNDS, 2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2022, CC Champsaur-Valgaudemar compte 10% de médecins généralistes âgés de 60 ans et plus.

La densité médicale au regard des publics cibles s'élève à 10 médecins pour 1 000 habitants âgés de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus contre 5,3 pour 1000 habitants à l'échelle nationale.

Le maillage du territoire reste imparfait, les professionnels se concentrant comme ailleurs dans le centre ville. Cette inégale répartition sur le territoire peut en partie être compensée par les visites à domicile. Il s'agira de pouvoir évaluer la part de praticiens faisant de telles visites.

Toutefois, la présence de médecins généralistes dans un territoire n'est pas forcément synonyme d'accès aux soins facilité pour les populations présentes. Car une partie - parfois importante - de la population, notamment les jeunes adultes, ne résident pas à proximité de leur médecin traitant. Ce constat est la résultante de leur parcours résidentiel et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour intégrer la patientèle de médecins généralistes.

3 maisons de santé pluridisciplinaires sont implantées sur CC Champsaur Valgo. En revanche, il n'y a pas de centre de santé polyvalent.

CC Champsaur Valgo ne compte aucun service d'urgence en 2021.

L'âge des médecins généralistes en exercice est également une information majeure permettant d'anticiper l'évolution de l'offre dans le territoire. Le départ à la retraite des médecins âgés de 55 ans et plus dans 10-15 ans s'il n'est pas préparé peut en effet réduire brutalement l'offre de soins en la matière.

Parmi les 20 médecins généralistes de la CC Champsaur Valgo en exercice en 2022, 2 sont âgés de 60 ans et plus, soit 10% contre 22% pour les Hautes-Alpes et 32% à l'échelle nationale.

# Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ?



L'accessibilité potentielle localisée (APL) est un indicateur développé par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) qui permet de tenir compte de la proximité et de la disponibilité des médecins généralistes. Cet indicateur est donc plus précis quant à l'offre de soins que ce que les indicateurs traditionnels de densité médicale peuvent offrir. Il n'est cependant disponible qu'à l'échelle de la commune.

L'APL intègre dans son calcul :

- l'activité des médecins (mesurée par le nombre de consultations ou visites effectuées par le praticien),
- la consommation de soins,
- le temps d'accès au praticien,
- l'âge du médecin généraliste,
- le nombre d'habitants sur le territoire.

Un indicateur d'APL supérieur à 4 consultations par an par habitant (C/an/hab.) (moyenne nationale), équivaut à une offre de soins en médecins généralistes qui répond de manière satisfaisante aux besoins de la population.

À l'inverse, un indicateur inférieur à 2,5 C/an/hab. équivaut à une offre médicale insuffisante, le territoire est qualifié de «sous-dense».

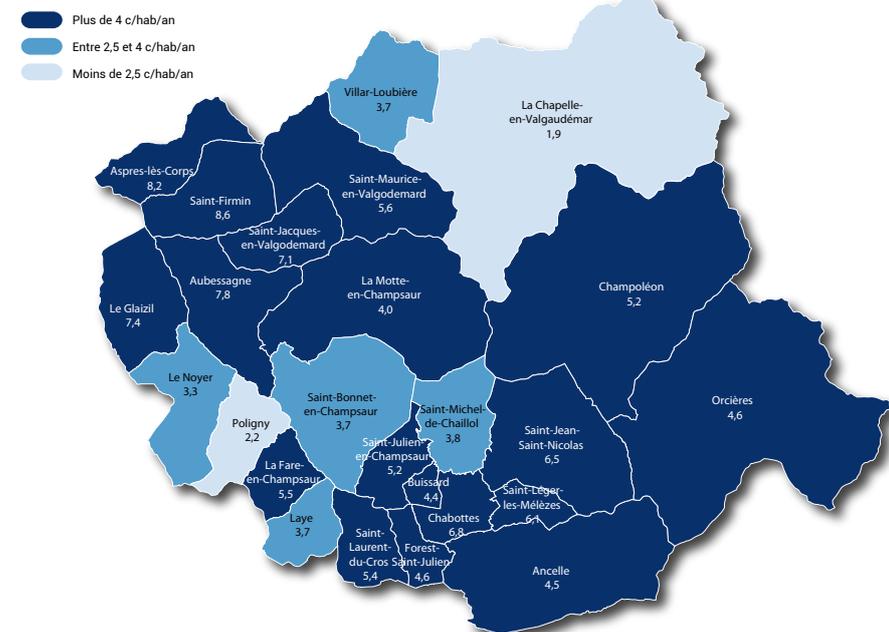
Entre 4 et 2,5 C/an/hab. le territoire étudié est dans un vivier où l'offre en médecins généralistes répond aux besoins de la population mais pas toujours de manière satisfaisante.

## Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes de moins de 65 ans

Sources : Drees, 2019 - Traitements © Compas

L'accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes de moins de 65 ans (nb de consultations ou visites accessibles par habitant par an)

Source : Drees, millésime 2019  
Moyenne de la CC Champsaur Valgo : 5,2



Compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants de la CC Champsaur Valgo ont accès en moyenne à 6,2 consultations ou visites de médecine générale par an et par habitant.

Ce chiffre baisse à 5,2 quand on restreint l'offre de médecine générale à celle fournie par les médecins de 65 ans ou moins (voir carte ci-contre).

Au regard de l'indicateur d'APL, la CC Champsaur Valgo dispose d'une offre de soins en médecins généralistes qui répond de manière satisfaisante aux besoins de la population.

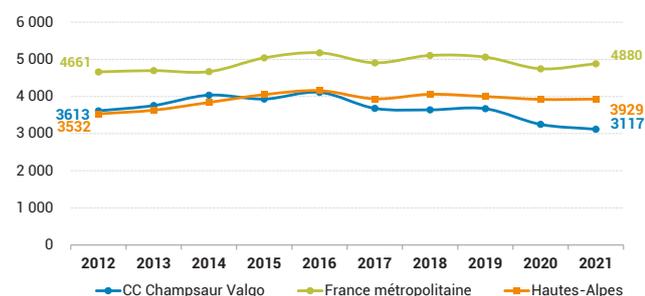
Ce constat, tiré de cet indice, doit cependant être nuancé et croisé avec l'analyse de l'agence régionale de la santé (ARS) concernant les territoires considérés localement comme prioritaires, et par celle, plus qualitative, des acteurs locaux de la santé.



# Les médecins généralistes libéraux sont-ils sous tension ?

## Évolution de l'activité moyenne annuelle des médecins généralistes libéraux

Source : SNDS 2012-2021 - Traitements © Compas



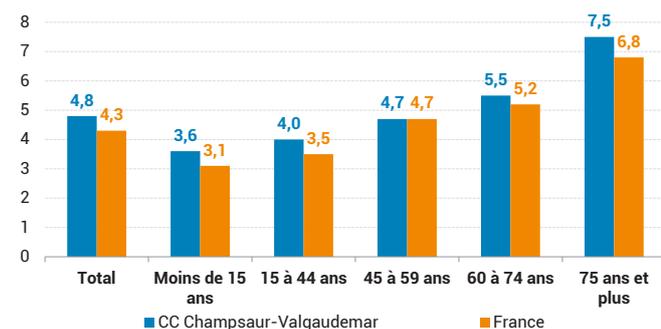
Lecture : Les médecins généralistes de la CC Champsaur Valgo ont réalisé en moyenne 3 117 consultations en 2021.

Les médecins généralistes exerçant sur la CC Champsaur Valgo ont réalisé en moyenne 3 117 consultations en 2021, soit près de 12 consultations quotidiennes. Ce nombre est inférieur à celui observé à l'échelle de la France métropolitaine. La tension exercée sur la CC Champsaur Valgo est ainsi moins élevée qu'en France métropolitaine.

Depuis 2012, le nombre de consultations réalisées annuellement a diminué sur la CC Champsaur Valgo.

## Nombre moyen de consultations d'un médecin généraliste

Source : SNDS 2021 - Traitements © Compas



Lecture : Au cours de l'année 2021, les personnes âgées de 75 ans et plus vivant sur la CC Champsaur Valgo ont vu leur médecin généraliste en moyenne 7,5 fois.

Les personnes âgées de 75 ans et plus sont les plus grands consommateurs de soins. En 2021 sur la CC Champsaur Valgo, elles ont vu près de 8 fois leur médecin généraliste dans l'année, soit un niveau proche de la moyenne nationale.

Le nombre moyen de consultations chez les moins de 15 ans vivant sur la CC Champsaur Valgo est de 4 par an en 2021, comme à l'échelle nationale.

Il est important d'évaluer la pression à laquelle sont soumis les médecins généralistes du territoire. Une saturation de l'agenda des professionnels est évoquée dans les enquêtes Baromètres Santé comme l'un des freins à l'accès aux soins.

Très sensibles, les données statistiques sur les « consommations de soins » sont difficiles d'accès.

L'accès aux soins peut toutefois être approché à travers l'exercice des médecins généralistes que nous fournit l'Atlasanté.

Le nombre moyen de consultations par bénéficiaire varie avec l'âge. Il est important au cours des premières années de la vie, diminue jusqu'au début de l'âge adulte puis ré-augmente avec l'âge. Les informations disponibles pour les enfants de moins de 15 ans ne permettent pas de visualiser cette diminution.

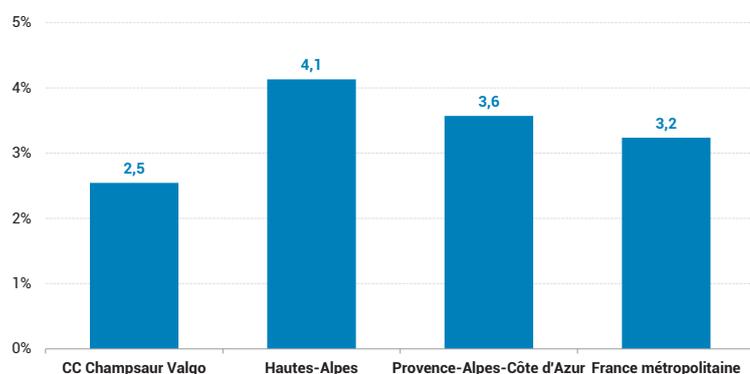
Notons par ailleurs que la consommation de soins est souvent moindre dans les territoires en difficulté économique. De la même façon, un moindre taux de consultation des personnes âgées de 60 à 74 ans et des 75 ans et plus interroge. Il traduit souvent des difficultés d'accès à un médecin traitant pour des populations âgées. Cela peut s'expliquer notamment par un renoncement aux soins faute d'avoir pu intégrer la patientèle d'un nouveau médecin suite à la cessation d'activité de leur médecin « de famille ».

# Combien de personnes reconnues en situation de handicap ?



## Allocation d'éducation de l'enfant handicapé

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Fin 2020, 2,5% des familles avec enfant(s) de la CC Champsaur Valgo sont allocataires de l'AEH.

Fin 2020, la CC Champsaur Valgo compte 40 foyers allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), soit 3% des familles avec enfant(s). Concernant les enfants couverts par l'AEH, ils sont 40, soit 2% des jeunes de moins de 20 ans sur la CC Champsaur Valgo.

Les familles qui ont en charge un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap peuvent bénéficier de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Cette allocation est versée, sans conditions de ressources, par la Caf ou la Msa. Elle permet de faire face aux dépenses, parfois importantes, liées au handicap de l'enfant. Le montant de base (132,74€ par mois depuis avril 2021) peut être augmenté dans certains cas, en particulier si le handicap de l'enfant nécessite des dépenses coûteuses ou entraîne une cessation de l'activité professionnelle de son parent ou encore l'embauche d'une tierce personne. Ces compléments sont déterminés en fonction de la nature du handicap de l'enfant et peuvent varier de 99€ à 1 126€. Les familles monoparentales peuvent bénéficier, selon les mêmes conditions, d'une allocation supplémentaire qui varie de 54€ à 444€.

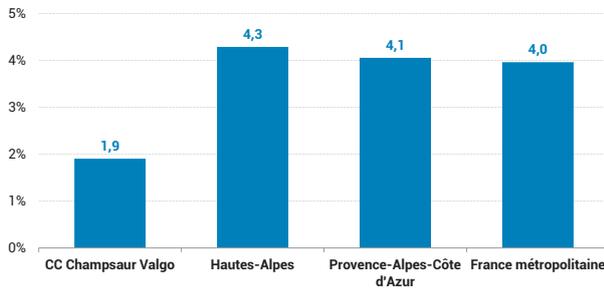
En 2021, la CC Champsaur Valgo ne dispose ni d'hébergement ni de services pour les enfants en situation de handicap.



# Combien de personnes reconnues en situation de handicap ?

## Allocation pour adulte handicapé

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

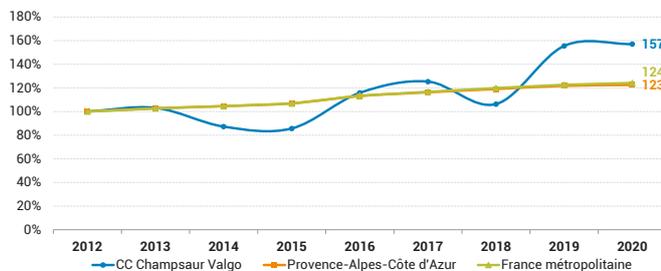


Lecture : Fin 2020, le taux de couverture de l'AAH parmi les ménages CC Champsaur Valgo est de 1,9%.

100 allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) versée par la Caf sont recensés fin 2020, soit 2% des ménages de la CC Champsaur Valgo.

## Évolution du nombre d'allocataires de l'AAH depuis 2012 (base 100 en 2012)

Source : Cnaf, 2012-2020 - Traitements © Compas



Lecture : De 2012 à 2020, le nombre d'allocataires de l'AAH passe de l'indice 100 à l'indice de 157,1, il augmente de 57,1% pendant cette période.

Depuis 2012, le nombre d'allocataires de l'AAH de la CC Champsaur Valgo a augmenté de 57%, soit 40 allocataires de plus. Pour comparaison, l'évolution a été de +23% pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur et de +24% pour la France métropolitaine. Concernant la période récente (2019-2020), le nombre d'allocataires a stagné sur l'ensemble des territoires

Les adultes handicapés âgés de plus de 20 ans et présentant un taux d'incapacité d'au moins 80% (ou entre 50 et 79% si le handicap entraîne une restriction d'accès à l'emploi reconnue par la CDAPH) peuvent bénéficier de l'Allocation d'adulte handicapé (AAH). Le montant de cette aide varie en fonction de la situation familiale de la personne et de ses revenus. Il est fixé à 903,60€ par mois à partir d'avril 2021 (montant maximum de l'AAH). Il peut être réduit si la personne handicapée perçoit des revenus (pension d'invalidité, revenus d'activité professionnelle, revenus fonciers, pension alimentaire, ...). Le montant de l'allocation sera alors égal à la différence entre la moyenne mensuelle de ses ressources et le montant de base de l'AAH. Si la personne n'a aucun revenu, elle perçoit le revenu maximum de l'AAH soit un montant inférieur à celui du seuil de pauvreté. Dans le cas où elle séjourne dans un établissement de santé, elle ne perçoit que 30% de son allocation soit 271,08€.

## Établissements d'hébergement pour adulte en situation de handicap

Source : BPE, 2021 - Traitements © Compas

Equipements et services pour les adultes en situation de handicap	CC Champsaur Valgo	Hautes-Alpes
Hébergement pour adultes	0	25
Service pour adultes	0	13
Structure de travail protégé pour adultes	0	4

Lecture : En 2021, la CC Champsaur Valgo ne compte pas d'établissement d'hébergement pour adultes en situation de handicap.

La CC Champsaur Valgo dispose d'aucun hébergement pour adultes en 2021. Le territoire ne compte pas de service pour adultes et de travail protégé pour adultes. Concernant ce dernier, il s'agit d'une structure permettant aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social.

Au niveau national, une très grande partie des personnes bénéficiaires de l'AAH sont des personnes ayant des problèmes d'ordre psychologique. Ce type de handicap est souvent invisible mais pour autant les besoins sont nombreux (relations sociales, repli sur soi, comportements décalés, ...). Il incite de plus en plus de collectivités à développer des Contrats Locaux de Santé Mentale en lien avec le système de soins spécialisés et les autorités sanitaires.

# LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



## LES ACTIFS RÉSIDENTS

- Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ? \_\_\_\_\_ p.150
- Quelle est l'importance du chômage ? \_\_\_\_\_ p.158
- Qui est le plus concerné par l'évolution du chômage ? \_\_\_\_\_ p.160
- Baromètre - Les impacts de la crise sur l'emploi \_\_\_\_\_ p.162
- Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ? \_\_\_\_\_ p.165
- Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ? \_\_\_\_\_ p.166

## LES PERSONNES EN EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

- Qui occupe les emplois du territoire ? \_\_\_\_\_ p.169
- Baromètre - L'indice de développement des territoires \_\_\_\_\_ p.174

## LES ÉTABLISSEMENTS

- Quels sont les emplois du territoire ? \_\_\_\_\_ p.176

## LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

et les territoires ont été durement impactés par la crise économique de 2008 et le seront très fortement par la nouvelle crise économique qui se profile causée par la pandémie actuelle. Au troisième trimestre 2020, le nombre de chômeurs au sens du BIT atteint 2,7 millions de personnes en France (hors Mayotte), en hausse de 628 000 personnes. Sur le trimestre, le taux de chômage au sens du BIT bondit de 1,9 point, à 9,0 % de la population active.

Localement, les déplacements d'actifs jouent un rôle important dans l'équilibre du marché du travail : certains territoires attirent des habitants qui viennent s'y installer ou des travailleurs qui résident à proximité. D'autres connaissent une augmentation du chômage sous la pression d'une croissance de la population active encore plus forte, tirée par l'attractivité résidentielle de ces territoires. À l'inverse, dans certains territoires, l'impact des destructions d'emplois sur le chômage est tempéré par la diminution du nombre d'actifs.

Bien évidemment le profil des actifs peut modifier les effets de la crise actuelle. A l'image de ce qui avait été observé en 2008, les personnes les plus précaires et les moins formées seront plus fortement marquées par la crise économique que les diplômées, ou les personnes œuvrant dans la fonction publique ou en CDI. Les capacités de rebond ne sont pas les mêmes selon le profil des habitants.

Mesurer l'impact de la crise sanitaire actuelle sur le monde économique est donc d'autant plus important aujourd'hui. Regarder qui sont les actifs occupés ? A quelle PCS appartiennent-ils ? Dans quel secteur d'activité travaillent-ils ? Sous quel type de contrat ? Qui sont les chômeurs ? Quel est le niveau de formation des actifs ? Quelles sont les entreprises implantées sur le territoire ? etc. Ces questions sont primordiales pour mesurer l'impact de la crise au niveau local.

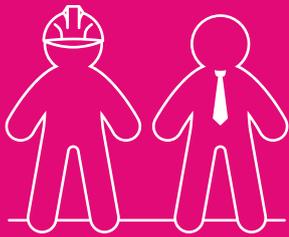
Appréhender les populations actives en fragilité économique d'un territoire (les actifs en contrat précaire, les travailleurs pauvres, les chômeurs de longue durée, les actifs résidents ne travaillant pas sur le territoire...) et leurs évolutions, est essentiel afin de déterminer leurs besoins et définir les réponses adaptées qui seront à apporter. En effet, les besoins peuvent être très différents selon le territoire et le type de population qui y réside : aides pour se déplacer, aides à l'obtention d'un permis de conduire, aides pour trouver un logement, aides à la création d'entreprise... Les CCAS et les CIAS sont, avec les institutions partenaires (Pôle Emploi, Mission Locale, PLIE, associations...) présentes sur le territoire, au cœur de la réponse à apporter à ces populations actives en situation de fragilité.

Ainsi, le diagnostic réalisé dans le cadre de l'Analyse des besoins sociaux apportera les éclairages nécessaires pour déterminer précisément les besoins des acteurs économiques d'un territoire.

**Formation** **Déqualification**  
**Précarité** **Entrepreneurs**  
**Employés**  
**Actifs occupés**  
**Commerce** **Industrie** **Salariés**  
**DEFM** **Cadres** **ESS**  
**Mobilités professionnelles**  
**Temps partiel** **Construction** **Activité**  
**Ouvriers** **Diplôme** **CDI**  
**Etablissements**  
**Polarisation** **Déclassement**

# CHIFFRES CLÉS

## LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



**3 526**  
emplois occupés  
sur le territoire



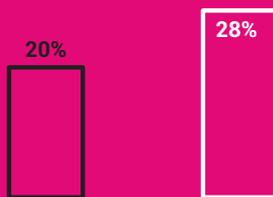
**92%**  
taux d'activité  
féminin  
(25-54 ans)

**0,8**

taux de polarisation des  
actifs de 15-64 ans



**35%**  
des actifs travaillent  
dans une  
autre commune



2008

2019

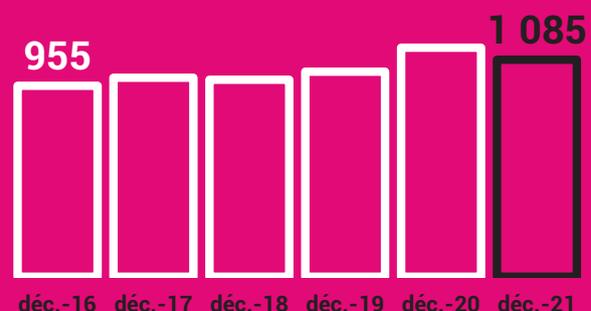
Part des hauts niveaux  
de formation



**24%**  
des 15 ans et plus  
non scolarisés sont  
sans diplôme



**22%**  
Indice de chômage  
estimé Cat.ABC



**+130**  
DEFM cat. A entre 2016 et 2021

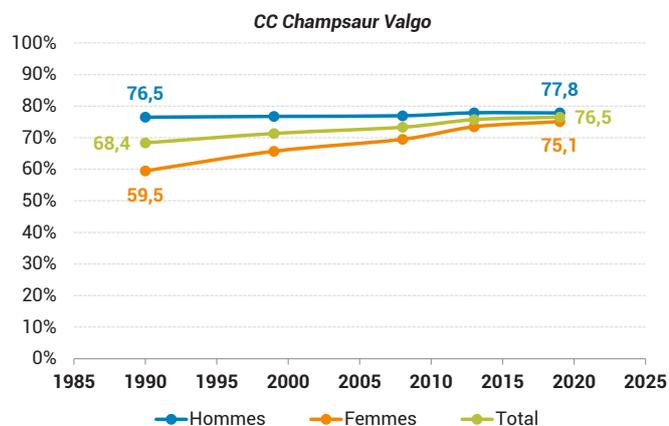


# Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?

Les actifs résidents

## Évolution du taux d'activité par sexe

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

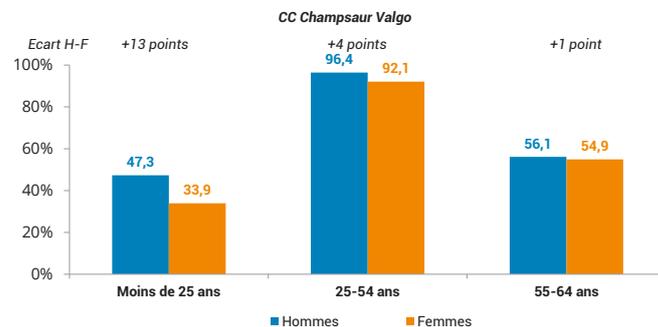


Lecture : En 2019, sur la CC Champsaur Valgo, le taux d'activité féminin est de 75,1%.

En 2019, la CC Champsaur Valgo compte 4 960 actifs de 15-64 ans dont 2 370 femmes et 2 590 hommes. Le taux d'activité des 15-64 ans est de 77% contre 68% en 1990. Dans le détail par sexe, le taux d'activité des femmes est de 75% en 2019 et celui des hommes de 78% (contre respectivement 59% et 76% en 1990).

## Taux d'activité par âge et par sexe

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

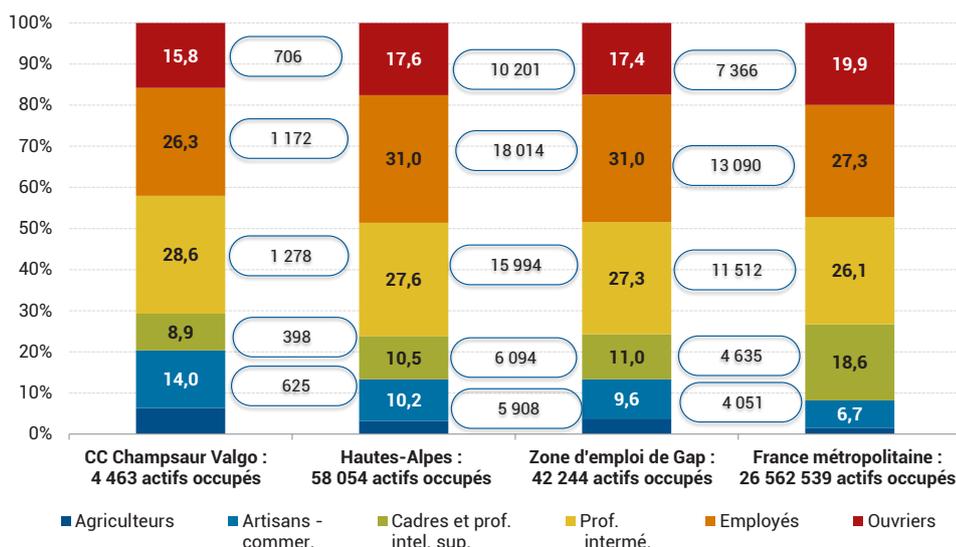


Lecture : En 2019, 96,4% des hommes de 25-54 ans sont actifs sur la CC Champsaur Valgo.

En 2019, le taux d'activité féminin des 25-54 ans est de 92%. Ce taux d'activité est inférieur de 4 points à celui des hommes. Pour les moins de 25 ans, l'écart est de 13 points en défaveur des femmes (34% contre 47% pour les hommes). Enfin, concernant les actifs de 55-64 ans, le taux d'activité des femmes est plus faible de 1 point à celui des hommes (55% contre 56%).

## Répartition des actifs occupés de 15 ans et plus selon la PCS

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 26,3% des actifs occupés de 15 ans et plus sont employés sur la CC Champsaur Valgo, soit 1 172 personnes.

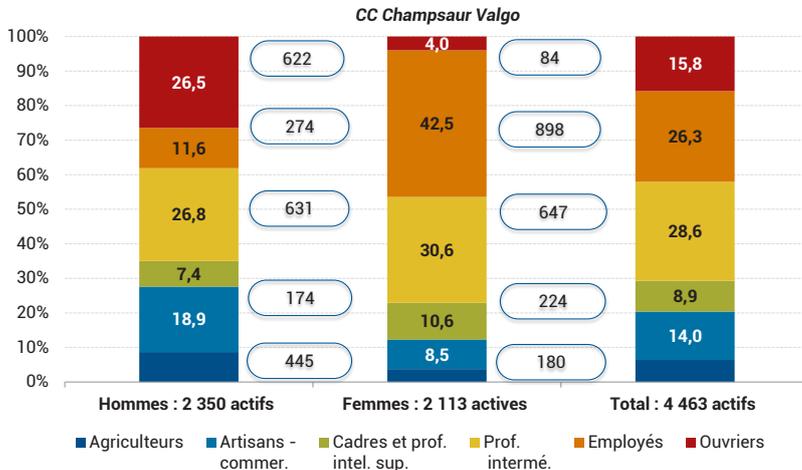
Au regard de la France métropolitaine, les actifs occupés de 15 ans et plus artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont sur-représentés sur la CC Champsaur Valgo, soit 14% contre 7% en France métropolitaine. A l'inverse, on note une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures qui représentent 9% des actifs occupés de 15 ans et plus sur la CC Champsaur Valgo.

# Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?



## Répartition des actifs occupés de 15 ans ou plus par sexe et PCS

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

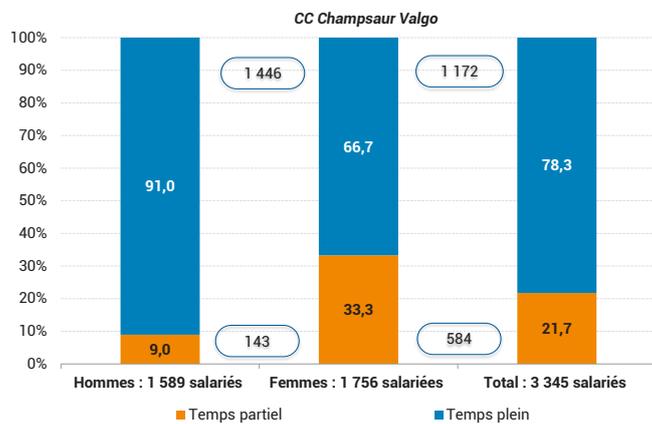


La CC Champsaur Valgo compte près de 4 460 actifs occupés de 15 ans et plus en 2019. Parmi eux, 9% sont cadres ou de professions intellectuelles supérieures et 42% sont ouvriers ou employés. On note que les hommes ont plus souvent tendance à être de professions intermédiaires tandis que les femmes sont plus souvent employées.

Lecture : En 2019, 26,5% des hommes actifs occupés sont des ouvriers, soit 622 hommes.

## Répartition des salariés de 15-64 ans selon le temps de travail

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

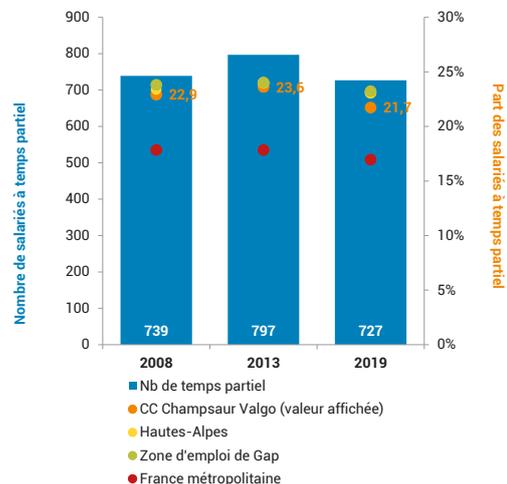


Lecture : 33,3% des femmes salariées de 15-64 ans sont à temps partiel en 2019 sur CC Champsaur Valgo.

22% des salariés âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi à temps partiel sur la CC Champsaur Valgo. Le recours au temps partiel est plus important pour les femmes : 33% d'entre elles contre 9% des hommes, soit respectivement 580 femmes et 140 hommes.

## Évolution des salariés de 15-64 ans à temps partiel

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : 21,7% des salariés de 15-64 ans sont à temps partiel en 2019 sur CC Champsaur Valgo.

Le nombre de salariés de la CC Champsaur Valgo occupant un emploi à temps partiel diminue légèrement depuis une dizaine d'années. Il est passé de 740 à 730. Leur proportion parmi l'ensemble des salariés reste stable et atteint 22% en 2019. A titre de comparaison, cette proportion est de 23% pour les Hautes-Alpes et de 17% pour la France métropolitaine.



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Taux d'activité et taux d'emploi sur le territoire

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Nbre d'actifs de 15-64 ans	Nbre d'actifs de 15-64 ans en emploi	Taux d'activité (%)		Taux d'emploi (%)	
			15-64 ans	25-54 ans	15-64 ans	25-54 ans
Ancelle	431	401	81,1	96,8	75,4	92,0
Aspres-lès-Corps	42	31	82,4	100,0	60,8	76,0
Buissard	105	91	75,0	95,2	64,7	83,1
Chabottes	428	375	81,7	96,1	71,6	90,1
Champoléon	61	57	74,4	93,9	69,5	89,8
Aubessagne	317	285	78,1	94,4	70,2	85,9
La Fare-en-Champsaur	165	156	73,7	89,5	69,5	85,2
Forest-Saint-Julien	162	148	78,5	94,7	72,2	86,4
Le Glaizil	61	58	67,7	92,3	64,6	88,5
La Chapelle-en-Valgaudemar	33	31	71,7	100,0	67,4	95,5
Laye	114	102	80,9	94,5	72,3	85,7
La Motte-en-Champsaur	89	86	74,6	93,5	72,0	91,9
Le Noyer	108	99	71,4	88,3	65,6	81,9
Orcières	352	336	82,5	96,9	78,8	93,5
Poligny	148	130	74,4	95,4	65,7	87,2
Saint-Bonnet-en-Champsaur	867	800	73,9	93,2	68,2	87,7
Saint-Firmin	181	163	76,4	94,7	68,8	86,4
Saint-Jacques-en-Valgodemard	44	37	57,7	76,3	48,7	65,8
Saint-Jean-Saint-Nicolas	444	427	74,2	94,3	71,3	90,7
Saint-Julien-en-Champsaur	172	163	76,9	95,5	72,9	90,2
Saint-Laurent-du-Cros	282	261	79,2	94,4	73,2	87,7
Saint-Léger-les-Mélèzes	149	136	75,3	93,0	68,7	82,5
Saint-Maurice-en-Valgodemard	30	28	50,0	83,3	46,7	79,2
Saint-Michel-de-Chaillol	153	140	79,4	94,8	73,0	85,3
Villar-Loubière	22	21	75,0	93,8	71,4	87,5
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>4 959</b>	<b>4 563</b>	<b>76,5</b>	<b>94,2</b>	<b>70,4</b>	<b>88,0</b>
CC du Trièves	4 572	4 174	78,2	94,3	71,4	86,7
Hautes-Alpes	63 744	57 195	75,8	92,2	68,0	83,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 224 757	1 909 982	72,5	87,8	62,2	76,5
France métropolitaine	30 075 213	26 180 810	74,3	90,7	64,7	80,2

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : Le taux d'activité des 15-64 ans de la CC Champsaur Valgo atteint 76,5% en 2019.



## Évolution des salariés de 15-64 ans à temps partiel

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

	Temps partiel en 2008				Temps partiel en 2019			
	Total		Féminin		Total		Féminin	
	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)
Ancelle	59	22,1	42	29,6	71	25,2	52	33,9
Aspres-lès-Corps	6	24,0	6	40,0	8	38,1	5	38,5
Buissard	13	27,3	12	44,0	14	23,7	10	28,6
Chabottes	54	22,4	49	37,7	59	21,6	50	36,6
Champoléon	13	26,5	10	41,7	17	34,7	13	54,2
Aubessagne	42	25,3	39	47,5	43	21,5	38	35,8
La Fare-en-Champsaur	28	27,6	24	44,4	39	31,5	29	45,8
Forest-Saint-Julien	15	17,0	13	24,5	22	20,8	18	31,6
Le Glaizil	8	17,8	8	36,4	7	18,4	6	26,1
La Chapelle-en-Valgaudemar	11	33,3	8	47,1	3	18,8	2	28,6
Laye	14	16,5	10	22,2	12	15,0	11	27,5
La Motte-en-Champsaur	10	19,3	9	40,0	13	21,3	8	30,8
Le Noyer	20	25,3	18	42,2	21	27,3	17	40,5
Orcières	46	17,3	29	21,8	22	9,7	11	9,8
Poligny	19	20,0	15	34,0	18	17,8	16	32,7
Saint-Bonnet-en-Champsaur	142	23,8	122	39,7	155	25,2	130	39,7
Saint-Firmin	34	27,2	25	40,6	26	20,2	18	29,0
Saint-Jacques-en-Valgodemard	8	23,5	6	46,2	9	30,0	8	47,1
Saint-Jean-Saint-Nicolas	67	21,4	51	32,5	64	19,5	51	30,7
Saint-Julien-en-Champsaur	22	23,9	18	34,6	25	22,1	25	36,7
Saint-Laurent-du-Cros	33	19,7	31	42,0	34	17,3	30	28,5
Saint-Léger-les-Mélèzes	28	29,4	22	48,9	14	14,7	12	24,0
Saint-Maurice-en-Valgodemard	9	30,0	6	42,9	1	5,9	1	9,1
Saint-Michel-de-Chaillol	34	27,6	27	45,0	26	28,3	18	37,5
Villar-Loubière	4	40,0	4	66,7	3	27,3	3	42,9
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>739</b>	<b>22,9</b>	<b>603</b>	<b>36,8</b>	<b>727</b>	<b>21,7</b>	<b>584</b>	<b>33,3</b>
CC du Trièves	840	26,9	680	44,9	863	27,0	680	40,6
Hautes-Alpes	10 667	23,4	8 763	37,8	10 500	23,1	8 205	34,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	299 401	18,7	237 109	30,0	277 763	17,3	212 421	26,1
France métropolitaine	4 053 958	17,8	3 263 193	29,3	3 877 835	17,0	3 005 918	26,3

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

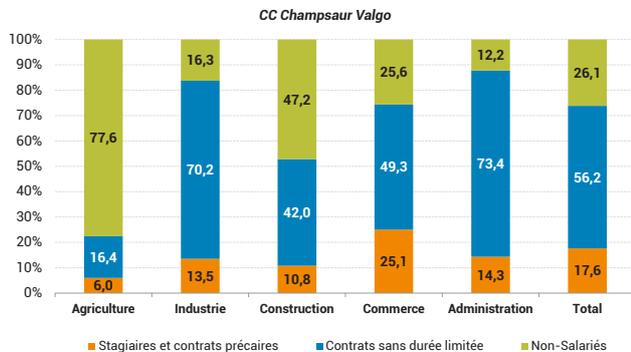
Lecture : En 2019, 584 femmes occupent un emploi à temps partiel, soit 33,3% des femmes salariées de la CC Champsaur Valgo.



# Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?

## Secteur d'activité et risque de perte d'emploi

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



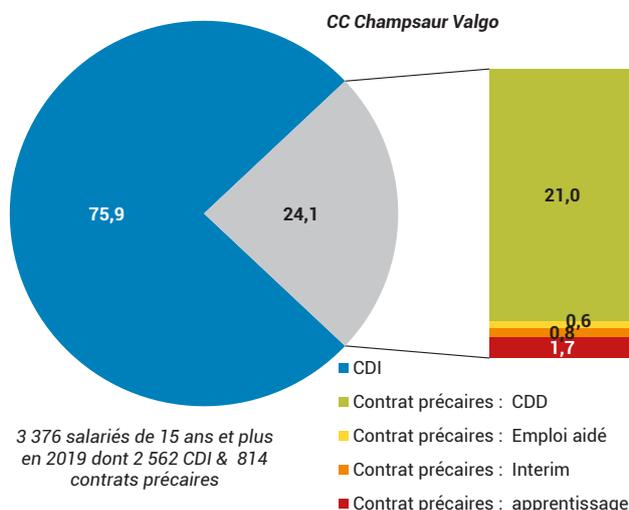
Lecture : Parmi les actifs occupés de 15-64 ans travaillant dans le domaine de l'industrie, 70,2% ont un contrat sans limitation de durée (CDI) sur la CC Champsaur Valgo.

Tous secteurs d'activités confondus, 56% des actifs occupés de la CC Champsaur Valgo occupent un emploi sans limitation de durée, 18% sont stagiaires ou occupent un emploi précaire et 26% ne sont pas salariés.

Le secteur du commerce est celui qui enregistre la plus forte proportion d'actifs occupés ayant un contrat précaire (stages, contrat à durée déterminée, etc) (25%) tandis que le secteur de l'administration est celui qui se démarque de par la plus forte part de contrats sans limitation de durée chez les actifs occupés, soit 73%.

## Répartition des salariés de 15 ans et plus selon leur contrat

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

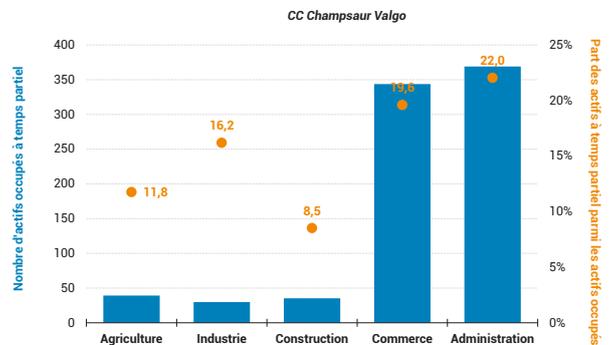


3 376 salariés de 15 ans et plus en 2019 dont 2 562 CDI & 814 contrats précaires

Lecture : 21% des salariés de 15 ans et plus de la CC Champsaur Valgo sont en CDD.

## Actifs occupés à temps partiel selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Parmi les actifs occupés de 15-64 ans travaillant dans le domaine du commerce, 19,6% occupent un emploi à temps partiel, soit 344 personnes sur CC Champsaur Valgo.

En 2019, le secteur de l'administration est celui qui compte le plus grand nombre d'actifs occupant un emploi à temps partiel, soit 370 actifs occupés (22% des actifs occupés de ce secteur).

Par ailleurs, les actifs à temps partiel sont sous-représentés dans le secteur de la construction : ils représentent 9% des actifs de ce secteur, soit 40 actifs occupés travaillant dans cette branche.

En 2019, le nombre de salariés en contrat précaire s'élève à 814, soit 24% des salariés de 15 ans et plus de la CC Champsaur Valgo. La proportion atteint 21% sur la zone d'emploi.

Parmi les 814 salariés en contrat précaire de la CC Champsaur Valgo, 709 occupent un CDD, soit 21% de l'ensemble des salariés de 15 ans et plus, et 87% des salariés en contrats précaires.

## TABLEAU DÉTAILLÉ



### Actifs occupés de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Agriculture		Industrie		Construction		Commerce		Administration	
	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)
Ancelle	34	0,0	15	100,0	34	43,1	159	50,0	119	79,0
Aspres-lès-Corps	0	-	0	-	5	0,0	0	-	0	-
Buissard	10	0,0	0	-	31	16,7	16	66,7	26	80,0
Chabottes	29	16,7	19	50,0	53	54,5	111	52,2	121	72,0
Champoléon	0	-	0	-	5	100,0	20	75,0	30	83,3
Aubessagne	40	0,0	0	-	20	24,8	86	64,6	111	77,3
La Fare-en-Champsaur	5	0,0	9	45,8	9	50,0	47	59,4	64	91,7
Forest-Saint-Julien	0	-	0	-	5	100,0	55	63,7	55	63,7
Le Glaizil	5	0,0	0	-	9	100,0	19	75,0	14	66,7
La Chapelle-en-Valgaudemar	5	100,0	0	-	10	0,0	20	50,0	5	100,0
Laye	0	-	10	100,0	0	-	60	83,3	30	83,3
La Motte-en-Champsaur	5	0,0	5	100,0	10	100,0	25	20,0	51	70,0
Le Noyer	15	0,0	5	100,0	10	0,0	25	20,0	44	88,9
Orcières	5	0,0	10	100,0	20	24,9	201	25,0	96	63,3
Poligny	5	100,0	0	-	5	0,0	67	71,4	62	84,6
Saint-Bonnet-en-Champsaur	65	23,1	20	50,0	25	20,0	253	56,9	362	65,8
Saint-Firmin	15	0,0	30	83,3	50	40,0	30	33,3	80	68,8
Saint-Jacques-en-Valgodemard	5	100,0	0	-	0	-	15	66,7	19	100,0
Saint-Jean-Saint-Nicolas	10	49,7	20	0,0	31	66,6	202	30,0	157	80,6
Saint-Julien-en-Champsaur	20	0,0	10	50,3	15	66,7	55	54,5	50	79,9
Saint-Laurent-du-Cros	25	40,3	5	100,0	30	49,7	96	68,3	80	81,2
Saint-Léger-les-Mélèzes	5	0,0	15	100,0	5	0,0	85	41,2	35	57,1
Saint-Maurice-en-Valgodemard	10	0,0	0	-	10	50,0	25	40,0	15	100,0
Saint-Michel-de-Chaillol	15	33,3	10	100,0	10	0,0	81	43,8	36	28,7
Villar-Loubière	5	0,0	0	-	11	50,0	0	-	11	50,0
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>334</b>	<b>16,4</b>	<b>184</b>	<b>70,2</b>	<b>414</b>	<b>42,0</b>	<b>1 753</b>	<b>49,3</b>	<b>1 674</b>	<b>73,4</b>
CC du Trièves	254	17,5	474	84,2	500	59,0	1 523	61,1	1 470	76,2
Hautes-Alpes	2 260	16,1	2 993	66,2	4 487	59,0	24 717	56,7	22 580	72,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	31 040	35,1	160 516	83,1	131 859	60,7	931 242	70,8	655 923	77,2
France métropolitaine	644 711	30,3	3 229 241	86,5	1 675 569	68,2	12 345 366	73,3	8 275 770	77,6

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : En 2019, la CC Champsaur Valgo compte 184 actifs occupés de 15-64 ans ayant un emploi dans l'industrie, dont 70,2% ont un contrat sans limitation de durée.



## TABLEAU DÉTAILLÉ

### Salariés en contrat précaire parmi l'ensemble des salariés de 15 ans ou plus

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

	Les salariés en contrat précaire en 2019		Evolution 2013-2019	
	Nb	%	Nb	%
Ancelle	78	27,3	-26	-25,4
Aspres-lès-Corps	<10	-	-	-
Buissard	18	28,8	+6	+56,4
Chabottes	69	25,0	-3	-4,8
Champoléon	<10	-	-	-
Aubessagne	32	15,9	-1	-1,7
La Fare-en-Champsaur	24	19,0	-8	-25,4
Forest-Saint-Julien	24	22,6	+8	+50,6
Le Glaizil	<10	-	-	-
La Chapelle-en-Valgaudemar	<10	-	-	-
Laye	15	18,8	-0	-1,7
La Motte-en-Champsaur	12	19,4	-0	-2,2
Le Noyer	11	14,3	-	-
Orcières	103	44,8	-52	-33,2
Poligny	12	12,1	-	-
Saint-Bonnet-en-Champsaur	123	19,7	+8	+6,6
Saint-Firmin	34	26,2	+16	+89,9
Saint-Jacques-en-Valgodemard	<10	-	-	-
Saint-Jean-Saint-Nicolas	109	33,4	+14	+15,1
Saint-Julien-en-Champsaur	17	15,0	-	-
Saint-Laurent-du-Cros	40	20,2	+2	+6,2
Saint-Léger-les-Mélèzes	32	33,7	-3	-7,8
Saint-Maurice-en-Valgodemard	<10	-	-	-
Saint-Michel-de-Chaillo	29	31,1	+1	+5,1
Villar-Loubière	<10	-	-	-
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>814</b>	<b>24,1</b>	<b>-30</b>	<b>-3,5</b>
CC du Trièves	589	18,1	+64	+12,1
Hautes-Alpes	10 895	23,7	+72	+0,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	249 616	15,3	+8 445	+3,5
France métropolitaine	3 571 993	15,5	+149 108	+4,4

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : 24,1% des salariés de 15 ans et plus de la CC Champsaur Valgo occupent un emploi précaire en 2019.



## Salariés en contrat précaire parmi l'ensemble des salariés de 15 ans ou plus

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

	Les salariés en contrat précaire en 2019		Evolution 2013-2019	
	Nb	%	Nb	%
Ancelle	78	27,3	-26	-25,4
Aspres-lès-Corps	<10	-	-	-
Buissard	18	28,8	+6	+56,4
Chabottes	69	25,0	-3	-4,8
Champoléon	<10	-	-	-
Aubessagne	32	15,9	-1	-1,7
La Fare-en-Champsaur	24	19,0	-8	-25,4
Forest-Saint-Julien	24	22,6	+8	+50,6
Le Glaizil	<10	-	-	-
La Chapelle-en-Valgaudemar	<10	-	-	-
Laye	15	18,8	-0	-1,7
La Motte-en-Champsaur	12	19,4	-0	-2,2
Le Noyer	11	14,3	-	-
Orcières	103	44,8	-52	-33,2
Poligny	12	12,1	-	-
Saint-Bonnet-en-Champsaur	123	19,7	+8	+6,6
Saint-Firmin	34	26,2	+16	+89,9
Saint-Jacques-en-Valgodemard	<10	-	-	-
Saint-Jean-Saint-Nicolas	109	33,4	+14	+15,1
Saint-Julien-en-Champsaur	17	15,0	-	-
Saint-Laurent-du-Cros	40	20,2	+2	+6,2
Saint-Léger-les-Mélèzes	32	33,7	-3	-7,8
Saint-Maurice-en-Valgodemard	<10	-	-	-
Saint-Michel-de-Chaillo	29	31,1	+1	+5,1
Villar-Loubière	<10	-	-	-
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>814</b>	<b>24,1</b>	<b>-30</b>	<b>-3,5</b>
CC du Trièves	589	18,1	+64	+12,1
Hautes-Alpes	10 895	23,7	+72	+0,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	249 616	15,3	+8 445	+3,5
France métropolitaine	3 571 993	15,5	+149 108	+4,4

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

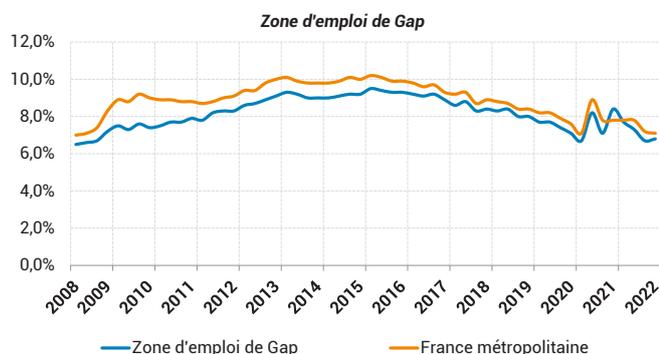
Lecture : 24,1% des salariés de 15 ans et plus de la CC Champsaur Valgo occupent un emploi précaire en 2019.



# Quelle est l'importance du chômage ?

## Taux de chômage au sens du BIT

Source : Dares, 2008-2022 - Traitements © Compas

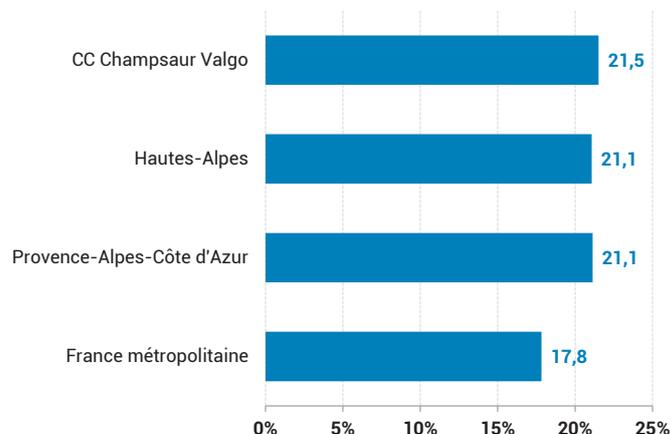


Lecture : Le taux de chômage au sens du BIT, en données trimestrielles corrigées des variations saisonnières, est de 6,8% en mars 2022 pour la zone d'emploi de Gap.

Le taux de chômage (au sens du BIT) de la zone d'emploi de Gap atteint 6,8% en mars 2022. Il est inférieur de 2,1 points à celui observé 5 ans plus tôt, en mars 2017.

## Indice de chômage estimé

Sources : Dares, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

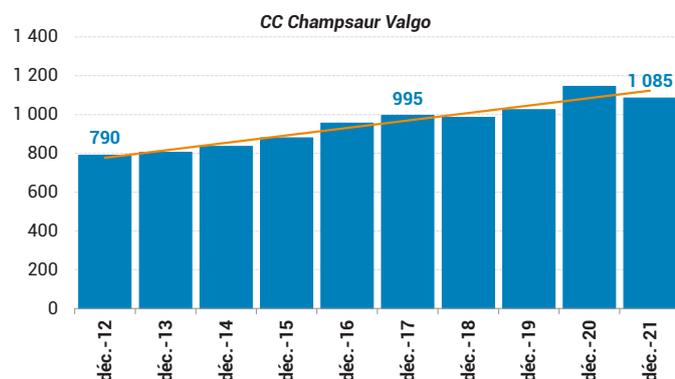


Lecture : Au 4ème trimestre 2021, l'indice de chômage estimé atteint 21,5% sur la CC Champsaur Valgo.

Avec près de 1 090 demandeurs d'emploi recensés au 4ème trimestre 2021, l'indice de chômage estimé sur la CC Champsaur Valgo est de 22%, soit un niveau plus élevé que celui observé à l'échelle de la France métropolitaine.

## Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC

Source : Dares, 2012-2021 - Traitements © Compas



Lecture : Au 31/12/2021, CC Champsaur Valgo compte 1 085 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C.

Depuis fin 2012, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C augmente sur CC Champsaur Valgo, soit 300 DEFM de plus. Leur nombre atteint ainsi 1 090 personnes fin 2021.

## DÉFINITIONS

**Taux de chômage** : le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active. Est considéré ici comme chômeur une personne âgée de plus de 15 ans qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête, est disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La définition du ministère de l'emploi est une définition administrative et comptabilise alors les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle Emploi dans différentes catégories (A, B et C).

**Demandeur d'emploi en fin de mois** : personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

**Indice de chômage** : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs



## Demandeurs d'emploi en fin de mois - Catégories ABC

Sources : Dares, 2018-2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Demandeurs d'emploi en fin de mois - cat. ABC		Evolution 2020-2021		Indice de chômage* (%)
	31/12/2020	31/12/2021	Nbre	Part (%)	31/12/2021
Ancelle	110	95	-15	-13,6	21,5
Aspres-lès-Corps	10	10	-	-	23,3
Buissard	20	25	+5	+25,0	23,7
Chabottes	95	90	-5	-5,3	21,0
Champoléon	10	15	+5	+50,0	24,2
Aubessagne	45	45	-	-	13,9
La Fare-en-Champsaur	40	40	-	-	24,2
Forest-Saint-Julien	35	35	-	-	21,5
Le Glaizil	nd	10	+10	nd	15,6
La Chapelle-en-Valgaudemar	nd	5	+5	nd	13,2
Laye	30	25	-5	-16,7	21,4
La Motte-en-Champsaur	15	20	+5	+33,3	21,9
Le Noyer	15	20	+5	+33,3	17,8
Orcières	145	120	-25	-17,2	33,4
Poligny	30	30	-	-	20,3
Saint-Bonnet-en-Champsaur	180	170	-10	-5,6	19,2
Saint-Firmin	40	35	-5	-12,5	19,2
Saint-Jacques-en-Valgodemard	15	15	+0	-	34,3
Saint-Jean-Saint-Nicolas	140	130	-10	-7,1	28,7
Saint-Julien-en-Champsaur	30	25	-5	-16,7	14,5
Saint-Laurent-du-Cros	55	50	-5	-9,1	17,6
Saint-Léger-les-Mélèzes	50	40	-10	-20,0	26,7
Saint-Maurice-en-Valgodemard	nd	nd	-	nd	-
Saint-Michel-de-Chaillol	35	30	-5	-14,3	19,3
Villar-Loubière	nd	5	+5	nd	22,7
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>1 145</b>	<b>1 085</b>	<b>-60</b>	<b>-5,2</b>	<b>21,5</b>
CC du Trièves	790	725	-65	-8,2	15,6
Hautes-Alpes	14 490	13 655	-835	-5,8	21,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	509 495	479 275	-30 220	-5,9	21,1
France métropolitaine	5 781 755	5 432 675	-349 080	-6,0	17,8

\* DEFM parmi l'ensemble des actifs

nd : donnée non disponible

Valeur inférieure à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeur proche de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeur supérieure à celle de la CC Champsaur Valgo

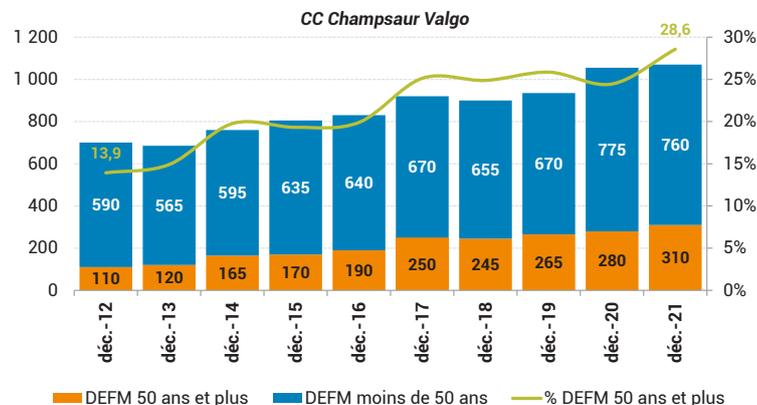
Lecture : Au 31/12/2021, la CC Champsaur Valgo compte 1 085 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories ABC, soit 21,5% des actifs (indice de chômage).



# Qui est le plus concerné par l'évolution du chômage ?

## Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C

Source : Dares, 2012-2021 - Traitements © Compas



Lecture : Au 31/12/2021, la CC Champsaur Valgo compte 310 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C âgés de 50 ans et plus.

La CC Champsaur Valgo compte 310 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C âgés de 50 ans et plus au 4ème trimestre 2021, soit environ 200 de plus que fin du 4ème trimestre 2012. Dans le même temps, leur part parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C a augmenté passant de 14% à 29%.

## TABLEAU DÉTAILLÉ



### Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C

Source : Dares, 2019 - 2021 - Traitements © Compas

	Demandeurs d'emploi en fin de mois - cat. ABC			Demandeurs d'emploi en fin de mois - cat. ABC 50 ans et plus		
	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Ancelle	95	110	95	30	35	30
Aspres-lès-Corps	10	10	10	nd	nd	5
Buissard	20	20	25	nd	nd	5
Chabottes	95	95	90	20	20	20
Champoléon	10	10	15	nd	nd	5
Aubessagne	50	45	45	20	15	15
La Fare-en-Champsaur	35	40	40	10	10	15
Forest-Saint-Julien	35	35	35	10	nd	5
Le Glaizil	nd	nd	10	nd	nd	nd
La Chapelle-en-Valgaudemard	nd	nd	5	nd	nd	nd
Laye	25	30	25	nd	10	10
La Motte-en-Champsaur	10	15	20	nd	nd	5
Le Noyer	10	15	20	nd	nd	5
Orcières	130	145	120	35	40	40
Poligny	25	30	30	10	10	10
Saint-Bonnet-en-Champsaur	150	180	170	45	45	45
Saint-Firmin	40	40	35	15	15	10
Saint-Jacques-en-Valgodemard	15	15	15	nd	nd	5
Saint-Jean-Saint-Nicolas	120	140	130	40	35	40
Saint-Julien-en-Champsaur	25	30	25	nd	10	10
Saint-Laurent-du-Cros	45	55	50	10	10	10
Saint-Léger-les-Mélèzes	45	50	40	10	15	10
Saint-Maurice-en-Valgodemard	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Saint-Michel-de-Chaillol	35	35	30	10	10	10
Villar-Loubière	nd	nd	5	nd	nd	nd
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>1 025</b>	<b>1 145</b>	<b>1 085</b>	<b>265</b>	<b>280</b>	<b>310</b>
CC du Trièves	710	790	725	105	125	160
Hautes-Alpes	13 785	14 490	13 655	3 320	3 435	3 735
Provence-Alpes-Côte d'Azur	491 255	509 495	479 275	134 480	139 340	137 095
France métropolitaine	5 516 135	5 781 755	5 432 675	1 433 130	1 494 160	1 472 075

nd : donnée non disponible

Lecture : Au 31/12/2021, la CC Champsaur Valgo compte 310 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie ABC âgés de 50 ans ou plus.



# Baromètre - Les impacts de la crise sur l'emploi

## L'impact de la crise économique sur l'emploi

Cet indice regroupe principalement les caractéristiques d'emplois des ménages des territoires. La crise de 2008/2014 a permis de construire un modèle pour la mesure des effets en matière de pertes d'emplois selon les territoires. Le premier impact a été celui sur les personnes à emploi précaire. Ce sont ensuite les secteurs d'activités fragiles qui ont le plus souffert (à l'époque le bâtiment et l'industrie). Enfin, les conséquences sur les actifs ont concerné des tranches d'âges spécifiques. En début de crise, les jeunes ont été concernés par le chômage et en seconde partie les seniors (50 ans et plus). Dans un premier temps, les actifs les plus formés ont été moins touchés par le chômage que les actifs à faible niveau de formation, dans un second temps les hauts niveaux de formation ont connu un rebond d'activité important, ce qui n'a pas été le cas des moins formés.

Enfin, la question de la mobilité des actifs est devenue un élément clé de l'insertion professionnelle pour les ménages à plus bas niveau de qualification. Ainsi, plus le niveau de qualification est faible et plus la possession d'un véhicule devient un élément important dans l'accès à l'emploi. Les emplois les moins qualifiés sont devenus des emplois nécessitant une forte mobilité : soit une mobilité entre le domicile et le travail<sup>1</sup>, soit une mobilité au sein de l'emploi<sup>2</sup>.

Ainsi, à partir de cette analyse passée, il est possible de mesurer les effets sur l'emploi. A partir de la connaissance des actifs par quartier, il est possible de mesurer quels seront les territoires les plus fortement concernés par la crise économique. L'analyse par secteur d'activité ou type d'emploi permet également de mettre en évidence les ménages qui pourraient être les premières victimes de la crise économique : structure de ces ménages (couples, personnes seules, familles monoparentales, par âge, par nombre d'enfants, par lien au logement,...). Cette connaissance doit permettre aux collectivités d'anticiper les effets de la crise à venir et donc d'être actives en amont (actions de formation, aides à la mobilité, développement de l'économie sociale et solidaire,...).

1 / «les activités industrielles sont de moins en moins urbaines, les zones d'activité se sont développées en périphérie des grandes agglomérations de même que les zones commerciales, les espaces de stockage ne sont plus en milieu urbain, le développement d'une agriculture plus industrielle a fait progresser l'emploi ponctuel en milieu rural, ... »

2 / «conduite de camionnettes, livraison de colis, gardiennage, activités de maintien à domicile, ...»

## DÉFINITION

Indice d'impact de la crise économique sur l'emploi : nous considérons 8 indicateurs :

- les actifs de 15-64 ans en emploi précaire
- les actifs de 15-64 ans du secteur de l'hôtellerie-restauration
- les actifs de 15-64 ans du secteur du bâtiment
- les actifs de 15-64 ans du secteur de la fabrication de matériel de transport
- les actifs de 15-64 ans vivant dans un ménage sans voiture
- les bas niveaux de formation parmi les plus de 15 ans non scolarisés
- l'activité des jeunes de 15/24 ans
- l'activité des seniors de 55 ans et plus

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est de 40.



## Détail des facteurs de risque de l'impact de la crise économique sur l'emploi

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Indice de l'impact sur l'emploi	Salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (hors apprentissage)		Actifs de 15-64 ans du secteur hôtellerie-restauration		Actifs de 15-64 ans du secteur du bâtiment		Actifs de 15-64 ans du secteur de la fabrication de matériels de transport	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ancelle	21	75	17,3	55	12,9	34	8,0	nd	-
Aspres-lès-Corps	18	<10	-	nd	-	<10	-	nd	-
Buissard	19	17	15,7	<10	-	31	29,4	nd	-
Chabottes	21	64	14,9	14	3,4	53	12,4	nd	-
Champoléon	18	<10	-	<10	-	<10	-	nd	-
Aubessagne	21	29	9,2	15	4,8	20	6,4	nd	-
La Fare-en-Champsaur	23	21	12,7	14	8,7	<10	-	nd	-
Forest-Saint-Julien	10	24	14,9	nd	-	<10	-	nd	-
Le Glaizil	12	<10	-	nd	-	<10	-	nd	-
La Chapelle-en-Valgaudemar	#VALEUR!	<10	-	nd	-	10	30,3	nd	-
Laye	17	15	13,2	<10	-	nd	-	nd	-
La Motte-en-Champsaur	23	10	11,4	<10	-	10	11,4	nd	-
Le Noyer	16	<10	-	<10	-	<10	-	nd	-
Orcières	25	101	28,8	85	24,2	20	5,7	nd	-
Poligny	12	<10	-	<10	-	<10	-	nd	-
Saint-Bonnet-en-Champsaur	12	111	12,8	35	4,0	30	3,4	nd	-
Saint-Firmin	18	31	17,1	<10	-	50	27,6	nd	-
Saint-Jacques-en-Valgodemard	7	<10	-	nd	-	nd	-	nd	-
Saint-Jean-Saint-Nicolas	18	104	23,5	50	11,4	31	6,9	nd	-
Saint-Julien-en-Champsaur	19	15	8,9	10	5,9	15	8,8	nd	-
Saint-Laurent-du-Cros	23	34	12,1	10	3,6	30	10,7	nd	-
Saint-Léger-les-Mélèzes	15	32	21,5	25	16,8	<10	-	nd	-
Saint-Maurice-en-Valgodemard	14	<10	-	10	33,3	10	33,3	nd	-
Saint-Michel-de-Chaillol	20	29	19,3	10	6,6	10	6,7	nd	-
Villar-Loubière	11	<10	-	nd	-	11	47,6	nd	-
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>22</b>	<b>756</b>	<b>15,3</b>	<b>375</b>	<b>7,6</b>	<b>419</b>	<b>8,4</b>	<b>nd</b>	<b>-</b>
CC du Trièves	21	513	11,2	205	4,5	500	10,9	nd	-
Hautes-Alpes	25	9 867	15,5	4 084	6,4	4 514	7,1	53	0,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20	211 228	9,5	99 999	4,5	134 226	6,0	17 069	0,8
France métropolitaine	24	2 936 719	9,8	1 076 427	3,6	1 693 378	5,6	341 155	1,1

	Actifs de 15-64 ans vivant dans un ménage sans voiture		15 ans et plus non scolarisés avec de bas niveaux de formation		Jeunes de 15-24 ans actifs		55 ans et plus actifs	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Ancelle	<10	-	135	18,5	24	36,5	72	59,9
Aspres-lès-Corps	nd	-	28	31,8	6	66,7	11	64,7
Buissard	<10	-	28	17,2	9	40,9	14	45,2
Chabottes	<10	-	127	18,8	46	59,3	72	58,6
Champoléon	<10	-	17	16,7	2	18,2	13	59,1
Aubessagne	<10	-	174	31,7	25	44,7	57	56,5
La Fare-en-Champsaur	<10	-	142	39,2	21	53,1	25	48,7
Forest-Saint-Julien	<10	-	44	18,7	10	32,3	26	61,9
Le Glaizil	nd	-	53	37,6	2	33,3	14	39,5
La Chapelle-en-Valgaudemar	<10	-	23	25,6	0	-	11	45,8
Laye	<10	-	41	21,4	2	16,7	26	68,4
La Motte-en-Champsaur	<10	-	43	25,5	7	46,7	23	56,1
Le Noyer	<10	-	58	24,0	7	38,9	20	47,6
Orcières	<10	-	137	25,5	26	51,9	72	63,1
Poligny	<10	-	58	23,0	12	52,2	36	50,7
Saint-Bonnet-en-Champsaur	17	1,9	312	20,3	57	32,2	184	56,4
Saint-Firmin	<10	-	91	24,7	15	57,7	41	51,9
Saint-Jacques-en-Valgodemard	<10	-	43	37,0	3	30,0	13	43,3
Saint-Jean-Saint-Nicolas	11	2,5	187	23,2	32	31,8	74	53,2
Saint-Julien-en-Champsaur	<10	-	60	21,4	16	44,8	27	52,0
Saint-Laurent-du-Cros	<10	-	96	23,3	35	51,8	47	61,3
Saint-Léger-les-Mélèzes	nd	-	57	19,4	10	34,5	33	60,0
Saint-Maurice-en-Valgodemard	nd	-	37	33,3	1	25,0	9	28,1
Saint-Michel-de-Chaillol	<10	-	66	22,5	5	31,2	36	61,4
Villar-Loubière	<10	-	8	21,1	1	33,3	5	55,6
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>81</b>	<b>1,6</b>	<b>2 064</b>	<b>23,5</b>	<b>375</b>	<b>41,4</b>	<b>962</b>	<b>55,5</b>
CC du Trièves	112	2,5	1 676	21,9	340	41,0	839	58,9
Hautes-Alpes	2 853	4,5	26 044	23,8	5 807	44,6	11 601	55,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	204 471	9,2	1 056 557	27,6	212 590	38,7	374 558	57,2
France métropolitaine	3 299 813	11,0	12 875 271	27,0	3 083 831	40,4	4 656 364	56,7

Valeur inférieure à celle de la CC Champsaur Valgo  
 Valeur proche de celle de la CC Champsaur Valgo  
 Valeur supérieure à celle de la CC Champsaur Valgo

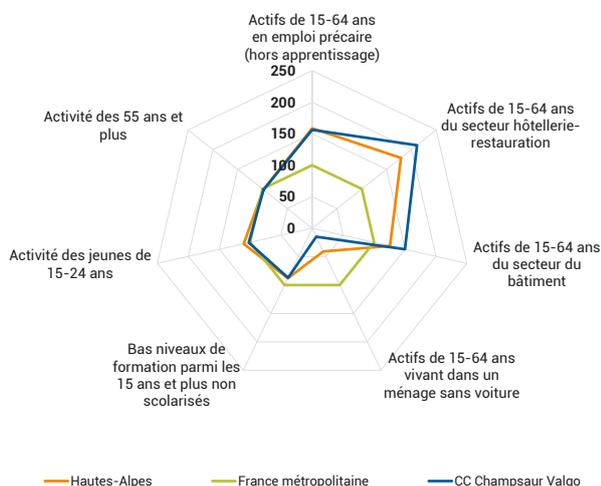
Lecture : L'indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi de la CC Champsaur Valgo est de 22.



# Baromètre - Les impacts de la crise sur l'emploi

## Indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Le taux d'activité des jeunes de 15-24 ans de la CC Champsaur Valgo est 1 fois plus élevé que celui de la France métropolitaine.

L'indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi est de 22 sur la CC Champsaur Valgo contre 24 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées sur la CC Champsaur Valgo, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composants l'indice sont :

- la part des salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (hors apprentissage) (15% contre 10%),
- la part des actifs de 15-64 ans du secteur de l'hôtellerie-restauration (8% contre 4%),
- la part des actifs de 15-64 ans du secteur du bâtiment (8% contre 6%),
- la part des jeunes de 15-24 ans actifs (41% contre 40%).

Les facteurs de risque pèsent différemment selon les communes, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacune d'entre elles.

# Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ?



## Mobilités professionnelles journalières en 2019

Source : Insee, Fichiers détail 2019- Traitements © Compas

3 530 actifs travaillent à CC Champsaur Valgo & 4 360 actifs résident à CC Champsaur Valgo



18% des actifs travaillent à CC Champsaur Valgo, n'y résident pas

Commune	Actifs occupés	Pourcentage
Gap	290 actifs occupés	46,2%
La Bâtie-Neuve	20 actifs occupés	3,2%
La Rochette	20 actifs occupés	2,5%
La Freissinouse	20 actifs occupés	2,4%
Le Gosier	10 actifs occupés	2%
Pelleautier	10 actifs occupés	1,7%
Méounes-lès-Montrieux	10 actifs occupés	1,6%
La Roche-des-Arnauds	10 actifs occupés	1,6%

33% des actifs résidant à CC Champsaur Valgo, n'y travaillent pas

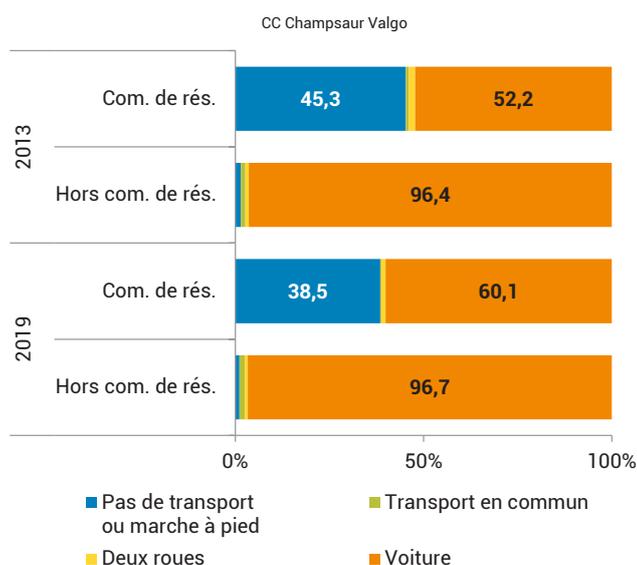
Commune	Actifs occupés	Pourcentage
Gap	1 020 actifs occupés	69,9%
Corps	50 actifs occupés	3,8%
Dévoluy	20 actifs occupés	1,4%
Sisteron	20 actifs occupés	1,4%
Chorges	20 actifs occupés	1,3%
Veynes	20 actifs occupés	1%
Marseille 8e Arrondissement	20 actifs occupés	1%
La Bâtie-Neuve	10 actifs occupés	0,7%

Lecture : En 2019, 290 actifs occupés habitant à Gap viennent travailler tous les jours sur la CC Champsaur Valgo, représentant 46,2% des actifs occupés à la CC Champsaur Valgo.

En 2019, 630 actifs viennent quotidiennement travailler sur la CC Champsaur Valgo (18% de l'ensemble des actifs travaillant sur le territoire). 1 460 actifs résidant sur la CC Champsaur Valgo sortent quotidiennement du territoire pour aller travailler (33% des actifs résidents de la commune). Enfin 67% des actifs résidents sont sédentaires (2 900 au total).

## Moyen de transport des actifs occupés

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, sur CC Champsaur Valgo, 60,1% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la voiture pour se rendre à leur travail.

Le fait de travailler ou non sur sa commune de résidence influe nécessairement sur le mode de transport utilisé pour rejoindre son emploi. D'autant plus si l'on réside au cœur d'une ville centre (proximité de l'emploi, réseau de transport en commun...). En 2019 sur la CC Champsaur Valgo, 39% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la marche à pied pour se rendre à leur travail, la voiture et les transports en commun constituent les deux moyens de transports les plus utilisés pour ceux travaillant en dehors de la commune.

Comme dans la plupart des territoires, la voiture est le mode de déplacement domicile/travail le plus utilisé. Or, l'acquisition du permis est souvent difficile pour les jeunes issus de ménages en situation de difficultés sociale et économiques. Les acteurs en charge de lever les freins à l'emploi doivent pouvoir accompagner ces jeunes dans l'acquisition du permis (aide financière ciblée, mise en place de contreparties par du temps bénévole, ...).

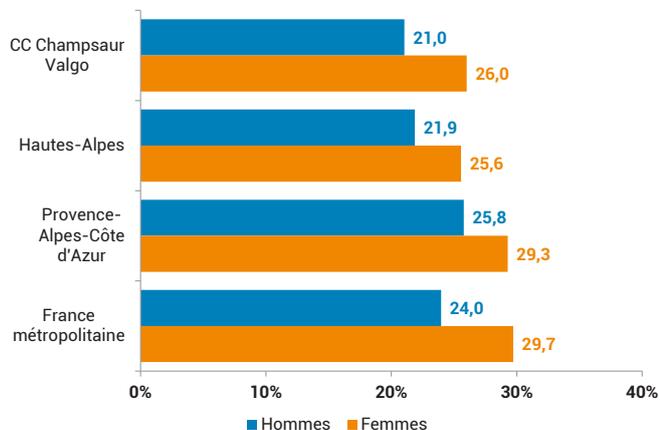


# Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ?

Les actifs résidents

## Répartition des 15 ans et plus non scolarisés et sans diplôme selon le sexe

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

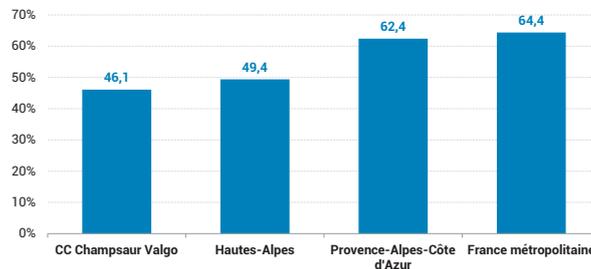


Lecture : En 2019, 21,0% des hommes de 15 ans et plus non scolarisés de la CC Champsaur Valgo n'ont pas de diplôme.

En 2019, sur la CC Champsaur Valgo, comme dans les territoires de comparaison, les femmes sont en proportion plus nombreuses à ne pas avoir de diplôme. Ainsi, 26% des femmes de 15 ans et plus non scolarisées n'ont pas de diplôme contre 21% pour les hommes.

## Répartition des actifs occupés de 15-64 ans en CDI à temps plein

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

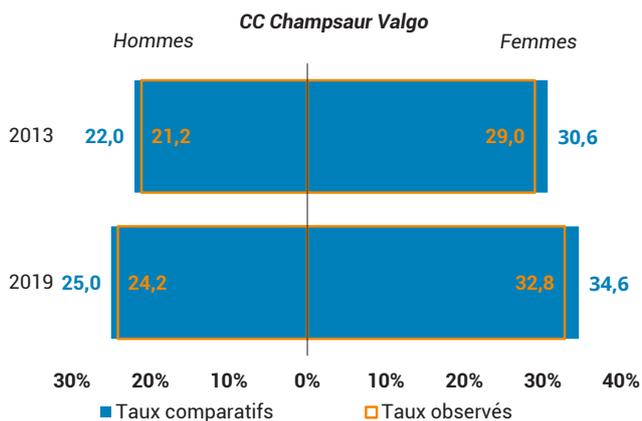


Lecture : En 2019, 46,1% des actifs occupés de 15-64 ans de la CC Champsaur Valgo ont un emploi à temps plein sans limitation de durée (CDI).

En 2019, 46% des actifs occupés de la CC Champsaur Valgo ont un emploi à temps plein sans limitation de durée. Cette proportion est inférieure de 18 points à celle observée en France métropolitaine (64%).

## Taux comparatifs des hauts niveaux de formation

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 32,8% des femmes de la CC Champsaur Valgo ont un haut niveau de formation.

Une fois la structure par âge gommée, la part de hauts niveaux de formation apparaît plus importante pour les hommes sur la CC Champsaur Valgo (25% contre 24% pour le taux réellement observé). La part passe de 33% (observé) à 35% (comparatif) pour les femmes en 2019.



## Actifs occupés de 15-64 ans en CDI à temps plein

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Actifs occupés de 15-64 ans			
	Hommes		Femmes	
	Nbre en CDI à temps plein	Part (%) parmi les actifs occupés	Nbre en CDI à temps plein	Part (%) parmi les actives occupées
Ancelle	74	36,4	84	42,8
Aspres-lès-Corps	0	0,0	0	0,0
Buissard	10	23,3	26	55,6
Chabottes	82	40,1	63	36,9
Champoléon	20	66,7	5	18,5
Aubessagne	71	46,3	50	38,1
La Fare-en-Champsaur	38	47,8	39	50,3
Forest-Saint-Julien	25	32,1	45	64,3
Le Glaizil	24	75,8	9	34,5
La Chapelle-en-Valgaudemar	10	52,6	10	83,3
Laye	40	71,4	35	76,1
La Motte-en-Champsaur	30	61,2	20	55,6
Le Noyer	15	28,3	30	62,5
Orcières	80	45,0	40	25,7
Poligny	48	70,4	43	69,2
Saint-Bonnet-en-Champsaur	159	38,8	164	41,9
Saint-Firmin	50	57,5	45	59,2
Saint-Jacques-en-Valgodemard	19	117,6	5	23,8
Saint-Jean-Saint-Nicolas	96	42,4	86	42,9
Saint-Julien-en-Champsaur	40	51,2	25	29,8
Saint-Laurent-du-Cros	75	55,8	61	48,0
Saint-Léger-les-Mélèzes	20	27,4	15	23,8
Saint-Maurice-en-Valgodemard	10	66,7	20	153,8
Saint-Michel-de-Chaillol	25	32,5	20	32,8
Villar-Loubière	0	0,0	5	50,0
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>1 063</b>	<b>44,4</b>	<b>946</b>	<b>43,6</b>
CC du Trièves	1 275	59,1	926	45,9
Hautes-Alpes	15 607	53,2	12 563	45,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	650 287	66,2	541 698	58,4
France métropolitaine	9 367 497	69,4	7 484 418	59,0

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs proches de celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

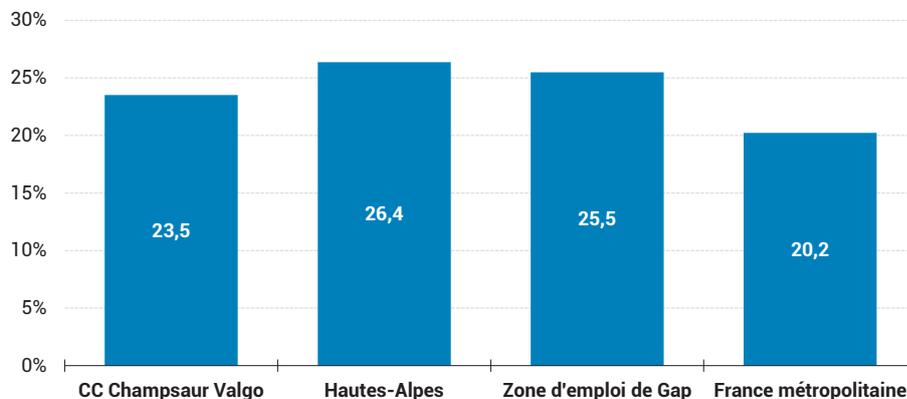
Lecture : En 2019, 946 femmes occupent un emploi à temps plein sans limitation de durée (CDI), soit 43,6% des femmes actives de la CC Champsaur Valgo.



# Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ?

## Taux de déqualification

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, la part d'actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier est de 23,5% sur la CC Champsaur Valgo.

La déqualification concerne 24% des actifs occupés ayant un haut niveau de formation de la CC Champsaur Valgo. En effet, parmi les 1 620 actifs ayant un haut niveau de formation, 380 occupent un emploi d'ouvrier ou d'employé. Le taux de déqualification enregistré sur la CC Champsaur Valgo est supérieur de 3 points à celui observé à l'échelle de la France métropolitaine.

### DÉFINITION

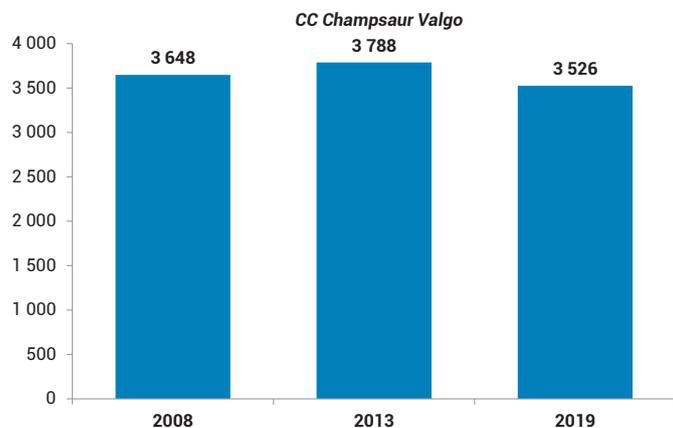
Taux de déqualification : part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier.

# Qui occupe les emplois du territoire ?



## Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

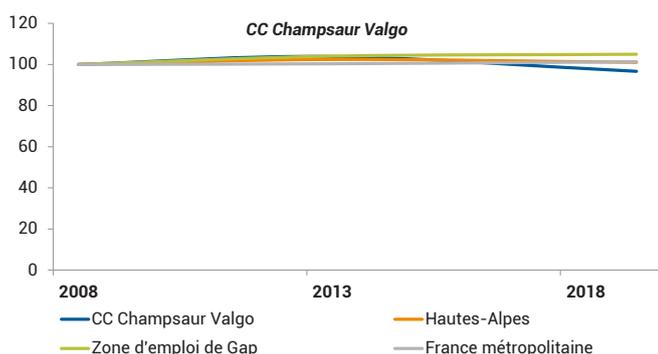


Lecture : En 2019, la CC Champsaur Valgo compte 3 526 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans.

Entre 2008 et 2019, sur la CC Champsaur Valgo, le nombre d'emplois occupés par des actifs a diminué, soit 120 emplois de moins. Ainsi, la CC Champsaur Valgo compte 3 530 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans en 2019.

## Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

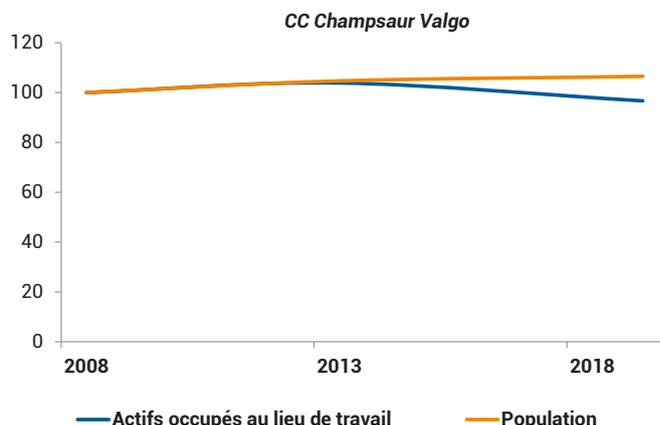


Lecture : De 2008 à 2019, sur la CC Champsaur Valgo, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans passe de l'indice 100 à l'indice 97, il a diminué de 3,3% pendant cette période.

Contrairement à la zone d'emploi de Gap, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans sur la CC Champsaur Valgo diminue entre 2008 et 2019, soit une baisse de 3%.

## Comparaison de l'évolution des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans et de celle de la population (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

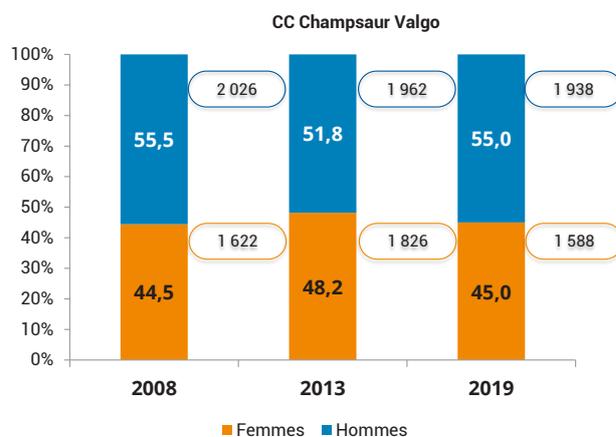


Lecture : De 2008 à 2019, le nombre d'habitants sur la CC Champsaur Valgo passe de l'indice 100 à l'indice 107, il a augmenté de 6,5% pendant cette période.

A l'inverse de l'évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans sur la CC Champsaur Valgo, le nombre d'habitants du territoire a augmenté entre 2008 et 2019, soit une hausse de 7%.

## Évolution de la répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le sexe

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 45,0% des emplois sont occupés par des femmes de 15-64 ans sur la CC Champsaur Valgo, soit 1 588 emplois.

La part d'emplois occupés par des femmes actives de 15-64 ans sur la CC Champsaur Valgo est restée stable entre 2008 et 2019, soit 45% d'emplois occupés par des femmes en 2019.



## Qui occupe les emplois du territoire ?

### Inégalités femmes-hommes : quid de la répartition des rôles aujourd'hui ?

**Les femmes consacrent moins de temps au travail domestique sans qu'il soit davantage pris en charge par les hommes.**

En 1974, les femmes consacraient 5h32 par jour au travail domestique quand les hommes y consacraient seulement 2h03. Aujourd'hui, la situation a certes évolué mais cette évolution reste marginale. En 2010, les femmes consacrent 4h07 par jour aux tâches domestiques quand les hommes y consacrent 2h36. Cet écart se creuse encore à l'arrivée d'un enfant.

Cependant, l'enquête emploi du temps ne permet pas de mesurer la charge mentale portée par les femmes. Celles-ci se retrouvent encore à assumer une double journée : leur journée de travail et leur journée consacrée au travail domestique.

**Le taux d'activité des femmes rejoint celui des hommes mais à quel prix ?**

De 1975 à 2015 le taux d'activité des femmes (25-49 ans) est passé de 59 à 84 %. Toutefois, ce taux d'activité peut cacher aujourd'hui une forme de précarité de l'emploi, notamment pour les femmes qui assurent une grande partie des métiers du care (aides à domicile, femmes de ménage, caissières...).

Les trois quarts des emplois à temps partiels sont occupés par des femmes et 1,1 million de femmes souhaitent travailler davantage et sont en temps partiel subi contre 420 000 hommes. La probabilité pour une femme non diplômée d'être en temps partiel subi plutôt que choisi est 2,5 fois supérieure à celle d'une femme qui dispose d'un bac, selon le Ministère du Travail. Une grande partie des travailleurs pauvres sont des femmes peu qualifiées.

Les écarts de salaires selon le sexe et la persistance de déséquilibres dans la prise en charge des tâches domestiques expliquent pour une grande part ce constat. De plus, les femmes issues des classes populaires songent davantage à réduire leur temps de travail en raison du coût de la garde des enfants, quand les femmes cadres ont davantage de revenus pour financer un mode de garde.

**Un niveau de vie en baisse suite à une séparation : un impact fort pour les femmes des classes populaires**

L'inégalité des revenus entre hommes et femmes vivant en couple est le premier effet qui pèse sur les revenus après une séparation. La mise en commun des ressources dans le couple élève le niveau de vie des femmes, la séparation met fin à cette redistribution. L'impact est massif. Si l'on ne tient pas compte des pensions alimentaires et des prestations sociales, le niveau de vie des femmes baisse de 35 %, en moyenne quand celui des hommes augmente de 24%. Les femmes de milieu populaire sont les plus touchées : elles perdent 62 % de leur niveau de vie initial en moyenne. Parmi les deux millions de familles monoparentales, dans 82 % des cas ce sont des mères seules avec enfants. Toutes les couches sociales sont concernées, mais ces mères isolées sont en moyenne moins diplômées et en situation de précarité.

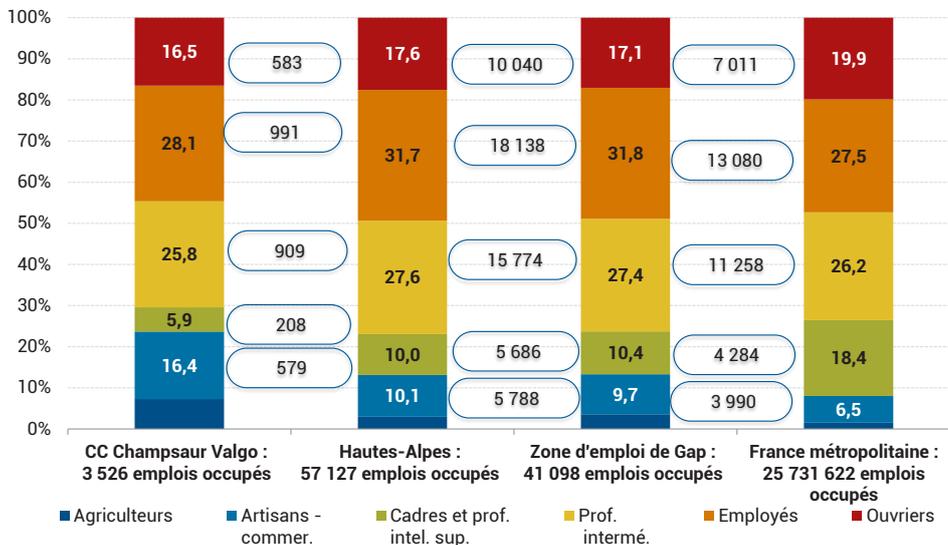
**Les sources sont présentées en Bibliographie.**



# Qui occupe les emplois du territoire ?

## Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

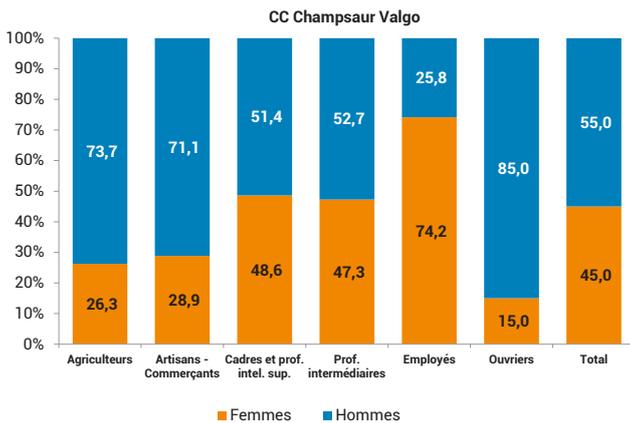


Au regard de la France métropolitaine, les emplois d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont sur-représentés sur la CC Champsaur Valgo, soit 16% contre 7% en France métropolitaine. A l'inverse, on note une sous-représentation des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures qui représentent 6% des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans sur la CC Champsaur Valgo.

Lecture : En 2019, 16,5% des emplois sont occupés par des ouvriers de 15-64 ans sur la CC Champsaur Valgo, soit 583 emplois.

## Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS et le sexe

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

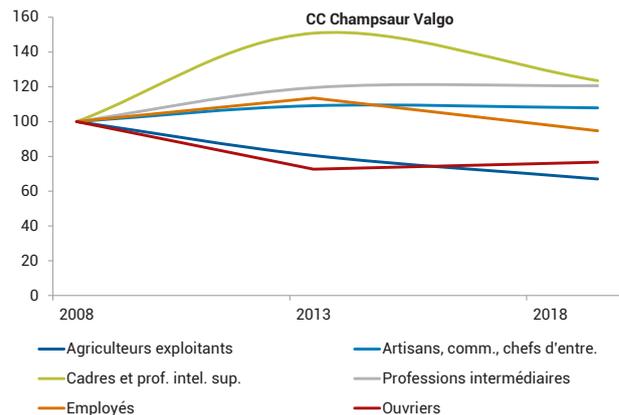


Lecture : En 2019, sur la CC Champsaur Valgo, 48,6% des emplois de cadres et de professions intellectuelles supérieures sont occupés par des femmes de 15-64 ans.

En 2019, on note une sur-représentation des emplois occupés par des femmes de 15-64 ans sur la CC Champsaur Valgo pour les employés. 74% des emplois de cette catégorie sont occupés par des femmes, soit 730 emplois. A contrario, les emplois occupés par des hommes sont sur-représentés parmi les ouvriers : 85% soit 500 emplois.

## Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : De 2008 à 2019, le nombre d'emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans sur la CC Champsaur Valgo passe de l'indice 100 à l'indice 124, il a augmenté de 23,5% pendant cette période.

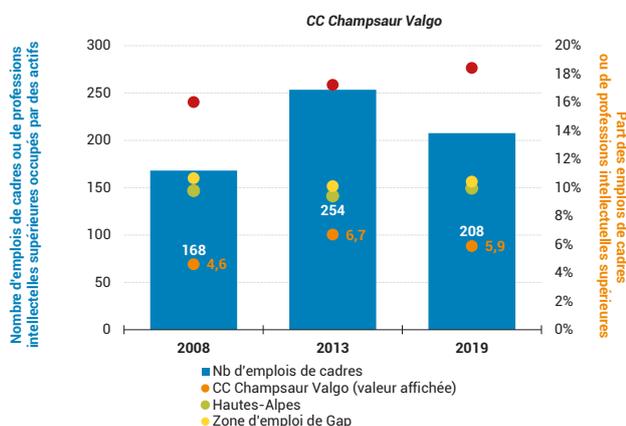
Entre 2008 et 2019, le nombre d'emplois de cadres occupés par des actifs de 15-64 ans sur la CC Champsaur Valgo a augmenté de 24%. A l'inverse, le nombre d'emplois occupés par des ouvriers est à la baisse, soit -23% sur la même période.



# Qui occupe les emplois du territoire ?

## Évolution des emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

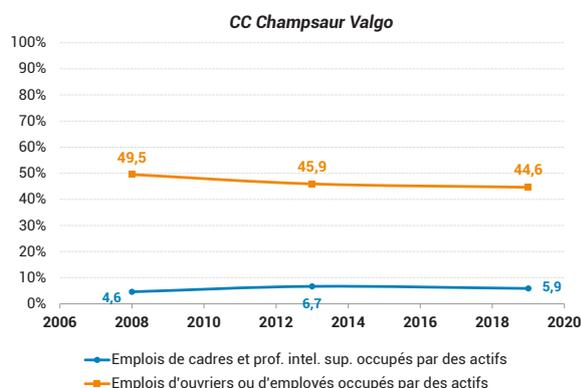


Lecture : En 2019, les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 5,9% de l'ensemble des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans sur CC Champsaur Valgo.

En 2019, les 210 emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans sur la CC Champsaur Valgo représentent 6% des emplois. A titre de comparaison, cette part était de 5% en 2008.

## Évolution des emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures et des emplois d'ouvriers ou d'employés occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

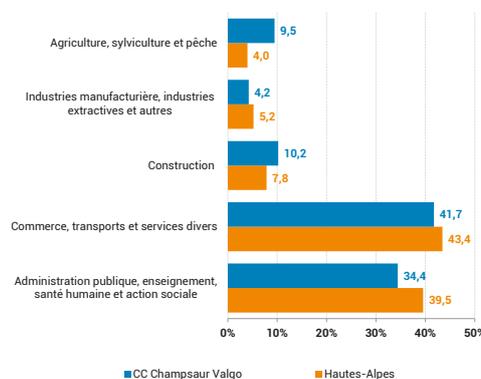


Lecture : En 2019, la part d'emplois d'ouvriers ou d'employés occupés par des actifs de 15-64 ans est de 44,6% sur la CC Champsaur Valgo.

Entre 2008 et 2019, sur la CC Champsaur Valgo, la part d'emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans a augmenté de 1 point. L'évolution est différente concernant les emplois d'ouvriers ou d'employés : leur part parmi l'ensemble des emplois diminue.

## Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

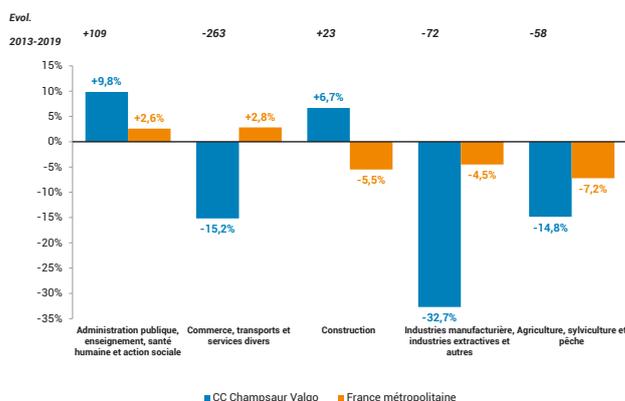


Lecture : En 2019, 34,4% des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans se trouvent dans le secteur de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale sur CC Champsaur Valgo.

Le secteur du commerce, transports et services divers est celui qui regroupe le plus grand nombre d'actifs occupés travaillant sur la CC Champsaur Valgo : 42% des actifs soit 1 470 personnes.

## Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2013-2019 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2013 et 2019, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans dans le secteur du commerce, des transports et des services divers a diminué de 15,2% sur la CC Champsaur Valgo.

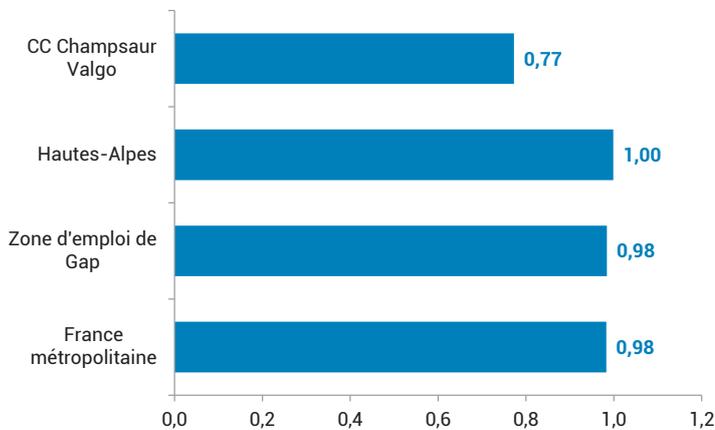
Le secteur du commerce et des transports, qui concentre le plus d'actifs occupés sur la CC Champsaur Valgo, a vu son nombre d'actifs diminuer de 15% entre 2013 et 2019.



# Qui occupe les emplois du territoire ?

## Taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, le taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans est de 0,77 sur la CC Champsaur Valgo.

Avec 4 560 actifs occupés vivant sur la CC Champsaur Valgo et 3 530 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans, le territoire enregistre un taux de polarisation de 0,77. Cela est inférieur au taux enregistré par les Hautes-Alpes.

### DÉFINITION

Taux de polarisation de l'emploi : rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune.

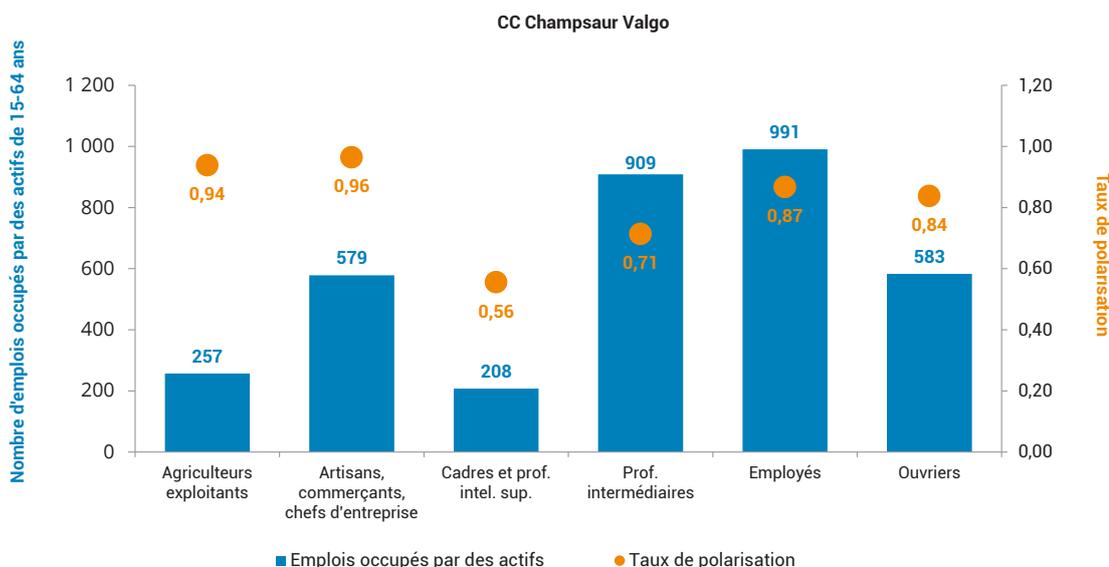
Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à 1 caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés.

Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).



## Taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans selon la PCS

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, le taux de polarisation des emplois d'ouvriers est de 0,84 sur CC Champsaur Valgo.

Les artisans, commerçants et chefs entreprise enregistrent le plus fort taux de polarisation, soit 0,96. En effet, 600 actifs occupés vivant sur la CC Champsaur Valgo appartiennent à cette catégorie quand le territoire dispose de 580 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans dans cette même catégorie.



Les indicateurs permettant de décrire les territoires sont nombreux. Ils peuvent concerner le logement, la relation à l'emploi, le niveau de vie, l'accès aux services, la mobilité, la démographie... Nous avons choisi d'analyser seulement trois indicateurs et de les agréger afin d'en faciliter la lecture.

Ces trois indicateurs couvrent les dimensions suivantes :

- **le niveau de formation** : il s'agit ici d'un indicateur qui permet d'approcher l'accès à la formation (donc pour une part l'accès et l'usage de services publics), la potentialité des habitants à accéder à l'emploi (la formation étant un indicateur déterminant au regard du chômage), la participation à la vie citoyenne (les partis, les élus, la vie associative – à l'exception importante d'une partie de la vie associative sportive – sont dominés par des personnes ayant un niveau de formation important, souvent au-delà du bac). Nous avons donc retenu la part des hauts niveaux de formation (Bac+2 et plus) parmi la population ayant achevé ses études. Cet indicateur permet d'estimer le capital social d'un territoire.

- **Le niveau de revenu** des habitants des territoires offre une lecture essentielle soit de la pauvreté, soit des capacités économiques de ses habitants à consommer. Le niveau de revenu est aussi lié soit à un capital économique important, soit à une activité économique rémunératrice. Nous avons retenu le revenu médian par unité de consommation qui nous permet d'approcher le niveau de vie des habitants du territoire.

- La participation à la vie économique est aussi liée à la production que chacun d'entre nous peut faire au sein de la société. Cette production est liée à notre implication dans le système d'échange (force de travail contre rémunération). La part de notre vie à cette fonction est de plus en plus élastique : pour certains le travail peut commencer très rapidement (ce qui est le cas pour beaucoup de jeunes dans les quartiers prioritaires), pour d'autres le travail peut commencer tardivement (après des études par exemple) ou alors se terminer bien après 60 ans. Nous avons donc retenu une tranche d'âge se limitant à la période située entre 25 et 54 ans qui est la tranche d'âge où la très grande partie des actifs va être en situation de production. L'indicateur permet de définir **la part de la population active occupée (c'est-à-dire la population occupant réellement un emploi) âgée de 25 à 54 ans**. Ainsi, plus l'indicateur est important et plus la population est impliquée dans la vie active et inversement, plus l'indicateur est faible et moins il y a d'actifs occupés.

## DÉFINITION

Indice de développement des territoires : cet indice@Compas est basé sur la mesure de l'écart entre la France et chacun des territoires. Chacun des trois indicateurs tient ensuite compte de la valeur moyenne de l'indicateur au niveau national (car il y a des pourcentages et pour le revenu une dimension monétaire). Ainsi, quand la valeur est inférieure à zéro, cela signifie qu'au regard des trois indicateurs il y a une situation globalement plus défavorable pour ce territoire au regard de l'ensemble de la France, même s'il se peut qu'un des indicateurs soit mieux positionné.



## Détail des facteurs de l'indice de développement des territoires

Source : Insee, RP 2019 & Filosofi 2020 - Traitements © Compas

	Indice de développement des territoires	Actifs occupés de 25-54 ans		Hauts niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Revenu médian déclaré €
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	
Ancelle	+26	318	92,0	237	32,5	1 868
Aspres-lès-Corps	nd	19	76,0	18	20,5	1 744
Buissard	+41	71	83,1	60	36,9	1 698
Chabottes	+20	290	90,1	226	33,6	1 778
Champoléon	-1	44	89,8	32	31,4	1 649
Aubessagne	-81	214	85,9	106	19,3	1 605
La Fare-en-Champsaur	-96	113	85,2	58	16,0	1 509
Forest-Saint-Julien	+1	114	86,4	80	33,9	1 506
Le Glaizil	-97	43	88,5	18	12,8	1 758
La Chapelle-en-Valgaudemar	-43	21	95,5	22	24,4	nd
Laye	+19	78	85,7	60	31,3	1 707
La Motte-en-Champsaur	-32	58	91,9	42	24,8	1 668
Le Noyer	+1	76	81,9	81	33,3	1 591
Orcières	-5	245	93,5	146	27,0	1 807
Poligny	-26	91	87,2	68	26,8	1 754
Saint-Bonnet-en-Champsaur	+10	590	87,7	486	31,7	1 708
Saint-Firmin	-13	114	86,4	109	29,5	1 666
Saint-Jacques-en-Valgodemard	-123	24	65,8	20	17,6	1 537
Saint-Jean-Saint-Nicolas	-24	324	90,7	218	27,0	1 663
Saint-Julien-en-Champsaur	+34	121	90,2	96	34,3	1 855
Saint-Laurent-du-Cros	-13	186	87,7	111	27,0	1 777
Saint-Léger-les-Mélèzes	+7	94	82,5	91	31,0	1 655
Saint-Maurice-en-Valgodemard	-119	19	79,2	17	15,3	1 385
Saint-Michel-de-Chaillol	-0	101	85,3	92	31,2	1 696
Villar-Loubière	nd	15	87,5	4	10,5	nd
<b>CC Champsaur Valgo</b>	<b>-12</b>	<b>3 383</b>	<b>88,0</b>	<b>2 498</b>	<b>28,5</b>	<b>1 709</b>
CC du Trièves	+31	3 117	86,7	2 668	34,9	1 832
Hautes-Alpes	-7	41 947	83,5	33 265	30,4	1 730
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-6	1 427 015	76,5	1 188 970	31,1	1 803
France métropolitaine	Référence = 0	19 751 798	80,2	14 778 000	31,0	1 829

Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

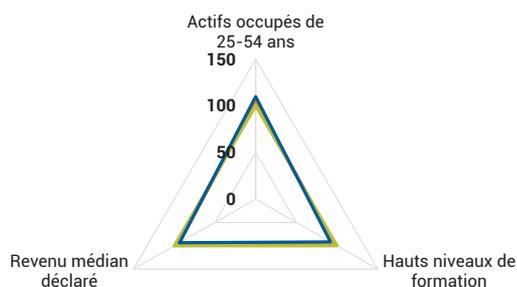
Valeurs inférieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Valeurs supérieures à celle de la CC Champsaur Valgo

Lecture : L'indice de développement des territoires de la CC Champsaur Valgo est de -12.

## Indice de développement des territoires

Source : Insee, RP 2019 & Filosofi 2019 - Traitements © Compas



— Hautes-Alpes — France métropolitaine — CC Champsaur Valgo

Lecture : La part d'actifs occupés de 25-54 ans de la CC Champsaur Valgo est 1,1 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice de développement des territoires est inférieur de 12 sur la CC Champsaur Valgo par rapport à la France métropolitaine : la situation y est donc moins favorable qu'en moyenne nationale.

En effet, presque tous les indicateurs composant l'indice sur la CC Champsaur Valgo sont sous-représentés par rapport à ceux observés en France métropolitaine.

Les facteurs de fragilités pèsent différemment selon les communes, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre elles.



# Quels sont les emplois du territoire ?

## Nombre d'établissements

Source : Sirene, 1er janvier 2023 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Nombre d'établissements actifs	Nombre d'établissements participant au système productif	Part pour 1000 habitants (%)*
CC Champsaur Valgo	4 145	3 069	272,8
Haute-Alpes	41 087	30 597	216,7
Zone d'emploi de Gap	27 315	21 024	198,8
France métropolitaine	12 007 413	9 483 846	145,7

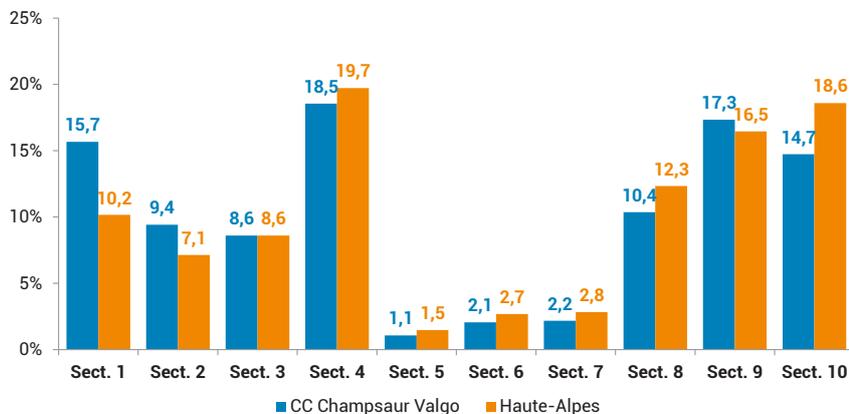
\*Insee RP 2019

Lecture : La CC Champsaur Valgo compte 4 145 établissements actifs au 1er janvier 2023 dont 3 069 participant au système productif, soit 272,8 établissements participant au système productif pour 1000 habitants.

Au 1er janvier 2023, la CC Champsaur Valgo compte 4 145 établissements actifs dont 3 069 participant au système productif (soit 74% des établissements). La CC Champsaur Valgo compte ainsi 273 établissements participant au système productifs pour 1 000 habitants. Pour comparaison, ce taux est de 217‰ pour les Hautes-Alpes, 199‰ pour la zone d'emploi de Gap et de 146‰ pour la France métropolitaine.

## Répartition des établissements productifs selon le secteur d'activité

Source : Sirene, 1er janvier 2023 - Traitements © Compas



Sect. 1	Agriculture, sylviculture et pêche
Sect. 2	Industrie manufacturière, industries extractives et autres
Sect. 3	Construction
Sect. 4	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
Sect. 5	Information et communication
Sect. 6	Activités financières et d'assurance
Sect. 7	Activités immobilières
Sect. 8	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs
Sect. 9	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
Sect. 10	Autres activités de services

Sur la CC Champsaur Valgo, la répartition des établissements productifs montre une part plus importante du secteur du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration par rapport aux autres secteurs (19% des établissements productifs). Viennent ensuite les secteurs de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (17%), de l'agriculture, sylviculture et pêche (16%) et des autres activités de services (15%). Sur les Hautes-Alpes, c'est également le secteur du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration qui compte le plus d'établissements productifs.

## DÉFINITIONS

Le répertoire Sirene contient toutes les entreprises actives à la création du répertoire et celles créées depuis. Pour les personnes morales de droit public et les administrations, le répertoire est exhaustif depuis 1983. L'intégration complète du secteur privé agricole date de 1993.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

L'établissement participant au système productif : Le caractère productif se rapproche de la notion du caractère marchand de la comptabilité nationale. Les établissements de codes NAF 68.20A et 68.20B (location de logements, location de terrains et d'autres biens immobiliers) ont ainsi été enlevés.

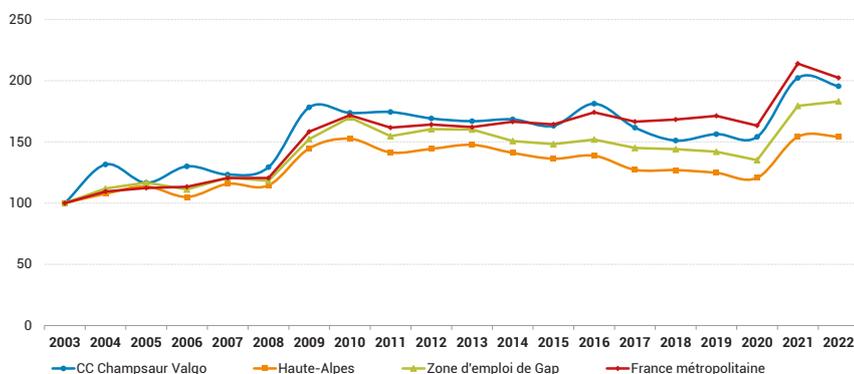
Lecture : Le secteur du Commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration regroupe 18,5% des établissements participant au système productif sur la CC Champsaur Valgo en 2023.

# Quels sont les emplois du territoire ?



## Évolution des créations d'établissements productifs depuis le début des années 2001 (en base 100)

Source : Sirene, 1er janvier 2003-2023 - Traitements © Compas



Lecture : De 2003 à 2022, le nombre de créations d'établissements participant au système productif sur la CC Champsaur Valgo passe de l'indice 100 à l'indice 195, il a augmenté de 95,5% pendant cette période.

À l'échelle nationale, l'évolution de la création d'établissements productifs montre une accélération à partir de 2009. Cela correspond au début de l'auto-entreprise. Aujourd'hui, près d'une création d'entreprise sur deux est une auto-entreprise. Il est également à noter qu'en période de crise, il y a souvent plus de création de petites entreprises.

Sur CC Champsaur Valgo, 260 établissements ont été créés en 2022, contre 133 en 2003, soit 127 créations d'établissements en plus entre les deux années (+95%). Sur la dernière année, la création d'établissement s'est ralentie sur le territoire (9 créations en moins).

### DÉFINITION

**Création d'établissement** : depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'établissement correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production, en cohérence avec la notion de création d'entreprise qui s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons.

Les créations d'établissements correspondent aux établissements du répertoire Sirene qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- 1) l'immatriculation d'un nouvel établissement avec création d'une nouvelle combinaison de facteurs de production ;
- 2) le cas où l'établissement redémarre une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siret, en général pour un entrepreneur individuel) ;
- 3) le cas où l'établissement redémarre une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- 4) la reprise par un établissement nouvellement immatriculé de tout ou partie des activités et facteurs de production d'un autre établissement lorsqu'il n'y a pas de continuité économique entre la situation du cédant et celle du reprenneur.

On considère qu'il n'y a pas continuité économique de l'établissement si, parmi les trois éléments suivants, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'établissement, l'activité économique et la localisation.



# Quels sont les emplois du territoire ?

## Établissements de l'Économie Sociale et Solidaire

Source : Sirene 1er janvier 2023 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

Établissements de l'économie sociale et solidaire					
	Nombre	Part parmi les établissements actifs (%)	Part pour 1000 habitants* (%)	Nombre de créations d'établissements ESS en 2022	Part de créations d'établissements ESS** en 2022(%)
CC Champsaur Valgo	356	8,6	31,6	11	4,2
Haute-Alpes	4 229	10,3	29,9	120	4,0
Zone d'emploi de Gap	2 874	10,5	27,2	82	3,7
France métropolitaine	1 047 133	8,7	16,1	26 025	2,4

\*Insee RP 2019

\*\* Nombre de créations d'établissements ESS parmi l'ensemble des créations d'établissements

Lecture : L'Économie Sociale et Solidaire regroupe 356 établissements sur la CC Champsaur Valgo en 2023, soit 8,6% de l'ensemble des établissements actifs. Cela représente 31,6 établissements ESS pour 1 000 habitants. 11 établissements ESS ont été créés en 2022, soit 4,2% de l'ensemble des créations d'établissements.

## Répartition des établissements de l'ESS selon le secteur d'activité

Source : Sirene 1er janvier 2023 - Traitements © Compas



Lecture : Les activités des organisations associatives représentent 41,6% des établissements de l'ESS sur la CC Champsaur Valgo en 2023.

En 2023 sur la CC Champsaur Valgo, 42% des établissements de l'ESS concernent le secteur des activités des organisations associatives. Viennent ensuite les secteurs des activités sportives, récréatives et de loisirs (23%) puis des autres activités (9%). Sur les Hautes-Alpes, c'est également le secteur des activités des organisations associatives qui est le plus représenté (46%).

### DÉFINITION

La loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 définit officiellement le périmètre de l'économie sociale et solidaire (ESS). Celle-ci comprend les quatre familles traditionnelles en raison de leur régime juridique (associations, fondations, coopératives et mutuelles) et inclut une nouvelle catégorie, les entreprises de l'ESS, adhérant aux mêmes principes :

- poursuivre un but social autre que le seul partage des bénéfices ;
- une lucrativité encadrée (notamment des bénéfices majoritairement consacrés au maintien et au développement de l'activité) ;
- une gouvernance démocratique et participative.

La variable ESS des établissements du fichier Sirene définit un champ plus large que la liste affichée par le CNCRES (Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale), qui se restreint aux entreprises employeuses de l'ESS.



## [Migrants : Comment mesurer l'évolution des populations migrantes qui arrivent sur le territoire ?](#)

[www.insee.fr/](http://www.insee.fr/)  
[www.amnesty.fr/](http://www.amnesty.fr/)  
[www.irdes.fr/](http://www.irdes.fr/)  
<https://rm.coe.int/>

## [Air Bnb : Quels impact d'Airbnb sur l'offre de logement ?](#)

Insee Analyse n°33 – Février 2017  
T. Aguilera, F. Artioli, C. Colomb, auteurs de « Les Villes contre Airbnb ? » in Gouverner la ville numérique (PUF, 2019)  
<http://insideairbnb.com/>  
[www.insee.fr/fr/](http://www.insee.fr/fr/)  
[www.academia.edu](http://www.academia.edu)  
[www.airbnb.fr/](http://www.airbnb.fr/)

## [Précarité énergétique : Comment mesurer la précarité énergétique ?](#)

ONPE – 2019 Etude thématique  
ONPE – 2018 Tableau de bord de la précarité énergétique  
[www.precarite-energie.com](http://www.precarite-energie.com) (1)  
[www.precarite-energie.com](http://www.precarite-energie.com) (2)  
<https://onpe.org>

## [Quelles sont les tendances et modalités de vente des logements sociaux ?](#)

[www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr)  
[www.dossierfamilial.com](http://www.dossierfamilial.com)

## [Stages de troisième : inégalités sociales et territoriales à l'oeuvre](#)

INJEP Analyses et Synthèses – Février 2018 n°10  
<https://injep.fr>  
[www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr)



**[Cliquez sur les liens pour accéder aux articles](#)**

## [Familles recomposées : quelle évolution ? quels besoins sociaux ?](#)

Centre d'observation de la société - Mai 2017  
Insee Première n°1788 – Janvier 2020 (données 2018)  
DREES Etudes et résultats n°0947 – Janvier 2016  
Insee Première n°1788 – Janvier 2020 (données 2018)  
« De plus en plus de familles recomposées », Centre d'observation de la société, 15/05/2017 [www.observationsociete.fr](http://www.observationsociete.fr)  
« En 2018, 4 millions d'enfants mineurs vivent avec un seul de leurs parents au domicile », INSEE Première, janvier 2020, n°1788 [www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr)  
« Petites surfaces, surpeuplement, habitat dégradé : des conditions de logement plus difficiles après une séparation », DREES : Etudes et résultats, janvier 2016, n°0947 [www.drees.solidarite-sante.gouv.fr](http://www.drees.solidarite-sante.gouv.fr)

## [Espérance de vie : Quelle évolution ? Quelle disparité entre les profils ?](#)

Observatoire de la société – Janvier 2020  
DRESS - Octobre 2019 n°1127  
Insee Première - Février 2018 n°1687  
Centre d'observation de la société – Avril 2020 et Février 2015  
[www.observationsociete.fr](http://www.observationsociete.fr) (1)  
[www.drees.solidarite-sante.gouv.fr](http://www.drees.solidarite-sante.gouv.fr)  
[www.observationsociete.fr](http://www.observationsociete.fr) (2)  
[www.observationsociete.fr](http://www.observationsociete.fr) (3)

## [L'activité des seniors : Quelle évolution de l'âge de départ à la retraite ? Quelle disparité selon les profils ?](#)

CNAV - Rapport du Conseil d'orientation des retraites - Novembre 2019  
Insee Focus n°119 – Juillet 2018  
« Les retraités et la retraite » Panoramas de la DREES 2019 – Insee première n° 1372 octobre 2018  
[www.cor-retraites.fr](http://www.cor-retraites.fr)  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr) (1)  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr) (2)  
[www.drees-solidarites-sante.gouv.fr](http://www.drees-solidarites-sante.gouv.fr)



# Bibliographie

## [Le non recours aux droits et aux services : quel public est concerné et pour quelles raisons ?](#)

Philippe Warin La vie des idées – Juin 2010 et Septembre 2012

Observatoire du non recours (ODENORE)

Défenseur des droits – Avril 2017

Baromètre DJEPVA sur la jeunesse réalisé par l'INJEP et le CREDOC – 2019

Philippe WARIN, « Ceux qui ne demandent rien », Alternatives économiques, Hors-série n °56, Septembre 2012 <https://www.alternatives-economiques.fr>

Philippe WARIN, « Qu'est-ce que le non recours aux droits sociaux », La vie des idées, Juin 2010 <https://laviedesidees.fr>

Philippe WARIN, « Ce que demande la non-demande », La vie des idées, Octobre 2018 <https://laviedesidees.fr>

DEFENSEUR DES DROITS, « Relations des usagers et usagères avec les services publics : le risque du non-recours », Enquête sur l'accès aux droits, Volume 2, Avril 2017 [www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr)

## [La pauvreté : différence entre pauvreté ressentie et mesurée ?](#)

Rapport sur la pauvreté en France 2018 – Observatoire des inégalités

Insee Chiffres clés

Insee résultat : Pauvreté en conditions de vie de 2004 à 2017 - avril 2019

<https://www.insee.fr> (1)

<https://www.insee.fr> (2)

## [La très grande précarité : quels sont les différents profils de population concernée ?](#)

Observatoire des inégalités – Décembre 2019

Centre d'observation de la société – Avril 2019 ; Mai 2018 ; Août 2017 ; novembre et janvier 2015

[www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr)

[www.observationsociete.fr](http://www.observationsociete.fr) (1)

[www.observationsociete.fr](http://www.observationsociete.fr) (2)

[www.observationsociete.fr](http://www.observationsociete.fr) (3)

[www.observationsociete.fr](http://www.observationsociete.fr) (4)

[www.observationsociete.fr](http://www.observationsociete.fr) (5)

[www.observationsociete.fr](http://www.observationsociete.fr) (6)

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## [Inégalités femmes-hommes : quid de la répartition des rôles aujourd'hui ?](#)

Enquête Emploi du temps réalisée par l'INSEE 1974-1975 et 2009- 2010

Centre d'observation de la société – Juillet et novembre 2019

Centre d'observation de la société – Juin 2016 et novembre 2017

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

[www.observationsociete.fr](http://www.observationsociete.fr) (1)

[www.observationsociete.fr](http://www.observationsociete.fr) (2)

[www.observationsociete.fr](http://www.observationsociete.fr) (3)

[www.observationsociete.fr](http://www.observationsociete.fr) (4)

## [Introduction des chapitres](#)

Familles : Tableaux de l'économie française 2019, Ménages – Familles, INSEE / Territoires du social, n°518, Mai 2021

Enfants : INJEP Analyses et Synthèses – Février 2018 n°10



## A

**L'allocation pour adulte handicapé (AAH)** permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50 % à 79 %. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

**Actifs** : La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

**Actifs occupés** : Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes : - exercer une profession (salariee ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

**Âge atteint** : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

**Âge révolu** : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

**Allocataires Caf** : Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les Caf gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des Caf et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

## B

**Bas niveaux de formation** : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

## C

**Catégorie de demandeurs d'emplois A ; B ; C** :  
Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois)

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (plus de 78 heures au cours du mois)

**Chômeurs** : Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.
- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.
- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

**Clap (Connaissance Locale de l'Appareil Productif)** : système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.



# Lexique

**Contrats précaires** : Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

La **Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS)** a remplacé la Couverture Maladie Universelle - Complémentaire (CMUC-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) le 1er novembre 2019. Son objectif reste le même : aider les personnes aux ressources modestes dans leurs dépenses de santé. La C2S est reconduite automatiquement chaque année pour les allocataires du RSA et du minimum vieillesse (ASPA), contrairement à la CMU-C.

## D

**Déciles** : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

**Densité médicale** : La densité médicale est le ratio qui rapporte les effectifs de médecins (omnipraticiens, spécialistes...) à la population d'un territoire donné. La densité médicale s'exprime en nombre de médecins (par exemple) pour 100 000 habitants.

## E

L'**écart interdécile** est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

**Emplois stables** : Nous considérons en emploi stable les salariés à temps complet et sans limitation de durée (CDI ou fonction publique).

## F

Une **famille monoparentale** est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une **famille nombreuse** est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

## H

**Hauts niveaux de formation** : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

## I

**Impôts directs** : Ensemble des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), taxe d'habitation (TH), contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

L'**indice de vieillissement des générations âgées** rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec d'autant plus de précautions si le territoire comprend des structures d'accueil des personnes âgées.

**Indice de chômage estimé** : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs

**Intensité de la pauvreté** : L'intensité de la pauvreté (ou « poverty gap ») est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté



**Iris** signifie « Ilots regroupés pour l'information statistique ». C'est la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.

## L

Les **logements du secteur social** selon l'Insee, sont :

- les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;
- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font partie des logements du secteur social.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : - proposé à la vente, à la location ; - déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; - en attente de règlement de succession ; - conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; - gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

## M

**Médiane** : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Les **minima sociaux** visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom). Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple :

- les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ;
- les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ;
- les personnes âgées (minimum vieillesse).

**Mobilité professionnelle journalière** : Part (ou nombre) d'actifs qui arrivent ou sortent du territoire pour aller travailler.

## N

**Naissances** : Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

**Niveau de vie** : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

**Nombre de pièces l'un logement** : Le nombre de pièces d'habitation est le nombre de pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface est supérieure à 12m<sup>2</sup>), ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, etc.

**Nouveaux arrivants** : Les nouveaux arrivants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas l'année précédente quel que soit leur parcours résidentiel intermédiaire.



## P

**Petites résidences principales** : Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m<sup>2</sup>) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La **population «comptée à part»**, comprend les personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

La **population «municipale»** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, ou les personnes en habitat mobile, etc.

La **population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant «compté à part», par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite «sans double compte» : la somme est égale à la population totale.

Les **prestations sociales** : ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

Les **professions et catégories socioprofessionnelles** (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six

principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

## Q

**Quartiles** : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

## R

**Ratio aidants / aidés** : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Une **résidence principale** est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage, le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

**Résidence secondaire ou occasionnelle** : La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).



Le **revenu fiscal par unité de consommation** divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

**RSA (Revenu de solidarité active)** : Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

## S

**Sédentaires** : Au recensement de la population les sédentaires sont les populations qui résidaient sur la même commune l'année précédente.

**Seuil de pauvreté** : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

**Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements)** : Ce système dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les Dom (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Le **solde migratoire** est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

Le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès.

**Surpeuplement / Sous peuplement** : Le fichier détail de l'Insee permet de construire des indicateurs de peuplement basés sur le nombre de pièces et la composition des ménages.

Pour réaliser notre estimation, le nombre de pièces nécessaire au ménage est décompté de la manière suivante :

- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque couple,
- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple,
- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe,
- une pièce par enfant de 6 à 18 ans.

Exceptions : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme et un couple en studio est en surpeuplement modéré (plutôt qu'accentué).

Pour chaque norme d'occupation, on retient l'écart entre le nombre de pièces réel et le nombre de pièces nécessaire. On associe à chacun de ces écarts relatifs un indicateur de peuplement (IP).

## T

La **taille moyenne des ménages** reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

**Taux d'activité** Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

**Taux de couverture des ménages par les minima sociaux** : Part ou nombre d'allocataires parmi les ménages d'un territoire.

**Taux de déqualification** : Part des hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les hauts niveaux de formation en emploi.

**Taux de pauvreté** : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

**Taux de polarisation de l'emploi** : Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une



commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Le **taux estimé de fécondité** est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

**Temps partiel** : La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

## U

L'**unité de consommation** permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

## Z

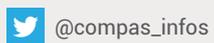
Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.



Contact :

[contact@compas-tis.com](mailto:contact@compas-tis.com)

Tél. : 02 51 80 69 80



[www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr)

### Spécialiste du développement social local

Le Compas se développe depuis plus de 20 ans grâce à ses valeurs humaines, son réseau, ses partenariats bien ciblés, ses outils et méthodes continuellement renouvelés et son savoir-faire reconnu.

### Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain.